



HAL
open science

Produire ensemble des connaissances pour l'avenir des territoires : Le Programme Pour et Sur le Développement Régional

André Torre, Frederic Wallet, Sabine Nguyen Ba

► **To cite this version:**

André Torre, Frederic Wallet, Sabine Nguyen Ba. Produire ensemble des connaissances pour l'avenir des territoires : Le Programme Pour et Sur le Développement Régional. INRAE. 197 p., 2022, 2-7380-1444-5. 10.17180/1BAH-BZ35 . hal-03550335v2

HAL Id: hal-03550335

<https://hal.inrae.fr/hal-03550335v2>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Produire ensemble des connaissances pour l'avenir des territoires

Le Programme Pour et Sur
le Développement Régional



Sous la direction de : **André Torre, Frédéric Wallet**
et **Sabine Nguyen Ba**

Comité de rédaction

André Torre, Directeur des programmes PSDR

Frédéric Wallet, Animateur national PSDR

Sabine Nguyen Ba, Responsable valorisation du programme PSDR

Coordination de l'ouvrage

Sabine Nguyen Ba, Responsable valorisation du programme PSDR

Entretiens

Propos recueillis par

Sylvain Allemand, Journaliste

Sabine Nguyen Ba, Responsable valorisation du programme PSDR

Conception et réalisation graphique

Alice Pruvost, Graphiste et Web designer, indépendante

SOMMAIRE

Présentation générale	4
------------------------------------	---

Chapitre 1 : Le programme PSDR4 (2014 – 2020)	6
--	---

PSDR en bref	7
Entretiens avec la Direction nationale PSDR	13
André Torre « Ne rien céder aux exigences de la valorisation »	14
Frédéric Wallet « De la recherche interdisciplinaire et partenariale, et de l'audace... »	21
Bilan du programme PSDR4 par le Conseil Scientifique PSDR	28
Les moments forts du Symposium final PSDR en replay	29

Chapitre 2 : Lien rural-urbain : foncier, attractivité et bien-être	30
--	----

Synthèse des travaux	31
Entretiens avec des chercheurs et acteurs du programme PSDR4	43
Dorian Spaak « Quand l'imprévu s'invite dans les dynamiques territoriales ! » (projets Agrige, DYNAMIQUES et PROLEG)	44
Alain Gueringer « Entre concentration et éclatement, la double tendance méconnue du foncier agricole » (projet USUS)	50
Marie Fournier « Les fonds de vallée au défi des politiques publiques d'environnement » (projet FARMaine)	55
Lise Bourdeau-Lepage « Le bien-être individuel sur les territoires : un enjeu de construction collective » (projet BRRISE)	60

Chapitre 3 : Transition agroécologique et territoires	66
--	----

Synthèse des travaux	67
Entretiens avec des chercheurs et acteurs du programme PSDR4	83
Barbara Cischosz « Ancrer les résultats de Recherche dans les besoins du terrain » (projet SEBIOREF)	84
Catherine Mignolet « Astral gagnant pour les services écosystémiques » (projet Astral)	89
Hugues Caillat « Herbage et pâturage, les deux mamelles d'un élevage caprin autonome » (projet FLECHE)	94

Hélène Rapey « Explorer la diversité des systèmes d'élevage » (projet New-DEAL)	100
Christophe Lecomte « De la contribution des légumineuses à des systèmes agroécologiques » (projet PROSYS)	106

Chapitre 4 : Systèmes alimentaires et forestiers, circuits et circularités	112
---	-----

Synthèse des travaux	113
Entretiens avec des chercheurs et acteurs du programme PSDR4	128
Nathalie Korboulewsky « Faire feu de tout bois sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité » (projet Defiforbois)	129
Dominique Vergnaud « L'alimentation, un trait d'union entre territoires ruraux et urbains » (projet INVENTER)	135
Nathalie Corade « Quand les circuits courts de proximité réévaluent la performance » (projet PerfeCto)	141
Sébastien Bourdin « Freins et leviers de l'économie circulaire. Le cas des méthaniseurs » (projet DECTECTE)	147

Chapitre 5 : Les démarches partenariales de PSDR4	153
--	-----

Une posture de partenariat réflexive	154
Replay de la Table-ronde - Symposium final	161
Présentation du Cahier Technique	162
Replay du Webinaire (+ Intervention de Christophe Soulard)	163
Entretiens avec des chercheurs et acteurs du programme PSDR4	167
Daniel Roybin « 25 années d'expérience dans l'animation régionale PSDR »	168
Claude Janin « Apprendre l'intelligence collective en marchant » (projet SAGACITE)	174
Laurent Hazard « Une transition agroécologique chemin faisant » (projet ATA-RI)	180

Conclusion générale - Christian Huyghe et Cécile Détang-Dessendre	186
--	-----

Remerciements	194
----------------------------	-----

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Qu'est-ce que le programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) ? Comment présenter simplement les résultats d'un dispositif de Recherche complexe (5 années de recherche en partenariat, richesse des enjeux territoriaux, foisonnement des thématiques, partenariats multi-acteurs, sans compter les financements et le fonctionnement à plusieurs

échelles) ? Comment donner à voir la diversité des profils des acteurs engagés (plus de 1100 personnes impliquées) et la grande variété des résultats (plus de 1000 productions scientifiques et 1000 ressources et outils actionnables à ce jour) sans perdre le fil ?

PSDR c'est avant tout des femmes et des hommes qui, pendant 25 années et au fil des 4 générations du programme, ont construit et fait vivre une communauté de recherche en partenariat.

C'est pourquoi, dans cet ouvrage dédié à la 4e génération de PSDR (2014 – 2020), nous avons voulu l'incarner au travers d'un panel de chercheurs et d'acteurs. Sur chaque thématique, une série d'entretiens nous amènent dans les coulisses des projets. Les grandes lignes du programme prennent ainsi forme au gré de ce qu'en disent des personnalités-clés, leurs parcours et de la manière dont ils racontent l'émergence et le déroulement des projets dans lesquels ils et elles se sont impliqués. Des faits marquants, anecdotes et expériences vécues mettent en action les objectifs et les résultats des projets, tandis que peu à peu des liens se tissent, laissant place à un écosystème de ressources et d'innovations. Sans chercher ni à les idéaliser, ni à les cristalliser, les entretiens mettent en lumière les succès coconstruits dans le temps mais aussi les difficultés rencontrées au cours des 5 années des projets. Enfin, des pistes de réflexions ouvrent la voie vers [TETRAE](#) (Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), la future génération du programme.

Au-delà des entretiens, le lecteur est également invité à consulter quantité de productions, de valorisations, de résultats, d'outils et de ressources issues des projets. Des contenus multimédias ravivent les moments forts du Symposium final PSDR, d'autres nous plongent dans l'approfondissement d'un résultat ou d'une ressource ou encore nous transportent sur les territoires, à la rencontre de ceux qui les façonnent. Des références (posters, 4 pages, ouvrages, fiches, articles, guides, etc.) accessibles en ligne agrémentent l'ouvrage pour aller plus loin sur chacun des projets PSDR4.

En somme, c'est par la rencontre d'hommes et de femmes, par la découverte des enjeux territoriaux et agricoles, par l'explication de travaux de recherche et d'actions concrètes menées sur le terrain, et par l'immersion dans le monde PSDR que cet ouvrage relève le défi. Sans prétendre à l'exhaustivité, il se veut didactique et interactif, permettant aussi bien à celles et ceux qui le découvrent qu'aux initiés d'en apprendre davantage sur ce dispositif aux multiples facettes.

Il s'adresse ainsi :

- aux **personnes simplement curieuses** d'en savoir plus sur le programme PSDR ;

- aux **sphères pédagogiques ou professionnelles et aux acteurs territoriaux**, qui pourront y puiser résultats-clés et contacts pour enrichir leurs activités et leurs réseaux ;
- aux **chercheurs** désirant approfondir leurs connaissances des projets PSDR et trouver références et méthodes sur les processus agricoles, alimentaires et de développement des espaces ruraux.

Dans un premier chapitre, des infographies et des vidéos synthétisent l'histoire des programmes PSDR, en rappellent les principes fondateurs, les avancées majeures et retracent de manière ludique et pédagogique son déroulement et son architecture. Puis, dans des entretiens dédiés avec les deux protagonistes de l'échelle nationale, le Directeur des Programmes et l'Animateur national livrent la manière dont leurs parcours personnels et PSDR ont convergé. Tandis qu'**André Torre** revient sur le cap qu'il a fallu tenir au cours des générations successives, **Frédéric Wallet** s'appuie sur les enseignements tirés des différentes générations pour dessiner les contours et les ambitions de TETRAE. Enfin, des vidéos en replay nous permettent de revivre des moments forts du Symposium final PSDR qui s'est déroulé en octobre 2020.

Les chapitres 2, 3 et 4 donnent un éclairage sur les éléments-clés issus des projets et des Groupes Transversaux PSDR4. Les membres de la communauté ont construit, lancé, instruit et animé pendant quatre années des Groupes Transversaux (GT), permettant aux chercheurs des projets PSDR4, quelles que soient leurs situations géographiques et leurs disciplines, de se réunir autour de thématiques, d'enjeux et de méthodes communes. Ces GT ont contribué à une meilleure interconnaissance des projets PSDR4, à construire des partenariats inter projets et à proposer des réponses collectives aux questionnements autour de trois thématiques :

- Lien rural-urbain : foncier, attractivité et bien-être
- Transition agroécologique et territoires
- Systèmes alimentaires et forestiers, circuits et circularités

Le chapitre 5 est consacré aux enjeux, principes et expériences partenariales du programme PSDR4. Aujourd'hui très plébiscitée, cette manière de faire de la Recherche, en partenariat, a dès le début fait partie intégrante et structurante des programmes PSDR. Les projets qui se veulent ancrés dans les territoires ne pourraient pas fonctionner sans le concours de partenariats consolidés entre chercheurs et acteurs. Cette relation a évolué, pour laisser toujours plus de place aux acteurs et ainsi favoriser la transformation des résultats en chemin d'innovations transcendant les mondes professionnels et permettant de dépasser les échéances des projets.

Enfin, **Christian Huyghe**, Directeur Scientifique Agriculture INRAE et **Cécile Détang-Dessendre**, Directrice Scientifique Adjointe Agriculture INRAE nous ont fait l'honneur de conclure cet ouvrage.

Nous espérons que vous aussi, vous effectuerez un bon voyage à travers les visages, les territoires et les résultats du programme PSDR4...

André Torre

Directeur des programmes PSDR

Frédéric Wallet

Animateur National PSDR

Sabine Nguyen Ba

Responsable valorisation du programme PSDR4



1

**Le programme
PSDR4
(2014 – 2020)**



Avec PSDR4, conclu en 2020, se referment les programmes Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), qui laissent place à la nouvelle génération en construction « Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement » (TETRAE).

Avant que le Conseil Scientifique PSDR n'en fasse le bilan, ce premier chapitre revient sur la 4e génération du programme. Elle prend forme grâce à des infographies, s'anime dans des vidéos et s'incarne dans des entretiens avec la Direction nationale.

PSDR EN BREF

En visionnaire Michel Sebillotte a su, dès les années 90, inscrire les ambitions et les principes du dispositif qui n'ont cessé de guider les différentes générations jusqu'à aujourd'hui. Si les **3 principes fondamentaux** ont persisté – partenariats Recherche-Régions et chercheurs-acteurs, et interdisciplinarité – de grandes avancées ont donné une couleur particulière à chacune des générations. Tandis que la relation chercheur-acteur s'est construite dans DADP2, elle s'est ensuite amplifiée à travers l'implication toujours plus prégnante des acteurs dans les projets. La valorisation aussi bien scientifique qu'opérationnelle a pris une nouvelle envergure à partir de PSDR3 et s'est

affirmée dans PSDR4. Une communauté de recherche en partenariat sur le développement territorial initiée dans PSDR3 s'est consolidée dans PSDR4.

Une fois resitué, dans une lignée de programmes (DADP puis PSDR) via une première infographie intitulée « **Le programme PSDR : 25 ans de recherche en partenariat** », PSDR4 devient l'objet principal des deux suivantes. L'une retrace les étapes de son déroulement « **Dessine-moi un programme PSDR4...** » et l'autre « **Architecture du programme PSDR** » s'applique à rendre intelligible sa gouvernance particulière.

MICHEL SEBILLOTTE



« Penser l'innovation comme processus social et l'organisation des recherches comme un processus d'apprentissage. »

Ce qui implique de :

- **contribuer à construire la demande sociale**
- **donner toute leur place aux acteurs**
- **replacer toute connaissance produite dans le réel »**

« Il s'agit d'identifier, parmi les attentes multiples et contradictoires exprimées à un moment ou à un autre par tel ou tel segment de la société, au-delà des modes passagères, au-delà des conflits d'intérêts particuliers, **les dominantes qui traduisent ou annoncent les évolutions socio-culturelles majeures** et qui constitueront **véritablement la demande sociale** »

« Un retour historique, dans vingt ou trente ans, devra pouvoir valider les orientations prises aujourd'hui, parce qu'elles auront contribué à résoudre un certain nombre des problèmes majeurs d'aujourd'hui »

« L'INRA est un Institut finalisé, ce qui implique que ses travaux doivent permettre d'atteindre effectivement les acteurs auxquels ils s'adressent »

1993

Michel Sebillotte rend le rapport «Avenir de l'Agriculture et Futur de l'INRA» à Guy Paillotin, Président de l'INRA

- Méthodes de Recherche novatrices sur les questions de développement régional, le rapport aux partenaires, la recherche impliquée...
- Création de la Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP)

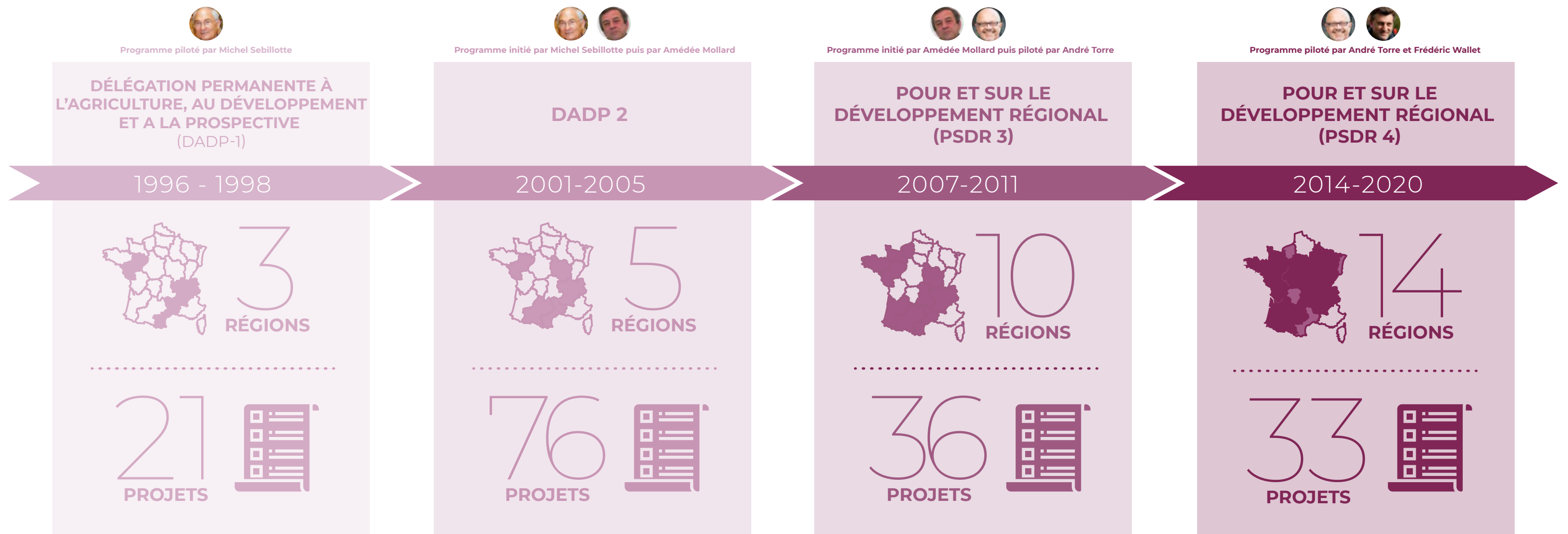


3 PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Partenariat stratégique entre l'INRA et les Régions associant d'autres organismes de recherche (Cemagref, Cirad et Universités)
- Partenariat entre chercheurs et acteurs des territoires au niveau des projets
- Interdisciplinarité : combiner Sciences Humaines et Sociales & Disciplines biotechniques

Extraits du rapport de Sebillotte, 1993

LE PROGRAMME PSDR : 25 ANS DE RECHERCHE EN PARTENARIAT



PRINCIPES

3 PRINCIPES FONDAMENTAUX
Partenariats Recherche-Régions, chercheurs-acteurs & Interdisciplinarité

Relation chercheurs-acteurs & implication des acteurs dans les projets

Valorisation scientifique & opérationnelle des projets

Collaborations pour le développement territorial

Communication

Janvier 2000
Symposium de Montpellier

Mars 2005
Symposium de Lyon

Juin 2012
Symposium de Clermont-Ferrand

Octobre 2020
Symposium virtuel

Programme pilote :
Mise en application des 3 principes

Expérimentation du co-portage des projets par un binôme chercheur-acteur

Généralisation au niveau national du co-portage des projets par un binôme chercheur-acteur

Passage de la « diffusion » (faire connaître) à la « valorisation » des résultats (faciliter la (ré)appropriation par les acteurs)

Demande de co-production d'outils et de ressources à destination des acteurs exigée
Création d'un Conseil scientifique national indépendant garant de la qualité scientifique des projets

Année supplémentaire dédiée à la valorisation et incluse dans le temps des projets

Création d'une Communauté de Recherche (en partenariat)
Expérimentation d'initiatives transversales

Ecole-Chercheurs précoce pour renforcer la Communauté de Recherche PSDR, faciliter l'interconnaissance entre projets, lancer les Groupes Transversaux

Création d'une cellule communication

Infographies conçues par Sabine Nguyen Ba, André Torre et Frédéric Wallet et réalisées par Alice Pruvost

DESSINE-MOI UN PROGRAMME PSDR4...

INRAE

(~900 000 euro / an)



10 RÉGIONS

(~900 000 euro / an)

EUROPE

(dotations supplémentaires)

33

PROJETS



1100
PERSONNES

40

DISCIPLINES



3 GRANDES THÉMATIQUES



Lien rural-urbain



Transition agroécologique et territoires



Systèmes alimentaires & forestiers, circuits et circularités

7

PRODUCTION DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Plus de 1000 valorisations scientifiques
Articles scientifiques, ouvrages, etc.



UTILISATION SOCIALE DES RÉSULTATS

Plus de 1000 outils techniques et ressources pédagogiques pour agir et décider sur les territoires

SÉLECTION DES PROJETS EN RÉPONSE À L'APPEL À PROPOSITIONS PSDR

4

Conseil Scientifique PSDR

(qualité scientifique)



+

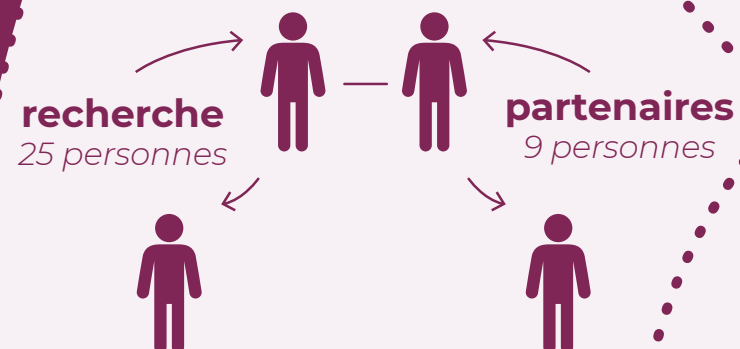


Conseils Régionaux

(priorités des Régions)

5

DÉROULEMENT DES PROJETS : 5 ANNÉES (2015 – 2020)



CO-CONSTRUCTION DES PROJETS

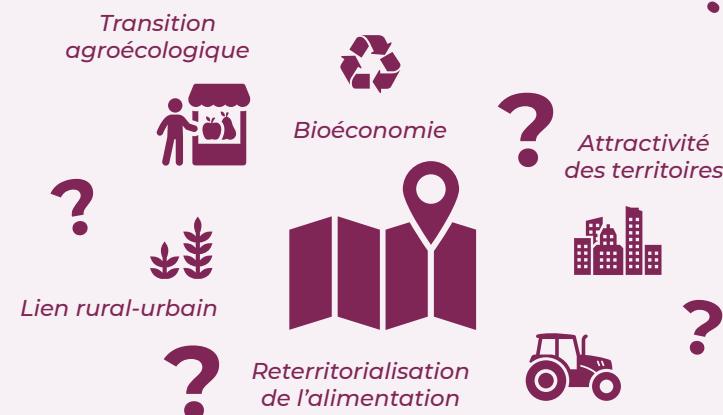
Formation d'un consortium composé d'acteurs et de chercheurs

Objectif :
se mettre d'accord sur
quoi travailler et comment

1

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE SOCIALE/SOCIÉTALE

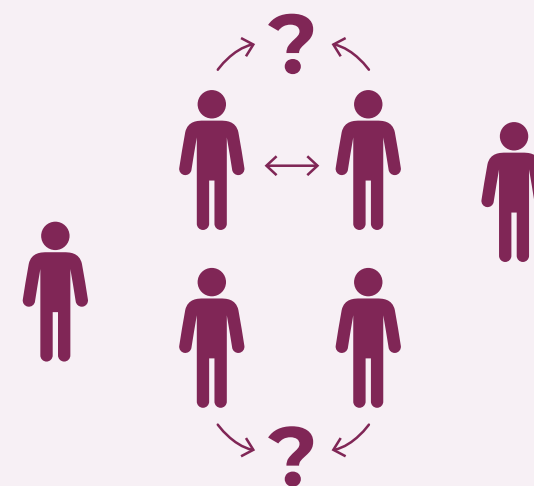
Diagnostic régional des enjeux territoriaux (INRAE et les Conseils Régionaux)



2

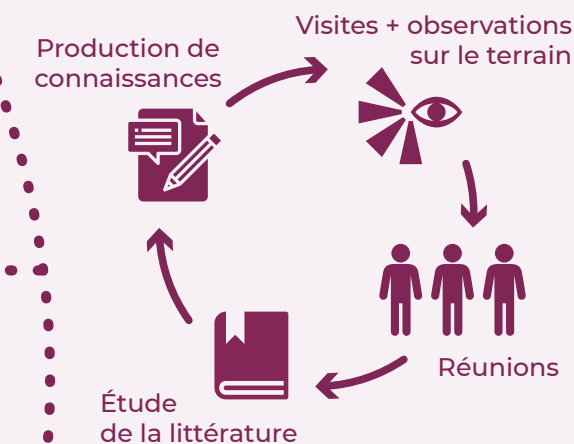
MISE EN RELATION DES PARTENAIRES

Forums chercheurs-acteurs



RESTITUTION, DIFFUSION, COMMUNICATION & VALORISATION DES RÉSULTATS

Séminaires itinérants chercheurs-acteurs, journées de restitutions, réseaux sociaux, colloques scientifiques, articles, etc.

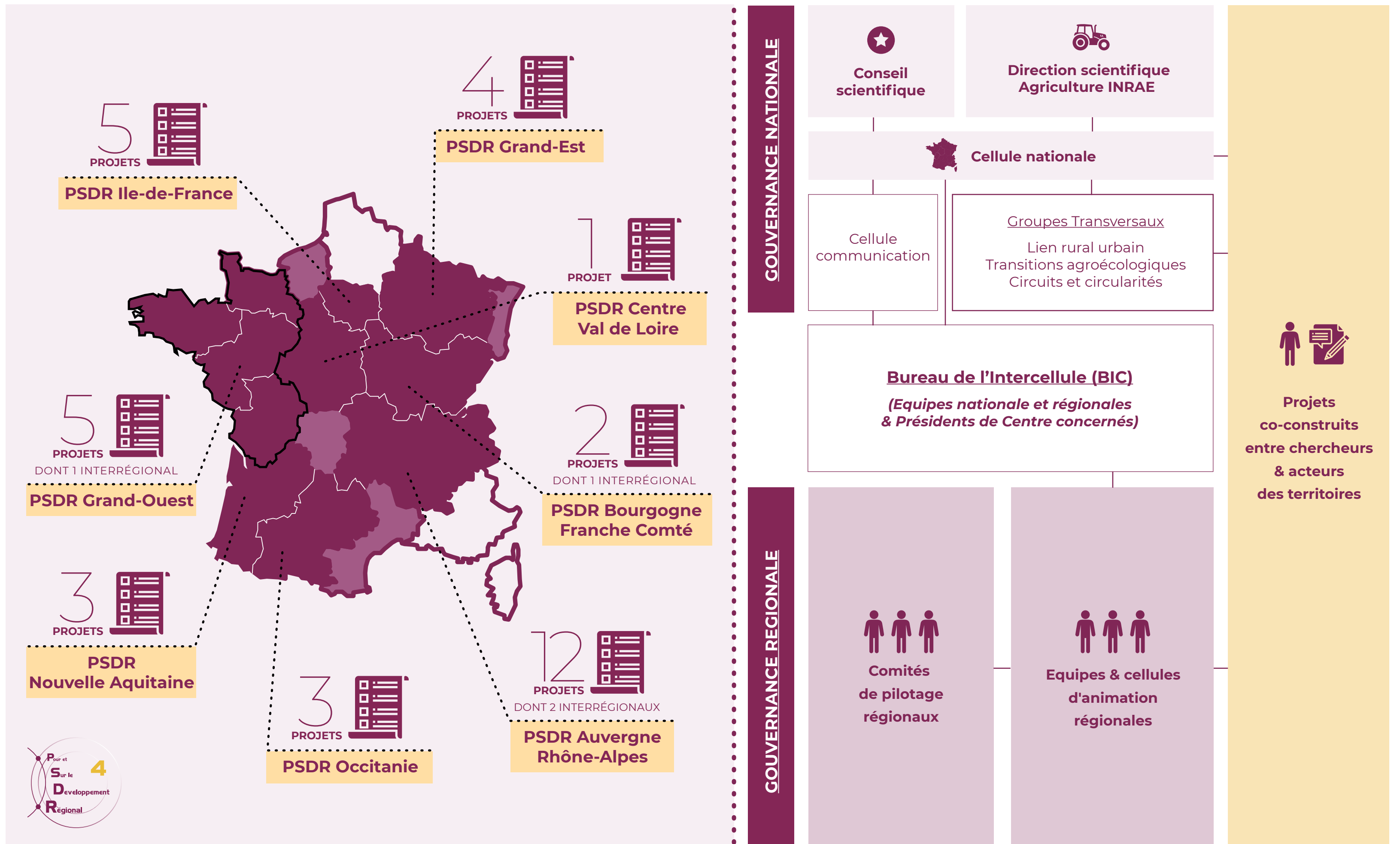


Résultats :

- ✓ Des savoirs scientifiques pour une meilleure compréhension des dynamiques territoriales
- ✓ Des outils pour contribuer à l'évolution des pratiques et des politiques publiques
- ✓ Des instruments pédagogiques pour la formation
- ✓ De nouveaux réseaux de partenaires



ARCHITECTURE DU PROGRAMME PSDR4



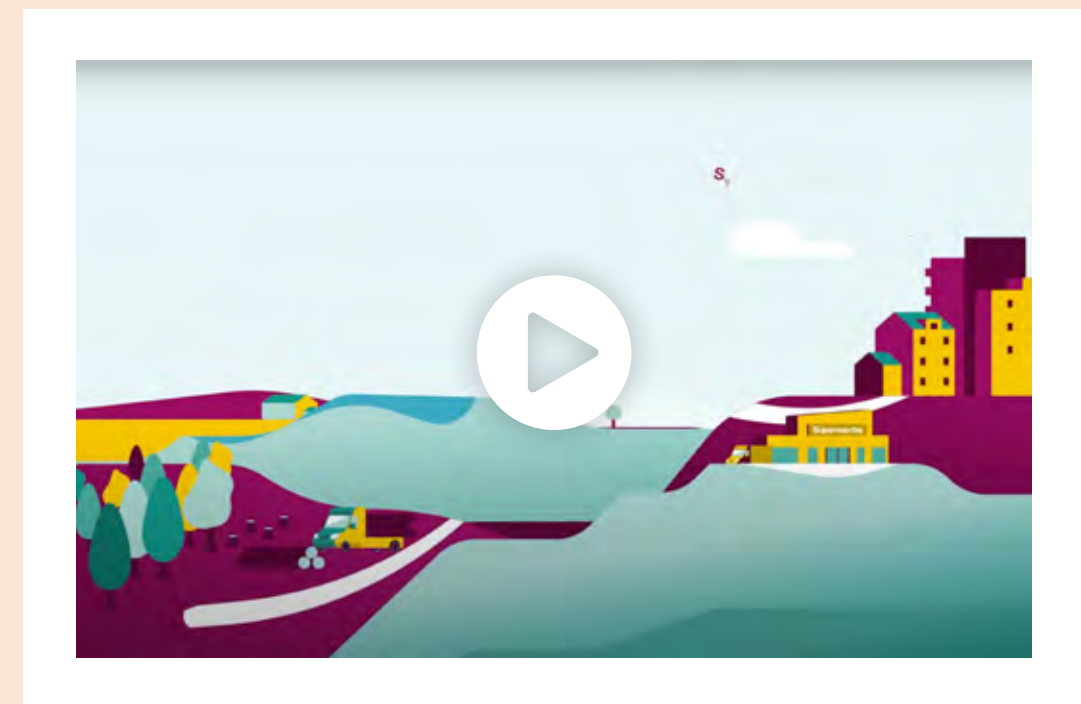
Infographies conçues par Sabine Nguyen Ba, André Torre et Frédéric Wallet et réalisées par Alice Pruvost

LE PROGRAMME PSDR4 EN VIDÉO...

VIDÉO PROGRAMME PSDR4 :
UN RÉSEAU AUX MULTIPLES DIMENSIONS :



VIDÉO PROGRAMME PSDR4 :
QUELLE APPROCHE ORIGINALE ET QUELS APPORTS ?



ENTRETIENS AVEC LA DIRECTION NATIONALE PSDR

Les entretiens croisés d'André Torre et Frederic Wallet, respectivement directeur et animateur national du programme PSDR4, complètent les infographies en proposant une prise de recul sur l'évolution du programme sur la base de l'expérience de plus d'une décennie à la tête de PSDR.

L'accent est mis sur le caractère **novateur** de cette initiative de recherche en partenariat au milieu des années 1990, l'importance d'une approche **pluridisciplinaire** et le rôle joué par la prise en compte de la **dimension territoriale**. Les in-

flexions progressives dans les pratiques tout comme les avancées successives en matière de structuration d'une ingénierie de la recherche articulant **ambition académique** et **utilité pour les acteurs des territoires** sont soulignées. Mais aussi les **difficultés** rencontrées pour permettre une pleine implication des partenaires et **éviter une position asymétrique** en faveur de la recherche. Autant de domaines qui constituent des pistes de progrès dans la perspective du futur programme TETRAE, qui doit prendre la suite de PSDR.

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[André Torre](#)



[Frederic Wallet](#)



ENTRETIEN AVEC **ANDRÉ TORRE**



NE RIEN CÉDER AUX EXIGENCES DE LA VALORISATION

Économiste de formation, à l'interface de l'économie spatiale et de l'économie industrielle, Directeur de recherche à INRAE, rattaché à AgroParisTech, il s'est intéressé aux problématiques d'aménagement du territoire et de Développement Durable avant de porter son attention sur les relations de proximité et leur importance dans les processus de coordination entre acteurs (contribuant ainsi à jeter les bases d'une « école de la proximité »), puis sur les conflits d'usage et de voisinage, leurs modes de pilotage ou de résolution.

Il a participé à l'aventure PSDR depuis ses origines, dans le cadre de ce qui s'appelait alors la DADP (pour Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective). Co-Directeur puis Directeur de PSDR3, il a dirigé PSDR4 depuis sa conception jusqu'à la restitution des résultats. Outre l'évolution du programme, il revient ici sur ce qui l'a prédisposé à y participer, mais aussi la manière dont PSDR a contribué à approfondir sa propre réflexion sur les facteurs d'un développement territorial.

Si vous deviez pour commencer rappeler les principes de PSDR ?

PSDR s'inscrit dans une histoire qui débute il y a près de trente ans, avec le lancement, en 1996, de ce qui s'appelait alors la DADP à l'initiative de Michel Sébillotte [1934-2010], une figure s'il en est de la recherche agronomique française : il est notamment l'auteur trois ans plus tôt, en 1993, du rapport « Avenir de l'Agriculture et Futur de l'INRA », qui devait inspirer la matrice initiale des programmes PSDR. Il s'agissait d'un dispositif pionnier, allant à rebours de ce qui se faisait alors au plan de la recherche. Tel un missi dominici, Michel Sébillotte a su « évangéliser » de premières régions (Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Rhône-Alpes) non sans se heurter à des résistances au sein même de l'INRA où d'aucuns considéraient que ce n'était pas de la vraie recherche. Ancien titulaire de la chaire d'agronomie d'AgroParisTech, il jouissait cependant d'une aura suffisante dans le monde des agronomes pour vaincre ces résistances et lancer une 2e

édition, DADP2 donc, avec le soutien d'une partie de la direction de l'INRA. Depuis lors, les principes fondamentaux de ce programme de recherche n'ont jamais été remis en cause.

En quoi consistaient ces principes ?

J'en distinguerai au moins trois. Un principe d'interdisciplinarité, d'abord, et au sens fort, puisqu'il s'agissait d'associer les sciences biotechniques et les sciences sociales. Evidemment, il s'agit d'un objectif à remettre constamment sur le métier, mais auquel PSDR n'a jamais renoncé.

Un principe de recherche finalisée, ensuite, non seulement pour mais encore avec les acteurs des territoires, dans une logique de co-construction : chaque projet est déposé et animé conjointement par un (ou deux) chercheurs et un acteur territorial et compte donc au moins deux responsables auxquels il revient d'identifier des chercheurs et des partenaires régionaux. C'est dire s'il y a une démarche de conviction à faire de la part

des chercheurs : ceux-ci ne peuvent s'en tenir à des entretiens avec des acteurs des territoires, mais doivent les impliquer dans la dynamique même de la recherche.

Enfin, 3e principe : les thématiques sont définies au niveau national pour être ensuite rediscutées au niveau des régions de façon à coller au plus près de leurs problématiques. De là des thématiques, qui peuvent paraître très spécifiques (les zones humides dans les espaces périurbains, la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'élevage caprin, etc.).

Autant les deux premiers principes s'inscrivent dans une tradition de recherche développée dès les années 1960-70, autant le troisième est réellement novateur. Il a un double avantage : d'une part, il permet d'asseoir la légitimité des projets aux yeux des partenaires locaux ; d'autre part, il garantit des sources de financements supplémentaires et dans la durée, non sans contribuer à protéger

le programme contre les vicissitudes du monde académique mais aussi les critiques qui peuvent émaner de lui. De fait, les Régions ont toujours été là pour défendre le principe de cette recherche finalisée, quand le programme a pu susciter au mieux le scepticisme chez des responsables d'organismes de recherche, attachés à une démarche purement académique.

Qu'est-ce qui vous a amené à participer vous-même à cette aventure ?

Pour répondre à cette question, il me faut revenir d'abord sur mon parcours personnel. J'ai commencé ma carrière

« La Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP devenu PSDR) était un dispositif pionnier, allant à rebours de ce qui se faisait alors au plan de la recherche »

dans les années 1980 à l'Université de Nice, à Sophia Antipolis. Je faisais alors des mathématiques appliquées à l'économie industrielle. J'ai ensuite été recruté à l'INRA, à Corte, où je suis devenu Directeur de Recherche en économie, mais dans un environnement pluridisciplinaire où dominaient les sciences biotechniques, de sorte qu'il ne fut pas facile pour moi d'établir un réel dialogue, sur le fond, avec mes collègues. Ce n'est qu'à partir de mon rattachement à AgroParisTech, à Paris, en 1997, au sein de l'*UMR SADAPT*, que j'ai entamé un réel dialogue avec des collègues d'autres disciplines, au sein d'un programme de recherche pluridisciplinaire que j'ai monté. Dans les années 1990, je m'intéressai tout particulièrement aux dimensions spatiales et régionales de l'économie, au travers de la notion de proximité. Mais force est d'admettre que si je prenais part à l'animation de la recherche, mes thématiques étaient en décalage avec celles de l'INRA. Il en fut ainsi jusqu'à ce que se pose la question de la succession de Michel Sébillotte, atteint par la limite d'âge. Le relais avait été transmis à Amédée Mollard, Directeur de Recherche à l'INRA de Grenoble, qui prit le temps de lancer PSDR3 avant de chercher très vite une personne pour lui succéder – lui-même fit valoir ses droits à la retraite.

Vous, donc...

Non, je ne fus pas son premier choix. Il avait proposé le poste à une autre personne, qui a décliné. C'est alors qu'il s'est tourné vers moi, en mettant en avant l'intérêt de mon approche spatiale. J'ai vu pour ma part dans le poste qu'on me

proposait l'opportunité de concilier mes thématiques de recherche avec celles de l'INRA. Durant les deux premières années, 2007-2008, je fus Directeur-Adjoint, en ayant dû rejoindre l'INRA Grenoble. Je ne suis devenu Directeur qu'à la suite du départ effectif d'Amédée Mollard. Un changement qui s'est traduit par un retour sur Paris et le recrutement, quelques mois plus tard, de Frédéric Wallet, en charge de l'animation nationale.

Je précise que PSDR ne m'était pas tout à fait étranger. J'en avais suivi l'évolution depuis le début pour avoir participé à deux comités de DADP1 - un comité scientifique et un comité régional. Dans le cadre de DADP2, j'avais porté un projet en Rhône-Alpes autour de la notion de conflit d'usage.

Quels changements avez-vous introduits ?

DADP2 avait fait l'objet d'une évaluation qui, entre autres faiblesses, avait pointé le fonctionnement régional des comités scientifiques en charge de l'évaluation des projets. Il posait des problèmes évidents de conflits d'intérêts, ce que j'ai pu constater moi-même en siégeant dans l'un de ces comités. Les équipes de recherche étaient exposées à des pressions des acteurs locaux, donnant des arguments à ceux qui considéraient, a minima, que la qualité de la recherche menée dans ce cadre n'était pas optimale. Aussi la décision a été prise à l'occasion de PSDR3 de confier l'évaluation scientifique à un Conseil Scientifique indépendant, présidé en l'occurrence par Antoine Bailly, un éminent géographe suisse, reconnu internationalement (il a notamment été lauréat du Prix Vautrin Lud,

l'équivalent du prix Nobel de géographie). Les projets étaient désormais évalués selon les mêmes standards qu'une revue scientifique (les chercheurs ignorent l'identité des évaluateurs). Dans le même temps, le nombre de projets a été réduit pour leur donner davantage de moyens : il est passé de 76 à 36, répartis en revanche entre un nombre accru de Régions (une dizaine). Bref, nous sommes passés à une autre dimension, plus conforme à celle des projets financés par l'INRA.

Une fois devenu Directeur de PSDR3, j'eus pour mission de renforcer leur valorisation scientifique... J'ai d'autant plus incité les chercheurs à publier que j'accorde moi-même beaucoup d'importance à la valorisation scientifique de mon propre travail à travers la publication dans des revues à comité de lecture. Je me définis en cela comme un « chercheur publiant ».

Avec Frédéric Wallet, nous avons commencé par organiser des sessions spéciales dans des colloques dans lesquelles nous invitons les chercheurs à présenter un papier, quitte à devoir insister, certains arguant du fait que leurs travaux de recherche n'étaient pas terminés ou n'intéressaient pas une large communauté scientifique. Petit à petit, à force d'insistance, nous leur avons fait prendre conscience de l'intérêt de prendre le temps d'assister à des sessions spéciales en France, mais aussi à l'étranger. Outre l'édition de numéros spéciaux et d'ouvrages collectifs, nous les avons aussi convaincus de publier, de préférence dans des revues pluridisciplinaires, ce qui est désormais possible en France (et depuis bien plus longtemps dans

les pays anglo-saxons où les revues scientifiques sont traditionnellement plus enclines à privilégier la qualité du papier sur l'inscription disciplinaire de son auteur). Si nous avons eu d'ailleurs un grand motif de fierté au terme de PSDR3, c'est de constater que le programme se plaçait dans la moyenne INRA au regard du nombre d'articles publiés, malgré la dimension partenariale des recherches menées.

Mais n'était-ce pas en contradiction avec le principe d'une recherche finalisée pour et avec les acteurs du territoire ? Comment vous y êtes-vous pris ?

Très simplement ! En considérant qu'il fallait précisément jouer sur les deux tableaux, la valorisation scientifique et la valorisation partenariale ! Il ne s'agissait pas de favoriser la première au détriment de la seconde ou l'inverse. Tout en contrôlant le bon fonctionnement du dispositif de recherche partenariale au plan régional, à travers des réunions mensuelles, du bureau de l'inter-cellules, la mise en place d'outils de management, nous avons incité les équipes de chercheurs à publier dans des revues scientifiques. Certains ont prétexté qu'on ne pouvait pas leur demander des résultats opérationnels au service des acteurs et consacrer autant de temps à cet effort de publication, ou encore que la recherche qu'ils produisaient dans le cadre de PSDR n'était pas de même nature. Mais je n'ai pas renoncé. J'ai toujours considéré que, dès lors qu'il y avait de la recherche scientifique, les résultats devaient pouvoir être évalués par les instances de recherche, au risque sinon d'accréditer l'idée que ce n'en serait pas. Non seulement nous avons

incité les chercheurs à publier, mais encore nous leur avons donné les moyens de le faire en les conseillant, en identifiant des supports de publication et surtout, à partir de PSDR4, en sanctuarisant la dernière année du programme, qui désormais ne devait plus être consacrée qu'à la valorisation aussi bien scientifique que partenariale.

Au fil du temps, avez-vous eu le sentiment de voir émerger un autre profil de chercheur, sachant combiner production de connaissances scientifiques et conception d'outils opérationnels ?

Je serais heureux de pouvoir répondre par l'affirmative, dire que PSDR a contribué à cela. Mais je n'irai pas jusque-là car si ce profil de chercheur existe bien, son émergence est antérieure au dispositif PSDR. Celui-ci s'est davantage inscrit dans une évolution générale de la science. Plus le temps a

de prolonger sa propre dynamique de recherche, mais le fait est, cette injonction a amené des chercheurs à se confronter à d'autres disciplines. Cela n'était pas acquis. Avant d'intégrer l'INRA, je n'avais pas collaboré avec d'autres chercheurs que des économistes et des sciences de gestion. Mon expérience de la MSH Paris-Saclay (dont j'ai été directeur en 2018-19) m'a conforté dans l'idée que du chemin restait encore à faire, en particulier à l'université.

De même, la dimension partenariale qui s'est affirmée avec PSDR4, était déjà dans l'air du temps. A cet égard, j'aurais aimé aller plus loin en associant des représentants de la société civile. Mais je me suis heurté à des réticences, d'aucuns arguant qu'on ne pouvait pas tout intégrer. Je note avec plaisir que c'est désormais une autre injonction adressée dans le cadre de TETRAE : les projets devront élargir le spectre des partenaires locaux aux représentants de la société civile.

Cela étant dit, cette société civile ne s'est-elle pas déjà invitée dans certains projets de PSDR4 qui ont associé des habitants voire des consommateurs... ?

Cela fait déjà en réalité un long moment que la société civile s'est invitée, comme vous dites, dans le dispositif. Déjà, le projet que je portais dans le cadre de DADP2 sur les conflits d'usage m'avait amené à interviewer des agriculteurs, mais aussi des habitants, pour apprécier

l'impact de techniques agronomiques de leur point de vue. Il y a toujours eu un intérêt de certains chercheurs pour recueillir ce point de vue des populations directement concernées, à commencer par les agriculteurs, mais reconnaissons-le, dans une position de surplomb, pas de co-construction. Cependant, même si les projets PSDR sont soumis à un travail de sélection, les obligeant à s'inscrire dans un format donné, une fois sélectionnés, les chercheurs ne disposent pas moins d'une marge de liberté pour les mener en les ajustant d'une année sur l'autre.

J'ajoute que le dispositif a toujours admis la possibilité de lancer des projets plus « aventureux » que d'autres. Autant certains sont sûrs quant à la solidité des résultats qu'ils peuvent produire, sur tel ou tel système de culture, tel ou tel élevage, tel ou tel enjeu (l'impact du réchauffement climatique, par exemple), d'autres se risquent à explorer des champs encore peu défrichés, qui inclinent à s'ouvrir davantage à la société civile. Entre autres exemples, je pense à BRRISE, sur le bien-être.

Qu'est-ce que cet élargissement à d'autres parties prenantes dit de la reconnaissance d'autres formes d'expertises, non plus seulement académiques, mais profanes, professionnelles, d'usage...

Autant le reconnaître, je ne suis pas sûr que nous soyons allés aussi loin en ce sens. Non que ces formes d'expertises aient été négligées. Par définition, la recherche

Il y a toujours eu un intérêt de certains chercheurs pour recueillir ce point de vue des populations directement concernées, à commencer par les agriculteurs, mais reconnaissons-le, dans une position de surplomb, pas de co-construction

partenariale amène naturellement à prendre en compte d'autres formes de savoirs, mais il serait exagéré de dire que nous les ayons autant valorisés. Si ces savoirs, ces expertises, se retrouvent dans les résultats finaux, c'est sous une forme encore interprétée par les chercheurs eux-mêmes. Les fiches techniques dont nous avons fait un [cahier](#), sont en principe co-rédigées par les chercheurs et les partenaires – elles portent sur des outils mis en place. Force est cependant de constater que leur tonalité reste scientifique. Si, donc, l'expertise non académique est prise en compte, elle reste au service des objectifs du volet scientifique du dispositif.

Une critique récurrente de la direction de l'INRA portait davantage sur le caractère apparemment dispersé des projets – au nombre de 36, ils pouvaient donner le sentiment de partir dans tous les sens. Tout le contraire des programmes de recherche classiques de cet organisme de recherche, articulés autour d'un seul et même enjeu. Les projets ont beau être autant de contributions au développement territorial,

Plus le temps a passé, plus fortes ont été les injonctions pour faire de la pluridisciplinarité avant que s'ajoute celle de faire de la recherche partenariale

cet aspect n'était pas la préoccupation première des chercheurs, pour l'essentiel des ingénieurs en sciences du vivant, agronomes principalement.

J'ai donc entrepris, dès PSDR3 de proposer des thématiques plus génériques, en commençant à mettre en place des Groupes Transversaux, trois au total. L'un sur le partenariat, qui a été l'occasion d'une réflexion collective sur cette notion qu'on évoquait mais sans réellement prendre la mesure de ce qu'elle impliquait pour le chercheur. C'est une chose d'en faire, c'en est une autre de le penser. Les deux autres Groupes Transversaux ont porté sur le développement régional/territorial, d'une part, la gouvernance et le développement des territoires de l'autre.

Qu'est-ce qui vous a décidé à poursuivre l'aventure avec PSDR4 ?

La proposition m'en a été faite par la direction. Je l'ai acceptée d'autant plus volontiers que cette fois j'étais aux manettes dès la conception. Mais nous étions au milieu des années 2010 ; la direction de l'époque s'est montrée plus réticente, en mettant notamment en avant le coût du programme. C'était oublier son effet levier du fait du cofinancement par les Régions et dans une autre mesure par l'Europe.

Par définition, la recherche partenariale amène naturellement à prendre en compte d'autres formes de savoirs, mais il serait exagéré de dire que nous les ayons autant valorisés

Mais le fait, ensuite, que ces financements bénéficiaient à des chercheurs non directement rattachés à INRAE, le principal organisme contributeur parmi les organismes de recherche, n'allait pas de soi dans le contexte de restrictions budgétaires. Et puis on s'interrogeait encore sur l'intérêt de cette recherche pour l'agriculture elle-même. Oui, à du développement territorial, mais à la condition que les agriculteurs en soient les premiers bénéficiaires. Un discours qui, heureusement, n'a plus cours. L'heure est plus que jamais à une approche environnementale qui embrasse plus largement que les seuls enjeux agricoles.

Il n'en reste pas moins que la direction de l'époque a souhaité apporter des inflexions dans le sens d'une priorisation des enjeux agricoles, mais aussi d'une prise en compte des systèmes de production conventionnel (PSDR3 s'était vu reprocher de privilégier des productions de niches, patrimoniales, alternatives, localisées ailleurs que dans les grandes régions céréalières). Instructions avaient donc été données de porter aussi l'attention sur les régions de grandes cultures : Ile-de-France, Grand Est et Hauts-de-France. C'est ainsi que ces régions en sont venues à participer au programme (hormis cette dernière où nous nous sommes heurtés à une situation de blocage sur laquelle il n'est pas le lieu d'épiloguer ici). Au total, une quinzaine de régions ont répondu présent, un nombre record.

En plus de cet élargissement régional, PSDR4 a manifesté la volonté de s'ouvrir à d'autres organismes de recherche. C'est ainsi que nous avons à nouveau convaincu le Cemagref (devenu Irstea), à y participer :

en plus d'un financement représentant 10% de l'apport de l'INRA, il nous a fait profiter de son expertise sur des territoires et des thématiques relatives à l'eau et à l'environnement. Nous avons même envisagé d'impliquer l'Ifsttar (qui a depuis fusionné avec l'Université de Marne-la-Vallée pour donner naissance à l'Université Gustave Eiffel). Malheureusement, quoique présent dans les premières moutures du programme sur les problématiques de transport et de mobilité, il a dû décliner du fait de restrictions budgétaires.

L'heure est plus que jamais à une approche environnementale qui embrasse plus largement que les seuls enjeux agricoles

Quelles autres nouveautés ont-elles été introduites d'un PSDR à l'autre ?

Pour ce qui est de l'ingénierie, nous avons reproduit celle de PSDR3 avec son Conseil Scientifique national, son animation nationale et ses équipes régionales. Nous avons également reconduit le principe d'une École-Chercheurs, instituée à l'occasion de PSDR3, mais en la programmant désormais plus en amont, pour favoriser l'interconnaissance entre les chercheurs et faire ressortir des problématiques ou des méthodes communes.

Autre innovation : nous avons renforcé les Groupes Transversaux autour d'une thématique, en tirant là encore les enseignements de PSDR3. Trois thématiques ont été retenues, à l'issue de l'École-Chercheurs que je viens d'évoquer : les circuits et les circularités (soit l'économie

circulaire) ; la transition agroécologique ; le lien rural-urbain. L'avantage de ces Groupes Transversaux est double. D'abord, ils permettent de répondre à l'interrogation de la direction de l'INRAE et de scientifiques, concernant le caractère insuffisamment générique des résultats de PSDR3. L'animation de ces groupes a été confiée à des responsables, qui se sont vu allouer un budget spécifique pour organiser des réunions, lesquelles devaient déboucher sur un document de quatre pages, très synthétique et opérationnel. Autre avantage de ces groupes : ils ont

permis d'approfondir l'interconnaissance au-delà de la durée de l'École-Chercheurs.

Enfin, PSDR4 s'est encore singularisé par sa propre durée : il aura couru sur quatre et même cinq années, contre trois pour les éditions précédentes.

Pourquoi ?

Il s'agissait de répondre au problème récurrent posé par la double valorisation. Les chercheurs arguaient du fait d'être trop engagés dans leur projet avec les acteurs, pour disposer en parallèle de temps pour la valorisation, aussi bien partenariale que scientifique. Nous avons donc pris la décision d'allonger les projets d'une année supplémentaire, en la consacrant exclusivement à cette valorisation. Et ceci fut spécifié dès l'appel à propositions, avec un cahier des charges allant dans ce sens.

Nous avons reconduit le principe d'une École-Chercheurs, instituée à l'occasion de PSDR3, mais en la programmant désormais plus en amont, pour favoriser l'interconnaissance entre les chercheurs et faire ressortir des problématiques ou des méthodes communes

Arrivés à 2020, l'année censée être consacrée à la valorisation, des chercheurs ont de nouveau fait valoir des contraintes d'agenda. Autant vous dire que j'ai dû faire preuve, comment dire... d'inflexibilité. J'ai rappelé que les équipes étaient libres de prolonger leur dynamique de recherche, mais qu'elles ne bénéficieraient pas de nouveaux financements pour cela. Ceux qui leur seraient alloués la dernière année ne pouvaient qu'être consacrés à cette valorisation à travers des séminaires, des colloques et des réunions avec les partenaires et les acteurs des territoires, sans oublier les publications, les jeux sérieux, les vidéos... Je ne connais pas d'autre programme qui consente un tel effort en matière de valorisation. On peut augurer que le problème ne se posera pas avec TETRAE car, depuis, le principe de cette valorisation est admis comme faisant totalement partie de la démarche de recherche.

A vous entendre, on mesure à quel point il y a un enjeu de management de la recherche, dès lors qu'on souhaite tenir des objectifs précis (en l'occurrence en matière de valorisation). Quelque chose dont le grand public n'a pas nécessairement conscience...

Les chercheurs non plus ! Il y a pourtant bel et bien là un enjeu – vous dites de management, je préfère parler plutôt

d'ingénierie. Cela a en tout cas été notre préoccupation constante à Frédéric Wallet et à moi. Nous nous sommes efforcés d'en mettre une en place à même de créer les conditions tout à la fois de l'interdisciplinarité, de la valorisation d'une démarche partenariale avec les acteurs des territoires et d'articuler les plans national et régional, à travers des Groupes Transversaux, des interactions avec les Régions. Sans compter des sources de financement multiples (d'organismes de recherche, des Régions, de l'Europe). Bref, durant toutes ces années, Frédéric et moi avons été des « ingénieurs » de la recherche, en mettant en place (avec l'aide de l'ensemble des personnes travaillant dans les Régions) des procédures de plus en plus efficaces, qui ont permis de faire avancer ce grand paquebot qu'est au final PSDR, en tout cas de faire en sorte qu'il ne coule pas (rire) !

Et ce malgré la fusion des régions, intervenue en cours de route et dont on se dit qu'elle a dû vous compliquer la tâche ?

Pas autant qu'on pouvait le craindre. Tout au plus a-t-elle entraîné des décalages dans les financements, entre ceux des organismes de recherche et de l'Europe, et ceux des Régions : des projets ont été lancés sans bénéficier dès le départ des financements

de leurs Régions respectives. Deux cas de figure se sont présentés : les régions qui sont restées dans la configuration initiale du partenariat (et avec lesquelles nous avons donc pu continuer à travailler normalement) et celles qui ont attendu de parachever leur fusion, au prix d'une suspension du processus décisionnel. S'en est suivie ainsi une année de flottement. Tant et si bien que j'ai dû intervenir dans des séminaires pour traiter des problèmes posés par le changement de gouvernance territoriale et la manière d'identifier les nouveaux interlocuteurs.

Pour autant, aussi problématique que fût ce contexte, il ne fut pas la source de nos principales difficultés. Disons qu'elles se sont conjuguées à d'autres difficultés internes, elles, à INRA. De nouveau, nous avons dû faire face à des objections sur le fait que des financements étaient alloués à des projets jugés peu scientifiques. PSDR manqua de peu de ne pas connaître de suite, jusqu'à ce que la nomination en janvier 2020 d'un nouveau Président à la tête de INRAE, en la personne de Philippe Mauguin, ne change la donne. Ce dernier manifesta dès son arrivée un réel intérêt pour le programme PSDR au point de décider d'en lancer la 5e édition dès l'automne de la même année.

Durant toutes ces années, nous avons collectivement mis en place des procédures de plus en plus efficaces, qui ont permis de faire avancer ce grand paquebot qu'est au final PSDR, en tout cas de faire en sorte qu'il ne coule pas (rire) !

Mais alors pourquoi cette prolongation d'une année supplémentaire ?

Entre les difficultés liées à la fusion des régions et les difficultés internes, nous avons pris du retard, au point que des équipes s'étaient quelque peu démobilisées. Il nous a donc fallu relancer la dynamique. De là cette décision d'un allongement exceptionnel, de façon à ne pas sacrifier la phase de valorisation.

Et la crise sanitaire, dans quelle mesure a-t-elle contrarié la dynamique ?

Etant intervenue l'année correspondant à la valorisation, ses incidences pour être réelles, ont été moindres que si elle était intervenue au cours des années de recherche sur le terrain. Tout au plus a-t-elle empêché ou retardé la tenue de nombreux séminaires et de colloques de restitution. Les chercheurs ne s'en sont pas moins montrés réactifs et impliqués, et je leur tire mon chapeau pour leur inventivité et leur dynamisme. Cela leur a finalement laissé plus de temps pour se consacrer à la valorisation. Tant et si bien que nous avons à faire face à une avalanche de productions : de l'ordre de deux mille publications et sans doute autant d'actions partenariales. Ce dont je ne peux au demeurant que me réjouir.

Je ne résiste pas à l'envie de vous interroger sur cette notion qui vous

est chère, pour savoir comment PSDR a contribué à la nourrir, à en amender ou pas la vision : je veux parler de la proximité sous les doubles formes que l'envisagez, physique et à distance...

Je ne dirai pas que ces années PSDR aient fondamentalement changé ma vision de cette notion. En revanche, elles m'ont incité à me ré-intéresser aux processus de développement territorial, le sujet de

n'est pas la même chose, et surtout aux vues de la taille gigantesque de la plupart des Régions actuelles.

Mais cette nuance, pour être fondamentale, est longtemps passée au-dessus de la tête de beaucoup de mes collègues, y compris Michel Sébillotte : pour eux, régional, territorial, et même spatial, c'était finalement à peu près la même chose !

du rôle des acteurs, de leur capacité à coopérer, sans oublier les formes de conflits. Ce qui suppose de prendre davantage en considération la société civile, on y revient. Il s'agit maintenant pour moi de montrer à quel point les relations de proximité - géographiques, proches, à distance, temporaires, réticulaires - contribuent à la dynamique de ce développement territorial.

dans une opération de montage, de refaire un tour des régions pour un programme que je n'aurais dirigé que les premières années. Ce n'aurait pas été rendre service aux collègues, à commencer par Frédéric Wallet. Enfin, ce dernier avait fait savoir qu'il était partant pour poursuivre l'aventure, tandis qu'une autre personne était toute trouvée : Danielle Galliano, de l'UMR AGIR. Deux personnes que j'apprécie particulièrement, qui formeront un duo efficace, attaché à promouvoir une recherche participative, qui ne cède en rien aux exigences de la valorisation scientifique et partenariale.

Mais je ne voulais pas pour autant quitter le monde de la recherche. Le moins qu'on puisse dire est que mon vœu a été plus qu'exaucé puisque depuis le 1er avril 2021 (ce n'était pas un poisson !), je préside le site INRAE de Corse. Un retour aux sources en somme.

La crise sanitaire que nous traversons a finalement laissé plus de temps à la valorisation. Tant et si bien que nous avons à faire face à une avalanche de productions : de l'ordre deux milles publications et sans doute autant d'actions partenariales

mes premiers travaux de recherche. Entre temps, j'eus le sentiment d'avoir fait le tour de la notion de proximité, dans toutes ses dimensions. Après avoir dit et redit qu'elle était importante mais qu'elle ne pouvait pas être exclusive, qu'il fallait d'autres types de relations, sociales, culturelles que pouvais-je ajouter de plus ? Il était temps de revenir au territoire et de se demander pourquoi et comment les proximités pouvaient aussi bien être vertueuses que conflictuelles.

Vous dites développement territorial. Pourquoi pas régional ?

Justement, c'est un malentendu qu'il m'a fallu dissiper. Si dans son acronyme, PSDR affichait l'échelle régionale en référence au fait que les projets sont contractualisés avec les Régions, pour autant, il ne s'agissait pas de se placer dans la perspective d'un développement régional, mais bien territorial, c'est-à-dire de territoires au sein des régions, ce qui

Evidemment, ce n'est pas le cas : on ne peut prétendre contribuer à du développement régional au travers de projets PSDR, qui pour être contractualisés avec des Régions n'en demeurent pas moins ancrés dans des territoires ou des systèmes locaux. Et c'est d'ailleurs en cela qu'ils intéressaient les acteurs partenariaux, à commencer par les exploitants agricoles ou les coopératives.

Cette approche m'a personnellement amené à renouer avec les travaux d'un certain Bernard Pecqueur, qui s'emploie justement à mettre au jour les dynamiques de développement territorial, lequel se joue le plus souvent des frontières administratives. Tant et si bien que j'en suis venu à développer une nouvelle théorie sur le développement territorial, qui a fait l'objet d'un article paru dès 2015. J'y explique que ce développement ne peut prétendre s'appuyer que sur des relations de production, mais aussi doit tenir compte de la forme de gouvernance territoriale,

On mesure l'intérêt qu'a représenté PSDR pour vous tant au regard de ses enjeux de valorisation, de son ingénierie que sur un plan théorique. Mais, alors, qu'est-ce qui vous a décidé à passer le relais ?

INRAE a eu l'élégance de me proposer de prendre la direction de TETRAE. Mais deux motifs m'ont amené à décliner cette offre. D'abord, la crainte d'un phénomène d'usure. Je connais désormais assez le dispositif et pense être parvenu au point de son développement que, nécessairement, le plaisir de l'invention, de la construction et de la découverte ne peut que s'éteindre. Or, moi, ce que j'aime, c'est monter des dispositifs de recherche. De ce point de vue, l'aventure aura parfaitement satisfait mon âme de chercheur bâtisseur. J'ai eu plaisir à construire et faire évoluer PSDR. Mais nous en sommes arrivés à un stade de développement et à un niveau d'efficacité tels que je ne voyais pas quoi pouvoir apporter de plus. Je n'avais plus qu'à en assurer la maintenance, serrer un boulon ici, en desserrer un autre là.

Deuxième motif : mon âge ! Je vais avoir 64 ans en cette année 2021. Accepter de diriger TETRAE aurait signifié de repartir

Moi, ce que j'aime, c'est monter des dispositifs de recherche. De ce point de vue, l'aventure PSDR aura parfaitement satisfait mon âme de chercheur bâtisseur



ENTRETIEN AVEC **FRÉDÉRIC WALLET**



DE LA RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE
ET PARTENARIALE,
ET DE L'AUDACE...

Économiste, Ingénieur de recherche d'INRAE, à l'UMR SADAPT, ses travaux portent sur l'analyse de l'influence des dispositifs institutionnels intervenant dans le développement territorial. Ces dernières années, il s'est particulièrement intéressé à la prise en compte des processus d'innovation territorialisée dans l'évolution des politiques régionales et de développement

rural ainsi qu'aux mutations des dispositifs de gouvernance (du foncier et de la reterritorialisation de l'alimentation et des filières agricoles). Il revient ici sur la genèse du dispositif PSDR, qu'il a rejoint en 2008 pour en assurer l'animation au plan national, ses évolutions passées et à venir, les enseignements qu'il en tire au regard de sa propre discipline.

Pour commencer, si vous deviez pitcher PSDR ?

PSDR découle d'un dispositif mis en place dès 1996, à l'initiative de l'agronome Michel Sébillote, qui en avait recommandé le principe dans un rapport remis en 1993 au président de l'INRA de l'époque (Guy Paillotin) sur l'« Avenir de l'Agriculture et (le) Futur de l'INRA » en référence au rapport qui porte ce nom. Le dispositif, qui s'appelait alors DADP - pour Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective - reposait sur une intuition qu'on peut qualifier d'audacieuse, puisqu'il s'agissait d'inciter les chercheurs non seulement à sortir de leurs laboratoires (ce qu'ils faisaient bien évidemment déjà), mais à faire ce qu'on appelle aujourd'hui de la recherche finalisée, en regardant au plus près ce qui se passait sur les territoires, au travers d'un dialogue avec leurs acteurs : en l'occurrence des exploitants agricoles, mais aussi les chambres d'agriculture, les établissements d'enseignement, les collectivités territoriales. En cela, le dispositif s'inscrivait bien dans ce tournant qui s'était opéré au même moment dans le champ de l'aménagement du territoire,

dans le contexte de décentralisation, avec la recherche d'une programmation de l'activité économique mieux adaptée aux besoins de chacune des régions. Rappelons aussi la réflexion engagée à cette époque à l'échelle européenne autour d'un dispositif d'intervention innovant, impliquant davantage les acteurs des territoires, et qui débouchera sur l'introduction du pilier Développement rural au sein de la Politique Agricole Commune. En bref, pour être novatrice, la création de la DADP ne fut pas le fruit du hasard.

Si j'ai parlé d'intuition, c'est que le dispositif n'en a pas moins relevé du bricolage. Le rappeler n'est pas en minorer l'intérêt, au contraire, c'est en souligner la part d'expérimentation. Le dispositif s'est ainsi

Le dispositif PSDR s'est construit chemin faisant, ce qui a sans doute contribué à son inscription pérenne dans le paysage de la recherche

construit chemin faisant, ce qui a sans doute contribué à son inscription pérenne dans le paysage de la recherche.

Au sein de l'INRA (aujourd'hui INRAE), le Département SAD (Science pour l'Action et le Développement) attestait déjà de la conviction de chercheurs de l'intérêt de travailler au plus près avec les acteurs des territoires, en prenant le temps d'observer ce qu'ils faisaient, de les interroger sur leurs pratiques, les raisons qui les amenaient à procéder de la sorte, avec l'idée qu'ils avaient une expertise de terrain, qu'il était intéressant de croiser avec leur expertise scientifique.

Était-il déjà question de recherche « collaborative », « participative » ? Sont-ce des notions que vous convoquiez déjà ?

Dès le départ, on usait d'une terminologie qui, pour être différente de celle en usage

aujourd'hui (celle que vous évoquez ou encore « recherche contributive », « sciences ouvertes ») soulignait l'importance d'une dimension partenariale. Restait cependant

à savoir ce qu'elle recouvrait concrètement au-delà des mots. Avec le recul dont nous disposons, reconnaissons qu'elle s'est mise en place d'abord à travers des relations informelles, construites sur la base d'interconnaissance et des interactions que des chercheurs avaient avec des acteurs, dans le cadre de leur activité de recherche. Une autre ambition du dispositif, affichée elle aussi dès le début, résidait dans la promotion d'une interdisciplinarité adaptée à la compréhension de la complexité des enjeux.

Avec déjà l'ambition de couvrir aussi bien les sciences dites biotechniques que les sciences humaines et sociales ?

Oui, étant entendu qu'il s'agissait de ne plus s'en tenir aux incantations, mais bien d'inscrire ce croisement disciplinaire dans les pratiques. Là encore, avec le recul dont on dispose aujourd'hui, on peut considérer que les deux éditions de DADP y ont contribué, celles de PSDR plus encore ; bien qu'à des degrés variables en fonction des projets et des chercheurs.

Au final, le dispositif aura-t-il conservé tout du long son caractère à la fois évolutif et adaptatif ?

Oui, et c'est important de le souligner, de même le fait que la reconduction du dispositif d'une édition à l'autre ne fut jamais acquise. Car, autant le reconnaître, son histoire fut tout sauf un long fleuve tranquille ! Les Présidents successifs de l'INRA ont eu à un moment ou à un autre à trancher la question de sa pérennisation. Manifestement, le dispositif a été à chaque fois sauvé, par une claire conscience de la nécessité pour un organisme de recherche comme INRAE d'être au plus près des nouveaux pouvoirs régionaux issus des lois de décentralisation et des attentes de filières agricoles présentes sur leur territoire.

En cela, le dispositif illustre bien le propos de l'ouvrage Histoire de l'Inra. Entre science et politique, de Pierre Cornu, Egizio Valceschini et Odile Maeght-Bournay (éditions Quae, 2018), qui montre comment la définition des grands programmes de recherche de l'INRA n'a en réalité cessé de répondre non seulement à des ambitions scientifiques, mais aussi, fût-ce secondairement, aux attentes de la société telles que relayées par les pouvoirs publics au plan national mais aussi localement.

L'histoire du dispositif fut tout sauf un long fleuve tranquille !

Cela a-t-il pour autant contribué à légitimer le dispositif dans le monde de la recherche ?

Non, dès le début, des critiques se sont faites jours, d'aucuns considérant que le dispositif

se détournait d'une vraie recherche scientifique, en pointant notamment le fait que la qualité des publications relatives aux résultats des projets menés dans ce cadre, se situait en deçà de la moyenne des autres publications de l'INRA. Les recherches étaient jugées trop qualitatives, fondées sur des protocoles scientifiques insuffisamment robustes. Un caractère interdisciplinaire faisait aussi question, car cela limitait, jugeait-on, les possibilités de publication, les revues scientifiques étant plus spécialisées qu'elles ne le sont aujourd'hui – elles avaient en tout cas moins d'appétence pour des travaux interdisciplinaires.

De là, cette question qui s'est reposée à l'issue de chaque édition, du moins des trois premières : était-il pertinent de maintenir un programme de ce genre, sachant que les financements qui lui étaient attribués étaient relativement substantiels (hormis ceux dédiés aux sciences biotechniques, qui ont toujours bénéficié d'investissements dans des équipements et du matériel, par définition plus lourds que ceux qu'on peut réaliser dans les SHS). L'édition PSDR4 est la première où la question ne s'est pas posée – l'édition suivante (TETRAE) ayant même été lancée avant son achèvement. Entre temps, nous avons réussi le parti de hausser le niveau des publications scientifiques issues de PSDR à hauteur des standards de INRAE.

Au plan de l'évaluation, le dispositif se caractérise par une autre particularité : une évaluation scientifique, une autre partenariale. Était-ce pour répondre à d'autres objections ?

On touche-là à ce qui fait à mon sens tout l'intérêt, mais aussi la difficulté du programme, au point d'ailleurs qu'avec André Torre, nous avons toujours considéré que tous les profils de chercheurs ne sont pas forcément adaptés à un investissement dans un programme comme celui-ci. Dire cela, ce n'est pas minorer les compétences des chercheurs qui n'y parviendraient pas. Des chercheurs ont de l'appétence pour de la recherche partenariale, d'autres moins, ce qui n'enlève en rien à la qualité et l'intérêt des seconds.

Maintenant, le fait que la recherche soit partenariale ne doit en rien justifier une moindre exigence au plan scientifique. Comme nos prédécesseurs et même peut-être plus encore qu'eux, nous avons, André et moi, toujours veillé à ce que les projets PSDR répondent à la fois aux exigences de l'excellence scientifique, et donc avoir l'ambition de publier dans des revues à comité de lecture, et revêtent une dimension opérationnelle, répondant aux besoins des partenaires territoriaux. Désormais, les chercheurs disposent de plus d'opportunités de publier aussi bien dans des revues spécialisées au plan disciplinaire (ils peuvent ainsi valoriser les résultats dans leurs disciplines respectives) que dans des revues à vocation interdisciplinaire. Un changement notable par rapport au contexte dans lequel avait été lancée DADP.

S'agissant de l'autre versant plus opérationnel de la valorisation, il consiste en un effort de conception d'outils d'aide à la décision pour les acteurs socioéconomiques et de diffusion de

Les projets PSDR répondent à la fois aux exigences de l'excellence scientifique, publier dans des revues à comité de lecture, et revêtent une dimension opérationnelle, répondant aux besoins des partenaires territoriaux

connaissances utiles à la compréhension de leur territoire, au travers d'actions de communication sur différents types de supports, dont des vidéos (conçues avec l'assistance de professionnels), une pratique relativement nouvelle et qui s'est considérablement développée dans PSDR4.

Cette double ambition est affichée dès l'appel à propositions : chaque équipe de recherche doit prévoir en amont un programme de valorisation, couvrant à la fois le volet scientifique et le volet partenarial.

Un mot sur la formation, une des modalités de la valorisation opérationnelle, au-delà de la communication des résultats...

En effet, les projets donnent lieu à la conception de modules pédagogiques par les équipes de recherche à destination de professionnels et/ou d'étudiants. Quelque chose qui est monté en puissance dans le cadre de la dernière génération de PSDR avec, parfois, l'implication, au-delà des enseignants engagés dans des projets, de partenaires professionnels, voire d'étudiants dans l'élaboration des supports. À l'avenir, l'ambition est de renforcer cette recherche à visée transformatrice,

À l'avenir, l'ambition est de renforcer cette recherche à visée transformatrice, contribuant au processus de transition, de façon à démultiplier l'impact des travaux bien au-delà des territoires des projets

contribuant au processus de transition, de façon à démultiplier l'impact des travaux bien au-delà des territoires des projets.

Bien des projets PSDR trouvent des prolongements au-delà de la durée du programme, à travers notamment l'approfondissement des réseaux d'interconnaissance entre chercheurs, mais aussi entre eux et les partenaires. N'est-ce pas d'ailleurs à prendre en considération dans l'évaluation des projets ?

C'est un point sur lequel nous nous interrogeons depuis bien longtemps. Un point d'achoppement, devrais-je dire et ce pour différentes raisons. La première tient aux modalités classiques de la recherche : quand un chercheur arrive au terme d'un projet, il se projette aussitôt dans un autre, ne serait-ce que pour maintenir une dynamique de recherche, la financer et nourrir son rapport d'activité. Ensuite, un organisme de recherche comme INRAE a l'ambition d'une recherche à impact au plan sociétal. Or celui-ci ne se manifeste que dans la durée. Difficile donc d'évaluer à court terme les effets des projets PSDR, qui précisément ont l'ambition d'avoir un fort impact sociétal sinon écologique. Enfin, 3e motif d'achoppement, l'évaluation exige des compétences particulières, celle de spécialistes des politiques publiques ou des sciences de gestion – INRAE en compte en son sein, que nous devrions donc davantage solliciter. Divers dispositifs

ont été mis en place pour PSDR comme pour d'autres programmes de nature comparable. Je pense en particulier à Asirpa (pour Analyse de l'impact sociétal de la recherche agronomique) qui vise à mettre au jour des « chemins d'impact ». Concrètement, plutôt que de mesurer les résultats précis d'un projet de recherche, il cherche à mettre au jour les dynamiques qu'il a enclenchées sur le territoire au regard des pratiques, de la gouvernance, des représentations des enjeux ou des défis. Mais sans doute avons-nous encore des marges de progrès à réaliser. C'est d'ailleurs une demande de la Direction générale d'INRAE pour la génération TETRAE.

Des marges de progrès, dites-vous, sauf à considérer que le propre de PSDR4 est de soulever aussi des problématiques, d'ouvrir la boîte de Pandore des interrogations d'ordre méthodologique ou touchant à l'interdisciplinarité, à la recherche partenariale et aux conditions de leur mise en œuvre...

On peut effectivement aussi l'entendre ainsi. C'est d'ailleurs le discours que nous n'avons cessé de tenir avec André Torre en nous efforçant de créer dans PSDR un environnement propice aux expérimentations scientifiques empruntant cette voie.

Voyez-vous un équivalent à PSDR, à l'étranger, en Europe ?

Sous réserve d'un examen plus approfondi, je crois pouvoir dire que PSDR, par son périmètre d'intervention, n'a pas d'équivalent ailleurs, encore moins à l'époque où il a été lancé. Il a été précurseur dans ce dialogue interdisciplinaire et en interaction avec les acteurs de territoires. Cette ambition se retrouve désormais dans un certain nombre de dispositifs impliquant la recherche comme, par exemple, le PEI (Programme Européen pour l'Innovation) dans lequel des « groupes opérationnels », constitués d'acteurs de territoires, d'institutionnels et de chercheurs de différentes disciplines se concertent pour identifier des enjeux et des dispositifs innovants à même d'y répondre.

Il n'en reste pas moins, et ce n'est pas moi qui le dit, mais les Présidents du Conseil Scientifique qui se sont succédés - le suisse Antoine Bailly (PSDR3) puis l'italienne Roberta Capello (PSDR4) - il n'y a pas d'équivalent (sauf à des échelles locales, dans le cadre de Living Lab expérimentés sur un territoire donné, parfois à l'échelle régionale) décliné de surcroît dans autant de régions, sur la base d'un aussi large panel de disciplines, incluant aussi bien les sciences biotechniques que les SHS. Gardons également à l'esprit que l'originalité de PSDR est d'être avant tout un dispositif scientifique et, donc, à ce titre un lieu de production de connaissances. Ce qui le distingue d'autres formes de partenariats dédiés à l'innovation agricole ou territoriale.

Sous réserve d'un examen plus approfondi, je crois pouvoir dire que PSDR, par son périmètre d'intervention, n'a pas d'équivalent ailleurs, encore moins à l'époque où il a été lancé

Quel est l'état de votre réflexion sur l'intérêt qu'il y aurait à élargir le panel d'acteurs aux consommateurs qui, d'ailleurs, sont déjà impliqués dans certains des projets ?

Cette question est justement parmi celles qui ont justifié les inflexions apportées à la prochaine génération de PSDR (TETRAE). Force en effet a été de constater que si la société civile participe déjà aux projets, aux côtés des chercheurs et des collectivités territoriales, cette société civile est constituée pour l'essentiel des agriculteurs et de leurs interlocuteurs au sein des organismes professionnels comme les chambres d'agriculture ou les coopératives, par exemple. Peu d'associations sont sollicitées. Sont aussi insuffisamment représentés ceux qui interviennent en aval des filières : non seulement les acteurs de la transformation et de la commercialisation des productions, mais aussi les citoyens et les consommateurs. Aussi nous a-t-il été demandé de réfléchir aux modalités d'une implication plus grande de ces acteurs. Des appels à propositions ont été rédigés en ce sens.

Je ne résiste pas à l'envie de vous demander si l'élargissement des parties prenantes ne pourrait pas inclure jusqu'aux acteurs de l'innovation présents sur ces mêmes territoires : je pense en particulier aux « jeunes pousses » et autres incubateurs ou pépinières (des désignations, notons-le au passage, qui réfèrent d'ailleurs au monde agricole). Sachant aussi que

ces acteurs interagissent déjà avec le monde de la recherche, pour en valoriser les résultats sous la forme de solutions innovantes.

Votre question est l'occasion pour moi de préciser une autre ambition de INRAE, à savoir, justement, se rapprocher de l'esprit de ces Living Lab que j'ai évoqué dans l'idée de promouvoir une approche plus ouverte de l'innovation aussi bien que de la recherche. Différents types d'organismes peuvent s'avérer utiles pour favoriser les démarches novatrices sur les territoires, en faisant office de courtiers en innovation. On pense bien-sûr aux start-up dont la place est croissante en agriculture, mais aussi aux organismes techniques ou aux Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) notamment, dont les référentiels sont sans doute plus proches de ceux des exploitants agricoles et des habitudes de collaboration avec les chercheurs.

Bien évidemment, cette perspective n'est pas sans soulever des questionnements sur l'appropriation par les acteurs de l'innovation des connaissances produites par les chercheurs. Il faut réfléchir à la manière de faire en sorte que leur implication soit profitable à tous, en prévenant les risques de comportement de prédation et de captation des résultats de la recherche ; mais aussi concilier le délicat équilibre entre connaissances utiles pour répondre aux préoccupations des acteurs et exigences de genericité des résultats de recherche. C'est un débat que nous avons devant nous et qui déborde largement PSDR.

D'autres inflexions ont-elles été demandées ?

Oui, au moins deux. La première prend acte de l'évolution du paysage de la recherche. Les dispositifs de recherche partenariale ont eu tendance à se systématiser. Il nous a donc été demandé de réfléchir à ce qui faisait l'originalité de PSDR, aujourd'hui TETRAE, par rapport à ce qui se met en place, notamment à l'initiative de Conseils Régionaux.

En l'occurrence, en quoi réside son originalité ?

Elle réside principalement dans ce dialogue interdisciplinaire et la diversité des thématiques couvertes par les projets sélectionnés, dans une certaine transversalité qui met en regard une pluralité de recherches relatives à une question commune comme l'agroécologie, par exemple (au travers des Groupes Transversaux). La deuxième inflexion concerne la dimension collaborative : la Direction générale de INRAE a souhaité mieux impliquer les partenaires, le plus en amont possible, dès la conception du projet soumis à l'appel à propositions. Il ne s'agit plus de solliciter ces derniers de façon ponctuelle et/ou en faire des sujets d'observation (au travers de la mise au jour des systèmes d'acteurs), mais bien d'en faire des parties prenantes du dispositif. C'est un défi qui amènera nécessairement de nouvelles inflexions dans nos pratiques de recherche, car les collectifs concernés sont plus divers et potentiellement plus volatiles.

Mais n'est-ce pas justement inscrit dans l'ADN de la démarche ?

Oui, et leur implication n'a eu de cesse de se renforcer au fil des années. Mais force est d'admettre qu'il y avait là encore des marges de progression. En l'état actuel des choses, les financements ne sont fléchés qu'au profit des équipes de recherche. Les acteurs sollicités interviennent en devant dégager du temps dans un agenda soumis aux contraintes de leurs obligations professionnelles.

S'agirait-il donc de rétribuer ces parties prenantes ?

Certains dispositifs dédiés au soutien à l'innovation emboîtent effectivement ce pas. Je pense au programme [Casdar](#), du ministère de l'Agriculture, dont les financements sont reversés d'abord aux acteurs impliqués, en l'occurrence des organisations agricoles. Une situation à front renversé donc par rapport à PSDR dont les financements bénéficient aux équipes de recherche. Nous pourrions ainsi réfléchir à un dispositif hybride, la rétribution pouvant être fléchée vers

Dans TETRAE, il ne s'agit plus de solliciter les partenaires de façon ponctuelle et/ou en faire des sujets d'observation, mais bien d'en faire des parties prenantes du dispositif

leurs institutions respectives. Cela aurait l'avantage de fidéliser les acteurs dans les projets de recherche (dans certains cas, des équipes de recherche ont dû d'ailleurs changer de partenaire en cours de route). Mais cette perspective se heurte pour l'heure aux contraintes budgétaires. D'une certaine manière, il est aussi contradictoire avec l'idée d'impliquer davantage citoyens et consommateurs dans les dispositifs de

recherche, sauf à les indemniser pour cela. Autant d'inflexions, qui, c'est important de le souligner ont été demandées dès la mi-2019, avant même l'achèvement de l'édition en cours (PSDR4), ce qui a témoigné de la volonté de poursuivre le dispositif sans tarder. Jusqu'alors, deux à trois ans s'écoulaient entre deux éditions, le temps d'en valider la poursuite et de contractualiser avec les Régions.

Un mot sur la crise sanitaire. Dans quelle mesure a-t-elle contrarié la dynamique de recherche partenariale, qui exige a priori des interactions en coprésence ?

Cette crise sanitaire est intervenue au cours de l'année de valorisation. Notre chance, si c'en est une, est que les opérations de recherche proprement dites étaient achevées. Les équipes n'ont donc pas pâti de contraintes supplémentaires pour se réunir, se déplacer.

Dans l'ensemble, la valorisation scientifique a moins souffert de la crise

Suite à la crise sanitaire, on ne peut que se satisfaire de la manière dont les équipes sont parvenues à reconfigurer leur activité et organiser les séances de valorisation en mode virtuel. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles ont su faire preuve de résilience !

avoir participé à plusieurs d'entre elles au cours de l'automne 2020. Elles ont été largement suivies, d'ailleurs par davantage de personnes que si elles avaient été organisées en présentiel, avec un niveau d'échanges de grande qualité. Des ateliers ont même pu être organisés en parallèle, grâce au recours à des moyens techniques adaptés. S'il y a une perte à déplorer, elle se situe du côté de la convivialité, forcément moindre.

Et sans doute a-t-il pu en être ainsi grâce à la proximité physique, entretenue par les chercheurs durant les années précédentes.... Preuve s'il en était besoin qu'on communique d'autant mieux en distanciel, dans une proximité à distance, qu'on a pu disposer du temps de construire une relation de confiance, au travers d'une proximité sur le terrain...

Ce qu'André et moi n'avons eu de cesse de démontrer à travers nos travaux sur cette notion de proximité ! C'est dire si cette hypothèse me convient. Il est clair que si les intervenants ne s'étaient pas côtoyés sur le terrain et lors de l'École-Chercheurs PSDR de 2016, ces restitutions n'auraient pas été d'aussi bonne qualité. A partir du moment où on a poursuivi un travail en commun, approfondi une interconnaissance sur plusieurs années, on communique efficacement à distance. Étant entendu que cette forme de proximité

ne saurait se substituer totalement à la proximité physique. Au-delà, nous avons pu nous appuyer sur tout le processus de structuration progressivement mis en place depuis des années, et l'engagement qui ne s'est pas démenti de la part du Conseil Scientifique, des équipes d'animation en région, et des collectifs dans les projets. Une autre forme de proximité, plus organisée.

A vous entendre, je ne crois pas utile de vous demander ce qui vous motive à poursuivre l'aventure. En revanche, qu'est-ce qui vous a prédisposé à y participer au point d'en assurer l'animation au plan national ?

Je l'ai rejoint en 2008, à l'occasion de PSDR3. Les projets avaient été sélectionnés et étaient sur le point de démarrer. J'en ai assuré le pilotage avec André Torre. Comme lui, j'ai pu suivre l'édition suivante, dès ses prémices et jusqu'à son terme.

On peut faire l'hypothèse que le maintien d'un « duo » d'une édition à l'autre a pu contribuer à sa pérennisation. Il reste que vous êtes tous deux économistes. N'est-ce pas contradictoire avec l'ambition interdisciplinaire ?

(Sourire). A défaut de satisfaire à cette exigence, je crois qu'André et moi cochions bien d'autres cases : une appétence pour cette interdisciplinarité (le fait d'être économiste ne nous la rend pas moins

attractive !), pour le développement territorial et la recherche partenariale.

Cela étant dit, c'est vrai, que nous sommes deux économistes, pas même du monde agricole (nous venons de l'économie industrielle). Si cette proximité intellectuelle a certainement facilité le dialogue, elle a pu donner une coloration particulière au programme, en l'inclinant à contribuer au développement territorial, ce à quoi n'étaient pas forcément disposés des chercheurs issus des sciences biotechniques, plus attachés à travailler à l'échelle des exploitations ou des systèmes de cultures. Sans doute l'orientation aurait-elle été autre si PSDR avait été co-animé avec un chercheur issu de ces sciences biotechniques. Ceci dit, la notion de territoire a vu son influence grandir au cours des dernières années, au-delà des SHS, dans des disciplines comme l'agronomie par exemple. Ceci favorise une convergence interdisciplinaire.

Toujours est-il qu'André Torre part pour vivre une nouvelle aventure professionnelle (il va notamment présider le centre INRAE de Corte). A défaut de donner une tonalité pluridisciplinaire à la co-animation, son successeur introduira de la parité puisqu'il s'agit de Danielle Galliano (Directrice de Recherche à l'UMR AGIR), laquelle est aussi économiste, mais orientée davantage vers les enjeux agricoles.

A partir du moment où on a poursuivi un travail en commun, approfondi une interconnaissance sur plusieurs années, on communique efficacement à distance. Étant entendu que cette forme de proximité ne saurait se substituer totalement à la proximité physique

J'ajoute que ce tropisme économique est largement compensé par la pluridisciplinarité du Conseil Scientifique et la diversité des profils des animateurs régionaux.

Ajoutons, pour en revenir à vous, que PSDR est au carrefour de vos propres problématiques de recherche : vous êtes un spécialiste du développement territorial, de l'innovation, de la gouvernance, autant d'enjeux transversaux des projets...

C'est d'ailleurs pour cela que la direction de l'INRA m'avait sollicité, tout comme André d'ailleurs : notre intérêt pour le développement territorial ne pouvait que faciliter l'articulation entre les recherches scientifiques de l'INRA et les politiques publiques élaborées au niveau des régions.

En plus d'être un économiste, vous semblez être un de ces moutons à cinq pattes qui savent parler aussi bien la langue des chercheurs, que celle des acteurs de territoires, en plus de savoir animer des équipes... Faites-vous d'ailleurs vôtre cette dénomination de mouton à cinq pattes, qui a au moins le mérite de nous faire rester dans le registre agricole...

(Rire). Pas sûr ! De prime abord, le mouton à cinq pattes connote l'incident génétique... Je doute donc qu'il faille aller jusque-là pour prétendre œuvrer au croisement des

disciplines et à de la recherche partenariale. Si, maintenant, vous l'entendez en son sens métaphorique pour souligner le fait d'être un peu hybride par rapport à des économistes plus orthodoxes, alors oui, je veux bien être qualifié comme tel.

Qu'est-ce qui vous y a prédisposé ?

Avant d'intégrer l'INRA, j'ai été enseignant-chercheur. A ce titre, j'ai eu à suivre des

Le mouton à cinq pattes connote l'incident génétique... Je doute donc qu'il faille aller jusque-là pour prétendre œuvrer au croisement des disciplines et à de la recherche partenariale

étudiants dans leurs travaux de recherche dont certains traitaient de sujets plus agronomiques qu'économiques. Ensuite, au sein de INRAE, j'ai eu la chance d'intégrer l'UMR SADAPT qui, de par son caractère pluridisciplinaire, a vocation à créer les conditions pour que des chercheurs de différentes disciplines soient en dialogue permanents entre eux tout en interagissant avec des acteurs des territoires. Un tel milieu, dans lequel j'ai baigné tant d'années, ne pouvait que me prédisposer à prendre part à l'aventure PSDR.



BILAN DU PROGRAMME PSDR4 PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE PSDR

Cette partie revient sur les moments forts du Symposium final PSDR qui s'est déroulé en octobre 2020. En premier lieu, nous vous proposons de revoir le bilan

réalisé par le Conseil Scientifique PSDR et présenté par sa Présidente, Roberta Capello « Cinq années de recherche PSDR : un bilan positif ».



Roberta Capello est la Présidente du Conseil Scientifique PSDR4. Elle est professeure d'économie régionale et urbaine, au Département d'architecture, d'environnement et d'ingénierie de la construction (ABC) au Politecnico de Milan et directrice adjointe du département ABC. Présidente de l'Association régionale italienne des sciences (AISRe) et ancienne présidente de la Regional Science Association International (RSAI), elle a obtenu son diplôme en économie à l'Università Luigi Bocconi, Milan, Italie et son doctorat en économie à l'Université Libre d'Amsterdam.

Ses principaux domaines de recherche sont la croissance régionale et urbaine, le développement local et les théories de l'innovation régionale.

Elle a publié de nombreux articles dans des revues internationales et plusieurs livres, comme un manuel en économie régionale, publié en italien, en anglais et en chinois. Elle a également occupé des postes de professeure invitée dans plusieurs universités et établissements de recherche.



Cinq années de recherche PSDR : un bilan positif

LES MOMENTS FORTS DU SYMPOSIUM FINAL PSDR EN REPLAY

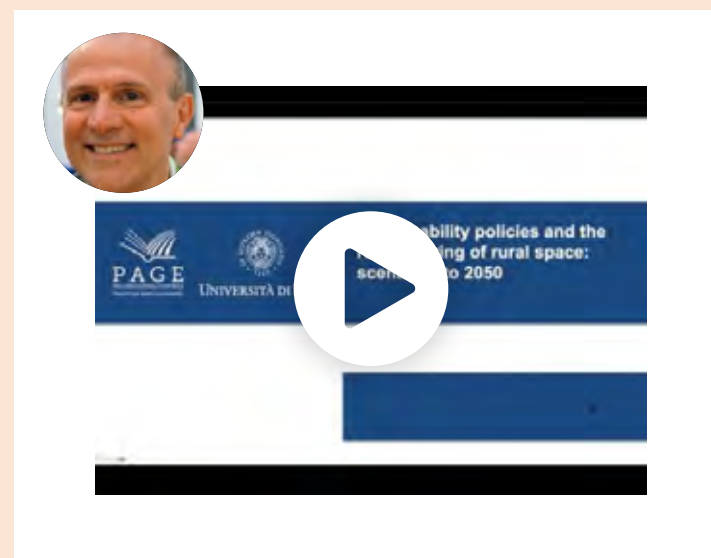
D'autres replay nous permettent de revivre les moments forts du Symposium final PSDR tels que l'**allocution d'ouverture par Philippe Mauguin**, PDG d'INRAE ainsi que les conférences éloquentes de **Gianluca Brunori, Università di Pisa** « Sustainability policies and the restructuring of rural space: scena-

rios to 2050 » et de **Michel Duru**, UMR AGIR INRAE Toulouse «**Revoir le développement territorial au prisme de la santé: point de vue d'agronome**» qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation.

Allocution de Philippe Mauguin, PDG d'INRAE :



Conférence de Gianluca Brunori, Università di Pisa - Sustainability policies and the restructuring of rural space: scenarios to 2050



Conférence de Michel Duru, INRAE Toulouse, UMR AGIR - Revoir le développement territorial au prisme de la santé : point de vue d'agronome



[Pour en savoir plus sur cet évènement](#)

2

**Lien rural-urbain :
foncier,
attractivité
& bien-être**



Le lien rural-urbain nous permet de sortir d'un schéma binaire de division entre les villes et les campagnes et se concrétise par l'existence d'un panel d'espaces - territoires agri-urbains ou périphériques, espaces charnières ou d'interface - mais aussi par des arènes d'échanges (flux

d'approvisionnement, flux humains), de tensions (pressions foncières, urbanisme) et d'innovations. A cela s'ajoute la dimension environnementale (pollution, biodiversité), qui n'est plus négociable aujourd'hui.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Le chapitre 2 est consacré à la thématique du **lien rural urbain** et aux projets PSDR4 portant sur deux questions transversales relatives respectivement à l'**analyse des formes d'interconnexion entre territoires urbains et ruraux**, et aux **nouvelles formes de coordination observables entre acteurs** de ces territoires. En mutualisant les résultats des différents projets, il est possible de caractériser les signaux d'innovations et d'expérimentations sociales spécifiques aux interfaces entre urbain et rural.

La réponse aux enjeux d'innovation sociale, d'inégalités territoriales et de renouvellement de l'action publique locale est au cœur des préconisations issues des travaux du GT « Lien rural-urbain ». Questionner le lien entre urbain et rural exige tout à la fois de comprendre les comportements des agriculteurs et des propriétaires, d'expliquer les choix locaux effectués par les collectivités et de mettre en évidence les logiques de marché. C'est bien la dimension systémique des problématiques territoriales qui pose un défi pour la recherche et pour l'action publique.

Les projets concernés sont AGRIGE (Ile-de-France), ATTRACTINNOV (Auvergne-Rhône-Alpes), ASTRAL (Grand Est), BRRISE (Auvergne-Rhône-Alpes), CAP IDF (Ile-de-France), DYNAMIQUES (Ile-de-France), FARMAINE (Grand Ouest), FRUGAL (Grand Ouest & Auvergne-Rhône-Alpes), et USUS (Auvergne-Rhône-Alpes). Ils s'articulent principalement autour de trois axes thématiques.

Dans le domaine des « **gouvernances foncières agricole et alimentaire** » (Cap IDF, AGRIGE, USUS et FRUGAL), les travaux du GT1 interrogent les trajectoires foncières et les stratégies d'adaptation des exploitations agricoles à proximité de la ville. La place de l'agriculture de proximité dans les territoires d'interface est ainsi analysée, et à travers elle les formes de contribution de ces espaces aux dynamiques de transition. Ces territoires agri-urbains apparaissent porteurs de configurations particulières en matière de gouvernance foncière, agri-environnementale et alimentaire. Ils soulignent les enjeux liés à la propriété de l'espace

agricole et les modalités de mise à disposition du foncier pour l'activité agricole. Plus largement, ce sont l'évolution de la manière de se nourrir dans les villes et son impact sur les formes urbaines qui sont ici abordées.

Les questions de « **biodiversité, services écosystémiques et usages du sol** » (FARMaine, DYNAMIQUES et ASTRAL) mettent en exergue la contribution de formes d'espaces particuliers que sont les interfaces ville-campagne, les fonds de vallée, et les friches naturelles et industrielles en tant que lieu propice à la transition agroécologique. Les résultats soulignent les potentialités de ces espaces à la production de services écosystémiques et à la biodiversité, et donnent des pistes concernant les conditions requises à cette valorisation en termes de coordination entre acteurs. Ils revalorisent ainsi le rôle des espaces situés aux franges des villes,

souvent délaissés par les dispositifs d'aménagement, et ainsi fournissent des pistes pour une inflexion des politiques publiques.

Enfin l'axe « **bien-être et attractivité des territoires** » (BRRISE et ATTRACTINNOV) montre la nécessité de développer des outils originaux pour rénover les conceptions, les instruments de mesure et les politiques publiques en matière d'attractivité. Ils soulignent l'importance des déterminants spatiaux de bien-être et la contribution de ce dernier à l'attractivité territoriale. Ils mettent en évidence l'intérêt à articuler les indicateurs objectifs et subjectifs de bien-être, mais aussi l'utilité à tenir compte à la fois des dimensions individuelles et collectives pour définir des stratégies et des politiques publiques. Enfin, les résultats soulignent la carte que les territoires ruraux peuvent avoir à jouer, notamment en répondant à la demande sociale en matière de cadre de vie.



Gouvernances foncières agricole et alimentaire

Les résultats des projets impliqués dans le GTI sont fondés en premier lieu sur un recensement d'innovations en termes de gouvernance du foncier agricole à l'interface du rural et de l'urbain. Celui-ci permet d'identifier des pratiques en matière de portage foncier ou de diversification du bâti pour des projets agricoles innovants qui montrent la forte implication des collectivités et du tissu associatif local. Ainsi, de nouvelles coalitions d'acteurs se structurent, facilitant une gouvernance territoriale plus inclusive des systèmes alimentaires. Aux agriculteurs viennent en effet s'adjoindre les collectivités locales, qui s'emparent de plus en plus des enjeux agricoles et alimentaires, ainsi que les résidents ou les acteurs de l'aide sociale à travers des configurations variées, généralement portées par des associations dédiées sur ces territoires.

*Jardins collectifs sur une frange urbaine
(Angers – Bonnefond 2020)*



Plusieurs projets soulignent aussi un renouveau de la production alimentaire domestique. Les jardins potagers des zones pavillonnaires contribuent ainsi de manière significative à l'alimentation des ménages. Longtemps sous-estimés, ils permettent des pratiques d'autoconsommation, importantes notamment pour les ménages des classes populaires et sont le lieu de rencontre entre des pratiques héritées des potagers urbains et celles plus rurales, issues du modèle paysan. Espaces géographiques de transition entre territoires urbains et ruraux, ils apparaissent également comme des lieux où s'expriment les potentiels de transition vers des modèles de développement plus durables.

Cap IDF - Gouvernance foncière de l'agriculture de proximités

Le projet Cap IDF vise à comprendre les logiques de localisation et de diversification des activités agricoles de proximité autour des pôles urbains franciliens. Analysant les trajectoires foncières des exploitations agricoles et les stratégies d'adaptation à proximité de la ville, il interroge la place de l'agriculture de proximité dans

les territoires d'interface entre foncier bâti et espaces agricoles. Il porte une attention particulière aux dynamiques foncières observables dans les jardins potagers. En ce sens, il contribue à mieux comprendre la manière dont l'agriculture de proximité est prise en compte dans les projets d'aménagement. Les enquêtes ont été menées en deux temps, à des échelles différentes. Une première série d'enquêtes et études ont été menées à l'échelle ré-

gionale de l’Île-de-France. Une seconde échelle est celle de zones d’étude ciblées où ont été menées des enquêtes de terrain : plaine de France et Grand Roissy, PNR du Gâtinais, Centre Essonne et plateau de Saclay.

Dans le contexte actuel de relocalisation de l’alimentation, les **résultats** de Cap IDF se sont avérés féconds pour sensibiliser les acteurs institutionnels traditionnels de la gestion du foncier agricole aux dynamiques de recomposition des réseaux d’acteurs portés vers la gestion des terres cultivées. En effet, ce projet révèle l’émergence de nouvelles logiques d’acteurs (les exploitations de grandes cultures comme acteurs de la diversification et le dynamisme des productions domestiques dans les espaces périurbains jardinés), mais aussi des innovations en matière de gouvernance foncière (cartographie collaborative, nouveaux arrangements propriétaire jardinier, etc.).

La forte fréquence de potagers privés pavillonnaires, d’une surface cumulée proche de celle des jardins collectifs, conduit également à réévaluer leur contribution à l’approvisionnement alimentaire de ces territoires. Ces pratiques d’autoconsommation coexistent avec une activité maraîchère persistante au sein d’exploitations de grandes cultures dans un certain nombre de régions agricoles périurbaines.

Au titre des **réalisations** du projet Cap IDF, on notera notamment la conception d’un outil numérique interactif relatif aux ressources foncières locales pour des projets agricoles. La cartographie collaborative vise ainsi à offrir à des acteurs locaux la possibilité de signaler des initiatives ou des opportunités foncières sur une plateforme web partagée, en amont des projets de vente.



*Test d’outil de cartographie collaborative
Capture d’écran d’une plateforme test pour renseigner des pistes foncières agricoles*

AGRIGE - Archipels agri-urbains résistances et gouvernances

Agrige est un projet dédié aux territoires agri-urbains d’Île-de-France, entendus comme des espaces où s’expriment et s’expérimentent des formes originales de gouvernance foncière, agri-environnementale et alimentaire. Le paysage francilien est en effet marqué de manière singulière par la proximité immédiate de l’urbain dense et de vastes étendues agricoles. Les processus de transaction dans lesquels s’impliquent les acteurs sont analysés, permettant notamment de mieux comprendre les motivations qui sous-tendent l’engagement et le caractère innovant des dispositifs.

C’est à la fin des années 1990, avec les « programmes agri-urbains », que l’idée d’une convergence fonctionnelle entre ville et agriculture apparaît de façon forte et explicite avec, plus tard, des moyens attribués par le biais de financements européens ou des collectivités territoriales. Ces territoires agri-urbains (TAU) font aujourd’hui figure de laboratoires où s’inventent de nouvelles formes d’habiter, de cultiver, de s’alimenter, et de s’organiser. Les plus anciens ou emblématiques de ces TAU se distinguent en particulier par une gouvernance associative en au moins trois collèges : élus, agriculteurs et société civile. Ils constituent une échelle supplémentaire pour instruire, construire et évaluer le développement régional.

La connaissance fine des projets territoriaux et paysagers par ces TAU permet de mieux comprendre leurs retombées en termes de définition d'espaces productifs pour les agriculteurs et d'espaces de vie pour les résidents. Elle constitue un point de départ nécessaire pour dessiner des améliorations en matière d'organisation des transactions foncières et des critères de choix des terres à préserver en priorité en Île-de-France.

Les **retombées opérationnelles** de ces travaux ne se sont pas fait attendre. Fin 2020, la Région IDF a officiellement demandé à tous les territoires agri-urbains franciliens de conduire une évaluation territoriale d'après le cadre méthodologique développé dans le projet Agrige.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Dorian Spaak dans cet ouvrage](#)

USUS - Recomposition du rapport entre propriété et usage agricole du foncier

La propriété foncière est souvent citée comme un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture, notamment dans une perspective de renouvellement des générations. Le projet USUS a pour **objectif** de contribuer à ce débat à travers une meilleure identification des propriétaires de l'espace agricole ; mais aussi les modalités, formelles ou informelles, de mise à disposition du foncier pour exercer l'activité agricole.

La recomposition de la relation propriété – usage agricole du foncier, est ainsi examinée tant sous l'angle des acteurs concernés



(redistribution de la propriété et redistribution du foncier en exploitation) qu'en termes de contractualisation (intégration des préoccupations sociétales dans les termes du contrat). Le travail révèle l'éclatement des structures de propriété sous-jacentes aux formes d'exploitations, les modalités contractuelles qui les associent, et les enjeux fonciers qui en découlent, tant à

l'échelle des exploitations que des territoires : une exploitation agricole représente de l'ordre de 90 parcelles cadastrales, rattachées à une trentaine de propriétaires différents, en Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, le projet USUS montre que le faire-valoir direct « vrai », c'est-à-dire la propriété foncière du chef d'exploitation, est en fait plus faible encore que ne le donnent à voir les statistiques agricoles.

Ce phénomène impacte les dynamiques d'évolution de l'espace agricole, questionnant la pertinence des formes de gouvernance et les politiques foncières en particulier dans leurs déclinaisons territoriales. Ainsi, alors que l'action régulatrice de l'Etat sur la gestion du foncier agricole s'estompe, des initiatives innovantes apparaissent, redéfinissant la relation classique établie entre propriété et usage.

Les **résultats** du projet USUS ont eu des traductions opérationnelles concrètes à travers l'accompagnement des réflexions du mouvement Terre de Liens et de l'association Bio63 sur les conditions de transmissibilité des fermes.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Alain Guéringer dans cet ouvrage](#)

FRUGAL - Formes urbaines et gouvernance alimentaire



Le contexte de reterritorialisation alimentaire questionne l'évolution de la manière de se nourrir dans les villes et son impact sur les formes urbaines.

Le projet FRUGAL décrit le rôle de la composition sociale de la population et de ses spécificités sur les régimes alimentaires locaux. Il déduit de ces spécificités un effet différencié sur les formes et rythmes de transition territoriale. La place de l'autoproduction, pratique souvent sous-estimée dans la compréhension des systèmes alimentaires territoriaux, est aussi soulignée. Les transformations des circuits de distribution et le renouvellement des mobilités et des pratiques de consommation, font également

évoluer l'offre commerciale vers une reterritorialisation plus ou moins marquée selon les lieux et les filières.

Le travail a été mené à l'échelle de l'aire urbaine. 11 d'entre elles ont ainsi été analysées dans différents territoires de la Région AURA et du Grand-Ouest. Les **résultats** du projet montrent que si les collectivités locales apparaissent aujourd'hui comme des acteurs structurants de la gouvernance alimentaire, avec de nombreuses compétences et d'instrument d'action publique sur les systèmes alimentaires, la planification spatiale de l'offre alimentaire fait encore largement défaut. Ceci génère des inégalités dans l'accès à l'alimentation, notamment dans les quartiers populaires et les franges les moins urbanisées des aires urbaines. Enfin, contrairement à une hypothèse intuitive, les enjeux d'accessibilité sociale à une alimentation locale de qualité peinent à être intégrés par les acteurs de terrain engagés dans la transition alimentaire.

Les **retombées** sont essentiellement des contributions à l'élaboration de politiques publiques alimentaires renouvelées, tenant compte des compétences juridiques des collectivités locales, et des expériences issues des territoires, notamment dans le cadre des PAT. Différents supports d'information et guides techniques ont



[Plus d'information ici](#)

ainsi été produits. Parmi eux, le site agirpourlalimentation-locale.fr met à disposition des acteurs intéressés une base de connaissances juridiques et d'expériences pratiques sur les possibilités d'action des collectivités territoriales en matière d'alimentation locale.

Le développement périurbain entraîne des conséquences sur la biodiversité et sur les services qu'elle fournit aux humains. Afin de mesurer ces impacts, et d'assurer une meilleure préservation des services écosystémiques dans les interfaces ville-campagne, il est nécessaire de mieux les caractériser et les localiser. Dans ce contexte, les implications socio-spatiales et économiques des politiques publiques d'environnement sur les pratiques et le foncier agricole appellent un examen approfondi, tout comme l'émergence de nouveaux systèmes agricoles répondant aux enjeux environnementaux. Au-delà, des interrogations se font jour

quant aux moyens de favoriser le développement d'une agriculture agroécologique dont l'inscription territoriale génère un ensemble de services (production alimentaire localisée, préservation de l'environnement, développement de l'emploi).

Sur ces différents aspects, les résultats des projets PSDR nuancent l'idée reçue selon laquelle la biodiversité serait impactée négativement par la proximité de la ville. En effet, les espaces situés aux franges de la ville, comme les espaces périurbains pavillonnaires peuvent avoir des effets positifs sur la biodiversité.

DYNAMIQUES : Dynamiques de la biodiversité et des services écosystémiques pendant le développement périurbain

Le projet DYNAMIQUES vise la production de connaissances et d'outils pouvant servir à une cohabitation la plus harmonieuse possible entre la biodiversité, le milieu périurbain et les activités agricoles. Il entend aborder la question des conséquences du développement périurbain sur la biodiversité et les services écosystémiques qu'elle fournit aux humains.

Si la présence simultanée d'espaces agricoles et urbains sur un territoire pourrait sembler problématique pour la biodiversité, les résultats soulignent qu'il est également possible que ces deux types d'espaces très modifiés se complètent et que leur associa-

tion soit au contraire relativement bénéfique pour la biodiversité. Sur des territoires où se combinent activités agricoles, espaces semi-naturels et dynamiques soutenues d'anthropisation comme peut l'être le plateau de Saclay, le projet a montré que les zones mixtes, typiques des territoires périurbains, peuvent avoir des effets contrastés pour la biodiversité et les services écosystémiques, positifs dans certains cas (par exemple pour le service de pollini-



Le plateau de Saclay, un territoire périurbain où s'entremêlent les espaces agricoles, urbanisés et semi-naturels

sation), négatifs dans d'autres (par exemple, pour la présence de contaminants dans les mares).

Les **résultats** du projet sur les contaminants, la biodiversité et les écosystèmes du territoire ont été mobilisés par l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay pour sa politique sur la zone de protection naturelle, agricole et forestière. Ils ont été présentés au public dans le cadre de prestations pédagogiques et de sensibilisation et d'expositions. Terre & Cité a également produit des outils, comme la carte ouverte du plateau de Saclay, qui permet de localiser des points d'intérêt et des ballades thématiques pour ceux qui souhaitent découvrir le territoire.

Ces échanges ont par la suite débouché sur le projet TerriBio Saclay, centré sur la biodiversité urbaine et cultivée comme vecteur de représentations sociales et comme objet pour l'action publique locale sur le plateau de Saclay, et retenu dans le cadre de l'appel à projets « Excellence » de la Maison des Sciences de l'Homme de Saclay.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Dorian Spaak dans cet ouvrage](#)

FARMaine - Foncier, aménagement et régulations dans le bassin de la Maine

Les implications socio-spatiales et économiques des politiques publiques d'environnement (PPE) sur les pratiques et le foncier agricoles sont au cœur du projet FARMaine. L'émergence potentielle de nouveaux modes de régulation des usages sur le foncier dans le cadre de leur mise en œuvre est interrogée, tout comme



Exemple d'un territoire de fond de vallée sur le bassin de la Maine (photo extraite de la vidéo GTI)

celle de nouveaux systèmes agricoles répondant aux enjeux environnementaux dans les fonds de vallée. Les études de cas ont été menées sur plusieurs territoires du bassin versant de la Maine et d'Ille-et-Vilaine (vallée du Loir, vallée de l'Oudon, Basses Vallées Angevines, vallée du Sarthon et Alpes Mancelles).

Le projet FARMaine a permis de décrypter les effets des politiques publiques d'environnement et leur capacité à participer à la préservation des systèmes agricoles et des paysages spécifiques des fonds de vallée, certes contraignants mais remplissant de multiples fonctionnalités. Ces **résultats** ont été mobilisés dans les ateliers locaux de prospective (méthode AVEC®, élaborée dans un projet PSDR3 DYTEFORT) afin de dessiner des « paysages d'avenir » pour ces espaces spécifiques, en s'appuyant sur le point de vue des acteurs institutionnels locaux, issus du monde agricole ou non, et des usagers de ces espaces à enjeux forts.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Marie Fournier dans cet ouvrage](#)

ASTRAL - Acteurs et Services écosystémiques des Territoires RurAux Lorrains

La fourniture de services écosystémiques par les multiples usages du sol sur les territoires ruraux lorrains est au cœur du projet ASTRAL. L'enjeu est de favoriser le développement d'une agriculture de polyculture élevage agroécologique dont l'inscription territoriale génère un ensemble de services, notamment dans le cadre des interfaces ville campagne (production alimentaire localisée, préservation de l'environnement, développement de l'emploi).

Dans cet **objectif**, le collectif a quantifié et cartographié la configuration spatiale de ces services à des fins de reconquête des territoires de friches, naturelles ou industrielles, dans une perspective de multifonctionnalité des usages. Les travaux ont été menés sur les friches naturelles des Côtes de Moselle, les friches industrielles des vallées de l'Orne et de la Fensch, et la zone de polyculture-élevage de la vallée de la Seille.

ASTRAL a produit des références biotechniques et proposé plusieurs pistes qui pourront appuyer certaines politiques publiques territoriales visant à favoriser une réappropriation d'espaces de friches naturelles ou industrielles, adaptée aux spécificités des contextes locaux et une transition agroécologique de l'agriculture, incluant une reconnexion avec l'alimentation, en zone de polyculture élevage.

Des méthodes opérationnelles pour restaurer un sol pollué par construction d'un sol à partir de déchets (sédiments, bout de papeterie, compost), ou pour rétablir la fonction nourricière des

friches naturelles, ont par exemple été développées dans le projet.

Du côté des **outils**, un catalogue de données relatives aux services écosystémiques a notamment été construit, les cartographiant à un grain spatial particulièrement fin à l'échelle du Grand Est. Jusqu'alors, la plupart des métriques d'évaluation de ces services étaient peu explicites spatialement, elles ne permettaient pas d'identifier les réorganisations nécessaires à l'amplification de ces services.

« Les services écosystémiques ne peuvent être pensés hors du social, du local et de son histoire économique et politique »



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Catherine Mignolet dans cet ouvrage](#)



La nécessité de repenser les politiques publiques d'attractivité et de bien-être est désormais au centre des stratégies de développement dans les territoires. Elle interroge les outils et indicateurs à définir pour mesurer cette attractivité pour les acteurs économiques, mais aussi la place du bien-être dans l'attractivité. Au-delà, il s'agit de penser ce qui fonde et comment s'articulent les dimensions individuelles et collectives du bien-être sur un territoire, et de mieux percevoir les déterminants spatiaux

du bien-être. Pour répondre à ces défis de compréhension et de mesure, les projets PSDR ont élaboré différentes méthodes pour évaluer l'attractivité des territoires : les réflexions sur les indicateurs de bien-être, les enquêtes auprès des populations sur leur perception de leur cadre de vie, sont autant d'instruments d'observation qui mettent en évidence des situations d'inégalité spatiale, mais aussi les atouts dont disposent les territoires ruraux.

Typologie des indicateurs territoriaux recensés dans le GTI



La prise en compte conjointe d'indicateurs de bien-être objectif et de bien-être subjectif est nécessaire pour évaluer les atouts des territoires : il s'agit d'intégrer les représentations et besoins des habitants.

AttractInnov - Pour une approche innovante de l'attractivité des territoires

Le projet Attractinnov vise à renouveler l'approche de l'attractivité territoriale en dépassant une lecture purement quantitative. A partir d'une réflexion autour de perceptions de ce qui constitue l'attrait d'un territoire, il propose de repenser les politiques publiques d'attractivité dans les territoires à faible densité, à l'échelle de l'Auvergne et des départements qui la composent.

L'image véhiculée par les résidents sur leur propre région est considérée comme un vecteur influençant les formes d'attractivité perçue de l'Auvergne. Si l'attrait principal est lié à la qualité de vie d'une région à dominante rurale et paisible, une convergence des discours souligne la mauvaise image en matière d'enclavement, de piètre desserte ferroviaire et de nécessaire requalification des centres villes (logements, commerces, voirie) dans toutes les villes petites et moyennes.

L'évolution des politiques de renforcement de l'attractivité des territoires auvergnats doit donc nécessairement intégrer un volet destiné à renforcer l'image de la région, non seulement à l'extérieur mais aussi auprès des populations locales. Attractinnov a notamment permis des avancées sur la production de données et les indicateurs d'attractivité dont les pouvoirs publics pourraient se saisir pour construire leurs stratégies.

BRRISE - Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales

Le projet BRRISE place la question du bien-être des habitants au cœur du développement territorial et porte ainsi un nouveau regard sur l'attractivité territoriale. Le travail de recherche s'est déployé à la fois sur des quartiers urbains au cœur de Lyon, et trois territoires ruraux de la Drôme et l'Ardèche. La démarche, inédite, combine une mesure du bien-être fondée sur des indicateurs statistiques objectifs, un protocole fondé sur le jeu permettant une évaluation subjective du bien-être individuel, et une construction collective du bien-être sur les territoires.

Les **résultats** fournissent des pistes pour comprendre comment se construit individuellement et collectivement le bien-être sur un territoire, mais aussi quels sont les déterminants spatiaux du bien-être, pour les territoires ruraux comme pour les zones urbaines.

Les aménités environnementales sont ainsi plébiscitées par les habitants comme composante principale du bien-être sur les territoires, urbains comme ruraux. Tandis dans l'urbain dense,

c'est le niveau de sécurité des biens et des personnes qui est le 2e élément de bien-être pour les habitants, l'accessibilité aux services médicaux et le paysage naturel est mise en avant dans les communes du rural isolé.

La **traduction opérationnelle** des résultats de BRRISE passe par le développement d'outils dans le cadre d'un processus de construction d'un projet de territoire ou lors de l'élaboration d'une politique d'attractivité et d'hospitalité. A cette fin, le projet propose un guide de diagnostic territorial à l'aune du bien-être. Il a vocation à permettre aux acteurs territoriaux d'esquisser des stratégies participatives pour optimiser le bien-être dans les espaces ruraux rhônalpins. Il leur permet également de mieux comprendre la diversité territoriale et de saisir les leviers à disposition pour améliorer l'attractivité des territoires et la qualité de vie de leurs habitants.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Lise Bourdeau-Lepage dans cet ouvrage](#)

VOIR AUSSI...



Voir la vidéo GT1 « Réinterroger le lien entre urbain et rural »

Consulter la page dédiée au GT1 sur le site PSDR

Retrouver les posters et 4 pages finaux des projets du GT1

Accéder aux productions des projets PSDR4

Regarder la série de sept webinaires vidéo



ENTRETIENS AVEC DES CHERCHEURS ET ACTEURS DU PROGRAMME PSDR4

Dorian Spaak nous amène d'abord sur le plateau de Saclay, en Ile de France, pour nous livrer quelques-unes de ses impressions vécues au cours des projets DYNAMIQUES, PROLEG et Agrige dans l'entretien « **Quand l'imprévu s'invite dans les dynamiques territoriales !** ». Nous partons ensuite sur les terres auvergnates à la rencontre d'**Alain Gueringer**, qui aborde les questions foncières dans un entretien intitulé « **Entre concentration et éclatement,**

la double tendance méconnue du foncier agricole » (projet USUS). Puis, nous rejoignons le Grand-Ouest, où **Marie Fournier** nous invite à plonger dans « **Les fonds de vallée au défi des politiques publiques d'environnement** » (projet FARMaine). Nous terminons par une pause « bien-être » en compagnie de **Lise Bourdeau-Lepage** et ses travaux sur « **Le bien-être individuel sur les territoires : un enjeu de construction collective** » (projet BRRISE).

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[Dorian Spaak](#)



[Alain Gueringer](#)



[Marie Fournier](#)



[Lise Bourdeau-Lepage](#)



ENTRETIEN AVEC **DORIAN SPAAK**



QUAND L'IMPRÉVU S'INVITE DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

PROJETS DYNAMIQUES, PROLEG ET AGRIGE

Terre & Cité est une association de valorisation et de préservation de l'agriculture sur le plateau de Saclay, en Ile-de-France. C'est avec le double souci d'articuler des actions concrètes sur le territoire et de se projeter dans une échelle de temps plus longue que Dorian Spaak, Coordinateur général de Terre & Cité, s'est engagé dans le programme PSDR à travers trois projets (DYNAMIQUES, PROLEG et Agrige). Grâce à cette expérience concluante, il a hissé Terre & Cité au niveau régional et inscrit les problématiques des territoires agri-urbains d'Ile-de-France

au cœur de ses activités. Tandis que le projet DYNAMIQUES visait à accompagner une cohabitation plus harmonieuse entre biodiversité, milieu périurbain et activités agricoles, le projet PROLEG a cherché à co-construire, avec les agriculteurs, de nouveaux systèmes de culture plus autonomes en azote. Le projet Agrige, quant à lui, s'intéressait à la gouvernance agricole, environnementale et alimentaire des territoires agri-urbains d'Ile-de-France.

Qu'est ce qui explique votre intérêt pour le programme PSDR ?

Ingénieur de formation, j'ai toujours été séduit par les sciences sociales. Après un stage de fin d'étude, j'ai été recruté par Terre & Cité sur le plateau de Saclay. Territoire agri-urbain de la région Ile-de-France (IDF), la présence de la Recherche y crée un contexte très singulier. Elle est à la fois une ressource incroyable - avec l'arrivée d'INRAE et d'AgroParisTech, l'Université Paris-Saclay représentera un quart de la Recherche agronomique française ! - et pendant longtemps, elle a été perçue par les agriculteurs et les gestionnaires des espaces naturels, comme une menace qui consomme des terres agricoles.

En 2012-2013 nous avons réactualisé un audit patrimonial sur le plateau de Saclay. Il a montré qu'au-delà de cette perception négative liée principalement aux contraintes foncières, les agriculteurs, les gestionnaires des espaces et les chercheurs qui s'intéressent à l'agronomie et la biodiversité avaient tout intérêt à travailler ensemble. En 2013, nous avons ainsi décidé d'organiser un premier atelier de rencontre entre acteurs locaux et acteurs de la Recherche. Il a fait émerger nombre de problématiques et d'intérêts mutuels. C'est ainsi que sont nés deux des trois projets dans le cadre de l'appel à projets PSDR qui venait d'être lancé conjointement entre la Région IDF et l'INRA (aujourd'hui INRAE).

En effet, Terre & Cité est impliquée dans trois projets PSDR, à savoir, DYNAMIQUES, PROLEG et Agrige. Pourriez-vous me rappeler votre rôle dans chacun de ces projets ?

Dans le projet PROLEG (*voir encadré*),

deux territoires agri-urbains sont impliqués : le territoire de la plaine de Versailles et le plateau de Saclay. Nous avons eu un rôle d'accompagnement. Il s'agissait de créer du lien avec les agriculteurs, de faciliter les échanges avec les chercheurs et de valoriser les résultats du projet auprès des agriculteurs. Notre rôle a pris de l'ampleur puisque le projet a pu bénéficier de financements complémentaires via un programme européen de développement rural (le programme Leader), grâce auxquels, nous avons pu réaliser « les ateliers de Saclay » qui fédèrent chercheurs et acteurs, mais aussi conduire des essais au champ avec la chambre d'agriculture. Ces essais ont permis de qualifier plus précisément les caractéristiques fertilisantes des matières organiques utilisées. Les ateliers quant à eux ont montré qu'un meilleur recyclage des déchets et des urines pourrait rendre les systèmes alimentaires du plateau de Saclay plus durables en termes de cycles biogéochimiques.

Dans le projet DYNAMIQUES (*voir encadré*) nous étions un partenaire plus central du projet [ce que l'on appelle référent acteur dans les projets PSDR]. Nous avons facilité les échanges entre chercheurs et agriculteurs et surtout valorisé les résultats du projet auprès du grand public. Cela s'est traduit par le co-encadrement de stages, des prestations pédagogiques et de sensibilisation, la réalisation d'expositions pour intégrer les résultats du projet au niveau du territoire. Nous avons produit des outils, comme par exemple la carte ouverte du plateau de Saclay. Participative et accessible en ligne, cette carte permet de localiser des points d'intérêt et des ballades thématiques pour ceux qui souhaitent découvrir le territoire. Ces échanges ont par la suite débouché sur le projet TerriBio Saclay, centré sur la biodiversité urbaine et cultivée comme vecteur de représentations sociales et comme objet pour l'action publique locale sur le plateau de Saclay. Retenu dans le cadre de l'appel à projets « Excellence »

Avec l'arrivée d'INRAE et d'Agro-ParisTech sur le plateau de Saclay, l'Université Paris-Saclay représentera un quart de la Recherche agronomique française !

de la Maison des Sciences de l'Homme de Saclay démarré fin 2019, ce projet est co-porté par Romain Melot et Emmanuelle Baudry et intègre Terre & Cité.

En ce qui concerne le projet Agrige (*voir encadré*), au départ nous n'étions qu'un des territoires associés au projet. Mais, en cours de route, nous avons été sollicités pour assumer la responsabilité du volet sur l'évaluation territoriale, ce qui nous a permis d'encadrer deux stagiaires. Le premier au niveau du territoire de Terre & Cité pour mettre en place une évaluation territoriale qui témoigne non seulement des évolutions concrètes et matérielles du territoire, mais aussi de la dynamique d'acteurs et de la manière dont ils travaillent ensemble pour valoriser des espaces agricoles naturels dans des contextes péri-urbains, multi acteurs, complexes à manier. Le résultat de ce travail a conduit à un deuxième stage sur la généralisation possible de cette démarche à l'ensemble des territoires agri-urbains d'IDF. Un des stagiaires, Charles Chevalier, a par la suite intégré notre équipe pour s'occuper du programme Leader. Il est allé à la rencontre des territoires agri-urbains, partenaires du projet Agrige, pour dégager des pistes généralisables à l'ensemble de ces territoires. In fine, nous sommes heureux que la Région IDF ait reconnu l'intérêt de cette démarche et souhaité l'appliquer à l'ensemble des territoires agri-urbains d'IDF.

Pourriez-vous m'expliquer comment se sont déroulés les projets ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Très honnêtement, au début, nous ne savions pas où on allait (Rire). Certains agriculteurs manifestaient leur intérêt sur certains sujets et les chercheurs semblaient motivés par la perspective de travailler sur des enjeux réels et concrets. Mais nous ne savions pas comment faire. Il n'a pas toujours été facile de concilier les différents acteurs car les objectifs et les temporalités de la Recherche ne sont pas les mêmes que ceux des agriculteurs, des élus ou des aménageurs. De part et d'autre, il faut identifier ceux qui ont envie de travailler ensemble, trouver ceux qui voient un intérêt à dépasser leur cadre de référence. Chacun sait qu'il ne va pas trouver exactement ce qu'il recherche dans les temporalités souhaitées mais qu'il y a tout de même un intérêt à nourrir cette relation sur le long terme.

Nous pensions au départ, qu'il s'agissait de trouver un thème commun. Mais c'était une erreur de débutant ! Un temps est nécessaire pour s'approprier et un travail significatif consiste à bien se mettre d'accord, dès le départ, sur la manière dont va se dérouler le projet et sur les attentes de chacun. Dans le cadre de PROLEG par exemple, le sujet de la captation de l'azote dans le sol faisait l'unanimité auprès de tous les partenaires du projet. Cependant si vous dites à des chercheurs : « on va travailler sur la captation de l'azote dans le sol » et que vous dites à des agriculteurs : « on va travailler sur la captation de l'azote dans le sol », ils ne comprennent pas du tout la même chose ! (Rire). Ils y travaillent très sérieusement, avec beaucoup de sincérité mais y voient des choses complètement différentes. Nous

avons eu la chance, dans les trois projets, d'avoir affaire à des chercheurs capables de s'ouvrir et d'écouter, qui parviennent à dépasser leur cadre de recherche. Grâce à

« Si vous dites à des chercheurs : « on va travailler sur la captation de l'azote dans le sol » et que vous dites à des agriculteurs : « on va travailler sur la captation de l'azote dans le sol », ils ne comprennent pas du tout la même chose ! (Rire) »

leurs sensibilités face aux échanges avec les agriculteurs, ils ont su s'adapter et mettre l'accent dans leurs présentations sur ce qui importait le plus aux acteurs locaux. Nous sommes ainsi parvenus à réinterroger certaines orientations de travail et certains résultats pour donner envie à tous les acteurs de continuer.

Une fois le cadre commun et une confiance mutuelle établie, beaucoup de choses inattendues ont pu se construire. Par exemple dans le projet PROLEG, la valorisation des urines s'est révélée être un sujet phare sans que personne ne l'ait envisagé au départ. En 2016, au cours d'un atelier de rencontre entre acteurs locaux et chercheurs, des analyses de flux d'azote préparées par un post-doctorant nous ont montré combien la question des urines était primordiale à traiter sur le territoire. Les chercheurs de PROLEG convaincus par cette analyse, ont accepté d'intégrer cette donnée dans les essais, des financements complémentaires ont été trouvés et toute une conjoncture a rendu cela possible.

Dans le cadre de DYNAMIQUES, l'investigation autour de l'évaluation territoriale et qui plus est sur la zone de protection naturelle agricole et forestière du plateau de Saclay n'était pas prévue au départ. À partir des travaux de DYNAMIQUES, des pistes sur la qualité de l'eau dans les marres se sont révélées intéressantes pour l'établissement public d'aménagement, les syndicats de rivières et l'ensemble des acteurs du territoire, au-delà des agriculteurs, qui était la population cible de départ. Emmanuelle Baudry, qui porte le projet, a toujours pris soin de nourrir le lien avec les acteurs du territoire et de les convier aux temps de présentation des résultats. Ce qui m'amène à vous raconter une anecdote assez emblématique. Emmanuelle est venue en début d'année présenter les résultats finaux du projet PSDR aux agriculteurs du plateau de Saclay. Les travaux montraient qu'une quantité assez significative de résidus de pesticides se trouvait dans les mares. Je craignais qu'elle ne puisse pas présenter ces résultats aux agriculteurs sans que cela ne se passe mal (Rire). Or, les chercheurs font tellement attention à la manière dont ils présentent les choses et la manière dont ils travaillent que finalement, à la fin de sa présentation, certains agriculteurs lui ont formellement demandé de proposer des bioindicateurs et de préciser les produits qui posaient problèmes et d'expliquer ce qu'ils pouvaient faire pour améliorer leurs pratiques. Deux ou trois ans auparavant, il aurait été impossible de prendre du temps aux agriculteurs pour leur parler de la qualité des eaux dans les mares. Avec mes collègues, nous étions ébahis d'assister à ce type d'échanges entre agriculteurs et

chercheurs en fin de projet... Nous n'en revenons toujours pas d'ailleurs ! Bien sûr, il existe une tendance générale sur ces sujets là mais assister à un tel changement dans la relation chercheur-acteur fut pour nous assez incroyable !

Que pourriez-vous dire des apports de ces projets ? Pour vous ? Pour votre structure ?

A titre personnel, il me semble essentiel d'articuler la question concrète du «faire» et dans le même temps de forger un imaginaire et une vision collective avec les acteurs du territoire. Savoir se projeter dans des échéances de temps qui sont courtes pour agir et dans des échelles de temps plus longues pour réfléchir, se projeter, imaginer de nouvelles choses. Je trouve que marier ces deux visions est indispensable. D'un côté, les chercheurs vont prendre beaucoup de précautions, se montrer très (voire trop) prudents pour respecter hypothèses et cadres d'analyse, vigilants sur l'interprétation des résultats et tenter d'être le plus factuel possible. De notre côté, dans le développement territorial, nous allons voir le positif, peut-être enjoliver ou survendre la réalité pour inciter une mobilisation collective. Travailler ensemble est pertinent car nous sommes complémentaires. La Recherche nous apporte la solidité, la rigueur et

l'impartialité de l'analyse, ce qui ne fait pas partie de notre tempérament ni de notre rôle ; et de notre côté, nous apportons l'impulsion nécessaire au changement.

Au niveau de Terre & Cité, comme je vous l'ai dit, beaucoup d'organismes de recherche sont localisés sur le plateau de Saclay. C'est pourquoi Terre & Cité anime le Living Lab du Sud-Ouest francilien, qui porte sur les thématiques de l'agriculture et l'alimentation et vise à impulser sur le territoire des synergies entre projets de recherche, agriculture et attentes sociétales. Grâce aux résultats et à la manière dont se sont déroulés ces projets, nous avons convaincu les Présidents de centre INRAE de Versailles et de Jouy-en-Josas de rejoindre le comité de pilotage de notre living lab. Les Vice-Présidents de l'Université Paris-Saclay et des communautés d'agglomération, des représentants de la chambre d'agriculture et d'organismes de développement agricole alternatifs y participent également. Nous l'avons volontairement élargi à deux autres territoires agri-urbains : le Triangle vert et la plaine de Versailles, pour être en mesure de toucher un plus grand nombre d'agriculteurs et d'organiser des événements à l'échelle régionale.

Travailler ensemble est pertinent car nous sommes complémentaires. La Recherche nous apporte la solidité, la rigueur et l'impartialité de l'analyse, ce qui ne fait pas partie de notre tempérament ni de notre rôle ; et de notre côté, nous apportons l'impulsion nécessaire au changement

Ces projets vous ont-ils donné la visibilité nécessaire vis-à-vis du monde de la Recherche et permis d'inscrire votre action territorialement sur le plateau de Saclay ?

Un autre niveau de travail a pu émerger grâce aux projets PSDR, qui nous ont donné la visibilité et l'expérience nécessaire pour œuvrer à l'échelle régionale

Un autre niveau de travail a pu émerger grâce aux projets PSDR, qui nous ont donné la visibilité et l'expérience nécessaire pour œuvrer à l'échelle régionale. Ils nous ont offert la possibilité de tester et de structurer une dynamique de coopération territoriale qui existe maintenant indépendamment de ces projets de Recherche.

Je considère que le travail d'évaluation territoriale conduit dans le projet Agrige a eu un impact majeur. En effet, j'ai la joie de vous annoncer que fin 2020, la Région IDF a officiellement demandé à tous les territoires agri-urbains franciliens de conduire une évaluation territoriale d'après le cadre méthodologique développé dans le projet Agrige. Cela prouve que les travaux de recherche appliquée débouchent véritablement sur des outils qui servent et de façon concrète et opérationnelle. Cela a pris du temps mais nous sommes heureux du résultat. Nous sommes intimement convaincus que la politique de soutien aux territoires agri-urbains qui existe en IDF depuis une dizaine d'années a produit de bons résultats mais que personne ne

les connaît. Cette évaluation territoriale croisée et partagée entre les territoires franciliens va jouer fortement sur la mise en valeur de ces sujets et la visibilité de ces politiques publiques.

Vous pensez que cela pourrait influencer des politiques publiques à termes ?

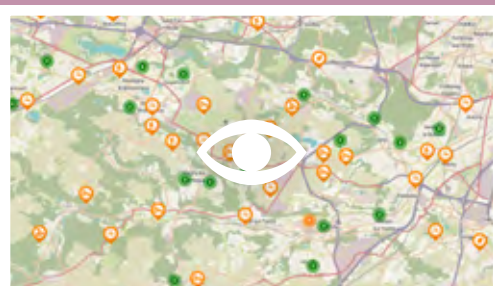
Ah oui et très fortement ! C'est pour cela que nous l'avons fait. En 2004 – 2005, la Région IDF a mis en place, avec beaucoup d'ingéniosité, une politique de soutien aux territoires agri-urbains. Cette politique a fortement contribué à la survie des petites régions agricoles soumises à des niveaux de contraintes foncières et d'urbanisme extrêmes. Sauf que... personne ne le sait ! C'est un dispositif qui est resté très confidentiel et je le regrette. Il n'a aucune visibilité parce que nous sommes incapables d'expliquer ce que nous faisons. Il est très difficile de démontrer l'utilité de dynamiques territoriales ou d'animations locales. C'est le même problème avec le programme Leader. Tous les membres

J'ai la joie de vous annoncer que fin 2020, la Région IDF a officiellement demandé à tous les territoires agri-urbains franciliens de conduire une évaluation territoriale d'après le cadre méthodologique développé dans le projet Agrige. Cela prouve que les travaux de recherche appliquée débouchent véritablement sur des outils qui servent et de façon concrète et opérationnelle

de la Commission Européenne aiment le programme Leader parce que c'est chouette de faire du développement territorial et du développement rural. Mais, selon les indicateurs chiffrés établis par Bruxelles, personne ne comprend pourquoi : cela ne crée pas beaucoup d'emplois directs, les indicateurs classiques de consommation d'enveloppe ne fonctionnent pas. Ces dynamiques apportent des synergies entre acteurs extrêmement difficiles à évaluer. La méthodologie que nous avons développée ne résout pas complètement le problème mais elle permet d'aller un cran plus loin et d'assumer ces apports plus clairement. Si nous parvenons à montrer tous les effets indirects qu'elles produisent sur le développement à long terme des territoires, nous serons en mesure de défendre ces politiques publiques et de les orienter dans des directions pertinentes.



VOIR AUSSI...



Consulter la carte ouverte du plateau de Saclay sur le site de [Terre & Cité](#)

LE PROJET **DYNAMIQUES**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

LE PROJET **PROLEG**

[Voir la page web dédiée au projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

LE PROJET **AGRIGE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir les productions du projet](#)



ENTRETIEN AVEC **ALAIN GUÉRINGER**



ENTRE CONCENTRATION ET ÉCLATEMENT, LA DOUBLE TENDANCE MÉCONNUE DU FONCIER AGRICOLE

PROJET USUS

Chercheur à INRAE au sein de l'UMR Territoires, Alain Guéringier est un spécialiste du foncier agricole et de sa gouvernance. A travers le projet USUS, il a entrepris d'éclairer la relation entre propriété et usage agricole du foncier, non sans mettre au jour une double tendance à l'œuvre en France et en grande partie méconnue : si on connaît celle d'une concentration des

exploitations, en revanche, on sait moins qu'elle se poursuit sur fond d'un éclatement de la propriété et d'une diversification des pratiques de mise à disposition du foncier agricole au-delà du fermage et du faire-valoir direct. Des tendances qui traduisent le poids croissant des logiques d'acteurs « privatifs » auxquels Alain Guéringier a porté une attention particulière.

Comment en êtes-vous venu au projet d'USUS ?

Je travaille depuis des années sur les questions relatives au foncier agricole et forestier. Au fil du temps, j'ai pu mesurer le décalage de plus en plus important entre le nombre d'exploitations agricoles (qui tendent à se concentrer) et le nombre de propriétaires des parcelles (qui tend, lui, à croître fortement, entraînant ainsi un éclatement du foncier). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le foncier agricole en faire-valoir direct (FVD), où la terre est cultivée par le propriétaire lui-même, ne représente plus qu'environ 25% de la SAU (Surface agricole utile), tandis que le rapport entre le nombre d'exploitations et le nombre de propriétaires d'espaces agricoles est de l'ordre de 1 à 20... En région Auvergne-Rhône-Alpes, une exploitation agricole

représente de l'ordre de 90 parcelles cadastrales. Une trentaine d'hectares assez groupés forment le principal de l'exploitation, auxquels viennent s'ajouter des locations portant sur de plus petites surfaces plus éclatées.

Pour participer régulièrement à des conférences sur les questions foncières, je constate à quel point cette réalité est méconnue du grand public, mais aussi du monde professionnel. Dans le prolongement de travaux précédents, je me suis donc dit qu'il ne serait pas inutile d'examiner de plus près ce rapport entre propriété et usage, d'autant que manifestement nous assistions à une recomposition du paysage. USUS est né ainsi de la volonté de répondre à un enjeu de connaissance de la réalité et des dynamiques à l'œuvre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le foncier agricole en faire-valoir direct, où la terre est cultivée par le propriétaire lui-même, ne représente plus qu'environ 25% de la surface agricole utile, tandis que le rapport entre le nombre d'exploitations et le nombre de propriétaires d'espaces agricoles est de l'ordre de 1 à 20...

Comment expliquez-vous cet apparent angle mort sur un enjeu pourtant majeur car on devine que l'implication de l'exploitant agricole dans des projets de transition écologique est d'autant plus forte qu'il est propriétaire des terres ?

En réalité, on s'est bien intéressé à la question, mais de manière restreinte, en se limitant à la répartition des surfaces entre FVD et fermage (au cas, donc, où les exploitants agricoles sont propriétaires de leurs terres ou fermiers), mais sans en tirer les conclusions sur les multiples implications que cela pouvait avoir pour l'exploitant autrement qu'en termes économiques. On s'intéresse aux charges financières que cela induit en se souciant de savoir si elle donne lieu à des loyers (cas du fermage) ou à des remboursements d'un emprunt et à des impôts fonciers (cas du FVD). Pour les statisticiens et les chercheurs surtout attachés au fonctionnement économique des exploitations, leur rentabilité, la question du mode de faire-valoir n'est pas aussi importante que cela.

Deuxième explication : le code rural définit l'activité agricole ; en revanche, il ne dit pas ce qu'est une exploitation agricole. Il

est vrai que la première a des incidences fiscales et induit le régime de protection sociale. Cette situation pose d'autant plus question qu'elle alimente un discours politico-professionnel lancinant, qui tend à opposer les « vrais » exploitants aux autres, selon qu'ils ont une autre activité ou pas.

En fait depuis l'accession de la paysannerie française à la propriété, on considère implicitement que l'activité agricole correspond au droit naturel d'un propriétaire à faire fructifier son bien. De là un amalgame que l'on retrouve dans le vocabulaire : le mot propriété renvoie ainsi tout à la fois au concept juridique (« La » propriété, au fait d'être propriétaire) et au domaine (« une » propriété, la ferme), terres et bâti. Un amalgame dont des statistiques et recensements anciens conservent la trace et qu'ils ont entretenu : à la question relative à la profession, on répond « propriétaire », sous-entendu « agriculteur ». Depuis lors, on n'a pas cherché à creuser cette question au-delà de la répartition sur l'ensemble du foncier entre ce qui relève de la propriété effective des agriculteurs (FVD) et ce qui est en fermage. Mais quand on examine

de plus près ce qui est statistiquement répertorié dans ce FVD, on se rend compte qu'il est loin de refléter la seule propriété de l'agriculteur. Résultat : au fil des recensements agricoles, réalisés tous les dix ans, à l'image de ceux effectués sur l'ensemble de la population, on se retrouve avec une moindre connaissance de la situation foncière réelle des exploitations. Ce qui n'est pas un moindre paradoxe.

Le contexte actuel, celui de la transition agroécologique, ne devrait-il pas inciter à expliciter le statut réel du foncier exploité par les agriculteurs, dans la mesure où il implique de leur part des investissements dans de nouvelles pratiques et équipements ?

La question mérite en effet d'être posée, étant entendu que bien d'autres enjeux devraient y inciter, au delà de la seule transition agroécologique. D'ores et déjà se manifeste un besoin de recomposition, dont des mouvements sociétaux se font l'écho. On en vient ainsi à l'autre objectif du projet USUS : analyser cette recomposition, les facteurs qui la suscitent, ce qui se met en place, de manière à alimenter une réflexion sur ce que recouvre l'innovation sociétale en matière de foncier agricole.

Comment avez-vous procédé ?

Nous avons travaillé à plusieurs échelles. Celle de la région Auvergne (le projet a été lancé avant la fusion avec la Région Rhône-Alpes), pour laquelle nous avons mobilisé des bases de données (les bases de données cadastrales de MAJIC, et le registre parcellaire graphique, RGP, établi pour les besoins de la PAC). En croisant ces deux bases de données, on obtient les

structures de propriété correspondant aux structures d'exploitation. Cette première échelle régionale permet de caractériser la diversité des situations, en termes de structures : une description exhaustive, mais qui n'en reste pas moins sommaire.

Ce travail a été doublé d'un travail d'enquêtes sur le terrain : nous sommes allés à la rencontre d'exploitants, avec lesquels nous avons passé en revue leur situation foncière en sortant ainsi du cadre ordinairement fixé par les services statistiques. Nous leur avons demandé de nous décrire le moindre foncier qu'ils utilisaient, quelle qu'en soit la forme juridique, celui dont ils étaient propriétaires, celui auquel ils avaient accès à un autre titre. Pour les besoins de dresser un tableau sociologique, nous les avons invités à nous caractériser le profil de leur(s) propriétaire(s) en précisant s'il s'agissait d'un agriculteur, d'un actif ou d'un retraité, d'un citoyen qui avait hérité des terrains ou d'un acquéreur ; le type de relations entretenues entre lui et ce/ces propriétaires (échangent-ils régulièrement, occasionnellement ?).

Pour ce qui concerne l'autre enjeu - l'innovation sociétale - nous avons procédé autrement, par une revue de la littérature existante, des enquêtes auprès d'institutionnels et de têtes de réseaux. Nous avons ainsi distingué un certain nombre de cas, qui nous ont permis d'établir une typologie. A partir de là, nous avons enquêté sur les processus de mise en place de certains de ces cas (cheminement, acteurs mobilisés, difficultés rencontrées, etc.).

Quels résultats, enseignements significatifs mettriez-vous en avant ?

Nous avons pu montrer que le vrai faire-valoir direct est plus faible encore que ne le donnent à voir les statistiques agricoles, qui amalgament en fait des situations de propriété variées (propriétés familiales mises à disposition, indivisions familiales, accords informels, etc.). Ces différences de définition ne constituent pas un enjeu pour l'exploitation dans son fonctionnement quotidien, mais peuvent le devenir au moment de la transmission. Pour les terres louées, les contrats sont majoritairement oraux ; les baux écrits sont rares et portent le plus souvent sur les fermages souscrits au moment de l'installation. Nos enquêtes ont permis également de révéler le recours à des formules locatives variées (baux emphytéotiques, prêts à usage, etc.) pour s'adapter à des contraintes particulières ou pour échapper à celles du fermage.

« Nous avons pu montrer que le vrai faire-valoir direct est plus faible encore que ne le donnent à voir les statistiques agricoles, qui amalgament en fait des situations de propriété variées (propriétés familiales mises à disposition, indivisions familiales, accords informels, etc.) »

Quelle est la valeur ajoutée de ce projet PSDR par rapport à ceux que vous pouvez mener par ailleurs ?

De par ma posture de chercheur impliqué dans la société, je suis particulièrement disposé à m'inscrire dans une logique partenariale avec des acteurs de la société. J'ai l'habitude de participer non seulement à des débats publics organisés par des associations intéressées par les questions

relatives au foncier agricole, mais aussi à des formations organisées par des collectifs de bénévoles, porteurs de projets agricoles ; etc. De ce fait, l'esprit des projets de type PSDR me convient bien.

Je précise qu'USUS n'est pas ma première expérience PSDR. J'avais participé au PSDR3, à travers un projet, POPFONGO (voir encadré), porté par Nathalie Bertrand et Carole Barthès, autour de la gouvernance des espaces agricoles en zones périurbaines. Déjà, j'avais travaillé sur la propriété du foncier. C'est d'ailleurs dans le prolongement des réflexions menées dans ce cadre, que j'ai proposé USUS, en mettant en avant le fait qu'on avait des entrées sur le foncier agricole soit par l'exploitation agricole, soit par la propriété, mais qu'on ne se souciait pas de l'articulation entre les deux, alors qu'elle est déterminante dans les dynamiques

spatiales et dynamiques foncières. Car selon qu'on opte pour l'une ou l'autre entrée, on ne privilégie le point de vue que d'un détenteur d'une partie des droits, en sous-estimant le poids croissant de ce que j'appelle les « privatifs », par opposition à ceux qui sont plus dans une démarche collective (à l'image de l'association Terre de Liens) : tandis que l'agriculteur gère son exploitation, le propriétaire gère son

patrimoine, l'un et l'autre ont des actions foncières qui vont peser sur les dynamiques spatiales, dans un sens qui peut aller à l'encontre de celles de la collectivité territoriale.

Auriez-vous pu mener cette recherche dans un autre cadre que le PSDR ?

Oui, la thématique aurait pu être traitée dans un autre cadre de recherche. Cependant, le processus de construction d'un projet PSDR avec sa présentation à un Conseil Scientifique et à un comité de pilotage local réunissant des acteurs

Le processus de construction d'un projet PSDR avec sa présentation à un Conseil Scientifique et à un comité de pilotage local réunissant des acteurs locaux, y compris des élus, constitue assurément un plus

locaux, y compris des élus, établi à l'occasion d'un séminaire de rencontre acteurs-chercheurs constitue assurément un plus : il a permis de définir les contours du projet, de susciter aussi un intérêt des acteurs pour un questionnement qui était initialement un questionnement de chercheur.

Qu'en est-il de l'inscription du projet de recherche dans une durée de 4-5 ans ?

Cette temporalité est relativement classique pour des projets de recherche. Mais le fait de disposer d'une certaine visibilité y compris sur les moyens mis à disposition pour mener un travail de recherche à son terme, constitue là encore un plus.

Qu'en est-il de l'ouverture disciplinaire ?

Le foncier est d'abord une question de droit. Pour autant, il ne saurait être l'affaire que de juristes. Il renvoie également à des réalités économiques, mais aussi sociologiques, géographiques, historiques... jusqu'à y compris une dimension psychologique... C'est dire s'il appelle une approche interdisciplinaire. Ensuite, le foncier étant le plus souvent abordé par les acteurs institutionnels, il est perçu au prisme de leurs lunettes, sous l'angle des procédures réglementaires, des documents d'urbanisme, du remembrement, etc. Une

vision qui ne permet pas de mettre autant en lumière ces acteurs « privatifs » que j'évoquais.

A vous entendre, un des principaux enseignements qu'on pourrait tirer de votre projet est que le foncier est une affaire trop sérieuse pour le laisser aux seuls juristes, que les SHS ont aussi des choses pertinentes à dire, a fortiori quand elle s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire... Mais peut-être vais-je trop loin...

Oui, au sens où je n'incriminerai pas le primat d'une approche juridique. Moi-même je me suis donné un complément de formation juridique. Si je devais questionner la pertinence d'une discipline, ce serait celle de l'économie, avec son entrée sur la rente foncière. Alors oui, le foncier est une

affaire trop sérieuse, i.e. trop complexe, pour la laisser entre les seules mains des économistes. A ce propos, je renvoie à un ouvrage qui fait référence dans l'approche économique du foncier : La rente foncière : Les théories et leur évolution depuis 1650 (JL Guigou, Economica, 1982). L'auteur, lui-même économiste, y passe en revue toutes les théories sur la rente foncière. Et ce que je trouve remarquable est qu'il en conclut justement que l'économie n'est pas forcément la discipline la plus pertinente pour appréhender le foncier.

Votre projet a été mené en partenariat avec la Région Auvergne. Vous projetez-vous néanmoins sur d'autres territoires en vue d'un transfert de connaissances ?

Le projet a permis de formaliser une approche reproductible dans d'autres territoires tant dans le volet relatif à la connaissance des structures d'exploitation et de propriété que dans le volet innovation. Cependant, les enjeux se posent en des termes différents d'un territoire à l'autre, les systèmes de production, l'histoire des propriétés, les exploitations, et c'est l'intérêt d'USUS que de le montrer à travers des études de cas.

Le projet a permis de formaliser une approche reproductible dans d'autres territoires tant dans le volet relatif à la connaissance des structures d'exploitation et de propriété dans le volet innovation

Outre une valorisation scientifique sous des formes classiques (colloques, publications), nous assurons un travail de transmission aux acteurs, via des formations (j'interviens dans des écoles d'ingénieurs ou des masters, des formations orientées développement du territoire), ou l'accompagnement d'acteurs qui reprennent à leur compte la logique d'analyse. Je pense à Terres de Liens, qui a commencé à me solliciter pour intégrer nos résultats dans son programme national de formation. Je suis aussi de plus en plus sollicité pour un accompagnement de stagiaires recrutés par des acteurs travaillant sur le foncier.

Votre réponse est l'occasion de rappeler que la formation est une des modalités de valorisation / transmission des résultats de projets PSDR. Vous projetez-vous dans le programme TETRAE ?

Au vu de mon âge (j'ai 61 ans), ma réponse sera plutôt négative. Rien que la mise en place d'un projet PSDR exige une à une année et demie. Il ne serait pas raisonnable de travailler à son montage pour ne pas finalement le porter à son terme. Cela étant dit, un projet PSDR ne s'arrête pas totalement au terme des quatre années. Outre le fait que les résultats du nôtre demandent encore à être finalisés, il trouve divers prolongements : par exemple, j'encadre une thèse qui vient de démarrer sur cette question et que je veillerai à accompagner à son terme.

VOIR AUSSI...

LE PROJET **USUS**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

TERRE DE LIENS

[Découvrir l'association](#)



**La rente foncière :
Les théories et leur évolution depuis 1650**

Jean-Louis Guigou,
Economica, 1982.
952 pages.

LE PROJET **PSDR3 POPFONGO**

[Découvrir le projet](#)





ENTRETIEN AVEC **MARIE FOURNIER**



LES FONDS DE VALLÉE AU DÉFI DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ENVIRONNEMENT

PROJET FARMAINE

Maître de conférences en Aménagement de l'Espace-Urbanisme au CNAM, elle enseigne à l'École Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT) et poursuit ses recherches au sein du Laboratoire Géomatique et Foncier (GeF). Elle témoigne ici du projet FARMaine (pour Foncier, Aménagement et Régulations dans le bassin de la Maine), qui a porté son attention sur les espaces de fonds de vallée, en partant d'un double constat : ceux-ci sont de plus en plus impactés et transformés par les politiques publiques d'environnement (protection des cours

d'eau et milieux aquatiques, biodiversité, gestion du risque d'inondation...). Une situation pas forcément bien vécue par les premiers intéressés – éleveurs et agriculteurs – qui mettent en avant des formes historiques d'entretien, concourant également à la valeur écologique de ces fonds de vallée. Marie Fournier revient également sur l'apport de FARMaine pour une meilleure compréhension de ces espaces, de leurs fonctionnalités et souligne les bénéfices d'une approche à la fois pluridisciplinaire et partenariale.

Pourriez-vous pour commencer par présenter FARMaine ?

FARMaine s'est tout particulièrement intéressé aux systèmes agricoles de fonds de vallée au prisme des politiques publiques d'environnement (PPE), en faisant le constat que ces politiques peinaient à ralentir les dynamiques de fragilisation de ces espaces, malgré le cumul de dispositifs d'action publique qui ne s'inscrivent pas forcément dans une vision suffisamment globale. Or, ces espaces de fonds de vallée ont pour caractéristique d'être constitués principalement de prairies difficiles à valoriser. On y observe d'ailleurs actuellement des dynamiques de déprise agricole, en particulier dans les secteurs d'élevage.

A travers FARMaine, nous avons donc voulu explorer la manière dont des politiques publiques d'environnement contribuent au maintien de ces systèmes agricoles qui, pour être fragiles, n'en répondent pas moins à d'autres enjeux que la seule production alimentaire, à commencer par

la préservation de milieux naturels et de la biodiversité.

Le nom du projet fait bien sûr référence à la région dans lequel il s'inscrit, le bassin de la Maine. On ne peut cependant s'empêcher d'y voir un clin d'œil au Far West, avec tout ce que cela suggère en termes d'absence de régulation...

Nous portons en effet notre attention sur les politiques d'environnement dans le bassin de la Maine, avec une attention toute particulière à différents secteurs du bassin de cet affluent de la Loire (rive droite), en région Pays de la Loire (le Loir, la Sarthe, la Mayenne). Quant aux trois premières lettres, elles sont, au-delà du clin d'œil, l'acronyme de Foncier, Aménagement et Régulations... Soit les trois mots clés dans lesquels nous nous retrouvons avec nos collègues par-delà nos appartenances disciplinaires.

Un mot justement sur ces collègues de différents horizons disciplinaires...

Ils couvrent des disciplines aussi diverses que la géographie, l'aménagement de l'espace-urbanisme, le droit privé, le droit public, la sociologie ou encore l'économie... Même si elles relèvent toutes des sciences humaines et sociales, le spectre a été suffisamment large pour constituer un défi dans la construction du projet. D'autant que notre consortium mobilisait aussi des spécialistes de la géomatique, la science des systèmes d'information géographique.

Auxquels se sont ajoutés des acteurs du territoire...

En effet, et c'est d'ailleurs une des marques de fabrique de PSDR que de favoriser un partenariat entre chercheurs et acteurs institutionnels, en l'occurrence l'association des Chambres d'agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A), particulièrement attentive au devenir de ces espaces de fonds de vallée.

Comment vous êtes-vous retrouvée vous-même à participer à ce projet, de

surcroît pour le codiriger ?

De par mon parcours académique, j'ai l'habitude de répondre à des appels à projets de recherche. J'y ai été incitée très tôt, par ma directrice de thèse. Cela étant dit, les thématiques du PSDR ne relevaient pas forcément de mes domaines de compétences initiaux : je suis davantage spécialiste des politiques publiques d'environnement que de l'agriculture. Au final, je l'ai conçu comme un moyen d'y entrer par le truchement de ces politiques.

Dans quelle mesure la dimension participative vous a-t-elle confortée dans l'idée d'y répondre ?

C'est le premier projet auquel je participe, qui mobilise aussi fortement des partenaires institutionnels dans son montage et sa mise en œuvre. Il en résulte des contraintes plus fortes en termes de valorisation et de diffusion des résultats – il nous faut recourir à d'autres canaux de communication et de publication que ceux utilisés ordinairement. Ce à quoi un

chercheur n'est pas forcément préparé. Mais si je devais retenir quelque chose de cette expérience, au-delà des écrits académiques, c'est justement la manière dont les partenaires, que ce soit les Chambres d'agriculture, les collectivités et autres porteurs des politiques publiques d'environnement (syndicats de rivière, parcs naturels régionaux, etc.) se sont montrés volontaires dans la manière de s'impliquer et de s'approprier les travaux que nous pouvions mener. C'est en définitive avec eux que le projet a gagné en densité. Tous se sont montrés disponibles, ouverts, prompts à s'adapter. A l'évidence, ils avaient pleinement conscience des opportunités qu'offrait la dynamique de recherche partenariale enclenchée sur leur territoire. J'ai pu aussi mesurer à quel point, au sein des institutions du monde agricole, certaines personnes peuvent être attachées à mettre en œuvre des politiques publiques d'environnement.

D'abord, des partenariats avaient déjà été noués en amont entre chercheurs et acteurs du territoire. Des collègues de l'ESA d'Angers, par exemple, avaient une bonne connaissance de certains des acteurs institutionnels locaux. Un historique dont FARMaine a directement bénéficié. Même chose entre les chercheurs eux-mêmes. Plusieurs des concepts utilisés dans mon champ d'étude disciplinaire (la sociologie de l'action publique), sont familiers aux collègues qui travaillent sur l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, comme aux porteurs des politiques publiques. Nous partageons une même compréhension des dispositifs et mécanismes mobilisés. Enfin, les territoires sur lesquels nous sommes intervenus ne nous étaient pas totalement étrangers : qu'on soit chercheur ou acteur, on les connaît pour, selon le cas, en avoir fait un terrain d'étude ou y être intervenu au titre de l'action publique ou de gestionnaire.

des chercheurs de la région partenaire. Ce qui offre l'avantage de capitaliser tant sur la connaissance que sur le réseau d'interconnaissances.

Renoncez-vous pour autant à faire bénéficier des résultats de recherche d'autres fonds de vallée du reste de la France voire d'autres pays, confrontés à des problématiques similaires ?

Non, au contraire. Même si nous n'avons travaillé que sur le secteur du bassin de la Maine, nous avons bien été incités, dès le départ, à nous projeter sur d'autres cas de fonds de vallée. Nous sommes d'ailleurs parvenus à élargir notre perspective en investissant un secteur de l'Ille-et-Vilaine, en Bretagne donc. Ensuite, FARMaine a mobilisé deux outils de valorisation, qui allaient dans le sens d'un élargissement : d'une part, les ateliers locaux de prospective, qui ont mobilisé une méthodologie de prospective (méthode AVEC®) élaborée

bassins versants de la Loire par exemple.

Une belle illustration du fait qu'un projet PSDR peut avoir des prolongements bien au-delà de sa durée...

C'est le propre de tout projet de recherche ! Mais c'est vrai que PSDR y incite en ménageant la possibilité de prolonger la recherche dans le cadre de l'édition suivante, sinon sur la base des relations construites dans la durée avec les collègues chercheurs et les partenaires.

Quels autres enseignements tirez-vous de ce projet, notamment quant à votre perception du rôle du chercheur, son positionnement par rapport à des acteurs d'un territoire et leurs propres expertises ?

Depuis mes années de thèse, j'ai l'habitude d'interagir avec ce type d'acteurs. Entre autres questionnements, ma thèse portait d'ailleurs sur cette relation entre chercheurs et acteurs institutionnels. J'ai, depuis, mené des projets de recherche partenariale avec plusieurs d'entre eux. Ces partenariats n'en sont pas moins toujours des défis, ne serait-ce que parce que les temporalités et les attendus des uns (les chercheurs) et des autres (les acteurs) ne sont pas forcément les mêmes. Il me semble que valoriser nos résultats auprès des gestionnaires est en outre plus difficile pour des chercheurs relevant des SHS, tout simplement parce que les données qualitatives sont moins simples à traduire en outils opérationnels ; de manière générale, les gestionnaires parviennent plus facilement à valoriser des données quantitatives dans leur pratique. En tant que chercheur, l'expérience PSDR m'a aussi amenée à me questionner sur

Si je devais retenir quelque chose de cette expérience, c'est que les partenaires, que ce soit les Chambres d'agriculture, les collectivités et autres porteurs des politiques publiques d'environnement se sont montrés volontaires dans la manière de s'impliquer et de s'approprier les travaux que nous pouvions mener. C'est en définitive avec eux que le projet a gagné en densité

Est-ce à dire qu'un temps d'adaptation n'a pas été nécessaire, ne serait-ce que pour permettre aux différentes parties prenantes de faire connaissance ? A vous entendre, la communication s'est établie instantanément. Si c'est bien le cas, comment l'expliquez-vous ? Cela tient-il à une commune envie d'avancer sur ces problématiques dès lors qu'elles toucheraient à l'environnement ?

Il y a plusieurs explications possibles.

Qu'est-ce qui a présidé au choix de ces territoires ?

L'équipe qui a initié la réponse à l'appel à projets au départ est située au Mans (CNAM, Le Mans Université) et à Angers (ESA). Pour ce qui me concerne, mes travaux sur les politiques publiques d'environnement ont pour terrain principal le bassin versant de la Loire, dont celui de la Maine constitue un sous-bassin. Rappelons qu'une autre particularité de PSDR est de mobiliser

dans un projet PSDR3 DYTEFORT (voir encadré). D'autre part, nous avons conçu un système de cartographie interactive FARMSIG (voir encadré) - qui permet de mobiliser des données relatives aux recensements agricoles et aux politiques publiques d'environnement. Un outil que nous allons essayer de développer et de mobiliser, en tout cas c'est mon souhait, dans d'autres projets de recherche, voire de mettre en œuvre sur d'autres sous-

la manière dont nous autres chercheurs diffusons nos résultats. Sans doute devrions-nous le faire davantage. Je reste cependant optimiste : nos résultats trouvent le plus souvent un écho dans les territoires étudiés. Alors oui, si c'est le sens de votre question, je continuerai à faire

En tant que chercheur, l'expérience PSDR m'a aussi amenée à me questionner sur la façon dont nous autres chercheurs diffusons nos résultats

des recherches combinant chercheurs et acteurs. Il faut juste être attentif aux particularités de la recherche partenariale et, par exemple, à ces différences de temporalités que j'évoquais.

En prenant aussi acte du fait que tout intéressés qu'ils soient par les résultats de recherche, les acteurs sont porteurs d'intérêts spécifiques qui peuvent les amener à « instrumentaliser » des résultats de recherche...

Personnellement, je peux témoigner de l'accueil très favorable qui a été fait à notre démarche de recherche, tant par les acteurs institutionnels que par les agriculteurs sollicités pour les besoins de nos entretiens. Maintenant, que ces derniers aient parfois le sentiment de ne pas être entendus par les pouvoirs publics ou de leurs instances représentatives et qu'ils aient perçu dans notre démarche un moyen de se faire mieux entendre, rien de plus naturel. Cela relève aussi de la finalité de la recherche. Cependant, j'observe aussi que les interlocuteurs auxquels nous avons eu affaire, tant du côté des agriculteurs, que des représentants de la Chambre

d'agriculture, des syndicats de rivière ou encore du milieu associatif, sont tous à leur manière porteurs de politiques publiques d'environnement utiles à leur territoire. Par-delà leurs divergences, ils étaient donc animés par des objectifs communs.

Quand bien même ces politiques cumulent des outils ou dispositifs qui peuvent se neutraliser ?

De fait, les fonds de vallée sont surinvestis par ces politiques, qui peuvent de surcroît se contredire ou à tout le moins induire des tensions entre les objectifs à atteindre. Même au sein de la politique de préservation de la biodiversité, selon le type d'espèces et les types d'habitats préservés, les objectifs des gestionnaires peuvent différer entre eux. Cela s'observe sur le bassin versant de la Maine, sur certains secteurs très protégés. Sans doute aurait-on besoin de politiques publiques plus transversales, dépassant la sectorisation. En sens inverse, des secteurs sont aussi sous-investis par ces politiques, bénéficient de peu de leviers et de soutien au titre des politiques publiques d'environnement, adaptés aux systèmes agricoles en place. Globalement, aujourd'hui, les fonds de vallée font l'objet de beaucoup d'attention et de dispositifs : néanmoins certains secteurs sur le bassin de la Maine sont effectivement beaucoup plus identifiés (les Basses Vallées Angevines, par exemple) que d'autres (Loir sarthois). C'est tout

le sens de FARMaine que de braquer l'attention sur eux.

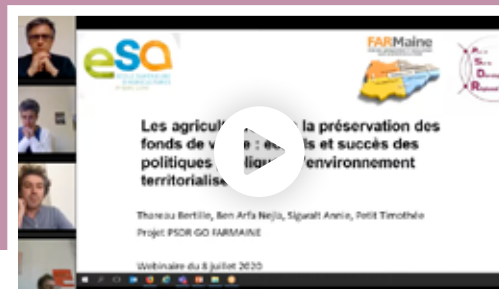
Quatre-cinq années (la durée des projets de PSDR4) n'étaient donc pas de trop...

Non. Je dirais même que cela reste court au regard de toute une carrière universitaire qui va souvent s'étendre sur une quarantaine d'années.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **FARMAINE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Consulter le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

L'OUTIL **FARMSIG**

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural : Follin J.-M., Dragon P., Fournier M., 2020 dans le Cahier Technique PSDR4](#)



[Pour accéder à l'outil FARMSIG](#)

LE PROJET **PSDR3 DYTEFORT**

[Découvrir le projet](#)





ENTRETIEN AVEC **LISE BOURDEAU-LEPAGE**



LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL SUR LES TERRITOIRES : UN ENJEU DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

PROJET BRRISE

Professeure de géographie à l'Université Jean Moulin Lyon3, membre du [laboratoire Environnement, ville, société](#) (EVS, une UMR Université de Lyon / CNRS), elle a débuté sa carrière d'enseignante-chercheure en tant qu'économiste. Elle s'intéressait alors aux inégalités socio-spatiales. Elle revient ici sur le cheminement qui l'a conduite à porter son attention sur l'évaluation du bien-être. Puis sur l'opportunité qu'a représentée le projet BRRISE (pour Bien-être, attractivité des

territoires Ruraux et Inégalités Socio-SpatialES) d'approfondir la compréhension de ses déterminants spatiaux, la manière dont il se construit individuellement et collectivement sur un territoire (le bien-être n'est pas un donné !), en élargissant la problématique aux espaces ruraux et périurbains. Si les résultats ont été obtenus avant la crise sanitaire, ils n'en révèlent pas moins en creux les effets probables de celle-ci.

Comment en êtes-vous venue au projet BRRISE ?

J'ai commencé à travailler sur le bien-être en 2009-10, comme économiste, à partir de travaux sur les inégalités socio-spatiales. Avec une collègue, nous avons cherché à élaborer un étalon de mesures en réfléchissant à une alternative aux indicateurs de type PIB ou IDH (l'Indicateur de développement humain du PNUD). Inspirée des travaux d'Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998) sur l'économie du bien-être, notre approche n'en restait pas moins normative et théorique, l'indicateur que nous proposons alors, initialement baptisé Becas (il a depuis changé de nom à plusieurs reprises pour finalement s'appeler CAS) se voulant aussi « objectif » que possible.

Mais le bien-être ne revêt-il pas une dimension subjective ?

Si, bien sûr, et c'est précisément ce que nous avons cherché à mettre davantage en avant dans le cadre du projet BRRISE, en nous intéressant également à ce bien-être dans sa dimension territoriale et dans

un contexte non plus seulement urbain mais rural ou périurbain.

Comment en êtes-vous venue à élargir vos travaux de recherche à ces contextes rural et périurbain ?

Ce parti pris fait suite à une interpellation dont j'avais fait l'objet lors d'une conférence dans laquelle j'étais intervenue en 2013 au Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective (CGSP) sur la métropolisation. Le regretté Vanick Devorian, alors président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMFR), m'avait demandé pourquoi je ne m'étais pas intéressée aux espaces ruraux dans mes travaux sur les inégalités socio-spatiales. Bien que non ruraliste, la remarque m'a paru pertinente. D'autant qu'un bref passage au Cemagref (devenu IRSTEA, puis aujourd'hui INRAE), spécialisé dans la recherche sur l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement rural et montagnard, m'avait sensibilisée aux enjeux de ces espaces.

De là votre réponse à l'appel à propositions du PSDR ?

Oui. En plus de l'opportunité qu'il présentait de poursuivre mes travaux sur les inégalités socio-spatiales en mettant la focale sur ces espaces ruraux et de combler ainsi un vide - la littérature traitant des inégalités portent le plus souvent sur les espaces urbains - il offrait celle de co-construire un indicateur avec les premiers intéressés, les acteurs des territoires. Sans renoncer à mettre au jour des critères objectifs - ils restent utiles pour étalonner les inégalités, toutes choses étant égales d'ailleurs - force était d'admettre une variabilité des préférences (c'est l'économiste qui parle !) en fonction du cadre de vie et du type de personnes. Ce à quoi j'étais d'autant plus sensible qu'entretemps j'avais changé de discipline : de maître de conférences en économie, j'étais devenue professeur en géographie. Un changement qui découle d'un choix volontaire, lié à mon intérêt croissant pour la dimension territoriale du bien-être. Ce que BRRISE m'a permis d'explorer concrètement au travers de cinq communes-tests - trois situées en milieu rural isolé, deux en milieu urbain dense - et de confronter les préférences

des individus selon le territoire où ils vivent ou, pour le dire autrement, territorialiser leurs préférences (ce que les économistes se gardent de faire la plupart du temps).

Qu'est-ce que la notion de bien-être apportait dès lors de plus par rapport à celle d'aménités, dont vous faites d'ailleurs aussi usage ?

Je ne renonce pas en effet à cette notion d'aménités. Mais je considère que celles-ci concernent ce que le territoire peut offrir potentiellement : l'environnement naturel, l'ambiance, le degré d'ensoleillement, le niveau de pluviométrie, sans compter l'accès à des équipements (sportifs, culturels, etc.).

Pour apprécier le bien être des gens, il faut aussi prendre en considération leurs préférences, lesquelles sont plus variables qu'on ne le pense selon le type de territoire où ils vivent. Les différences tiennent autant à des conditions objectives qu'aux préférences propres aux personnes et à leur vécu.

Comment avez-vous procédé ? Avec quels outils ?

Nous avons recouru à pas moins de quatre outils (voir encadré). Le premier s'appuie sur l'indice de bien-être OppChoVec (pour Opportunité, Choix et Vécu) issu de l'indice CAS. Il permet d'évaluer ce bien-être sur un territoire de manière purement théorique avant même de consulter les habitants. Concrètement, il aide à 1) positionner un territoire par rapport à ses voisins ou d'autres territoires, 2) repérer les zones en difficulté sur un territoire, et qui pourraient être donc la cible prioritaire d'une action publique, 3) révéler les éléments forts du territoire en matière de bien-être susceptibles de concourir à son attractivité, enfin 4) établir des hypothèses de travail pour mener d'autres phases de diagnostic. Cet outil se traduit par la production de cartes et l'analyse d'inégalités socio-spatiales de bien-être sur les terrains d'étude.

à une échelle encore plus fine, celle du logement. Il permet cette fois de : 1) réfléchir collectivement à un logement où chacun pourrait être le mieux possible, 2) repérer les éléments dans l'environnement immédiat du logement qui sont importants pour les habitants. Les résultats produits sont plus qu'utiles pour anticiper la demande des locataires ou des propriétaires lors de l'élaboration des grands projets immobiliers. Enfin, le quatrième outil, la cartographie 2D ESCAPAT, permet aux habitants de se projeter dans un territoire donné : leur quartier ou le centre-bourg de leur espace de vie et, aux acteurs 1) d'identifier les lieux-phares de ces habitants au regard de leur bien-être, 2) de matérialiser les relations sociales sur un territoire et connaître l'étendue spatiale des réseaux et des mobilités, 3) d'identifier les personnes ou les autres éléments qui favorisent le lien social.

Tout en prenant en compte les conditions objectives et subjectives, nous avons souhaité comprendre comment le bien-être se construit collectivement et pas seulement individuellement

Pour recueillir le point de vue des habitants, nous avons eu recours à un deuxième outil baptisé TELL_ME que j'ai conçu en 2015. Il consiste, lui, en un jeu de cartes et un questionnaire. Il permet de connaître les éléments jugés comme les plus importants ou les moins importants par les habitants eux-mêmes, à l'échelle d'un quartier, d'un arrondissement, d'un bourg, d'une ville ou de toute autre collectivité territoriale.

Le troisième outil permet de travailler

Ainsi, tout en prenant en compte à la fois les conditions objectives et subjectives, nous avons souhaité comprendre comment le bien-être se construisait collectivement et pas seulement individuellement. Grâce aux outils mobilisés, les acteurs territoriaux peuvent identifier des leviers d'action, notamment en matière de construction et d'aménagement du territoire.

Avec, comme on l'imagine la possibilité de modifier la perception qu'ils peuvent

Nos outils ne visent pas à identifier les espaces où il ferait bon vivre a priori. Ils servent d'abord de support à un dialogue pour établir un premier diagnostic du territoire sur les points d'amélioration, ses atouts et son potentiel, et ce avec les habitants eux-mêmes

avoir de leur territoire, qui, parce que rural est présumé comme étant moins attractif ?

En effet et c'est important de le souligner. Nos outils ne visent pas à identifier les espaces où il ferait bon vivre a priori. Ils servent d'abord de support à un dialogue pour établir un premier diagnostic du territoire sur les points d'amélioration, mais aussi les atouts et le potentiel au regard des enjeux de bien-être et ce avec les premiers concernés, les habitants eux-mêmes. En cela, nous nous retrouvons dans ce que Bernard Pecqueur et Leila Kebir disent à propos des « ressources activées / désactivées », même si j'ai pour ma part quelques réserves à propos du terme de ressources. Mais l'essentiel est bien là : chaque territoire comporte des ingrédients dont les acteurs territoriaux, y compris les ménages, n'ont pas forcément conscience. De là, donc, l'intérêt d'une démarche de co-construction, qui va permettre de révéler ce potentiel.

Entre autres résultats, vous avez mis en évidence une diversité des attentes de la population selon les espaces...

En effet. Dans les territoires ruraux isolés, ce que les gens mettent d'abord en avant, c'est l'accessibilité aux services médicaux, un paysage naturel, un environnement sain et sans nuisance, la qualité du réseau téléphonique et internet, ou encore le besoin de lumière et de végétaux dans son

logement. En revanche, dans les espaces urbains denses, les habitants mettent davantage en avant l'environnement sain et sans nuisance et le niveau de sécurité des biens et des personnes. Au sein d'un même espace, force est encore de constater que les préférences varient selon que la personne vit seule, est active ou inactive, a des enfants ou pas...

Cependant, si l'hypothèse d'une variabilité des préférences est bien confirmée, il y a aussi des attentes convergentes entre les différentes catégories de population, y compris d'un espace à l'autre. Dans chaque commune-test, on accorde la même importance au cadre naturel.

Si l'hypothèse d'une variabilité des préférences est bien confirmée, il y a aussi des attentes convergentes entre les différentes catégories de population, y compris d'un espace à l'autre

Qu'en est-il du rôle du lien social en particulier ?

C'est bien évidemment un critère essentiel, qui, dans les espaces ruraux isolés se manifeste à travers l'importance à l'égard d'une pratique que je ne saurais désigner autrement que par un art du bavardage...

Pouvez-vous préciser ?

J'ai bien conscience que le mot peut surprendre, et pourtant, c'est bien de cela

“ Dans les espaces ruraux isolés, on observe l'importance d'une pratique que je ne saurais désigner autrement que par un art du bavardage... ”

qu'il s'agit : dans les villages, le bavardage participe pleinement à la vie sociale. D'ailleurs, quand on interroge les gens sur leur rapport aux autres habitants, la nature des relations qu'ils entretiennent avec eux (de simple voisinage, d'entraide ?), ce qu'ils font ensemble (des randonnées, discuter ?), force est de constater que cette pratique revient de manière récurrente. A contrario, quand les gens n'ont pas moyen de bavarder avec autrui, ils considèrent qu'il y a quelque chose qui manque à leur bien-être. Naturellement, la relation familiale, les échanges avec les proches priment. Mais nous avons eu le sentiment que comptait tout autant la simple possibilité d'échanger avec des voisins. C'est d'autant plus important que lorsque les échanges sont fructueux, ils peuvent se traduire par davantage d'entraide.

Mais y a-t-il quelque chose d'étonnant à cela ? Ne sommes-nous pas des êtres sociaux, mus par un instinct grégaire ? Tous autant que nous sommes, nous avons besoin de la relation à autrui et ce d'autant plus que l'on habite dans des territoires isolés. Tout ce qui risque de restreindre les interactions, au prétexte de faire gagner

du temps, n'est pas forcément vécu positivement. Pas sûr donc que le fait de réduire le temps d'attente dans les bureaux de poste, par exemple, concourt à améliorer le bien-être individuel. Pour ceux qui vivent dans un village, faire la queue permet d'échanger avec d'autres personnes, qu'elles soient des connaissances ou pas. De manière générale, le rapport au temps n'est pas le même selon le territoire où l'on vit. C'est une réalité à prendre d'autant plus en considération qu'elle a de fortes implications en termes d'aménagement ou même d'urbanisme.

Comme la sociologue et psychologue Nicole Aubert le montre bien dans ses travaux sur l'« individu hypermoderne », celui-ci se caractérise par de fortes interactions sociales. L'erreur serait de croire qu'il n'en serait ainsi que pour les citadins, ceux qui vivent dans les villes denses. En réalité, cet individu hypermoderne s'observe aussi dans les espaces ruraux. Il y est également en interaction avec d'autres individus, quand bien même son mode de vie est différent. Certes, dans le monde rural, tout le monde n'a pas le même accès aux moyens de télécommunications. Il y a des zones où l'on capte plus difficilement le réseau wifi. C'est justement, ainsi que je l'ai dit, l'une des limites que pointent leurs habitants quand on les interroge sur leur conception du bien-être.

“ Dans le monde rural, tout le monde n'a pas le même accès aux moyens de télécommunications. C'est justement l'une des limites que pointent leurs habitants quand on les interroge sur leur conception du bien-être ”

Dès lors que les interactions sont aussi essentielles que vous le dites, faut-il entendre, en creux, que le contexte de crise sanitaire a dégradé le sentiment de bien-être, indifféremment dans les espaces denses et moins denses ?

Il est encore trop tôt pour tirer tous les enseignements de cette crise (qui se poursuit au moment de notre entretien). Mais, à l'évidence, les relations sociales, les formes de sociabilités ont été impactées. Bien plus, le confinement a mis en évidence une fracture au sein des territoires ruraux entre ceux qui sont en quelque sorte déjà confinés, faute de dessertes par les transports en commun, et les autres, même si cette situation a eu aussi pour effet de renforcer l'entraide entre les deux catégories de population.

Est-ce à dire que cela vous a amenée à remettre en question l'idée de biens qui seraient plus essentiels que d'autres ?

Le confinement a mis un coup de projecteur sur plusieurs réalités. Dans les espaces ruraux les services jouent un rôle important dans la construction collective et personnelle du bien-être – les services publics, bien sûr, mais aussi ceux rendus par le marché, le commerce de proximité... Les habitants entretiennent un rapport sensible à la « supérette du coin », mais aussi au salon de coiffure, un lieu où l'on peut prendre des nouvelles des autres. Sans

oublier, bien sûr, les services médicaux. Autant de choses évidentes, mais dont on ne prend pas toujours la mesure dans les politiques publiques.

A vous entendre évoquer les outils et méthodes mis en place, on mesure à quel point votre projet a eu beau s'inscrire dans des communes-tests d'une même région, les résultats, les enseignements et les outils n'en sont pas moins transposables ailleurs, d'autant plus que vous vous êtes au final moins attachés à ériger des modèles de territoires de bien-être qu'à définir les moyens de les co-construire.

En effet. Le fait de nous être appuyés sur un échantillon représentatif de la population permet de transposer le diagnostic à des territoires comparables. En analysant la structure de la population au regard de l'âge, du revenu, on peut formuler des hypothèses sur des attentes potentielles, anticiper des résultats, toute chose étant égale par ailleurs. C'est en tout cas dans cet esprit que j'ai publié Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux (VAA Conseil, 2020).

Encore une fois, l'enjeu n'est donc pas de dresser un palmarès des territoires où il ferait bon vivre, mais de doter les acteurs d'outils leur permettant de mettre au jour des ressources et de co-construire un bien-être collectif, de sorte que tout territoire pourrait prétendre à une forme de bien-être, pour peu que ses acteurs se mobilisent... Cela ne renouvelle-t-il pas la vision de l'attractivité, autre notion-clé figurant dans l'acronyme du projet ?

J'avais déjà l'expérience de la pluridisciplinarité. Mais c'est vrai que le projet a permis de l'élargir à bien plus de disciplines avec lesquelles j'ai l'habitude d'interagir

En effet. Cela permet d'élargir les facteurs d'attractivité, en ne se bornant pas aux seuls facteurs « hard » des économistes, mais en tenant compte de facteur « soft » : la relation sociale, le cadre de vie, les aménités naturelles, l'ambiance, le niveau de pollution... Autant de choses dont les élus commencent à prendre la mesure, mais que la crise de la Covid-19 a fait apparaître au grand jour. Les investisseurs en sont eux-mêmes conscients : si dans le classement des grandes villes, Paris était bien classée, la qualité de vie était le dernier critère mis en avant par eux. La pandémie liée à la Covid-19 a eu pour effet de promouvoir le principe de la « green city ».

Quelle a été la valeur ajoutée de BRRISE au regard cette fois de la pluridisciplinarité, un autre principe des projets PSDR, que vous incarnez à vous seule de par votre double étiquette ?

J'avais déjà l'expérience de cette pluridisciplinarité et pas seulement du fait de mon parcours scientifique. Mais c'est vrai que le projet a permis de l'élargir à bien plus de disciplines avec lesquelles j'ai l'habitude d'interagir. L'équipe comptait des économistes, des spécialistes du développement territorial, qui ont été d'une grande aide pour expliciter les processus économiques, faire le lien avec des urbanistes/aménageurs ; des géographes physiciens, des géographes spécialistes

de la vulnérabilité, une architecte, dont l'approche a été aussi instructive, sur le volet « logement » du bien-être.

La notion de bien-être est-elle allée de soi ? S'est-elle révélée polysémique ? Y a-t-il eu un travail préalable d'explicitation des visions que chacun pouvait en avoir ?

Non, pas du tout. La notion en elle-même n'a pas exigé un travail préalable d'explicitation. La présentation d'OppChoVec a permis de mettre tout un chacun au même niveau de compréhension quant aux différentes manières d'appréhender le bien-être. Tout au plus les élus ont-ils été des empêcheurs de penser en rond en nous faisant profiter de leur connaissance des territoires ruraux.

Ils se sont fortement impliqués dans les discussions sur les critères du bien-être en faisant valoir d'autres variables, à commencer par l'accès au réseau internet. Des remarques pertinentes, que nous avons intégrées.

Ces mêmes acteurs territoriaux savent pertinemment s'inscrire dans une démarche de recherche collaborative. Ils nous ont même accompagnés sur le terrain à certaines étapes. Tout au plus avons-nous eu à gérer des différences de temporalités : celle de l'élu, confronté aux échéances électorales, n'est pas celle du chercheur. Le premier peut être tenté de valoriser des résultats avant qu'ils ne soient consolidés...

Tout au plus avons-nous eu à gérer des différences de temporalités : celle de l'élu, confronté aux échéances électorales, n'est pas celle du chercheur. Le premier peut être tenté de valoriser des résultats avant qu'ils ne soient consolidés...



VOIR AUSSI...

LE PROJET **BRRISE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir la page Web dédiée au projet](#)

[Voir les productions](#)

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE « **EVALUER LE BIEN-ÊTRE SUR UN TERRITOIRE - COMPRENDRE POUR AGIR SUR LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIAUX** »



[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Bourdeau-Lepage L. \(dir\) & Chapon P.M.,
2020 dans le Cahier Technique PSDR4](#)

[Télécharger le guide](#)

3

Transition agroécologique & territoires



Si l'Agroécologie est un objectif, il ne peut être atteint de manière isolée. Au-delà des aspects techniques et agronomiques, qui s'avèrent essentiels, les aspects humains d'accompagnement des collectifs en termes de connaissances et d'implication des agriculteurs, révèlent également combien la transition agroécologique demande la mobilisation d'acteurs variés et comment elle bouscule

au passage certaines normes et postures établies. Son insertion dans les territoires est d'autant plus importante que tous les acteurs locaux doivent se mobiliser autour de sa réussite.



SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Le Groupe « **Transition agroécologique et territoires** », s'intéresse à la transition agroécologique, conçue comme un changement de modèle agricole pour mettre en œuvre les principes de l'agroécologie (qui vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement) et répondre ainsi aux crises que traverse le secteur. Il s'interroge sur les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de mesure de la transition, ainsi que sur la recomposition des systèmes de polyculture-élevage et de grandes cultures qui l'accompagnent (introduction de légumineuses, utilisation des produits résiduels organiques ...), à l'échelle de l'exploitation comme du territoire. Les dimensions paysagères et écosystémiques, les spécificités biophysiques locales et les modes d'appropriation des connaissances nouvelles, les dispositifs d'accompagnement, le rôle et la place des consommateurs dans la transition agroécologique sont pris en compte dans cette approche.

Le GT2 est animé par Candice Laroche et Marie-Claude Lemoine (INRAE Dijon). Il rassemble les projets AUTO'N (Grand Est), ASTRAL (Grand Est), ATA-RI (Occitanie), BRIE'EAU (Ile-de-France), COTRAE (Auvergne-Rhône-Alpes), FLECHE (Grand Ouest), New-DEAL (Auvergne-Rhône-Alpes), POEETE (Auvergne-Rhône-Alpes & Bourgogne-Franche-Comté), PROLEG (Ile-de-France), ProSys (Bourgogne-Franche-Comté), SAGACITE (Auvergne-Rhône-Alpes), SANT'Innov (Grand Ouest), SEBIOREF (Occitanie) et TIP TOP (Auvergne-Rhône-Alpes).

Ces derniers sont répartis en fonction de trois grands axes qui correspondent aux leviers pour la transition. Ils concernent respectivement la prise en compte de la biodiversité, des services écosystémiques et des ressources naturelles, l'analyse de la transition par des pratiques agricoles vertueuses (systèmes de culture et systèmes d'élevage), ainsi que la coopération entre acteurs, avec les dimensions de connaissances, d'apprentissage et d'accompagnement.

Le GT2 met en évidence le rôle des politiques et des scientifiques, encouragés par une demande sociétale pressante, dans le développement d'une agriculture agroécologique fondée sur la valorisation des fonctionnalités des agroécosystèmes, de façon à remplacer les intrants de synthèse par les services fournis par la biodiversité. Cette transition agroécologique génère des problèmes, des blocages, des incertitudes ; c'est pour cette raison qu'ont été développés des outils permettant de mieux caractériser les pratiques agroécologiques et de trouver des pistes pour lever ces verrous, pour et avec les acteurs.

Les travaux menés autour des questions de **transition par la prise en compte de la biodiversité, des services écosystémiques et des ressources naturelles** s'intéressent avant tout à la manière dont le paysage se construit en lien avec l'agriculture, les services écosystémiques et les spécificités biophysiques locales. Ils montrent en particulier que la prise en compte du potentiel des services écosystémiques constitue un levier majeur de la transition agroécologique (préservation de la biodiversité, qualité de l'eau...), quelle que soit l'échelle considérée : régionale, territoriale ou de l'exploitation agricole.

Les recherches sur la **transition agroécologique par des pratiques agricoles vertueuses** se posent la question de l'autonomie des sys-

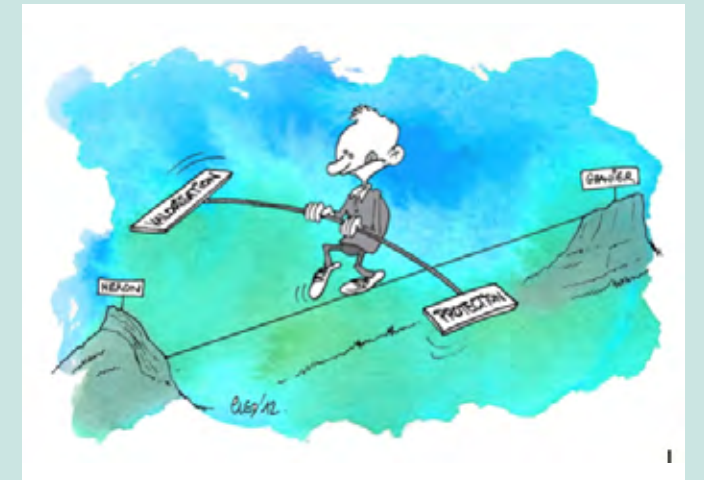
tèmes de culture et d'élevage et de leur recomposition, en conciliant bien-être des animaux et santé à l'échelle de l'exploitation et des territoires, tout en réduisant la dépendance aux intrants de synthèse. Ils soulignent l'importance du développement de la polyculture-élevage pour atteindre les objectifs de qualité environnementale, économique et sociale, et la nécessité de se tourner vers de nouvelles pratiques comme l'utilisation de légumineuses ou de produits résiduaux organiques pour limiter l'utilisation des intrants de synthèse.

Les travaux concernant **la coopération entre acteurs** s'interrogent sur la manière, pour les acteurs et tout particulièrement les agriculteurs, de rassembler et de s'approprier les connaissances nouvelles en agroécologie, qu'il s'agisse de nouveautés institutionnelles ou d'innovations de terrain. Ils se posent également la question des dispositifs d'accompagnement des collectifs agricoles, de leurs caractéristiques et de leur mise en œuvre. Ils prônent en particulier une remise en question du rôle des conseillers, l'accompagnement technique d'un changement systémique de cette ampleur nécessitant non seulement de s'adapter à la singularité des projets et des situations, mais également de développer des connaissances avec les acteurs locaux.

La transition par la prise en compte de la biodiversité, des services écosystémiques et des ressources naturelles

Les travaux menés autour des questions de transition par la prise en compte de la biodiversité, des services écosystémiques et des ressources naturelles s'intéressent avant tout à la manière dont le paysage se construit en lien avec l'agriculture, les services écosystémiques et les spécificités biophysiques locales. Ils montrent en particulier que la prise en compte du potentiel des services écosystémiques

constitue un levier majeur de la transition agroécologique (préservation de la biodiversité, qualité de l'eau...), quelle que soit l'échelle considérée : régionale, territoriale ou de l'exploitation agricole.



ASTRAL - Acteurs et Services écosystémiques des Territoires RurAux Lorrains

Le projet ASTRAL cherche à construire un catalogue de données spatiales pour évaluer et cartographier les services écosystémiques en Région Grand Est, à identifier les représentations et usages des coteaux par les acteurs du territoire ainsi que les logiques de mobilisation autour de ces espaces, puis à travailler sur les controverses et les conflits provenant des différences de représentations et de valeurs.

Il répond aux questions suivantes : Comment quantifier et cartographier la fourniture de services écosystémiques par les multiples usages du sol du territoire régional en tenant compte de leur configuration spatiale ? Comment reconquérir des territoires de friches, naturelles ou industrielles, dans la perspective d'une multifonctionnalité d'usages ? Comment favoriser le développement

d'une agriculture de polyculture élevage agroécologique générant un ensemble de services locaux, notamment dans le cadre des interfaces ville campagne (production alimentaire localisée, préservation de l'environnement, développement de l'emploi) ?

Les principaux **résultats** issus du projet ont permis de construire un catalogue de données spatialement explicites pour évaluer et cartographier, à un grain spatial fin, des services écosystémiques en Grand Est (bases de données, cartes d'occupation des sols...), de travailler sur les controverses et les conflictualités nées des diversités de représentations et valeurs attachées sur un territoire particulier à titre d'exemple (La Seille) et enfin de montrer que les services écosystémiques ne peuvent être pensés hors du social, du local et de son histoire économique et politique.

Ces recherches ont été utilisées en appui de politiques publiques territoriales visant à favoriser une réappropriation d'es-



paces de friches naturelles ou industrielles adaptée aux spécificités des contextes locaux, ainsi qu'une transition agroécologique de l'agriculture dans un objectif de reconnexion avec l'alimentation, en zone de polyculture élevage



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Catherine Mignolet dans cet ouvrage](#)

TIP TOP - Transferts diffus agricoles et infrastructures paysagères : modélisation participative et optimisation agroécologique

L'**objectif** du projet TIP TOP est de fournir des outils de diagnostic et de prospective aux collectifs d'acteurs présents sur un territoire, dans le but de protéger les ressources naturelles telles que l'eau, les sols et les habitats et de raisonner l'allocation spatiale des cultures et de leurs interfaces paysagères comme les haies ou les bandes enherbées. Il cherche en particulier à comprendre comment circule l'eau et comment se construit le paysage, ainsi qu'à caractériser les fonctionnalités écosystémiques des paysages liées à l'eau.

Loin de vouloir techniciser les processus de décision collectif, l'idée est d'associer intelligences humaines et artificielles, analyse des

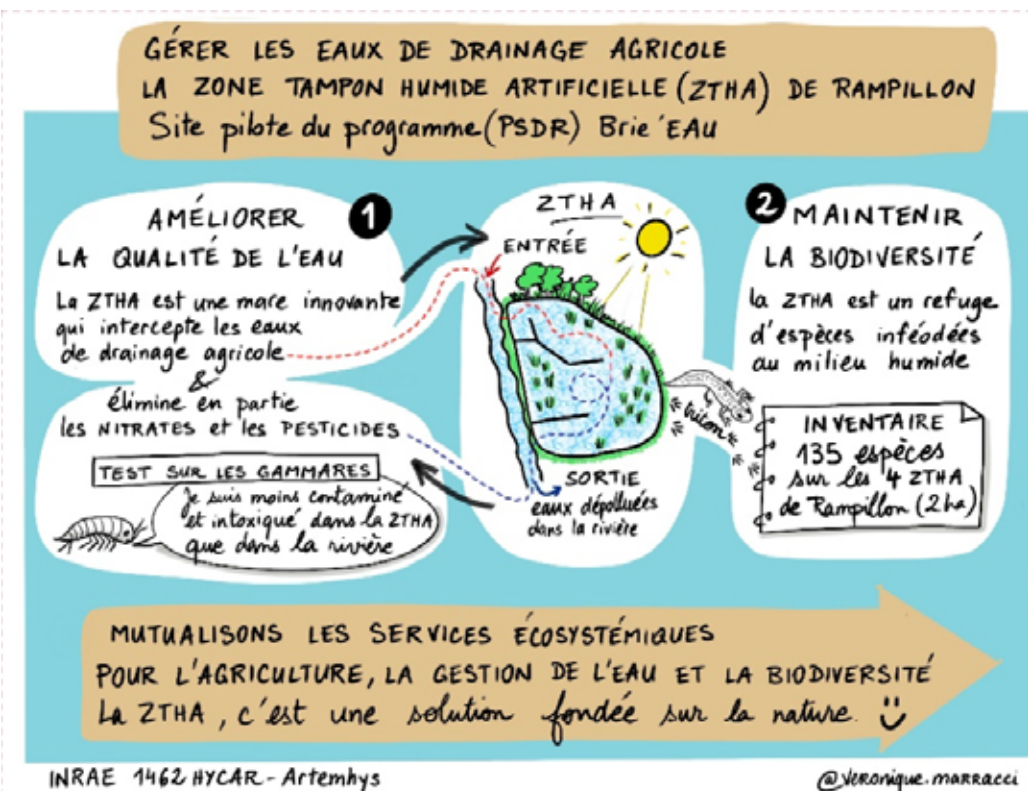
formes paysagères existantes ou produites en lien avec les flux visibles ou discrets du milieu biophysique, en traitant particulièrement ceux ayant des incidences sur les états et qualités de l'eau.



Les **productions** issues du projet ont permis le développement d'un outil informatique « OPALE » relatif à la fabrique du paysage, caractérisé par un simulateur de flux de matières dans les paysages agricoles Elevage/polyculture élevage ou Céréales/maraîchage. Elles ont également contribué à l'identification des étapes à suivre pour réaliser un diagnostic paysager, telles que l'initialisation et la fabrique du paysage agricole ; le couplage espace agricole/espace eau ; le calage et la simulation ; l'étude des paysages.

BRIE'EAU - Vers une nouvelle construction de paysage agricole et écologique sur le territoire de la Brie : associer qualité de l'eau et biodiversité

Le projet BRIE'EAU cherche à amener les acteurs locaux à identifier, par une démarche participative, les leviers d'action au problème des pollutions diffuses. Il s'agit de mettre en œuvre un cadre de concertation entre acteurs, puis d'en évaluer les effets, notamment en s'intéressant aux processus d'apprentissages individuels et collectifs. Les territoires d'application de ce projet concernent les secteurs de la Brie, zone de forte production agricole, en Seine et Marne.



Sketchnote des résultats du projet Brie'Eau sur les services de régulation des flux de contaminants d'origine agricole et du maintien de la biodiversité. Construit à partir des résultats des suivis sur la ZTHA expérimentale de Rampillon

Les **résultats** montrent que les pollutions diffuses agricoles présentent une grande complexité, qui appelle une diversité de solutions, comme les zones tampons humides artificielles pour les espaces agricoles drainés par exemple, et doit s'accompagner d'une réflexion sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Il est essentiel d'adopter une vision globale du problème, de l'ensemble de la filière de production et du système de traitement de l'eau potable, du champ au robinet. C'est donc l'ensemble du réseau d'acteurs locaux qui doit être impliqué dans des formes de dialogue territorial.

Le projet a permis de mettre en œuvre une démarche participative pour discuter de la maîtrise des pollutions diffuses en s'appuyant sur des outils et animations. La démarche comporte plusieurs étapes : partager les perceptions, partager les savoirs, imaginer des scénarios de territoire et explorer les stratégies d'acteurs par un jeu de rôle.

SEBIOREF - Promouvoir les services écosystémiques rendus par la biodiversité à l'agriculture : de la production de références, au conseil et à la proposition d'outils incitatifs

L'**objectif** du projet SEBIOREF est de mieux connaître la biodiversité utile à l'agriculture sur le territoire de l'Occitanie, afin de contribuer à la transition agro-écologique des agriculteurs, par un travail sur la biodiversité ordinaire. Il s'agit d'étudier les processus complexes liant la biodiversité et les pratiques agricoles dans leurs dimensions biotechniques, écologiques et sociales, et de produire des connaissances « actionnables » par les acteurs et mobilisables pour le conseil aux agriculteurs.

Les **résultats** ont permis d'estimer la ressource en fleurs sur de larges échelles grâce à la télédétection (relevés botaniques par satellite sur 83 prairies des coteaux de Gascogne puis modèle étendu à une zone d'étude de 40000 km²), de montrer que la population interrogée serait prête à financer le maintien des services de pollinisation sauvage en particulier la préservation des abeilles sauvages, de comprendre le rôle que joue chaque habitat semi-naturel (prairies permanentes, haies, lisières de forêt) pour remédier au déclin des abeilles sauvages, et enfin de déterminer la localisation optimale de ressources florales supplémentaires pour la pollinisation des cultures.

La **production opérationnelle** a en particulier permis la mise à disposition des agriculteurs et des conseillers agricoles d'un lot de fiches techniques permettant de mieux connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Barbara Cishosz dans cet ouvrage](#)

La transition par des pratiques agricoles vertueuses (systèmes de culture et systèmes d'élevage)

Les recherches sur la transition agroécologique par des pratiques agricoles vertueuses se posent la question de l'autonomie des systèmes de culture et d'élevage et de leur recombinaison, en conciliant bien-être des animaux et santé à l'échelle de l'exploitation et des territoires, tout en réduisant la dépendance aux intrants de synthèse.

POEETE - Réfléchir la polyculture élevage à l'échelle de l'exploitation et du territoire

Le projet POEETE vise à comprendre l'intérêt et le fonctionnement des systèmes de polyculture élevage, en vue d'optimiser leur durabilité et leur résilience. Il répond aux questions suivantes: Quels sont les freins et motivations des agriculteurs à développer ou maintenir des exploitations de polyculture élevage ou à développer des échanges et synergies entre exploitations au niveau territorial? La diversité de ces exploitations conduit-elle à des performances économiques, environnementales et sociales différentes? Comment optimiser leur fonctionnement et les échanges afin d'aller vers plus de durabilité et de résilience de ces systèmes? Les études sont menées sur les régions Bourgogne France Comté et Auvergne Rhône Alpes, avec pour terrains privilégiés les zones dites à « enjeux élevage » où l'activité d'élevage est un choix et non une contrainte et où les cultures céréalières sont possibles (terres labourables ayant un certain potentiel agronomique).

Ils soulignent l'importance du développement de la polyculture-élevage pour atteindre les objectifs de qualités environnementale, économique et sociale, et la nécessité de se tourner vers de nouvelles pratiques comme l'utilisation de légumineuses ou de produits résiduels organiques pour limiter l'utilisation des intrants de synthèse.

Les **résultats** mettent en évidence l'intérêt d'accroître le lien entre polyculture et élevage, et en particulier d'augmenter la part de légumineuses dans les sols, afin d'améliorer l'autonomie protéiques et le niveau de fonctionnalité et de durabilité des agroécosystèmes locaux.

Les références techniques sur le développement des légumineuses dans les prairies multi-espèces ou sur le toastage des oléo-protéagineux pour l'alimentation animale peuvent être utilisées comme supports pour conseiller les agriculteurs et aussi comme outils d'aide à la mise en place d'essais expérimentaux.

A l'échelle territoriale, la modélisation peut servir d'outil à la réflexion ou d'outil de formation pour stimuler la mise en place de stratégies agricoles innovantes.

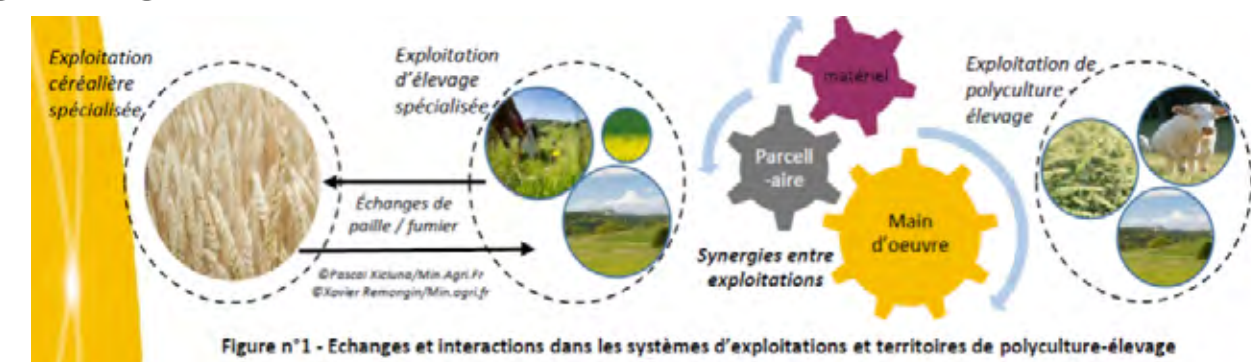


Figure n°1 - Echanges et interactions dans les systèmes d'exploitations et territoires de polyculture-élevage

New-DEAL - Diversité de l'élevage en Auvergne : un levier de durabilité pour la transition agroécologique



L'**objectif** du projet New-DEAL est d'analyser les conditions dans lesquelles la diversité des productions représente une clef d'adaptation des élevages régionaux pour en améliorer la durabilité. Le projet vise à comprendre les modalités de fon-

ctionnement, les atouts et les limites des différents systèmes d'élevage d'herbivores diversifiés en Auvergne. Les freins à la diversification de l'élevage mis en avant par les professionnels de l'élevage, tels que la complexification de l'organisation du travail et de la mise en marché des produits, sont-ils levés par certaines formes d'exploitation diversifiées ?

Les deux **terrains** d'étude présentent une forte diversité d'élevages : le Bocage Bourbonnais (03) est un bassin allaitant de plaine avec des productions sous Label Rouge avec des cultures d'autoconsommation, le Pays de St-Flour (15) un bassin laitier de moyenne montagne sous AOP fromagères avec des « cultures locales » occupant peu de surfaces.

Les **résultats** montrent que la diversification accroît la capacité d'adaptation des élevages aux divers aléas du marché, du climat et du travail, que les élevages diversifiés de grande taille présentent des risques de suréquipements et de simplification des pratiques, et que la réduction des intrants dans les élevages associant plusieurs espèces d'herbivores est possible grâce à une meilleure valorisation de l'herbe en pâturage mixte et à la dilution de la charge parasitaire.



Bovins lait et viande réunis au pâturage dans une estive du Puy de Dôme

Le projet a donné lieu à la production d'un jeu de vingt-six fiches synthétiques et illustrées, qui présente les principaux résultats à différentes échelles d'analyse.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Hélène Rapey dans cet ouvrage](#)

SANT'Innov - Innover dans les filières animales pour concilier écologisation et compétitivité : perspective santé animale

L'**objectif** du projet SANT'Innov est de contribuer à accompagner les pratiques d'élevage pour réduire l'utilisation d'antibiotiques et de comprendre les motivations des éleveurs à maintenir la prairie en lien avec la santé et le bien-être de leurs animaux. Il s'agit d'identifier les effets des facteurs de risque et de proposer des outils pour améliorer l'organisation de la filière. Des données ont été collectées sur l'ensemble du Grand Ouest, en particulier en production bovines des Pays de la Loire et en productions porcines de Bretagne. Pour la prairie, un territoire caractérisé par la présence d'élevages qui maintiennent la prairie dans leur assolement malgré une diminution globale de la prairie sur le secteur. Pour la réduction d'usage des antibiotiques en élevage porcin et bovin laitier sur des zones où des marges de progrès ont été identifiées.

Les **résultats** montrent que l'organisation actuelle de la filière jeunes bovins de boucherie favorise l'apparition des maladies respiratoires à leur arrivée en élevage d'engraissement, en raison de la distance de trajet entre l'éleveur naisseur et l'éleveur engraisseur et de l'hétérogénéité des origines des broutards au sein d'un même lot. Par ailleurs, si pour la plupart des éleveurs interrogés et la majorité des consommateurs rencontrés le pâturage est associé au bien-être animal, le manque d'indicateurs et d'outils empêche de l'objectiver. Enfin, une synthèse bibliographique montre que les impacts sont contrastés dans les faits : moins de boiteries ou de mammites lorsque les vaches pâturent, mais plus de parasitisme ou d'intoxications par les plantes. Une étude épidémiologique a montré que le bien-être peut être détérioré si les aménagements ne sont pas adaptés à la situation de pâturage.



Organisation de la filière jeunes bovins de boucherie - L'organisation de cette filière (stress de transport et réallotements) favorise l'apparition de maladies respiratoires, principal trouble de santé des jeunes bovins.

Un **outil** (ATLESS) permettant aux éleveurs engraisseurs d'évaluer la sécurité des lots de jeunes bovins afin d'utiliser moins d'antibiotiques, deux algorithmes pour améliorer la gestion technique et économique des broutards par la réduction de l'usage d'antibiotiques et de l'empreinte carbone du transport routier, ainsi qu'une application mobile (Tibena) permettant de mesurer le bien-être des bovins sur la base d'observations individuelles, de l'ensemble du troupeau et des installations sont issus du projet.



Tibena : une application pour application pour évaluer le bien-être des bovins

FLECHE - L'herbe : un atout pour améliorer l'autonomie des systèmes d'élevages caprins du Grand Ouest et produire des fromages sous signes de qualité

L'**objectif** du projet FLECHE est d'identifier les freins à l'utilisation de l'herbe dans les systèmes caprins du Grand Ouest, d'apporter de nouvelles références sur son niveau de valorisation par les chèvres et de caractériser les produits laitiers issus de ces systèmes. Il répond aux interrogations suivantes : Quelle place est accordée à l'herbe par les acteurs de la filière caprine ? Quel intérêt de la développer, dans quelles prairies et avec quels niveaux de valorisation ? Comment caractériser les produits issus de régimes alimentaires riches en herbe pâturée ou conservée ? Quelles sont les conséquences sur la qualité des fromages ?

« Une part d'herbe plus importante contribue à pérenniser l'élevage de chèvres et la production de leurs fromages, ainsi que conforter l'image positive par le consommateur sur ce type de systèmes de production. »

Les **résultats** du projet ont contribué à la définition de nouvelles références scientifiques sur l'utilisation des mélanges d'espèces



fourragères, leur valorisation par les chèvres et la caractérisation des produits issus de ces systèmes, ainsi qu'à des adaptations d'outils (Cap'2ER®, SIGHMA) permettant d'accroître significativement la durabilité des élevages caprins du Grand Ouest.

Les travaux menés dans le projet ont permis de mettre en place un partenariat fort pour répondre aux enjeux des filières caprines laitières et accompagner la transition agroécologique des élevages à travers différents réseaux (REDCap, UMT SC3D, réseau Synergie Caprine, etc.).



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Hugues Caillat dans cet ouvrage](#)



AUTO'N - Améliorer l'autonomie azotée des systèmes de production en terres de craie de Champagne-Ardenne et Picardie

L'**objectif** du projet AUTO'N est d'inventer des pratiques agricoles peu dépendantes des engrais azotés, au service des exploitations viables et respectueuses de l'environnement en terres de craie. Il répond aux questions suivantes : Peut-on inventer des systèmes de culture autonomes en azote, en associant des agriculteurs innovants ? Comment résoudre la tension entre les services attendus de l'azote et la recherche de l'autonomie et comment devenir autonome ? Comment accompagner, avec quels outils, des agriculteurs dans la construction de systèmes autonomes en azote ? Cette démarche a été développée avec 6 exploitations en

terres de craie de Champagne réparties dans les départements des Ardennes (1), de la Marne (4) et de l'Aube (1).

Les **résultats** du projet montrent que trois voies se dessinent pour aboutir à une grande autonomie en azote : i) les agricultures biologiques, ii) une agriculture conventionnelle combinant légumineuses et autres cultures fertilisées de façon très économe, iii) une agriculture conventionnelle misant sur un sol riche en matière organique pour être autonome à terme grâce à une forte minéralisation de la matière organique n'engendrant pas de fortes pertes de nitrate.

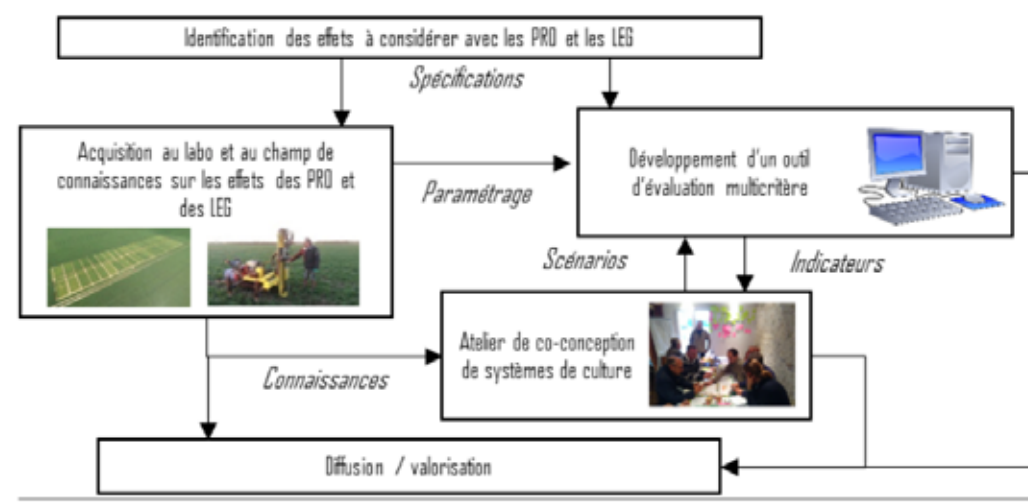
Deux guides opérationnels ont été élaborés afin de faciliter la construction de systèmes autonomes en azote avec les agriculteurs, concernant respectivement les ateliers de conception entre agriculteurs avec le RMT Systèmes de culture innovants, et le diagnostic des pertes d'azote avec le RMT Fertilisation et Environnement.



*Tour de plaine Auto'N en 2017
Observer et apprendre pour penser et concevoir l'autonomie en azote*

PROLEG - Intensification écologique des systèmes de culture via le recyclage des produits résiduels et les légumineuses pour améliorer les services écosystémiques rendus pour et par les systèmes de culture

L'**objectif** du projet PROLEG est de contribuer au développement de l'économie circulaire via le recyclage des ressources organiques dans deux territoires franciliens (Plaine de Versailles et Plateau de



Saclay). Il répond aux questions suivantes : Quels sont les effets de l'insertion des légumineuses (LEG) et des produits résiduels organiques (PRO) dans les systèmes de culture pé-

riurbains franciliens, dominés par la grande culture, en termes de fertilité des sols, d'autonomie en fertilisants, de pertes azotées, de bilan gaz à effet de serre ou de résultats économiques ? Comment évaluer les performances de ces systèmes et optimiser l'insertion des LEG et des PRO du territoire ? Comment les concevoir, en fonction des objectifs de chaque agriculteur ?

Les **résultats** montrent qu'il est possible de répondre aux attentes des agriculteurs via ces sources alternatives aux engrais que sont les PRO et les LEG et qu'ils peuvent rendre différents services, en particulier de diminuer la dépendance aux fertilisants azotés. Les connaissances sur la valorisation agricole des PRO ont également été augmentées, notamment leur intérêt pour la substitution aux engrais minéraux tout en apportant d'autres services. Enfin, les synergies entre ville et agriculture ont été mises en évidence sur ces deux plans.

Le projet a permis la production d'un outil d'évaluation multicritère des systèmes de culture ayant recours aux sources alternatives aux engrais, qui peut aider les agriculteurs à concevoir et optimiser leurs systèmes de culture.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Dorian Spaak dans cet ouvrage](#)

ProSys - L'adaptation pédoclimatique, les impacts environnementaux positifs et la valeur économique de nouveaux systèmes de culture durables producteurs de protéines

L'**objectif** du projet ProSys est de développer la production des protéines végétales dans les systèmes de culture de la région Bourgogne Franche Comté, via notamment la fourniture de connaissances nouvelles sur l'intégration des légumineuses. Il répond aux questions suivantes : Peut-on identifier des systèmes producteurs de protéines performants d'un point de vue agronomique et économique et répondant aux défis environnementaux et climatiques ? Comment utiliser les services associés à l'introduction de légumineuses dans les systèmes de culture afin d'améliorer la disponibilité en azote, augmenter les teneurs en protéines et minimiser les impacts environnementaux ? Comment concevoir et évaluer des systèmes présentant une alternative acceptable pour les exploitants agricoles et accompagner ce changement de pratiques ?

Le travail réalisé a permis de collecter des données fiables et de produire des références techniques sur l'insertion de légumineuses dans les systèmes de culture. Par exemple, les expérimentations conduites permettent d'affirmer que les caractéristiques agronomiques du pois d'hiver en font un candidat intéressant pour la diversification des systèmes de culture en contexte de changement climatique, à condition de limiter le risque de gel hivernal. Les résultats ont également permis d'innover en explorant d'autres modalités que le système technique existant, en recherchant des ressources en termes de savoirs, savoir-faire et de soutien, et de montrer que promouvoir des dynamiques collectives constitue un enjeu d'importance pour évoluer vers un système plus durable.

Les **valorisations opérationnelles** concernent des références techniques et opérationnelles sur les services rendus par les légumineuses, la réduction des pesticides en grandes cultures ainsi

que sur les impacts du changement climatique sur la culture du pois d'hiver et les stratégies d'adaptation.



La transition par la coopération entre acteurs : Connaissances, Apprentissage et Accompagnement

Les travaux concernant la coopération entre acteurs s'interrogent sur la manière, pour les acteurs et tout particulièrement les agriculteurs, de rassembler et de s'approprier les connaissances nouvelles en agroécologie, qu'il s'agisse de nouveautés institutionnelles ou d'innovations de terrain. Ils se posent également la question des dispositifs d'accompagnement des collectifs agricoles, de leurs caractéristiques et de leur mise en œuvre. Ils prônent en particulier une remise en question du rôle des conseillers,

l'accompagnement technique d'un changement systémique de cette ampleur nécessitant non seulement de s'adapter à la singularité des projets et des situations, mais également de développer des connaissances avec les acteurs locaux.



ATA-RI - Accompagnement des Transitions Agroécologiques - Recherche Ingénierie

Le projet ATA-RI a exploré les transitions en train de se faire pour éclairer le terme « accompagner la transition agroécologique » à partir de 12 cas d'étude portant sur des terrains variés d'Occitanie et au-delà. Ce dispositif de production de connaissances et d'outils d'accompagnement de la transition agroécologique cherche à répondre aux questions suivantes : Comment accompagner les agriculteurs dans une transition vers une agriculture et une alimentation durable ? Comment redéfinir des pratiques et des normes professionnelles lorsque les connaissances et les références font défaut ? Comment sortir d'une logique de projet qui

nécessite de connaître l'objectif à atteindre avant de s'engager dans le changement ?

Les **résultats** ont permis de mettre en évidence les types de motivations qui conduisent les agriculteurs à s'engager dans la transition, ainsi que les freins à cet engagement. Ils soulignent la complexité des processus collectifs et des parcours individuels, qui permettent de cheminer vers un changement de pratiques mais aussi de représentations du métier d'agriculteur. La nécessité de formes d'accompagnement et de conseil adaptées est également mise en évidence. De manière générale la dimension expérimentale et l'apprentissage chemin faisant apparaissent comme centraux.



« *Quelle que soit la motivation originelle pour s'engager dans la transition, les agriculteurs et leurs conseillers réalisent que pour être effectif et durable, les changements de pratiques nécessitent de revisiter les normes professionnelles.* »

Plusieurs **valorisations opérationnelles** caractérisent ce projet, comme le dictionnaire d'agroécologie, issu d'un travail collaboratif, qui vise à définir les termes et concepts de l'agroécologie pour permettre au plus grand nombre d'en comprendre les enjeux et les pratiques ; le logiciel Capflor®, un outil numérique d'aide à la décision en matière de conception de prairie à flore variée ; des livrets de synthèse sur la conversion à l'AB ou les motivations des éleveurs à passer au bio ; des vidéos ou la présentation du jeu vidéo Heterosis autour de la pratique du croisement de races en élevage bovin lait.

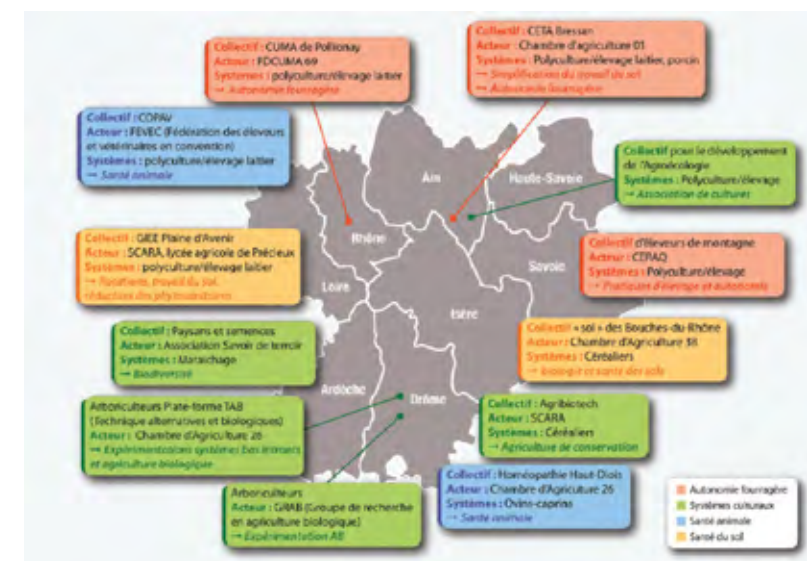


[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Laurent Hazard dans cet ouvrage](#)

COTRAE - COLlectifs agricoles pour une TRAnsition Agro-Ecologique : innovation – connaissances – expérimentation

L'**objectif** du projet COTRAE est d'analyser et d'accompagner les échanges et les apprentissages qui s'opèrent dans les collectifs

agricoles en situation de transition agroécologique. Plus précisément, il s'agit de répondre aux questions suivantes : Quelles sont leurs dynamiques sur le temps long, les échanges de connaissances, de visions, d'objets, et quels rôles jouent les accompagnants ? Comment les collectifs expérimentent-ils des pratiques ou des systèmes agroécologiques et que retirent-ils de ces expérimentations, au-delà de nouvelles connaissances ? Douze collectifs d'agriculteurs choisis selon trois critères (motivation forte pour un travail collaboratif, diversité socio-historique, technique et géographique) ont été associés à la recherche-action sur le territoire Rhône-Alpins.



Les **résultats** montrent que la transition agroécologique est un processus d'innovation tourbillonnaire, c'est-à-dire que « l'innovation n'est pas seulement contenue dans de nouveaux outils, de nouvelles techniques, c'est la trajectoire de personnes qui vont chercher, essayer, trouver mais aussi se

tromper, revenir en arrière mais toujours apprendre. Par ailleurs, on peut identifier 5 types de ressources qui assurent la pérennité des collectifs : expérimenter, résoudre des problèmes, apprendre des expériences passées, apprendre des autres et transférer des connaissances.

« *La démarche d'organisation apprenante appliquée aux collectifs favorise la posture d'apprentissage pour les*





membres du collectif et le collectif lui-même »

« Ce ne sont pas seulement les membres du collectif qui apprennent mais c'est aussi l'orga-

nisation elle-même car son fonctionnement change »

« Par enquête rétrospective, il est possible de reconstruire l'itinéraire d'expérimentation des agriculteurs, c'est-à-dire la succession des expérimentations annuelles et les raisons pour lesquelles elles s'enchainent. »

Le projet a permis de faire évoluer la pratique des accompagnateurs des collectifs, comme en témoignent les 3 guides méthodologiques : Accompagner, Expérimenter et Former, qui ont pour objet de contribuer au développement territorial et d'identifier des genericités pour que des collectifs agricoles appartenant à d'autres territoires s'approprient les enseignements issus du projet.

SAGACITE - Rôle et processus de l'intelligence collective pour l'innovation dans les reconfigurations des activités agricoles et leur place dans les territoires

L'**objectif** du projet SAGACITE est de mieux connaître la dynamique des processus d'intelligence collective dans le cadre des reconfigurations agricoles. Il s'interroge sur la manière dont la co-construction des réponses contribue à accroître les capacités et l'autonomie des acteurs locaux confrontés à des

contextes changeants. Les recherches s'appuient sur six terrains rhônalpins, dans une dynamique de recherche de changement face aux enjeux sociétaux et écologiques (BioVallée, Vivre Bio en Roannais et les Monts du Beaujolais) et de changements liés à la fin de la gestion administrative des quotas laitiers (Sud-Isère, Chartreuse et Savoie).

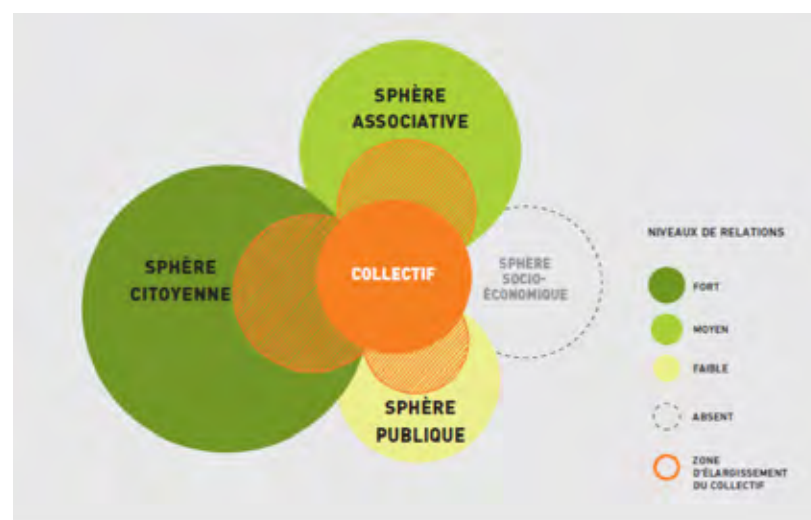
« Les montées en capacité et les activations d'intelligence collective favorisent une compréhension collective des jeux d'acteurs et du contexte territorial et l'évaluation des marges de manœuvre des collectifs. Ils leur permettent d'identifier des leviers d'action et d'être force de proposition dans les partenariats et démarches locales. »

« L'intelligence collective n'est pas un but en soi, elle permet de décider et d'agir en connaissance de cause »

Le projet a permis de proposer une définition de l'intelligence collective, comme la « capacité de comprendre, de réfléchir, de décider et d'agir en collaborant collectivement dans des situations territoriales particulières pour faire face à des changements sociétaux et répondre aux enjeux territoriaux actuels ».

Trois **outils** pour favoriser les processus collaboratifs inscrits dans des dynamiques territoriales sont proposés. La frise chronosystémique illustre les différentes trajectoires : des filières agricoles clefs, des politiques de développement territoriale des intercommunalités, de la production et diffusion des connaissances agricoles, et des dynamiques socio-culturelles. La cartographie des acteurs mobilisés représente les différents réseaux avec lesquels peut interagir un collectif. Le métabolisme territorial, une métaphore du métabolisme des êtres vivants, permet de caractériser

et de quantifier les ressources mobilisées, consommées, produites, échangées dans les territoires (flux de matières, d'énergie et d'eau).



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Claude Janin dans cet ouvrage](#)



VOIR AUSSI...



[Consulter la page dédiée au GT2
sur le site PSDR](#)

[Retrouver les posters et 4 pages finaux
des projets du GT2](#)

[Accéder aux productions
des projets PSDR4](#)

ENTRETIENS AVEC DES CHERCHEURS ET ACTEURS DU PROGRAMME PSDR4

Pour **Barbara Cischosz**, si la transition passe par le lien entre biodiversité et agriculture elle souhaite avant tout « **Ancrer les résultats de Recherche dans les besoins du terrain** » (projet SEBIOREF). Dans son entretien « **Astral gagnant pour les services écosystémiques** » (projet Astral), **Catherine Mignolet** explique comment elle et son équipe s'y sont pris pour cartographier les services écosystémiques et ainsi mieux les valoriser. **Hugues Caillat** quant à lui mise sur

« **Herbage et pâturage, les deux mamelles d'un élevage caprin autonome** » (projet FLECHE) à l'échelle de l'exploitation agricole et **Hélène Rapey** veut « **Explorer la diversité des systèmes d'élevage** » (projet New-DEAL). Enfin l'entretien avec **Christophe Lecomte** « **De la contribution des légumineuses à des systèmes agroécologiques** » (projet PROSYS) donne des clés techniques pour réussir la transition.

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[Barbara Cischosz](#)



[Catherine Mignolet](#)



[Hugues Caillat](#)



[Hélène Rapey](#)



[Christophe Lecomte](#)



ENTRETIEN AVEC **BARBARA CISCHOSZ**



ANCRER LES RÉSULTATS DE RECHERCHE DANS LES BESOINS DU TERRAIN

PROJET SEBIOREF

Animatrice Surveillance Biologique du Territoire à la Chambre régionale d'agriculture Occitanie, elle était co-pilote du projet PSDR SEBIOREF. Ce projet visait à mieux connaître la biodiversité liée à l'agriculture sur le territoire de la Région Occitanie, en vue de contribuer à la transition agroécologique. Intéressée par les interactions entre Recherche et Développement, Barbara Cichosz s'est particulièrement impliquée dans la réalisation d'une collection de fiches sur le thème « Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques »,

qui rassemblent des données scientifiques récentes et contextualisées sur la biodiversité et ses principaux services écosystémiques. Colorées et très illustrées, elles permettent par une lecture rapide d'en savoir plus pour accroître la biodiversité utile, donner au lecteur des pistes de réflexion à approfondir selon le contexte pédoclimatique et les choix techniques de l'exploitation agricole, et ainsi passer à l'action.

De quelle manière l'aventure PSDR a-t-elle commencé pour vous ?

C'est une suite logique de collaborations antérieures qui se sont établies à partir de 2012. Pilote de la déclinaison régionale d'un projet national de suivi non intentionnel des pratiques agricoles¹ sur la biodiversité, j'ai fait appel au laboratoire Dynafor de l'INRA de Toulouse pour un appui scientifique et technique. Plus particulièrement pour nous aider dans la composition d'un réseau de parcelles de référence, la mise en œuvre de protocoles naturalistes et le recrutement d'opérateurs en charge de réaliser ces protocoles sur le terrain.

Le partenariat s'est d'abord établi avec Gérard Balent qui, à l'époque, était le responsable du laboratoire et a ensuite transmis le flambeau à Annie Ouin, responsable du projet SEBIOREF. A cette époque, nous étions débutants sur le lien entre pratiques agricoles et biodiversité. Nous avons collaboré sur la mise en œuvre du protocole puis, petit à petit, sur

l'appropriation des données collectées et leur potentiel pour notre réseau des Chambres d'agriculture.

En 2014, connaissant nos questionnements autour de la valorisation des données collectées et notre souhait de mieux prendre en compte la dimension biodiversité dans les conseils aux agriculteurs, Annie Ouin s'est tout naturellement tournée vers nous quand l'appel à projets PSDR4 a été lancé.

Quel a été votre rôle dans le projet SEBIOREF ?

Mon rôle a été de faire le lien avec les acteurs de terrain pour mieux affiner les livrables du projet. Et aussi de transmettre les acquis du projet vers le terrain, en particulier vers les conseillers agricoles et les agriculteurs. Ce rôle de feed-back est ce qui est attendu des référents acteurs dans les projets PSDR. A l'interface entre chercheurs et terrain, j'avais pour motivation de bien ancrer les résultats du projet dans les besoins du terrain pour en assurer le transfert.

A l'interface entre Recherche et développement agricole, j'avais pour motivation de bien ancrer les résultats du projet dans les besoins du terrain pour en assurer le transfert

Sur quoi le projet a-t-il débouché ?

Nous avons des ambitions très théoriques au départ. Si certaines actions n'ont pas pu être menées comme nous l'espérions, nous avons rebondi et étonnamment bien sur des volets inespérés du projet. Nous avons notamment conçu un jeu de fiches sur le thème « Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques » : il s'agissait d'un livrable presque secondaire au début du projet, mais qui est devenu important au final. Ces fiches sont un recueil des acquis récents de la Recherche sur différents sujets qui ont trait, de manière générale, aux liens entre pratiques agricoles et biodiversité.

Nous le voyions, au départ, plutôt comme un inventaire bibliographique des connaissances. Mais après un diagnostic des besoins et la consultation des

agriculteurs pour en définir le format, nous sommes arrivés à un projet élaboré, qui est au cœur de demandes qui pourraient émerger. Pour certains utilisateurs de ces fiches nous sommes presque dans l'anticipation du besoin. Quand les agriculteurs ont eu cet outil entre les mains, ils se sont rendu compte de sa force car les fiches permettent d'avoir, en peu de temps, un grand nombre de connaissances prodiguant une formation de base sans avoir à chercher par eux-mêmes toutes les informations. Avec la garantie d'accéder à des données récentes, adaptées à leur contexte, déjà vulgarisées mais pas limitées dans la portée technique.

Comment les utilisateurs finaux (ici, les conseillers et les agriculteurs) se sont-ils emparés de ces ressources et avez-vous des exemples de la manière dont cela

¹ Réseau de 500 suivis des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur la biodiversité, piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du plan Ecophyto.

a modifié ou renforcé leurs pratiques ? Autrement dit, avez-vous de la visibilité sur le cheminement qu'ont emprunté les outils produits ?

L'outil est récent et je n'ai pas encore eu la possibilité, dans le périmètre de mes activités, de mesurer les effets retour sur les agriculteurs ou les conseillers et la manière dont chacun a pu se l'approprier. C'est un

Cette valorisation auprès de l'enseignement agricole est un imprévu mais aussi une leçon sur le fait qu'il est peut-être sous-estimé en tant que partenaire de valorisation

support qui est en cours de diffusion. Dans l'évolution des pratiques, nous avons une approche d'intégration de la biodiversité dans le champ du conseil, en lien avec la transition agroécologique. Pour l'instant, je n'ai pas encore vu de demandes de formation qui s'appuieraient sur les fiches produites. Mais, nous entendons bien les promouvoir dans un deuxième temps, en les déployant sous la forme de webinaires par exemple. C'est un projet en tant que tel, que j'ai bien l'intention de soutenir.

Ce que nous n'avons pas mesuré, en revanche, c'est combien les fiches pouvaient être un support de transfert de connaissances au niveau de l'enseignement agricole, qui n'était pas directement ciblé pour le projet et pour les fiches en particulier. C'est à l'occasion d'un forum sur l'agroécologie qui s'est déroulé à proximité de Toulouse que nous avons saisi l'opportunité de présenter ce travail et que, presque par hasard, nous avons pu le diffuser. Cette valorisation auprès de l'enseignement agricole est

un imprévu mais aussi une leçon sur le fait que l'enseignement agricole est peut-être sous-estimé en tant que partenaire de valorisation, en tout cas au niveau du transfert. Nous avons des contacts très récents de professeurs qui se sont saisis de ces fiches comme supports pédagogiques et qui les utilisent dans leurs formations auprès des étudiants.

Est-ce qu'ils s'en saisissent tel quel ?

Ils s'en saisissent de manière physique car ils nous demandent de les équiper pour que ce lot de fiches soit remis à leurs étudiants, notamment en première année. Et ils s'en servent comme support d'apprentissage au travers de deux années successives d'enseignement.

Non seulement les enseignants mais aussi des éditeurs de manuels scolaires ont demandé à pouvoir reprendre le contenu des fiches et les illustrations pour les intégrer dans leurs propres éditions. Selon moi, plusieurs types de transformation sont possibles. Une partie des illustrations traitant de notions précises ont été reprises par les éditeurs de manuels scolaires. Sans compter que les fiches sont accessibles en ligne, chaque professeur peut donc s'en saisir et les transformer comme bon lui semble pour des besoins différents.

Et comment pourriez-vous définir la manière dont ces productions ont eu un écho dans vos propres activités ?

Les impératifs de mon poste au sein de la Chambre régionale d'agriculture m'empêchent de m'investir autant que je le souhaiterais sur la thématique de la biodiversité. Ce qui explique que je n'ai pas pu m'employer aussi rapidement que j'aurais aimé pour déployer les fiches. Mais j'ambitionne de m'en servir comme support pédagogique et de les vulgariser à travers des déclinaisons sous forme de posters, de webinaires ou d'autres choses. C'est vraiment là-dessus que je souhaiterais travailler par la suite. Je pense que les fiches contiennent assez d'informations pour être redéployées et démultipliées auprès de la population des conseillers agricoles de la Région Occitanie. Il s'agirait de m'appuyer sur ces productions mais aussi sur le potentiel de collaborations noué dans le cadre du projet SEBIOREF et éventuellement de m'engager dans d'autres projets avec Annie Ouin, notamment. Pourquoi pas dans le cadre de la prochaine programmation TETRAE ?

Et pour votre structure, y a-t-il eu des apports de ce projet vis-à-vis des orientations thématiques ou stratégiques ?

Pour le moment, l'adéquation entre biodiversité et agriculture est un sujet assez peu traité par mes collègues dans le cadre de leurs missions de conseil au niveau local. Les esprits évoluent dans ce sens : de là à constituer un sujet suffisamment fort pour qu'une animation régionale se déploie autour de ces questions et qu'on en fasse un portage politique ? Tout cela est en train de se construire en ce moment. C'est le fruit d'un processus qui s'est enclenché depuis quelque temps déjà. Et une réelle

représentation politique sur la question de la biodiversité en agriculture est en train d'émerger. L'agence régionale pour la biodiversité a bien compris que l'agriculture est une composante incontournable à prendre en compte dans la gestion des milieux. Donc, en tant que Chambre régionale d'agriculture, nous sommes présents et actifs dans tous les projets à l'échelle territoriale et partie prenante sur ces questions.

Une réelle représentation politique sur la question de la biodiversité en agriculture est en train d'émerger

Vous avez déjà évoqué le souhait de continuer de vous impliquer sur ces questions dans de futurs projets notamment. Qu'est ce qui, selon votre expérience dans PSDR4, serait encore à creuser, à améliorer dans ce dispositif ?

C'est une discussion que nous avons eu encore récemment avec les intervenants du projet. Je pense que les chercheurs classiques ne mesurent pas à quel point leurs avancées sont loin d'être transférées. C'est-à-dire qu'il y a plein de sujets, de petits sujets, qui pour eux semblent désormais acquis et ils ne reviennent plus dessus. Pour autant, le développement, au niveau du conseil en agriculture, n'a pas pu se saisir de ces informations parce qu'un écart trop important existe entre le conseil aux agriculteurs et la publication scientifique, très souvent en anglais, très souvent dans des supports extrêmement techniques. Les conseillers n'ont pas la formation de base

pour s'appropriier des articles scientifiques qui relatent de méthodes extrêmement poussées. Il y a tout un compartiment de transfert qui n'est pas totalement achevé.

Le format PSDR me semble assez opérant parce que l'objectif est bien de couvrir ce flou du transfert vers le terrain, vers les acteurs. Tous les travaux scientifiques ne méritent pas de passer par ce processus. Mais quitte à traiter un sujet qui a la capacité d'être transféré autant intégrer, en parallèle de la production scientifique, un volet de valorisation pour faciliter l'appropriation et l'intégration des résultats à des actes de conseil.

Qu'est ce qui pourrait être fait en amont pour anticiper cela et l'intégrer, dès le départ, dans les projets ?

C'est l'association des acteurs. C'est pour cela que je trouve le format PSDR intéressant avec la collaboration des coopératives ou des Chambres. Alors, je vais peut-être prêcher pour ma paroisse, mais se saisir et contribuer à l'appropriation de la connaissance est une des missions du réseau des Chambres d'agriculture.

Faudrait-il intégrer l'utilisateur final dans le consortium initial ?

Je pense que, d'une certaine façon, c'est déjà le cas. Parce que, selon les sujets, les acteurs de terrain sont capables de définir les besoins de leur utilisateur final. Par exemple, sur la conception des fiches, les acteurs de ce volet du programme ont pris contact avec l'utilisateur final, c'est-à-dire l'agriculteur, pour définir avec lui ce qu'il serait prêt à accepter comme format. Donc il y a toujours un feedback direct auprès

de l'agriculteur si on veut s'assurer que l'outil soit vraiment percutant.

Et à titre plus personnel, quel enseignement tireriez-vous de votre expérience d'un projet PSDR ?

A titre personnel, cela a été un tremplin parce que je n'avais pas eu l'occasion, jusque-là, de me trouver à l'interface de ces deux mondes qui ne se parlent pas toujours suffisamment, la Recherche d'un côté, le Développement de l'autre. Cela a permis de croiser beaucoup de monde, de voir aussi comment les chercheurs ont aussi besoin d'ancrage terrain plus concret pour les aider à progresser dans la formulation de leurs questions de recherche. Je trouve que cette rencontre des deux mondes est toujours très enrichissante !

Il y a toujours un feedback direct auprès de l'agriculteur si on veut s'assurer que l'outil soit vraiment percutant



VOIR AUSSI...

LE PROJET **SEBIOREF**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site web du projet](#)

[Voir les productions](#)

LES FICHES « **CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ UTILE À L'AGRICULTURE POUR RAISONNER SES PRATIQUES** »



[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural : Cichosz B., Ouin A., 2020 dans le Cahier Technique PSDR4](#)

Consulter les fiches « Connaitre la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques »

[sur le site PSDR 4 de la région Occitanie](#)

[ou de la Chambre d'agriculture Occitanie](#)

LES VIDÉOS **EN LIEN AVEC CET ENTRETIEN**



[Ecole chercheurs PSDR en 2016 à Toulouse](#)



[Évènement de clôture du programme PSDR4 Occitanie le 7/12/20](#)



ENTRETIEN AVEC **CATHERINE MIGNOLET**



ASTRAL GAGNANT POUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

PROJET ASTRAL

Ingénieure de Recherche à l'UR ASTER d'INRAE, elle a piloté le projet Astral, l'un des premiers projets – avec le projet Afforball – mené dans l'ex-Lorraine (aujourd'hui, la région Grand Est), avec l'ambition d'évaluer et de cartographier les services écosystémiques liés aux changements d'usage des sols (dans des contextes de friches naturelles ou industrielles, ou de polyculture-élevage de plaine). C'est dire si elle l'a vécu comme un moment d'apprentissage forcément riche d'enseignements, et avec son lot d'inévitables regrets, qui

confirme son intérêt pour la dynamique partenariale impulsée par PSDR. Si en l'occurrence la démarche transversale n'a pas été poussée aussi loin qu'elle l'aurait souhaité, la notion de services écosystémiques s'est révélée précieuse pour fédérer équipes de recherche et acteurs des territoires. A l'entendre, le dialogue entre les sciences biotechniques et les sciences humaines et sociales aura permis d'indéniables avancées au plan de la connaissance tant quantitative que qualitative et de la conception d'outils opérationnels.

Comment vous êtes-vous retrouvée dans l'aventure PSDR à travers le projet Astral ?

(Rire) Aventure est bien le mot ! Astral en a été effectivement une. C'est la première fois que les anciennes composantes de la région Grand Est s'inscrivaient dans un projet PSDR. La démarche nous avait été présentée en 2015, par André Torre, lors d'un séminaire mêlant chercheurs et acteurs. Le projet Astral a émergé ensuite sous l'effet d'une agrégation d'envies et de questionnements, émanant aussi bien d'équipes de recherche que d'institutions régionales. En d'autres termes, Astral n'a pas découlé d'une logique top down, mais d'une co-construction. Au final, il s'est révélé particulièrement ambitieux, puisque pas moins de huit équipes de

recherche et cinq partenaires y ont été associés.

Qu'est-ce qui vous a finalement décidé à le co-piloter, en tant que référente recherche, avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ?

Ingénieure de recherche à INRAE, je travaille au sein du département ACT, dédié aux « sciences pour l'action, les transitions et les territoires » où nous avons une certaine habitude de la pluri et de l'interdisciplinarité. J'arrivais par ailleurs au terme d'un 3e mandat de direction d'une unité de recherche pluridisciplinaire à Mirecourt dans les Vosges. J'étais donc dans une relative disponibilité, non pas tant au plan de mes activités de recherche qu'au regard de mes responsabilités

Le projet Astral a émergé sous l'effet d'une agrégation d'envies et de questionnements, émanant aussi bien d'équipes de recherche que d'institutions régionales. Astral n'a pas découlé d'une logique top down, mais bien d'une co-construction

Coordonner ce projet PSDR, mon premier qui plus est, était un challenge, d'autant qu'il tranchait de par sa taille avec mes expériences antérieures

administratives et de management. Mais coordonner ce projet PSDR, mon premier qui plus est, était un challenge, d'autant qu'il tranchait de par sa taille avec mes expériences antérieures.

Avec le recul, comment s'est-il déroulé ?

Il me semble que si, au début, nous avons réussi à impulser une dynamique de projet à travers la tenue régulière de réunions, une gouvernance transversale responsabilisant les équipes dans la conduite des volets de recherche et des études de cas territoriales ; en revanche, nous avons eu du mal à la maintenir au cours des deux dernières années. Les raisons en sont multiples : la configuration même d'Astral (nous affichions des objectifs ambitieux pas évidents à tenir sur la durée) et l'interconnaissance qui préexistait entre les équipes et les partenaires : si les

premières avaient chacune identifié les partenaires avec lesquels elles avaient déjà une expérience de collaboration, il a fallu construire une interconnaissance globale à l'échelle du projet et partager des visions différentes de certains enjeux liés aux usages des sols.

Qu'en est-il de la fusion des régions ? Dans quelle mesure a-t-elle contrarié cette dynamique ?

J'allais y venir car cette fusion, qui nous a fait passer d'une configuration régionale limitée à la Lorraine à une autre de plus grande ampleur, celle du Grand Est, a eu un impact non négligeable sur le degré de mobilisation de certains partenaires - la Chambre régionale d'agriculture, la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), le Groupement des Agriculteurs Biologiques

de Lorraine - qui ont eu à se restructurer à l'échelle de la nouvelle région. L'Agence de l'eau Rhin Meuse, elle-même, quoique moins directement concernée par la fusion, s'était engagée dans une restructuration au moment où Astral allait démarrer. Les interlocuteurs avec lesquels nous avons conçu Astral furent ainsi remplacés pour partie par d'autres, qui n'avaient pas participé aux discussions initiales. Dans ces conditions, le projet aurait exigé de ma part un plus grand degré de disponibilité, auquel je ne m'attendais pas. Si donc, c'était à refaire, je m'y prendrais autrement.

Si c'était à refaire, je m'y prendrais autrement. En ne sous-estimant pas le temps nécessaire à la construction du collectif et à son animation, pour entretenir une réelle démarche participative

Comment ?

En ne sous-estimant pas le temps nécessaire à la construction du collectif et à son animation, pour entretenir une réelle démarche participative. En plus du suivi administratif du projet, le rôle du référent recherche est d'impulser et de pouvoir venir en appui de l'animation, par l'instauration de moments partagés, de façon à approfondir l'interconnaissance au-delà des réseaux existants, à discuter du fond des sujets, des concepts tels que celui de services écosystémiques.

Avant d'en venir à ce concept, une autre question sur cette démarche participative : avez vous eu le sentiment que les esprits n'y étaient pas encore préparés, tant du côté des chercheurs que des acteurs locaux ? Resterait-elle encore à ancrer dans les esprits et les

pratiques ? Ou au contraire pensez-vous qu'elle a juste été contrariée par le contexte régional ?

La réponse n'est pas évidente. Il faudrait poser aussi la question à nos partenaires. De mon point de vue, j'ai le sentiment que nous en sommes restés à des modalités de recherche partenariales plutôt classiques, des modes de collaboration préexistants au projet. Par exemple, le Laboratoire Agronomie et Environnement (LAE) s'est inscrit dans le projet en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture avec laquelle il avait déjà des habitudes

de collaboration. D'ailleurs, un des interlocuteurs de celle-ci est chercheur associé dans ce laboratoire. De son côté, le Parc Naturel Régional de Lorraine, qui collabore de longue date avec des chercheurs, s'est très fortement impliqué, en étant présent à toutes nos réunions, y compris celles consacrées à des enjeux plus méthodologiques.

Il reste qu'au cours de certaines de nos réunions, j'ai parfois eu l'impression que nos partenaires attendaient des chercheurs qu'ils soient davantage force de propositions, en faisant profiter de leur expertise, plus que dans une logique de co-construction. Mais, ce n'est que ma perception des choses.

Une perception qui ne doit pas faire oublier qu'Astral ne s'en n'est pas moins

traduit par des résultats probants, tant au plan de la connaissance scientifique, méthodologique, que de la conception d'outils opérationnels... Et puis, la notion de services écosystémiques n'a-t-elle pas été fédératrice ?

C'était une notion partagée par les sciences biotechniques participant au projet, mais elle était plus nouvelle pour les sciences humaines et sociales, qui sont enclines à vouloir l'adapter au contexte local, à la manière dont les acteurs font usage des sols, à l'histoire politique et économique du territoire. Chez les partenaires - la Chambre régionale d'agriculture, le Parc naturel régional ou l'Agence de l'eau - leurs ingénieurs respectifs font peu ou prou usage de cette notion, mais selon des visions qui peuvent être différentes.

Il n'en reste pas moins qu'elle a fait office de fil rouge au sens où nous nous y référons constamment, sans nous interdire d'en élargir le sens ni de l'enrichir. A l'occasion de la rédaction du rapport final, une équipe de recherche a ainsi proposé le concept de « services socio-écosystémiques ». Une proposition qui témoigne de la richesse de la réflexion que nous sommes parvenus à mener.

Qu'en a-t-il été de l'approche critique (consistant à déconstruire des concepts), à laquelle sont enclines les sciences humaines et sociales, quitte à complexifier l'analyse ? Ne se justifierait-elle pas à propos d'une autre notion, celle d'acteur, affichée elle aussi dans le déroulé de votre acronyme ? N'y aurait-il pas lieux de prendre aussi en compte les « actants », autrement dit les non

humains autant que les humains ?

Les acteurs qui ont participé concrètement au projet sont avant tout des institutions, celles des partenaires que j'ai évoqués. Or, les travaux que les chercheurs des SHS ont menés ont effectivement élargi le spectre en interrogeant des acteurs locaux, des habitants, des techniciens, des membres d'associations environnementales, ou de promotion de pratiques agricoles relocalisées. Je pense qu'on a été ainsi plus au cœur du fonctionnement des territoires, des dimensions sociales et humaines de leur dynamique. Certes, cela s'est fait au prix d'une complexité supplémentaire, mais celle-ci permet de mieux apprécier la perception des services écosystémiques. De là à prendre en considération les actants... J'avoue ne pas être suffisamment familière avec la manière dont mes collègues l'entendent pour me prononcer sur ce point.

Si vous deviez mettre des résultats en exergue, tant du côté de la recherche scientifique que des actions opérationnelles ?

Les travaux de terrain réalisés par les chercheurs en sciences agronomiques et écologiques ont donné lieu à des mesures, des observations, des expérimentations... éclairant sur la diversité de services que pouvait apporter la complémentarité des usages des sols. Ils ont permis de mieux comprendre les mécanismes qui permettent de fournir certains services écosystémiques selon les occupations de sols - prairies permanentes, parcelles cultivées de blé, friches naturelles, friches industrielles, vergers...

Ces différents travaux, à l'échelle de la parcelle, ont ainsi permis de progresser dans la connaissance de la manière dont certains services pouvaient être fournis en fonction d'un gradient d'intensification des pratiques et de l'environnement paysager.

Les équipes de chercheurs en SHS, mobilisées sur chacun des territoires servant de cas d'études - pour mémoire un contexte de délaissés industriels (Homécourt), un contexte de coteau (les Côtes de Moselle) et un cas de « Plaine de polyculture-élevage (la vallée de la Seille) - n'ont pas été en reste. Elles ont produit des résultats originaux, basés sur des entretiens, de l'observation participante, de la recherche documentaire approfondie. Elles ont permis de mieux comprendre les enjeux que les usages des sols représentent à l'échelle du territoire, dans quelle mesure ils questionnent aussi bien les élus locaux que les habitants. De manière générale, les résultats obtenus ont permis de faire progresser les connaissances et les méthodes dans chaque discipline, même si nous aurions pu aller plus loin dans l'interdisciplinarité.

Du côté des outils, je mettrai en avant la construction d'un catalogue de données relatives aux services écosystémiques, les cartographiant à un grain spatial particulièrement fin à l'échelle du Grand Est (voir encadré). Jusqu'alors, la plupart des métriques d'évaluation de ces services étaient peu explicites spatialement, elles ne permettaient pas d'identifier les réorganisations nécessaires à l'amplification de ces services.

Les résultats obtenus ont permis de faire progresser les connaissances et les méthodes dans chaque discipline, même si nous aurions pu aller plus loin dans l'interdisciplinarité

Au final, ne peut-on considérer qu'Astral a été un moment d'apprentissage de l'esprit et de la méthode « PSDR », pour des équipes de recherche, qui y participaient pour la première fois ?

Apprentissage, le mot est juste. C'est en tout cas ainsi que j'ai vécu la conduite de ce projet. Avec mes collègues, nous avons appris à travailler dans cette configuration particulière de projet co-construit avec une Région. A cet égard, l'École-Chercheurs PSDR a été un moment bénéfique, de même que les notes d'avancement annuelles, propices à des ajustements avec le concours de nos partenaires en région, mais aussi de l'équipe d'animation nationale. Même si, comme indiqué, nous ne sommes pas allés au bout du croisement interdisciplinaire, il n'en reste pas moins que nous sommes parvenus à des résultats sur lesquels nous pourrions rebondir pour prolonger la dynamique dans une phase ultérieure.

L'École-Chercheurs PSDR a été un moment bénéfique pour apprendre l'esprit et la méthode « PSDR », de même que les notes d'avancement annuelles, propices à des ajustements avec le concours de nos partenaires en région, mais aussi de l'équipe d'animation nationale

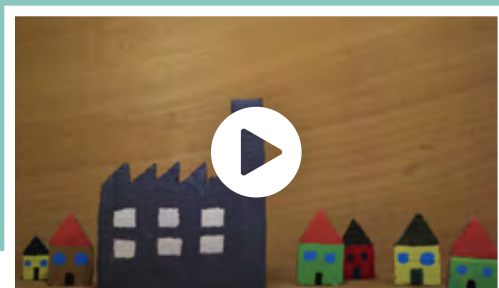
Qu'en a-t-il été de la crise sanitaire ?

Elle aura indéniablement compliqué les choses, même si les activités prévues dans le projet avaient été menées avant sa survenue. A défaut d'avoir pu organiser un séminaire de restitution, nous nous sommes attelés à la rédaction du rapport de fin de projet et travaillons à une plaquette pour communiquer sur les résultats marquants d'Astral (voir encadré).



VOIR AUSSI...

LE PROJET **ASTRAL**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

[Voir la plaquette des résultats](#)

LA CARACTÉRISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE LA RÉGION GRAND EST

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Wohlfahrt J., Berger D., Mignolet C., 2020
dans le Cahier Technique PSDR4](#)



ENTRETIEN AVEC **HUGUES CAILLAT**



HERBAGE ET PÂTURAGE, LES DEUX MAMELLES D'UN ÉLEVAGE CAPRIN AUTONOME

PROJET FLECHE

Ingénieur agronome à INRAE, co-animateur de l'UMT Systèmes Caprins Durables De Demain (SC3D), il s'intéresse depuis des années aux systèmes d'élevages caprins laitiers au sein de l'Unité Expérimentale Fourrages, Ruminants et Environnement sur le site de Lusignan, situé au cœur de la première région française productrice de lait de chèvre, le Grand Ouest. Destiné à renforcer la durabilité et l'autonomie des filières caprines laitières par le recours à davantage d'herbe pâturée et de foin, le

projet FLECHE, dont il a assuré la coordination, a été l'occasion pour lui de poursuivre une dynamique de recherche-action impulsée dans le cadre de dispositifs créés antérieurement (Patuchev, REDCap) et associant déjà chercheurs et acteurs de la filière caprine. Non sans lui faire bénéficier de résultats novateurs, obtenus à partir d'une technologie avancée, mais aussi de démarches d'enquêtes auprès d'éleveurs, empruntées aux sciences humaines et sociales.

**Comment a vu le jour le projet FLECHE ?
Qu'est-ce qui vous a décidé à répondre
à l'appel à propositions PSDR4 ?**

J'ai intégré l'INRA, aujourd'hui INRAE, il y a une quinzaine d'années. J'ai travaillé huit ans en génétique caprine, à Toulouse, avant de rejoindre le site de Lusignan en 2012. Précisons que ce site est au cœur de la filière caprine du territoire du Grand Ouest (régions Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne), lequel représente plus de la moitié de la production nationale de lait de chèvre (58%) et près de la moitié du cheptel. Au plan européen, la France est le premier producteur de ce lait, alors qu'elle ne dispose que du 4^e cheptel. C'est dire la qualité de la recherche agronomique menée dans ce domaine, qui place d'ailleurs notre pays au top mondial. L'unique centre de production de semences de boucs de haute valeur génétique français, basé à Poitiers, exporte cette génétique partout dans le monde.

Cependant, nos systèmes caprins manifestent une fragilité du fait d'une autonomie alimentaire relativement

faible, d'à peine 57%. Aussi, quand l'appel à propositions PSDR4 a été lancé, il nous a paru utile de soumettre un projet visant à permettre aux éleveurs de recouvrer une certaine autonomie pour nourrir leurs chèvres en utilisant davantage d'herbe. Quand je dis « nous », je veux parler d'INRAE, du BRILAC (l'interprofession régionale du lait de chèvre, regroupant les éleveurs, les entreprises et coopératives laitières, et référent-acteur du projet FLECHE) et l'institut de l'élevage (un acteur de développement majeur qui, par le biais d'un ingénieur basé à Poitiers, anime le Réseau d'Expérimentation et de Développement Caprin (REDCap) et co-anime avec moi l'UMT SC3D. Voir encadré).

**A vous entendre, vous pratiquez donc
déjà cette recherche collaborative qui
est justement promue dans le cadre de
PSDR ?**

En effet. Au sein d'INRAE, j'ai très tôt été familiarisé avec la recherche dite finalisée. La collaboration entre chercheurs, acteurs du développement et l'interprofession, mais

aussi les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, est de longue date structurée de sorte que nous nous connaissons bien entre chercheurs, enseignants et professionnels de la filière. Nous nous côtoyons au sein du REDCap, à cheval sur les régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, mis en place dès 2012, et du dispositif Patuchev (voir encadré), mis en place la même année et dont j'assure la coordination.

L'ensemble des partenaires avaient cette volonté de travailler ensemble sur cette problématique de l'autonomie alimentaire des élevages de chèvres ; nous n'avons pas eu à les convaincre plus que cela. Nous sommes d'ailleurs partis de leurs questionnements pour définir les essais menés dans des sites d'expérimentation, charge à ces mêmes éleveurs d'en exploiter les résultats en les testant dans leur propre exploitation, étant entendu que nous restions à leurs côtés pour reproduire ces tests et en assurer le suivi. En cela, nous étions bien dans une démarche de recherche participative.

S'appropriant les résultats de recherche, les éleveurs en sont même devenus des "VRP" d'autant plus efficaces qu'ils ont pu en vérifier par eux-mêmes la pertinence ou mettre en évidence les difficultés de certaines solutions techniques proposées

**En quoi est-elle intéressante pour le
chercheur que vous êtes ?**

Nous profitons de leurs propres expertises et questionnements. Et puis s'appropriant les résultats de recherche, les éleveurs en sont même devenus des « VRP » d'autant plus efficaces qu'ils ont pu en vérifier par eux-mêmes la pertinence ou mettre en évidence les difficultés de certaines solutions techniques proposées.

**Pour le bétotien que je suis, valoriser
l'herbe paraît frappée au coin du bon
sens. Comment expliquer qu'il ait fallu
attendre le milieu des années 2010,**

date de lancement du projet FLECHE, pour se soucier de savoir si l'usage de l'herbe pâturée ne pouvait pas renforcer l'autonomie des éleveurs de chèvres ?

Jusqu'au début des années 2010, la filière caprine de la région Poitou-Charentes se portait bien et même très bien : la demande en lait de chèvre était en forte croissance - les éleveurs se préoccupaient donc peu de leur approvisionnement en protéines. Ils n'ignoraient pas que le recours à l'herbage pâturé ou au foin assurait une meilleure autonomie alimentaire, mais celle-ci n'était pas leur priorité.

Depuis, la filière caprine a été confrontée à une flambée des prix des matières premières et en particulier des protéines végétales (un contrecoup de la crise des subprimes). Pour les éleveurs qui dépendaient d'un approvisionnement extérieur, la situation fut dramatique. Dans les années 2011-2013, un éleveur sur quatre de la région Poitou-Charentes a mis la clé sous la porte.

Cette crise provoqua une prise de conscience quant à la nécessité pour la filière de renforcer son autonomie alimentaire. Parmi les pistes explorées dans le cadre de REDCap et de PatuChev que j'ai évoquées, la production d'herbe « de haute valeur alimentaire » s'est vite imposée. D'autant qu'au même moment, les consommateurs se montraient de plus en plus attentifs aux conditions d'élevage, au bien-être animal et donc à la manière dont on alimentait les animaux.

Restait cependant à enrichir la connaissance sur le type d'herbe que les chèvres sont disposées à consommer, dans quels types de prairies, selon quels ratios. Car l'herbe pâturée ou conservée, sous forme de foin,

recouvre des réalités diverses, qui ne sont pas toutes appropriées à l'alimentation de chèvres. Pour autant, nous ne partions pas d'une page blanche. Nous avons

Avec FLECHE, nous avons pu étudier l'intérêt de réintroduire l'herbe dans d'autres contextes géographiques, des plaines en l'occurrence, où priment des systèmes de polyculture-élevage

déjà des éléments de connaissance ne serait-ce que grâce à nos échanges avec d'autres éleveurs, y compris bovins, qui ont pu notamment observer que l'herbe que broutent les vaches ne va pas être forcément appréciée par les chèvres.

J'ai bien noté que la région Grand Ouest est leader dans la production de lait de chèvre. Cependant, un benchmarking n'aurait-il pas été un préalable, pour capitaliser sur des expériences menées ailleurs, en France comme à l'étranger ?

Gardez à l'esprit que l'herbe ne pousse pas partout pareil et ne présente donc pas les mêmes qualités d'un territoire à l'autre, ne serait-ce qu'en raison de différences pédoclimatiques. Pour s'en tenir à la France, il y existe un autre bassin de production de lait de chèvre (davantage orienté vers la production de fromages fermiers) : le bassin Rhône-Alpes (le Grand Ouest en produit aussi, mais, contrairement au bassin Rhône-Alpes, cette transformation se fait assez peu à la ferme). Mais son contexte pédoclimatique n'est pas le même : les éleveurs y privilégient donc d'autres types de prairies. Ici, dans le bassin Grand Ouest, nous sommes sur des systèmes herbagés, intégrés dans de la polyculture-élevage, particulièrement

adaptés à de la production de luzerne, par exemple. En bref, à chaque région ses particularités. Je précise que le territoire couvert par FLECHE courrait jusqu'à la

région Bretagne, où l'on recourt à des systèmes prairiaux encore différents de ceux de la région Nouvelle-Aquitaine. Pour être spécifiques à une région, les résultats de recherche n'en sont pas moins tout ou partie transférables. Personnellement, je me suis intéressé au cas de la Suisse dont les éleveurs ont une pratique ancienne de la culture de l'herbe, en zone de montagne. Avec FLECHE, nous avons pu étudier l'intérêt de réintroduire l'herbe dans d'autres contextes géographiques, des plaines en l'occurrence, où priment, comme je l'indiquais, des systèmes de polyculture-élevage.

Votre approche emprunte a priori d'abord aux sciences biotechniques. Pour preuve le recours à de la spectrométrie...

Nous avons en effet recouru dans un premier temps à des analyses en spectrométrie dans le proche infra-rouge (SPIR) de façon à évaluer la proportion de légumineuses et graminées et la

composition biochimique des prairies multi-espèces, et, ainsi, déterminer la valeur nutritive de l'herbe destinée aux animaux. C'est d'autant plus important que c'est cette valeur qui va déterminer la production et la qualité du lait.

Le recours à cette technologie constitue un des aspects les plus novateurs de notre démarche. Car, d'ordinaire, pour évaluer la qualité de l'herbe, il faut passer par de l'analyse chimique, laquelle prend du temps (une dizaine de jours avant d'en connaître les résultats). L'intérêt de la SPIR est justement de mesurer la valeur alimentaire de son échantillon d'herbe de façon rapide et fiable, et pour un coût moindre. L'éleveur peut ainsi établir la composition de sa ration au jour le jour, sans exclure la possibilité de réduire le complément alimentaire à donner à ses chèvres selon la qualité de l'herbe pâturée ou du foin. Nos résultats ont en outre permis de formuler des recommandations précises sur la composition optimale de mélanges ; de montrer que les régimes à base d'herbe fraîche ou conservée sous forme de foin produisent des laits plus riches en acides gras polyinsaturés ou vitamines.

Ce n'est pas tout : nous avons également mobilisé la spectrométrie pour tracer la qualité du lait et des productions fromagères, en somme nous assurer de la qualité de la fourche à la fourchette et ce, dans l'intérêt du consommateur.

Nos résultats ont permis de montrer que les régimes à base d'herbe fraîche ou conservée sous forme de foin produisent des laits plus riches en acides gras polyinsaturés ou vitamines

Qu'est-ce que votre projet a impliqué au plan disciplinaire ? Avec quels autres chercheurs vous êtes-vous associé ? Qu'en est-il en particulier de l'apport des SHS ?

Démontrer la qualité de l'herbe pâturée et du foin disponibles est nécessaire mais pas suffisant. Il faut ensuite que les éleveurs et les acteurs de la filière soient disposés à recourir à ces ressources en lieu et place ou en complémentarité avec les protéines végétales importées. Nous nous sommes donc intéressés aussi à ce que l'herbe pâturée et le foin représentaient à leurs yeux, à la perception qu'ils en avaient, pour identifier des freins potentiels à l'adoption de nouvelles pratiques.

A priori, le contexte de plaine qui caractérise le Poitou-Charentes incite à privilégier la culture de céréales plutôt que l'herbe, moins rémunératrice. De là les réticences qu'on peut relever chez les agriculteurs. Il en va différemment en zone de moyenne montagne ou de garrigue où l'herbage peut représenter au contraire une valeur ajoutée. De là aussi ce travail préalable d'enquêtes auprès des professionnels de la filière caprine du Grand Ouest, que nous avons mené pendant deux ans avec le concours de deux classes d'étudiants de l'Institut Agro et des chercheurs en sociologie de l'Université de Poitiers.

Si ces enquêtes confirment les effets positifs du pâturage sur l'autonomie alimentaire, elles ont aussi mis en évidence les limites d'une plus grande part d'herbe dans les rations des chèvres. Les freins principaux sont liés à un manque de connaissance de la gestion de l'herbe. Car, malheureusement, certaines professions ont oublié que sa culture exige un minimum de technicité, de savoir-faire.

Au final, quel a été le degré d'adhésion des éleveurs à cette démarche de recherche-action ?

Je pense être en mesure de dire que les freins sur la connaissance de l'herbe ont été levés. Les éleveurs et les techniciens qui ont participé à nos enquêtes admettent volontiers que sa culture exige de la technicité, que cela s'apprend. Il est vrai aussi qu'à mesure de l'avancée du projet, la demande des consommateurs en lait et en fromages de chèvre, de surcroît produits selon les principes de l'agriculture biologique, est allée croissante. Les éleveurs ont compris que nos expérimentations étaient une opportunité pour eux de se doter des moyens de répondre à cette demande.

Je pense être en mesure de dire que les freins sur la connaissance de l'herbe ont été levés. Les éleveurs et les techniciens qui ont participé à nos enquêtes admettent volontiers que sa culture exige de la technicité, que cela s'apprend

« Technicité » avez-vous dit. Il me semble qu'on touche-là un point important: convaincre les éleveurs qu'on ne les dépouille pas de leurs compétences professionnelles, mais qu'au contraire, on les enrichit de nouveaux savoir-faire...

C'est vrai, même si le saut qualitatif n'est pas aussi grand. Contrairement aux

éleveurs bovins, les éleveurs caprins ont toujours été de grands utilisateurs d'herbe plutôt que de l'ensilage de maïs. Même élevés en bâtiment, les chèvres mangent de l'herbe, sous forme de foin. Le simple fait d'améliorer la qualité de ce dernier est déjà une étape importante vers le regain d'autonomie. C'est ce que d'autres de nos résultats mettent bien en évidence : entre des chèvres qui pâturent et des chèvres nourries avec du foin de bonne qualité, on ne relève pas de différences aussi grandes qu'on pourrait le croire sur la qualité et la valeur nutritionnelle du lait et des fromages.

Quelle suite envisagez-vous ?

Comme indiqué, le projet s'est appuyé sur deux dispositifs mis en place dès 2012, qui déjà ont permis de faire de la recherche collaborative : Patuchev et REDCap. Nul doute que la dynamique PSDR devrait concourir à les pérenniser. C'est en tout cas mon souhait car, dès lors qu'on pousse à l'usage d'herbe pâturée, se pose la question de savoir comment rendre le système d'élevage caprin plus résilient dans le contexte de changement climatique. Une thématique qui gagnerait à être explorée.

Dans quelle mesure la nature de vos résultats et les prolongements de FLECHE questionnent-ils les critères d'évaluation de travaux de recherche scientifique ?

Justement, un projet PSDR n'est pas évalué seulement sur la base des résultats publiés dans des revues scientifiques. Et c'est en cela que ce dispositif est intéressant. Il est également évalué sur ses résultats

opérationnels, les outils conçus en réponse aux besoins des partenaires, en l'occurrence les éleveurs. Ce qui est loin d'être le cas des autres projets de recherche, hormis et dans certaine mesure, ceux du programme Casdar.

Un projet PSDR n'est pas évalué seulement sur la base des résultats publiés dans des revues scientifiques. Et c'est en cela que ce dispositif est intéressant. Il est également évalué sur ses résultats opérationnels, les outils conçus en réponse aux besoins des partenaires

Et à un titre plus personnel, quel a été l'apport de FLECHE ?

Pour moi, un tel projet a constitué un défi du fait de son ambition transdisciplinaire et du nombre très important de personnes mobilisées tant du côté des chercheurs que des acteurs du territoire. Cela étant dit, tous relevaient d'une même filière, ce qui a facilité les choses par rapport à des projets multi-filières. Comme je l'indiquais, entre chercheurs et partenaires, nous nous connaissions déjà. Si difficulté il y a eu, elle a tenu aux problèmes d'adéquation entre la mise en place d'essais biotechniques et la disponibilité des financements au moment souhaité.

Si vous aviez à faire des suggestions sur des points d'amélioration, quelles seraient-elles ?

La principale concernerait les parties

prenantes non académiques et leur rétribution, même si, dans notre cas, la question ne s'est pas posée : en parallèle au projet FLECHE, nous avons obtenu un financement Casdar, qui a permis d'allouer un financement aux acteurs du territoire (non pas les éleveurs, mais les structures de développement et de conseils - Institut de l'élevage, Chambre d'agriculture - qui ont assuré des suivis et collectes de données chez les éleveurs). Nous ne pouvons pas les solliciter autant au prétexte qu'ils bénéficieraient des retombées, au demeurant éventuelles, de notre projet. À partir du moment où la recherche se veut collaborative, il me paraît normal que toutes les parties prenantes soient rétribuées pour leur engagement.

À partir du moment où la recherche se veut collaborative, il me paraît normal que toutes les parties prenantes soient rétribuées pour leur engagement



VOIR AUSSI...

LE PROJET **FLECHE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir la page Web dédiée au projet](#)

[Voir les productions](#)

L'ADAPTATION DE L'OUTIL D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE CAP'2ER® AUX ÉLEVAGES CAPRINS

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Vigan A. 2020 dans le Cahier Technique
PSDR4](#)

[Accéder à l'outil CAP'2ER®](#)

[LE RÉSEAU D'EXPÉRIMENTATION ET DE
DÉVELOPPEMENT CAPRIN \(REDCAP\)](#)

[LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL
PATUCHEV](#)

[L'UMT SYSTÈMES CAPRINS DURABLES
DE DEMAIN \(SC3D\)](#)



ENTRETIEN AVEC **HÉLÈNE RAPEY**



EXPLORER LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

PROJET New-DEAL

Ingénieure de recherche à INRAE, elle poursuit ses recherches au sein de l'UMR Territoires sur les fonctionnements et évolutions des élevages herbivores des territoires de montagnes tempérées en général et du Massif central en particulier. Ce dernier satisfait son goût pour la diversité des systèmes (polyculture-élevage, mixte lait-viande ou herbivore-granivore) tant à l'échelle des exploitations qu'à celle des territoires,

même s'il n'échappe pas à la tendance d'une concentration des exploitations qu'on observe ailleurs... Pourtant, cette diversité est un levier de transition agroécologique et de résilience face à des aléas économiques ou climatiques. C'est du moins ce que s'emploie à argumenter New-DEAL, le projet qu'elle a co-piloté et qui a cherché à mettre en évidence les freins et atouts à la diversification.

Comment en êtes-vous venue à coordonner le projet New-DEAL ? Qu'est-ce qui vous y a prédisposée ?

Je travaille depuis plusieurs années sur les systèmes d'élevage en essayant de positionner la lecture des exploitations au niveau territorial, en considérant les liens et les différences entre exploitations proches. Je suis sensible à l'hétérogénéité des systèmes d'élevage qui peut en résulter, que ce soit du point de vue du type d'élevage, des ressources mobilisées ou des productions. Si, d'ailleurs, il y a un fil conducteur dans les travaux que je mène depuis vingt ans, c'est bien celui-là.

Comme vous l'indiquez dans vos documents de synthèse, l'Auvergne a su entretenir une diversité de ces systèmes agricoles. Certes, cette diversité est compromise par la tendance à la concentration, mais elle n'en reste pas moins encore plus accentuée que dans d'autres régions. Est-ce ce contexte auvergnat qui vous a prédisposée à vous intéresser à la diversité des systèmes d'élevage ou des motifs plus personnels ?

Naturellement, un chercheur est mu en partie par des motifs personnels et cela vaut aussi pour moi. Cependant, des motifs plus scientifiques ou la volonté d'être utile à d'autres, ici le monde de l'élevage, peuvent l'amener à s'investir dans une thématique. Je ne saurais distinguer les deux. Disons que, selon l'humeur du jour, je mettrai en avant un intérêt personnel ou cette volonté de contribuer au développement du territoire et de l'élevage dans lesquels j'interviens. Je précise qu'avant de devenir chercheuse, j'ai été conseillère agricole, une expérience qui, en plus de me confronter à différents systèmes, m'a convaincue que leur diversité était un gage de développement territorial.

Quant au rôle qu'a pu jouer l'Auvergne, et plus généralement le Massif Central, c'est vrai qu'ils présentent une grande diversité, qui ne peut laisser insensible. Je m'y étais déjà intéressée du temps de premiers travaux de recherche dans le cadre du Cemagref, où j'ai débuté avant de rejoindre INRAE. Cependant, cette diversité s'observe dans d'autres régions de montagne ou de

piémont (des Alpes), auxquelles je me suis également intéressée par le passé.

Je précise qu'avant de devenir chercheuse, j'ai été conseillère agricole, une expérience qui, en plus de me confronter à différents systèmes, m'a convaincue que leur diversité était un gage de développement territorial

Merci pour ce témoignage qui illustre combien le chercheur peut être « travaillé » par les territoires dans lesquels il intervient, au point de cultiver une sensibilité particulière à une thématique donnée. Pour en venir à New-DEAL, quelle en a été la valeur ajoutée par rapport à vos travaux antérieurs ?

En plus d'une approche combinant plusieurs échelles, d'une région, à ses territoires et exploitations marqués par l'élevage herbivore (dans le Bocage Bourbonnais, et la Planèze de Saint Flour),

New-DEAL a permis d'élargir le spectre des partenariats scientifiques et des approches disciplinaires sur cette thématique de la diversité, tant du côté de l'agroécologie, que de la micro et de la macro-économie, avec des angles de vue sur l'élevage différents de ce que pratique ma discipline : pour ma part, je relève plutôt des sciences dites biotechniques (agronomie, zootechnie). Mais cette ouverture fait justement toute la richesse de l'expérience. Elle est source de dialogues fructueux, qui me permettent de me décaler par rapport à ce sur quoi je porte d'ordinaire l'attention : la manière dont fonctionne le système d'exploitation, comment il s'inscrit dans le territoire (ses aspects géo-agronomiques et socio-techniques). Les approches des autres disciplines m'amènent à chercher et identifier des points d'articulation avec ce que je peux observer dans ces mêmes situations. Certes, ce n'est pas toujours évident, mais je perçois que le fait que nous participions à un même collectif, une même thématique, sur un même territoire, facilite la démarche. Voilà pour la valeur ajoutée scientifique. Un autre apport

réside dans le dialogue instauré avec les acteurs de terrain. Quand il marche, il est très stimulant et enrichissant.

Et alors, a-t-il fonctionné dans le cadre de New-DEAL ?

De par mon expérience professionnelle antérieure, j'ai une certaine familiarité avec le monde des partenaires locaux et agricoles. Je sais aussi qu'il n'est pas acquis, qu'il ne se décrète pas. Il faut que des conditions soient réunies, à commencer par la propension des partenaires comme des scientifiques à interagir entre eux. Ce qui s'est vérifié dans le cas de New-DEAL : certaines interactions ont très bien marché, d'autres n'ont pas pu prendre forme, et l'investissement de nos interlocuteurs a été inégal au sein des structures partenaires au fil du temps. Des personnes y ont eu un rôle clé et moteur, d'autres s'en sont tenues à une implication minimale ou distante.

Pouvez-vous préciser ?

Un partenariat avec l'engagement officiel d'une structure ne garantit pas la même implication de tous ses acteurs. Les uns s'engagent volontiers dans le projet et les échanges, d'autres opposent une douce indifférence ou se comportent en spectateurs. Il est vrai que tout le monde n'a pas la même appétence pour le dialogue et la construction avec des chercheurs. Par chance, au sein de chaque structure partenaire, nous avons toujours pu interagir avec une personne particulièrement investie, réactive.

N'est-ce pas l'intérêt d'un projet PSDR et de sa durée que de vous permettre à vous, chercheurs, non seulement

d'apprendre à dialoguer, mais encore d'identifier des « alliés » possibles au sein de structures partenaires ?

Je peux répondre par l'affirmative pour ce qui est des chercheurs. Les structures dédiées à la recherche ont pour elles de jouir d'une certaine stabilité de personnel et d'orientation : un chercheur qui intègre un organisme de recherche y reste en général plusieurs années, avec une orientation durable ; il est donc a priori plus facile pour lui de capitaliser sur l'expérience acquise au fil de projets avec d'autres chercheurs et de poursuivre la collaboration avec eux dans la durée ou la reprendre plus tard.

En revanche, force est de constater une moindre stabilité du côté des partenaires extérieurs au monde de la recherche. Une réalité qui, malheureusement, s'est vérifiée dans le cas de ce projet PSDR4. Certes, celui-ci s'est déroulé en pleine fusion des régions et des communautés de communes, mais je ne pense pas que ce soit la seule explication.

Pour les besoins de travaux de recherche antérieurs, j'avais eu beau prendre soin de repérer au sein de structures partenaires, les personnes susceptibles d'être intéressées par des projets de recherche partenariale, ces personnes s'étaient vues soudainement confier des missions ou des priorités qui les ont rapidement éloignées de la thématique pour lesquelles j'avais songé à elles. Pas sûr, donc, que le fait de travailler dans la durée change quoi que ce soit pour ce qui est des partenaires. Pour avoir participé à un précédent PSDR, j'ai l'impression qu'on repart à chaque fois de zéro avec ces structures. Je n'ai pas l'impression

que quelque chose se construise dans la durée. On peut le regretter, mais c'est ainsi. Certaines (les collectivités, mais aussi les Chambres d'agriculture) sont soumises

Les structures dédiées à la recherche ont pour elles de jouir d'une certaine stabilité de personnel et d'orientation

à des échéances électorales, des enjeux politiques ou encore des contraintes budgétaires. De toute évidence, la temporalité des structures partenaires n'est pas celle des chercheurs, et il faut être attentif pour saisir tout ce qui peut faire concordance.

Pourtant, à lire les documents que vous avez produits, il semble que vous ayez obtenu des résultats tant au plan de la connaissance scientifique que des actions opérationnelles au service des acteurs du territoire (voir les fiches-résultats dans l'encadré). Dans l'ensemble, ils confirment l'intérêt de maintenir une diversité des systèmes agricoles tout en apportant néanmoins des nuances...

En effet, nous avons pu montrer, par exemple, que la réduction des intrants est possible dans les élevages d'herbivores associant plusieurs espèces animales grâce à une meilleure valorisation de l'herbe en pâturage mixte et à la dilution de la charge parasitaire des animaux. Par ailleurs, la diversification des ateliers d'élevage dans les exploitations accroît la capacité d'adaptation de celles-ci. De manière

générale, nos résultats confirment l'intérêt de maintenir une diversité des pratiques au niveau des élevages d'herbivores comme au niveau de leur territoire.

On peut donc dire que notre hypothèse générale de départ a été vérifiée, même s'il reste des cas où cette diversité est peu ou non valorisée. Bien plus, New-DEAL aura permis de montrer que ces systèmes diversifiés ne cessent en réalité d'évoluer, d'innover, de s'adapter. Ils s'inscrivent même dans une dynamique de croissance : ils s'agrandissent et constituent des structures de grande taille, animées par des collectifs de travail aux modes de fonctionnement eux aussi diversifiés, notamment dans la manière d'articuler des ateliers de production. Tandis que certains les gèrent en parallèle, d'autres s'emploient à les imbriquer et à tirer plus profit de la mixité des activités. C'est dire, et c'est l'une de nos conclusions, s'il y a encore des marges de manœuvres pour faire fructifier cette diversité des systèmes d'élevage. Certains s'y emploient et même plutôt bien, par exemple en valorisant l'herbe pâturée, mais des exploitations sont encore loin d'imbriquer leurs activités autant qu'elles pourraient le faire. Une réalité qui tient à l'existence de freins comme, par exemple, un foncier très dispersé qui ne permet pas de pousser jusqu'au bout la logique. Les systèmes mixtes ne sont assurément pas des formes standard.

Toutefois, quand elles atteignent une grande taille, des exploitations diversifiées peuvent être amenées à un suréquipement, des simplifications de pratiques, qui

peuvent pénaliser leur économie et exiger en conséquence plus d'attention au niveau du pilotage de l'exploitation, des investissements supplémentaires et des changements de pratiques à consentir.

De manière générale, nos résultats confirment l'intérêt de maintenir une diversité des pratiques au niveau des élevages d'herbivores comme au niveau de leur territoire

Qu'en est-il des motivations des exploitants qui cultivent cette diversité ? Vous mettez en avant des motivations économiques – elles seraient pour eux une manière de prévenir les aléas, de ne pas dépendre d'un seul débouché. Mais qu'en est-il de la motivation environnementale ? Ces exploitants la mettent-ils en avant ? Evoquent-ils les enjeux du changement climatique ?

L'enjeu du changement climatique n'est pas mis explicitement en avant par les éleveurs. C'est un argument supplémentaire, mais pas premier. Pour certains, je pense aux éleveurs équins, la diversification, au travers d'une valorisation de l'herbe pâturée, est d'abord un moyen de réduire les traitements sur les animaux ou de faciliter l'entretien des prairies avec moins de passages de broyeurs. Pour d'autres, c'est un moyen de maintenir ouvertes des parcelles éloignées ou de pente avec des animaux adaptés.

On prend la mesure de la nécessité d'analyser finement les systèmes d'élevage. Les transferts de connaissance ne s'en trouvent-ils pas alors limités ? Si vous deviez mettre en avant des

enseignements transférables ailleurs qu'en Auvergne, quels seraient-ils ?

Je mettrais en avant les grilles de lecture de la diversité de ces systèmes, élaborées dans le collectif du projet grâce au croisement des expertises des zootechniciens, des

agro-écologues et des économistes. Certes, tout système d'élevage diversifié n'est pas transférable tel quel n'importe où. En revanche, la manière d'en appréhender, d'en évaluer la diversité l'est en grande partie. Nos grilles de lecture pourraient ainsi servir de point de départ, de support, en appui pour des chercheurs qui s'intéresseraient à la mixité ou, pourquoi pas, aux conditions de la spécialisation dans d'autres régions.

Tout système d'élevage diversifié n'est pas transférable tel quel n'importe où. En revanche, la manière d'en appréhender, d'en évaluer la diversité l'est en grande partie

En dehors des structures que vous évoquez, vous avez aussi enquêté des consommateurs locaux non citadins. Qu'en a-t-il été de leur côté ? N'ont-ils pas un rôle d'aiguillon pour entretenir une dynamique favorable au maintien d'une diversité des pratiques et des systèmes agricoles sur leur territoire ?

L'idée de s'intéresser aux consommateurs locaux de nos zones d'élevage vient de nos collègues économistes, qui ont voulu connaître leurs comportements d'achat

et leurs attentes en matière de produits issus de ces élevages. Cette attention aux consommateurs est, selon moi, une réelle valeur ajoutée pour le projet. Elle a permis de sortir de la vision qu'avait une grande partie des chercheurs du projet, comme moi, plus enclins à s'intéresser au système de production qu'à la consommation et aux marchés.

Je constate que les collectivités territoriales ont été, elles aussi, intéressées par cette prise en compte du point de vue des consommateurs. Elle faisait écho à la réflexion qu'elles menaient sur leur Projet Alimentaire Territorial (PAT) ou leurs actions en matière de circuits courts. De là à dire que ce sont les consommateurs qui vont entretenir une dynamique favorable au maintien de systèmes d'élevage diversifiés... Je serais plus circonspecte car, de manière générale, je sais qu'une grande part des besoins alimentaires ne peut

être assurée par les seuls circuits courts. Les réseaux de distribution classiques restent prépondérants et sont appelés à jouer encore un rôle majeur dans nos approvisionnements. Alors oui, le point de vue des consommateurs peut nous aiguiller - les chercheurs, les collectivités comme les éleveurs -, mais leur pouvoir d'action reste encore ténu au regard du poids des systèmes productifs et alimentaires actuels, mais des changements sont sûrement à l'œuvre comme l'ont montré

les consommateurs durant les derniers mois.

Un mot sur le contexte de crise sanitaire. Dans quelle mesure a-t-il contrarié votre dynamique de recherche ?

La crise n'a pas affecté directement nos travaux : l'essentiel des analyses et enquêtes avaient été réalisées avant. Cela étant dit, elle a confirmé les résultats de certaines enquêtes : un intérêt fort des consommateurs locaux pour les produits des élevages situés sur leur territoire, mais inégal selon les produits. La Covid-19 aura davantage contrarié le déroulement des réunions de recherche et de terrain qui devaient contribuer à la valorisation des résultats.

Que serait-il advenu si le projet avait infirmé l'hypothèse d'un intérêt de cette diversité des systèmes agricoles, à laquelle vous manifestez un attrait particulier, ainsi que dit au début de cet entretien ? Manière de questionner votre propre mixité de chercheuse-citoyenne...

Mon intérêt pour la diversité des systèmes d'élevage ne m'aveugle pas au point d'en escamoter les limites ! Je vois bien ce que cela exige en termes d'organisation des exploitations, des filières ou des territoires. Avec New-DEAL, il ne s'agissait pas de prendre la défense de la diversité contre la spécialisation, mais de mieux en connaître les ressorts, les points à éclaircir et améliorer. En cela, c'est bien une démarche de chercheuse que j'ai adoptée. Les résultats du projet ne me rendent ni plus optimiste ni plus pessimiste. Personnellement, je ne pense pas que le tableau soit tout blanc ou tout noir. S'il y avait une forme

Avec New-DEAL, il ne s'agissait pas de prendre la défense de la diversité contre la spécialisation, mais de mieux en connaître les ressorts, les points à éclaircir et améliorer

d'élevage diversifié (ou même spécialisé) qui réunissait toutes les qualités, cela se saurait.

Quelles suites envisagez-vous ?

La dynamique de recherche enclenchée par New-DEAL ne s'interrompt pas avec PSDR4. Le projet a d'ailleurs déjà généré plusieurs suites, dans plusieurs directions de recherche et avec des partenaires, tant du point de vue des espèces animales impliquées (herbivores ou non-herbivores), que des échelles concernées (prairie, filière aval). Or, je trouve que la réussite d'un projet de recherche tient aussi à ce qui se produit au-delà, aux suites qu'il génère. A cet égard, New-DEAL est donc bien une réussite : en plus d'affiner notre connaissance des systèmes d'élevage et de leurs transformations, des facteurs de leur diversification, il a conforté une communauté de recherche autour de centres d'intérêt communs.

En plus d'affiner notre connaissance des systèmes d'élevage et de leurs transformations, des facteurs de leur diversification, New-DEAL a conforté une communauté de recherche autour de centres d'intérêt communs



VOIR AUSSI...

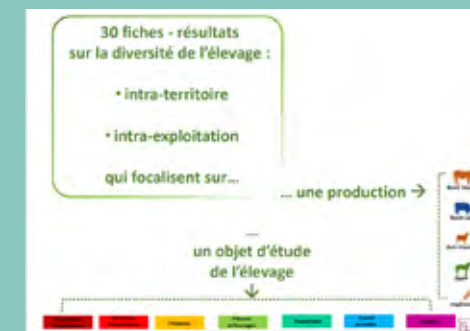
LE PROJET **New-DEAL**

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions du projet](#)

LES 30 FICHES-RÉSULTATS DU PROJET SUR LA DIVERSITÉ DE L'ÉLEVAGE EN AUVERGNE



[Voir les 30
fiches-résultats](#)



ENTRETIEN AVEC **CHRISTOPHE LECOMTE**



DE LA CONTRIBUTION DES LÉGUMINEUSES À DES SYSTÈMES AGROÉCOLOGIQUES

PROJET PROSYS

Ingénieur de recherche à INRAE Dijon, au sein de l'UMR Agroécologie, Christophe Lecomte, après quinze années de recherche sur le blé tendre, a commencé à travailler sur les légumineuses au milieu des années 2000, espèces délaissées, malgré leur intérêt agronomique et alimentaire (fixation de l'azote atmosphérique, réduction des intrants, apport en protéines), du fait du recours prépondérant aux intrants chimiques sur fond de spécialisation des exploitations. Les préoccupations autour de la durabilité des systèmes de

culture, de leurs impacts environnementaux et du changement climatique ont depuis changé la donne. Le projet PROSYS qu'il a co-animé avec Marjorie Ubertosi, enseignante-chercheuse à AgroSup-Dijon, dans le cadre de PSDR4, en Bourgogne-Franche-Comté, est l'occasion d'en rappeler les vertus tant au plan environnemental que social et économique, moyennant un accompagnement des exploitants. Ce qui, sur un plan disciplinaire, justifie une ouverture des sciences biotechniques à l'apport des sciences humaines et sociales.

Pouvez-vous, pour commencer, rappeler comment vous en êtes venu à PROSYS ?

PROSYS s'est inscrit dans le prolongement du projet Profile sur la filière protéagineuse mené dans le cadre du PSDR3 (voir encadré), et en réponse à des demandes fortes adressées par les pouvoirs publics aux agriculteurs en faveur de la production de protéines végétales, l'objectif étant d'assurer plus d'autonomie alimentaire aux éleveurs, ce qui était un objectif prioritaire du second projet régional POEETE (voir encadré), et de sortir des impasses agronomiques liées notamment aux modes de désherbage à base de pesticides, à la diminution de la teneur en protéines des cultures, et à l'apparition de nouvelles épizooties. PROSYS s'est donc intéressé à la manière de développer des systèmes de culture renforçant la production de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale en Bourgogne-Franche-Comté, en combinant les performances économiques, environnementales et

sociales dans le contexte des changements globaux. Il est important d'indiquer que nous étions une équipe d'animation : Gérard Duc, qui animait déjà le projet PSDR3 Profile, Mathilde Astier, ingénieure recrutée pour l'animation globale du PSDR dans notre région, puis Candice Laroche pour la deuxième moitié du projet, et les animateurs des deux projets régionaux PROSYS (Marjorie Ubertosi et moi) et POEETE (Hédi Ben-Chedli, puis Gilles Brunschwig, tous deux enseignants-chercheurs - le premier à AgroSup-Dijon, le second à VetAgroSup Clermont-Ferrand).

Une illustration de la vocation des projets PSDR : traiter de problématiques situées à la convergence des demandes sociétales et de la recherche académique...

En effet. Sachant que, nous autres chercheurs, avions, au travers de nos travaux de recherche sur les légumineuses, anticipé le regain d'intérêt dont celles-ci font désormais l'objet dans la perspective d'une agriculture durable. Cela fait en effet

“ En France et en Europe, seulement 2 à 3% des surfaces cultivées sont consacrées aux légumineuses à graines ”

plus de vingt ans que nous travaillons comme à contre-courant puisque les systèmes agricoles actuels font très peu de place en France à ces espèces. En France et en Europe, seulement 2 à 3% des surfaces cultivées sont consacrées aux légumineuses à graines. Jusqu'alors nous avions du mal à nous faire entendre. Aujourd'hui, le contexte est plus favorable. A l'évidence, les systèmes de culture vont aller dans le sens d'une intégration croissante de ces légumineuses.

A vous entendre, le projet PSDR s'est donc révélé un cadre pertinent pour faire davantage écho à vos thématiques de recherche ?

Oui, étant entendu, et c'était une de nos convictions initiales, que les acteurs eux-mêmes ne nous avaient pas attendus pour tester, entreprendre de nouveaux systèmes de culture pour répondre aux défis du

changement climatique et sortir des impasses agronomiques que j'évoquais. Des agriculteurs ont, par exemple, mis en place des unités de transformation des graines de soja, impulsant ainsi une dynamique qui a permis de développer la culture de cette espèce, notamment en bio, dans la région. Je pense aussi à des unités de déshydratation de la luzerne et à bien d'autres initiatives portées par des agriculteurs ou des groupements d'agriculteurs. PROSYS avait pour objectif de compléter l'état des lieux des potentiels de production et des contraintes environnementales, de fournir des références expérimentales sur l'intérêt et les impacts environnementaux des légumineuses et donc de capitaliser sur ces expériences, en recensant les systèmes de culture performants, en comprenant mieux les déterminants de la transition vers des systèmes de culture

« à enjeux protéines », les stratégies de gestion, les leviers, les aléas. Nous voulions également mettre au point et tester des outils (modèles de culture, scénarios d'évolution des potentiels de production et des contraintes) pour promouvoir ces systèmes de culture.

Les acteurs eux-mêmes ne nous avaient pas attendus pour tester, entreprendre de nouveaux systèmes de culture pour répondre aux défis du changement climatique et sortir des impasses agronomiques

Il me semble que vous mettez là le doigt sur une autre caractéristique de l'esprit des projets PSDR, à savoir : non pas partir d'une page blanche mais de l'existant, une manière au passage de reconnaître les formes d'expertises et de savoir-faire développés par les acteurs eux-mêmes, sans renoncer pour autant à une approche scientifique...

En effet. Un autre aspect de la méthode avait pour visée de donner des perspectives. Nous avons travaillé sur nos thèmes de compétence : par la modélisation, estimer les potentiels de production et les contraintes actuels et à venir des légumineuses en Bourgogne-Franche-Comté, dans le contexte du réchauffement climatique ; nous avons mené des expérimentations sur les effets des légumineuses, mesuré l'impact environnemental de systèmes de culture (le rejet de GES - Gaz à Effet de Serre, de pesticides et de nitrates dans les eaux de ruissellement). Sur ces approches, l'équipe d'animation des deux projets régionaux a cherché à mettre en place dès le démarrage du projet des groupes de travail avec nos partenaires (Terres-Inovia, la Draaf, Météo France, des enseignants de lycées agricoles, des conseillers de

Chambre d'agriculture et de coopératives) pour construire et capitaliser ensemble nos savoirs.

Ce n'est pas tout : nous avons porté notre attention sur ce qui pouvait aider au changement de pratiques des agriculteurs. A cet égard, le rôle des collectifs et

groupements nous est apparu décisif. Un agriculteur consent d'autant plus à changer de pratique qu'il se sent épaulé et soutenu, y compris en cas d'échec. Seulement, force est de constater que peu d'agriculteurs (10% environ) s'inscrivent dans des collectifs en dehors de leur coopérative et de leur syndicat, et de leur dialogue avec les conseillers de la Chambre d'agriculture. La question qui se pose donc est de savoir comment les encourager à en rejoindre voire à en créer.

On touche-là à une autre particularité de votre démarche, à savoir : articuler une approche biotechnique à une approche relevant des SHS (Sciences Humaines et Sociales) ne serait-ce que pour rendre compte de dimensions plus sociologiques de la problématique...

En effet. Quoique relevant moi-même des sciences biotechniques, j'ai pris la mesure de l'apport essentiel de nos collègues des sciences sociales pour éclairer la manière dont les agriculteurs vont recevoir nos recommandations, se les approprier. Nos collègues des sciences sociales nous ont fait bénéficier de leurs méthodes d'enquêtes et d'analyse, qui ont été fort

utiles pour mettre au jour les dynamiques de changement chez les agriculteurs, les facteurs et les freins. Cela étant dit, de plus en plus d'agriculteurs sont disposés à innover, à tenter des choses nouvelles. Une évolution que les conditions actuelles favorisent et c'est tout l'enjeu de PROSYS que de les mettre au jour.

Auriez-vous pu mener ce projet dans un autre cadre, en réponse à un autre appel à projets ?

Peut-être mais je pense que le PSDR était un cadre approprié, de par son ambition de faire travailler de concert des chercheurs et des partenaires sur le terrain. PROSYS a bien travaillé dans cet esprit : nous avons pris le temps d'organiser des premières réunions de travail, ne serait-ce que pour apprendre à nous connaître entre chercheurs mais aussi entre chercheurs et

Quoique relevant moi-même des sciences biotechniques, j'ai pris la mesure de l'apport essentiel de nos collègues des sciences sociales pour éclairer la manière dont les agriculteurs vont recevoir nos recommandations, se les approprier

acteurs, avec notamment les enseignants de lycées agricoles avec qui cela a très bien fonctionné grâce à l'investissement dès le début du projet de l'animatrice régionale.

Ajoutons que vous avez travaillé à une double échelle, celle d'une région, Bourgogne-Franche-Comté, donc, et celle de sites...

La dimension régionale découle du principe même du PSDR qui repose sur un partenariat entre INRAE et les Conseils régionaux qui le financent. La fusion

des Régions a eu pour effet d'élargir le périmètre. Le précédent PSDR se « limitait » à la Bourgogne. Le territoire dans lequel nous nous sommes projetés n'en est que plus contrasté avec, d'un côté (dans une grande partie de l'ex-Bourgogne), la pratique de grandes cultures, une zone d'élevage de bovins allaitant, de l'autre (l'ex-Franche-Comté), beaucoup plus de pâturage, de production laitière et donc, des enjeux différents, même si des problématiques se recoupent.

Quant à l'approche locale, elle devait permettre de balayer des situations suffisamment différentes, que ce soit au regard des exploitations enquêtées, des situations pédoclimatiques ou des sites expérimentaux ou terrains d'étude explorés (nous avons des sites en Saône-et-Loire, dans l'Yonne, dans le Doubs, en Côte d'or et dans le Jura).

Dans quelle mesure ce parti pris de l'échelle régionale vous a-t-il encouragé à vous inscrire dans une approche comparative avec d'autres régions de France et de Navarre ou même de pays voisins ? D'ailleurs, d'autres régions ne sont-elles pas déjà à la pointe dans la valorisation des légumineuses ?

En dehors de PSDR, les travaux menés par notre unité de recherche portent sur les protéagineux en couvrant l'ensemble du territoire national. Nous échangeons avec nos collègues d'INRAE situés dans

d'autres régions – la Bretagne, les Hauts-de-France, le Sud-Ouest. Nous sommes par ailleurs impliqués dans des projets internationaux. L'approche comparative est donc inhérente à notre activité de recherche. Un projet comme PROSYS a vocation à cibler sur une région, celle en l'occurrence où notre laboratoire est situé : c'est une autre caractéristique de ce programme que de mobiliser des chercheurs « locaux ». Cela étant dit, le projet PROSYS n'en a pas moins bénéficié des interactions avec l'autre projet régional sur la polyculture élevage, POEETE qui couvrait la Bourgogne-Franche-Comté mais également la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Etant entendu que la dimension comparative se retrouvait vraisemblablement dans le « benchmarking » (analyse comparative) auquel les agriculteurs peuvent naturellement se livrer pour identifier des « bonnes pratiques »... Rappelons que pour être ancré localement, l'agriculteur n'en a pas moins une connaissance personnelle ou par le truchement des réseaux professionnels dans lesquels il est inséré, de ce qui peut se faire dans d'autres régions, voire dans d'autres pays... Dans quelle mesure PROSYS s'est-il appuyé sur cette « expertise » ?

Oui, mais votre interrogation est l'occasion de rappeler la grande diversité des situations que l'on peut observer chez les agriculteurs, entre ceux qui reproduisent ce qu'ils ont connu alors même qu'ils en subissent les contraintes et les limites, et ceux qui s'informent, se documentent en étant ainsi plus au fait de ce qui se fait

ailleurs. Cela étant dit, je constate une évolution notable des mentalités, plus favorables aux changements, et au test de solutions nouvelles. Nous avons le souci de toucher tous les agriculteurs, mais ceux qui répondent le plus facilement sont souvent ceux qui sont déjà disposés au changement, qui s'interrogent, s'informent. Naturellement, cela peut biaiser la vision de la réalité quant à la disposition des agriculteurs à évoluer vers d'autres systèmes de culture. Comment toucher aussi des agriculteurs plus réticents ? Nous nous sommes posé la question et c'était une de nos motivations pour solliciter des chercheurs en sciences sociales.

Au-delà de la valorisation scientifique, quelles ont été les retombées opérationnelles du projet ?

Je mettrai d'abord en avant les retombées au plan de la formation des futurs agriculteurs. A cet égard, la démarche partenariale a eu un impact direct non seulement auprès des enseignants du supérieur - avec lesquels nous avons coutume de travailler, mais aussi auprès de ceux des lycées agricoles (des modules ont été conçus sur les légumineuses, leurs effets précédents, les incidences du changement climatique). Par ailleurs, à l'attention des conseillers agricoles et des agriculteurs, nous finalisons des documents qui seront diffusés aux instituts techniques, aux chambres d'agriculture et aux coopératives : l'impact vers les agriculteurs est moins direct et passera en bonne partie par ces interlocuteurs.

Des regrets ?

Oui, et rien que de plus naturel. Ainsi que

nous l'a fait observer la Vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Sophie Fonquernie, lors d'un Comité de Pilotage, nous avons insuffisamment pris en compte les enjeux économiques, qui, naturellement, « parlent » aux agriculteurs. Nous avons essayé de les intégrer lors de la construction du projet, en contactant des économistes d'INRAE ou de la Chambre Régionale d'Agriculture. Malheureusement, le manque de disponibilité de ces contacts a empêché qu'il y ait une suite. Autant nous avons pu documenter les volets agronomiques, les parcours d'évolution, les ressorts de la prise de décision, les références climatiques et agronomiques sur la fertilité, les impacts environnementaux, autant cela nous a été plus difficile sur le volet économique...

Qu'en est-il par ailleurs des consommateurs ? N'aurait-il pas eu lieu de les impliquer dans la mesure où leurs changements de comportements alimentaires peuvent peser sur l'évolution des systèmes dans le sens d'une plus grande durabilité ?

A priori, les outils produits par PROSYS s'adressent d'abord aux producteurs. Cela étant dit, je suis convaincu que des représentants des consommateurs devraient avoir toute leur place au sein du comité de pilotage national de PSDR. Certes, nous sommes tous consommateurs. Pas moins que les autres, le chercheur a une sensibilité à l'origine et à la qualité de ce qu'il consomme. Mais nul doute que l'implication d'associations de consommateurs contribuerait à prendre davantage en considération leurs attentes.

Nul doute que l'implication d'associations de consommateurs contribuerait à prendre davantage en considération leurs attentes

Si vous deviez mettre en avant un autre enseignement de PROSYS, à un titre plus personnel ?

A l'issue de PROSYS, je prends encore un peu plus la mesure du rôle essentiel des sciences sociales – j'y reviens. Avec Marjorie Ubertosi, co-animatrice, elle aussi issue d'une discipline technique, nous nous sommes fait la réflexion que l'expérience nous avait « déplacés » au sens où nous avons dû nous ouvrir davantage à ces approches, à commencer par la sociologie. Ce déplacement s'était déjà produit avec le précédent projet PSDR mais il s'est accentué avec PROSYS. De sorte que l'animation globale de nos projets régionaux aurait pu intégrer un ou des chercheurs issus de ces disciplines. Elles nous sont utiles pour comprendre pourquoi des connaissances scientifiques et techniques, pour être a priori pertinentes, peuvent rencontrer des difficultés à être adoptées par les acteurs, faute d'une compréhension suffisante des logiques de changement et des freins socioéconomiques auxquels ce changement peut se heurter.

J'ai aussi un regret à formuler concernant les avis du Conseil Scientifique du PSDR, qui a eu tendance à ne porter que sur les acquis scientifiques alors même que les projets PSDR ont vocation à construire des collectifs et produire des outils opérationnels, de sorte que la

valorisation ne peut consister simplement en la publication d'articles dans des revues scientifiques. Les avis n'ont pas toujours su rendre justice à la qualité des collectifs chercheurs-acteurs que nous sommes parvenus à construire, et qui vont perdurer au-delà de la durée du projet. Ce faisant, nous avons pu aussi illustrer combien l'innovation n'est pas que technique, elle est aussi sociale, dans le sens où elle passe aussi par les mentalités, les représentations et les prises de décision.

“ Nous avons pu aussi illustrer combien l'innovation n'est pas que technique, elle est aussi sociale, dans le sens où elle passe aussi par les mentalités, les représentations et les prises de décision ”



VOIR AUSSI...

LE PROJET **PROSYS**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

LE PROJET **PSDR POEETE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

LE PROJET **PSDR3 PROFILE**

[Découvrir le projet](#)



4

Systemes
alimentaires
& forestiers,
circuits
& circularités



A la différence de la filière, qui décrit une linéarité des étapes de production, des intrants jusqu'aux produits finaux et aux déchets, l'économie « circulaire » ou bioéconomie repose sur l'idée qu'une partie des biens et des extrants peuvent être réutilisés ou réinjectés dans le processus de production, par exemple sous forme de flux de matières ou d'énergie. Elle entretient ainsi un lien essentiel avec les territoires, sur lesquels se déploient des boucles locales, concernant aussi bien les problématiques d'alimentation que le recyclage des déchets des activités agricoles et forestières. Dans ce

chapitre, il est question de reterritorialisation alimentaire et forestière en faveur des productions locales, d'activation de ressources dans le but de créer un écosystème d'innovation propice aux résiliences territoriales et de reconfiguration de réseaux d'acteurs locaux.



SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Le Groupe transversal 3, « **Systèmes alimentaires et forestiers, circuits et circularités** », s'intéresse avant tout aux questions de circularité et de circulation des produits et des savoirs au sein des filières agricoles, alimentaires et forestières. Il se pose en particulier la question de la diversité des formes de circularités et des freins et leviers au développement de ces dernières (comment se déclinent les projets d'économie circulaire et de bioéconomie territorialisée, ainsi que les formes de circularités dans les systèmes alimentaires et forestiers ?), de leur dimension territoriale (quelles proximités, quels systèmes d'acteurs et modes de gouvernance ? Quelles ressources pour construire ces systèmes et quelles ressources produisent-ils en retour ?) et de leur caractère innovant (quelle combinaison d'innovations techniques, organisationnelles/sociales/institutionnelles ? Quels outils pour co-construire ces systèmes et circularités ?).

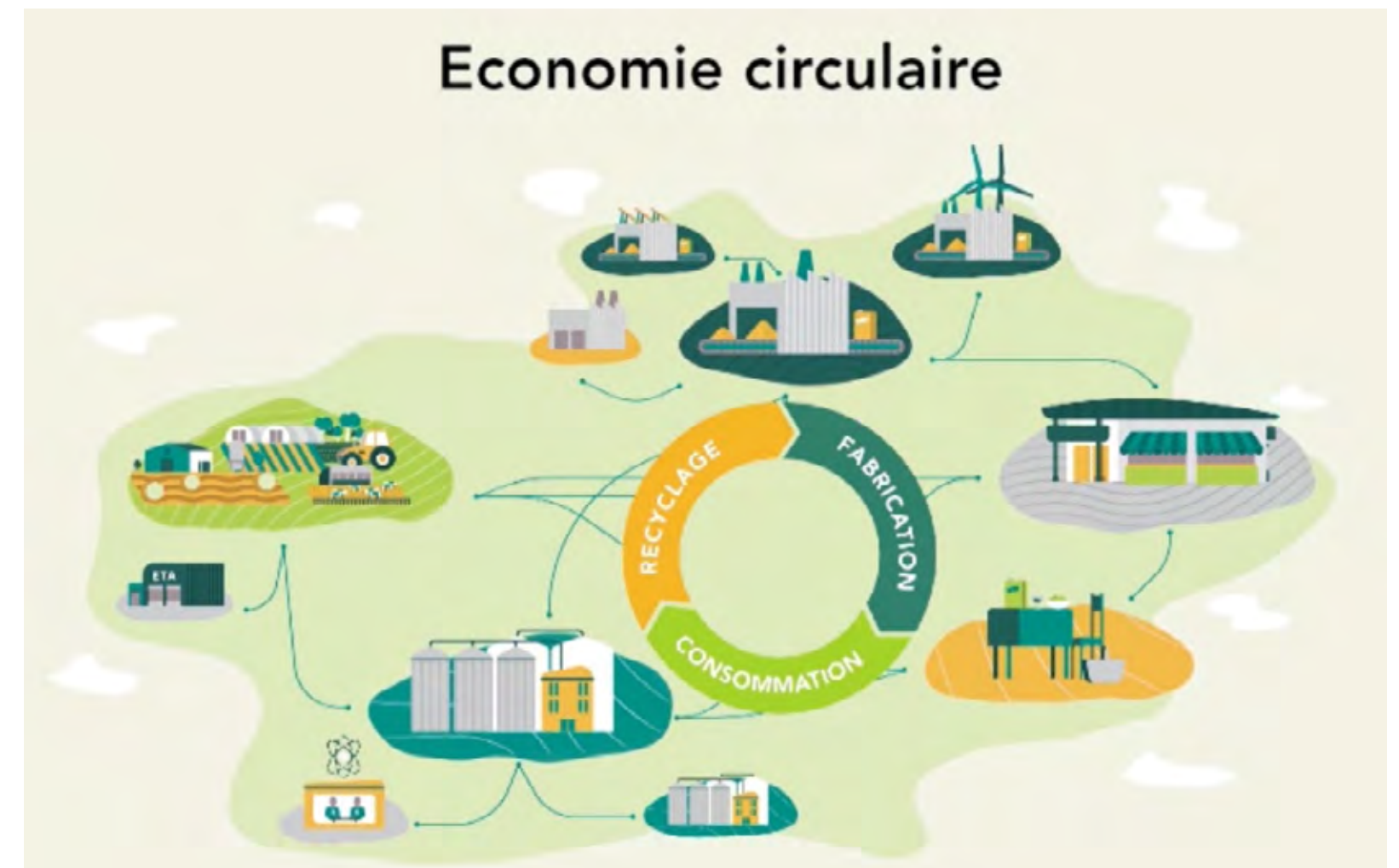


Schéma extrait de la vidéo *Repro-innov*

Le GT3 est animé par Danielle Galliano (INRAE Toulouse), Anne Carton (Cap Rural, Rhône-Alpes), Sébastien Bourdin (EM Normandie) et Amélie Gonçalves (INRAE Toulouse). Il concerne les projets AFFORBALL (Grand Est), BIOCA (Grand Est), DEFIFORBOIS (Centre-Val de Loire), DETECTE (Grand Ouest), FRUGAL (Grand Ouest & Auvergne-Rhône-Alpes), INVENTER (Auvergne-Rhône-Alpes), OUI-GEF (Auvergne-Rhône-Alpes), PERFECTO (Nouvelle-Aquitaine), REPRO-INNOV (Occitanie), SYAM (Auvergne-Rhône-Alpes) et TREFFOR (Nouvelle-Aquitaine). Ces derniers sont répartis en fonction de trois grands axes, concernant respectivement la circularité dans les systèmes alimentaires, dans la bioéconomie territorialisée et dans les systèmes forestiers.

Le GT3 apporte avant tout des éléments de réflexion et de pratiques opérationnelles autour des modèles de gouvernance territoriale, de l'évolution des modes de coordination des acteurs locaux et de l'ancrage territorial des ressources. Il démontre que les problématiques d'économie circulaire, qu'il s'agisse des productions agricoles et alimentaires, de la bioéconomie ou de l'économie forestière, ne reposent pas seulement sur des innovations techniques mais sur leur combinaison avec des innovations organisationnelles (nouvelles façons de travailler ensemble), institutionnelles et sociales (l'implication de nouveaux acteurs en particulier issus de la société civile).

Les travaux menés autour des **systèmes alimentaires territoriaux** s'intéressent aux dynamiques alimentaires en cours dans les territoires, en particulier dans les modes de production et la manière de se nourrir, aux avantages, inconvénients et performance des circuits courts et longs, aux leviers d'action pour une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires, et plus gé-

néralement à l'accompagnement des acteurs du changement. Ils montrent qu'il n'existe pas de modèle plus efficace que les autres mais plutôt une hybridation des circuits courts et longs, que les politiques et acteurs publics sont essentiels et que la mobilisation de la société civile est cruciale pour favoriser les dynamiques et éviter les tensions. Un enjeu fort est celui de l'instrumentation de l'accompagnement des acteurs, par le biais d'outils tels que des jeux sérieux, guides de bonnes pratiques...

Les **recherche sur la bioéconomie ou l'économie circulaire** s'interrogent sur son rôle dans les activités agricoles, par exemple dans le cadre des processus de méthanisation, sur les modalités d'adaptation par les entreprises et coopératives, sur les formes d'acceptabilité des populations et autres acteurs des territoires, ainsi que sur les dynamiques des projets éco innovants dans le rural. Les résultats montrent que la dimension locale constitue un argument récurrent des projets, dans une optique d'approvisionnement et de recyclage mais aussi de collaboration avec les autres parties prenantes des territoires, et que les dimensions de gouvernance territoriale s'avèrent ainsi essentielles. Ici encore l'innovation est convoquée sous toutes ses formes (organisationnelle, institutionnelle et sociale), et pas seulement au niveau technologique.

Les travaux considérant les **systèmes forestiers** sous l'angle des processus circulaires territorialisés questionnent les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois, en particulier dans une perspective de production durable et de mobilisation de la ressource. Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, comment évaluer la ressource forestière et les services écosystémiques rendus par la forêt? Les résultats mettent en évidence certaines sources d'évo-

lution communes des processus de circularité avec celles des systèmes agricoles et alimentaires. Ils conduisent à recommander une prise en compte de la biodiversité et des cycles de fertilisation des sols dans les pratiques de gestion et d'exploitation du bois afin

d'augmenter la durabilité et la résilience des systèmes forestier face au changement climatique et à réinscrire les filières bois locales dans les projets de territoire.



Les travaux menés autour des systèmes alimentaires territoriaux s'intéressent aux dynamiques alimentaires en cours dans les territoires, en particulier dans les modes de production et la manière de se nourrir, aux avantages, inconvénients et performance des circuits courts et longs, aux leviers d'action pour une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires, et plus généralement à l'accompagnement des acteurs du changement. Ils

montrent qu'il n'existe pas de modèle plus efficient que les autres mais plutôt une hybridation des circuits courts et longs, que les politiques et acteurs publics sont essentiels et que la mobilisation de la société civile est cruciale pour favoriser les dynamiques et éviter les tensions. Un enjeu fort est celui de l'instrumentation de l'accompagnement des acteurs, par le biais d'outils tels que des jeux sérieux, guides de bonnes pratiques...

FRUGAL - Formes urbaines et gouvernance alimentaire

Le projet FRUGAL s'interroge sur l'évolution des manières de se nourrir dans les villes et de leur impact sur les formes urbaines. Il répond aux questions suivantes : Quelles caractéristiques du système alimentaire urbain en termes de flux (production, transformation, distribution, consommation), de répartition spatiale des activités, et de leur organisation sociale, et sous l'angle de la justice alimentaire, notamment l'accessibilité sociale à l'alimentation ? Comment mesurer la capacité de résilience du système alimentaire des aires urbaines ? L'échelle de travail retenue est celle de l'aire urbaine. 11 aires ont été analysées dans différents territoires de la Région AURA et du Grand-Ouest.



Les **résultats** obtenus montrent que la composition sociale de la population joue un rôle important dans les régimes alimentaires locaux,

avec une place souvent sous-estimée de l'autoproduction. La faiblesse de la planification spatiale de l'offre alimentaire provoque ainsi des inégalités dans l'accès à l'alimentation (notamment dans les quartiers populaires et les franges les moins urbanisées des aires urbaines). Toutefois, les Collectivités locales, avec leurs compétences et des instruments d'action publique sur les systèmes alimentaires, constituent des acteurs structurants de la gouvernance alimentaire.



[Plus d'information ici](#)

Les acteurs de terrain engagés dans la transition alimentaire peinent à rendre accessible une alimentation locale de qualité.

Les **retombées** du projet concernent essentiellement l'élaboration de politiques publiques alimentaires, avec une

base de données qui croise compétences juridiques et expériences pour répondre aux demandes des praticiens et responsables de Projets Alimentaires Territoriaux. Les résultats sont rassemblés dans un livret de recherche et quatre cahiers d'acteurs.

INVENTER - Inventons nos territoires de demain

Le projet INVENTER répond aux questions suivantes : Quels sont les leviers d'action d'une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires ? Quelles sont les dynamiques en cours dans les territoires ? Comment accompagner les acteurs du changement ? Il se déroule sur une série de terrains de la Région AURA articulant l'urbain et le rural et combinant différents modèles alimentaires, en particulier le territoire du Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez.

Les travaux ont mis en évidence la coexistence des modèles agricoles et alimentaires sur le territoire et rendu visibles des modèles alternatifs, ainsi que les modalités d'une gouvernance alimentaire inclusive.

Le projet a contribué au dépôt et au lancement d'un PAT et à la montée en compétences des acteurs en charge d'élaborer et de



mettre en œuvre le PAT. Différentes productions relevant du pilotage et de l'accompagnement (plaquettes de traduction, chronique du projet, vidéos, outils pédagogiques, analyse des controverses) permettent également de donner aux acteurs des clés de réussite et des points d'attention pour mener à bien leurs projets.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Dominique Vergnaud dans cet ouvrage](#)

PERFECTO - Performance des circuits courts et de proximité et territoires

Le projet PERFECTO répond aux questions suivantes : Qu'est-ce que la performance des Circuits Courts de Proximité (CCP) ? Quels sont les indicateurs qui permettraient de l'évaluer ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la différence de performance sur les territoires et entre CCP ? Il porte son attention sur 6 Pays situés en Gironde : Médoc, Haute Gironde, Grand Bergeracois, Val de Garonne- Gascogne, Adour Chalosse Tursan et Pays Basque.

Le travail s'est appuyé sur quatre familles de critères de performance : la création et la répartition de valeurs (marchandes et non marchandes) ; les emplois et les installations ; les modèles alimentaires et agricoles ; enfin, le bien-être social. Il a montré que les CCP empruntent deux voies possibles pour se développer : au sein de filières de production, structurées et organisées – en référence

à des règles propres, dans une logique de diversification pour des agriculteurs en circuits longs, ou en en proposant une offre alternative allant jusqu'au refus de labels de qualité ou d'origine. Ils mettent alors en place leurs propres formations et dispositifs d'accompagnement à l'installation.

Les CCP se développent sur des territoires divers en réponse à des enjeux de reterritorialisation de l'alimentation, traduits souvent au travers de Projets Alimentaires de Territoires (PAT). Ces processus agissent soit comme des processus de consolidation des territoires à partir notamment d'un renouveau des relations villes/campagnes soit comme des processus de reconfiguration territoriale par la construction d'inter territorialités. Cependant, l'analyse montre également qu'à travers les PAT se renouvellent des compétitions infra ou interterritoriales notamment autour de l'accès aux ressources (foncier, productions, infrastructures...) qui perturbent ou freinent les processus d'intermédiation territoriale remettant ainsi en question le lien rural/urbain fréquemment postulé de fait dans ces projets.

Les **productions opérationnelles** concernent une grille de lecture de l'analyse de la performance des CCP permettant aux acteurs d'accompagner les projets sur leur territoire, une aide à la Région Nouvelle Aquitaine pour construire son appel à projet en faveur



*Bande Dessinée « Des circuits alimentaires courts & de proximité sur mon territoire, ça marche ? » élaborée pour résumer et diffuser les résultats du projet **PERFECTO***

des circuits courts alimentaires, une contribution aux réflexions conduisant à la création du conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole, ainsi qu'une contribution à la définition de la politique « Stratégie Alimentaire » du département de la Gironde.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Nathalie Corade dans cet ouvrage](#)

SYAM - Expérimenter et outiller l'hybridation de systèmes alimentaires entre circuits courts et circuits longs

SYAM explore les « systèmes alimentaires du milieu » : des nouvelles formes d'hybridation entre circuits courts et circuits longs qui ont des objectifs de volume sur les marchés territoriaux et visent à relocaliser l'économie agricole et agroalimentaire. Le projet passe au peigne fin leurs performances, le partage de la valeur ajoutée, les conditions de leur durabilité et leurs besoins d'accompagnement et apporte des réponses aux questions suivantes : Comment les SYAM s'organisent-ils, avec quelles formes d'hybridation ? Quelles sont leurs performances et comment les optimiser en termes d'efficacité logistique, d'impact environnemental, de compétitivité économique et d'équité sociale ? Quelles sont les conditions de la durabilité d'un SYAM et sur quoi doivent porter prioritairement l'aide publique et l'accompagnement ?

Les **résultats** montrent que l'action de « faire SYAM » renvoie avant tout à une volonté de stratégie collective impliquant des acteurs hétérogènes, à une volonté de bâtir collectivement de nouveaux circuits, et à reprendre collectivement la main sur l'établissement de leurs règles de fonctionnement.

Les **outils opérationnels** issus du projet comprennent un livret pour accompagner la construction des SYAM, qui réunit différentes fiches outils focalisées sur les questions-clefs à se poser pour développer la durabilité de ces systèmes alimentaires., ainsi que le jeu sérieux SYAM, qui vise à aider les opérateurs économiques locaux, à construire ces systèmes alimentaires collectifs et plus vertueux.



- Voir la [malette de jeu SyAM](#)
- Voir la [présentation du Jeu SyAM](#)
- Voir la [vidéo du jeu SyAM](#)



Les recherches sur la bioéconomie ou l'économie circulaire s'interrogent sur son rôle dans les activités agricoles, par exemple dans le cadre des processus de méthanisation, sur les modalités d'adaptation par les entreprises et coopératives, sur les formes d'acceptabilité des populations et autres acteurs des territoires, ainsi que sur les dynamiques des projets éco innovants dans le rural. Les résultats montrent que la dimension locale constitue un argument récurrent

des projets, dans une optique d'approvisionnement et de recyclage mais aussi de collaboration avec les autres parties prenantes des territoires, et que les dimensions de gouvernance territoriale s'avèrent ainsi essentielles. Ici encore l'innovation est convoquée sous toutes ses formes (organisationnelle, institutionnelle et sociale), et pas seulement au niveau technologique.

BIOCA - Bioéconomie en Champagne Ardenne

L'**objectif** du projet BIOCA est de fournir une feuille de route de la bioéconomie en région Grand Est susceptible de maintenir la diversité des modèles agricoles. Il analyse la diversité des bioéconomies observables dans le territoire champardennais du point de vue des régimes sociotechniques de production et d'innovation, de l'ancrage territorial des activités et des conceptions de la transition écologique. Le projet cherche ainsi à répondre à une question centrale : qu'est-ce que la bioéconomie ? A quelle forme d'agriculture aboutit-elle ?

Les **résultats** montrent que les différentes formes de bioéconomie se déclinent différemment sur le territoire en donnant lieu à une

diversité de modèles industriels et agricoles aux répercussions économiques, sociales et environnementales variables. Les politiques publiques doivent prendre acte de cette diversité de situations et de trajectoires en matière de bioéconomie et la favoriser pour affronter au mieux les incertitudes du futur.

« L'économie circulaire n'est pas garante d'une transition écologique. Elle apparaît comme un « univers controversé » dont il convient d'étudier les différentes configurations institutionnelles et la manière dont celles-ci peuvent s'associer aux différentes formes de bioéconomie. »

Les **productions** issues du projet devraient aider à élaborer des feuilles de route de la bioéconomie en région Champagne-Ardenne et, plus largement, au niveau national.

DETECTE - Développement économique territorial, économie circulaire et transition énergétique

Le projet DETECTE cherche à répondre à la question des freins et leviers au déploiement de la méthanisation sur les territoires.

« En démontrant par nos travaux scientifiques l'intérêt de la démarche [de méthanisation] et sa pérennité, nous pensons ainsi avoir contribué à disséminer l'idée selon laquelle la

transition énergétique constitue un levier de développement socio-économique des territoires incluant une composante environnementale forte »

Les **résultats** du projet montrent que l'on n'observe pas de problème d'acceptation si le projet est intégré à l'exploitation, qu'une collectivité le soutient ou que les porteurs bénéficient d'une notoriété locale, que la population est correctement informée, et que les usagers ont des convictions environnementales ou sont favorables au développement des énergies renouvelables. En revanche des problèmes apparaissent lorsque la population n'est pas informée ou n'a pas été consultée, la communication est insuffisante voire inexistante, et que la collectivité n'affiche pas clairement son soutien vis-à-vis du projet.

Des synthèses élaborées dans le projet fournissent aux futurs porteurs de projet et aux collectivités territoriales des clés de lecture, à travers des expériences fructueuses (ou non) et par l'identification

des freins et leviers au développement de projets de méthanisation sur un territoire.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Sébastien Bourdin dans cet ouvrage](#)

REPRO-INNOV - Réorganisations productives et innovations dans les filières agroalimentaires

L'**objectif** du projet REPRO-INNOV est d'analyser les processus de réorganisation et les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les filières agro-alimentaires et les territoires. Il cherche en particulier à répondre aux questions suivantes : Comment les coopératives agricoles s'organisent-elles pour développer l'AB ? Quelles dynamiques pour des projets éco innovants dans le rural ? Quelles conséquences pour les coopératives agricoles de l'adaptation à une pluralité de formes d'entreprises agricoles ?

Le projet a permis de produire des connaissances scientifiques sur les dynamiques de réorganisation et d'innovation en cours dans le secteur agricole en tenant compte des configurations territoriales (espaces ruraux, villes moyennes, ...) spécifiques à la région Occitanie.

Il a montré que pour appréhender l'innovation dans les territoires il est nécessaire d'élargir les approches en sciences sociales en s'inscrivant dans les champs de l'économie circulaire, de l'économie écologique et de l'économie sociale et solidaire. Il est ainsi possible de diversifier les parties prenantes pour accompagner les processus d'innovation, favoriser la production de connaissances et faciliter la mise en œuvre de dispositifs innovants tant côté recherche que côté opérationnel.

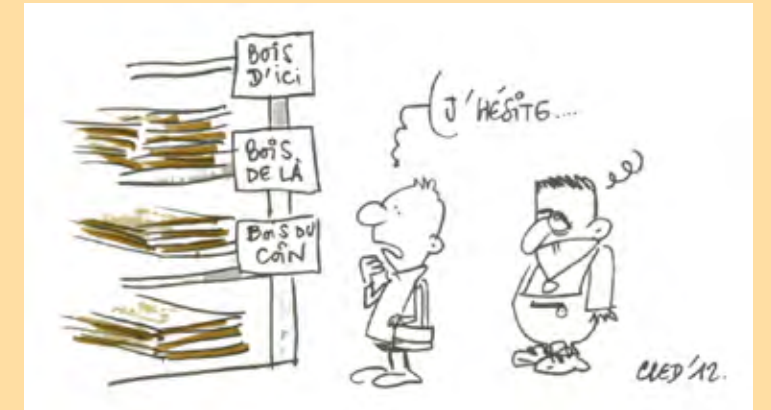
« L'analyse des dynamiques d'innovation dans des espaces très présents dans la région (villes moyennes et rural) montre que la présence de ressources matérielles, de savoir-faire et de connaissances locales ainsi que la capacité des acteurs à mobiliser leurs réseaux personnels, favorisent l'innovation et compensent l'absence de certaines ressources, notamment technologiques. »

Les **résultats** obtenus apportent une meilleure compréhension des facteurs favorisant ou freinant la diffusion de l'agriculture biologique et permettent d'aider les pouvoirs publics dans leur démarche, notamment dans les villes moyennes. Ils facilitent la prise en compte des spécificités des territoires et le développement de projets d'économie circulaire dans les zones rurales, comme par exemple avec les projets de méthanisation agricole.



Les travaux considérant les systèmes forestiers sous l'angle des processus circulaires territorialisés questionnent les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois, en particulier dans une perspective de production durable et de mobilisation de la ressource. Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, comment évaluer la ressource forestière et les services écosystémiques rendus par la forêt ? Les résultats mettent en évidence certaines sources d'évolution communes des processus de circularité avec celles

des systèmes agricoles et alimentaires. Ils conduisent à recommander une prise en compte la biodiversité et des cycles de fertilisation des sols dans les pratiques de gestion et d'exploitation du bois afin d'augmenter la durabilité et la résilience des systèmes forestier face au changement climatique et à réinscrire les filières bois locales dans les projets de territoire.



AFFORBALL - Adaptation de la filière forêt-bois du PNR des Ballons des Vosges dans un contexte de changements globaux

Aujourd'hui, le rapport au temps, traditionnellement long dans la filière bois, est rattrapé par des événements climatiques dont personne n'avait anticipé l'intensité et la brutalité. Dans les Vosges du sud, les acteurs de la filière cherchent à s'organiser en activant ou en réactivant des ressources locales mal ou sous-exploitées, et moins sensibles aux modifications du climat.

Le projet AFFORBALL cherche à répondre aux questions suivantes: En quoi les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois des Vosges du Sud permettent-elles d'assurer le main-



tien de ses fonctions dans une perspective durable ? A quoi et comment s'adapte-t-on ? Et comment évaluer l'adaptation?

Les **résultats** conduisent à faire le pari que, loin de sonner le glas de la filière sur le territoire, les

ruptures actuellement subies peuvent au contraire marquer le commencement d'une nouvelle ère.

« *La réactivation de filières locales comme le hêtre pour la construction et le développement des filières bois-énergie*

peuvent s'associer à un projet de territoire durable combinant les démarches d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. »

Le projet montre en effet que les crises qui affectent les territoires forestiers des Vosges du sud appellent à en repenser la gestion vers des sylvicultures plus dynamiques, en intégrant la diversification des essences, la réactivation de filières et de ressources locales et en conciliant le développement du tourisme avec la préservation de la biodiversité. Il a permis, en outre, à travers une approche participative et ascendante, de collecter et de synthétiser les différentes visions du futur des acteurs locaux dans une trame narrative partagée.

AFFORBALL propose plusieurs pistes d'aide à la décision : la réorganisation des aires d'accueil du public et de protection de la biodiversité, l'évaluation des impacts directs et indirects économiques et environnementaux de l'utilisation de bois-énergie ou des développements industriels, ainsi que de nouveaux dispositifs de mesures, de compréhension et de suivi des phénomènes étudiés. Les résultats seront utilisés notamment pour définir les orientations de la future charte du PNR des Ballons des Vosges.

DEFIFORBOIS - Développement et durabilité de la filière forêt bois en région Centre

Le projet DEFIFORBOIS se pose une question centrale : Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, en s'appuyant sur le cas de la région Centre-Val de Loire ?

Les **résultats** permettent de définir les recommandations de récolte de biomasse pour la production de plaquettes forestières, permettant de récolter du bois énergie dans les forêts tout en préservant les éléments minéraux et la matière organique du sol. Par exemple, laisser davantage de menu bois en forêt en découpant l'extrémité du houppier et en évitant de prélever les petites tiges ainsi que les bois morts préexistants permet de préserver des bois morts de dimensions diverses, utiles aux différentes composantes de la biodiversité.

Un **outil** aide à la décision sur support numérique développé dans le cadre du projet permet aux propriétaires, gestionnaires et entreprises d'exploitation de la région Centre Val de Loire d'évaluer le niveau de sensibilité de leur site et d'estimer les volumes de coupe à ne pas dépasser pour assurer le maintien de la fertilité des sols.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Nathalie Korboulewsky dans cet ouvrage](#)

OUI-GEF - Outils innovants pour une gestion concertée des forêts

Le projet OUIGEF s'est intéressé à la mise en œuvre d'outils techniques ou organisationnels innovants au service de la gestion concertée des forêts sur trois territoires tests de la Région Auvergne Rhône Alpes : les Parcs Naturels Régionaux (PNR) du Massif des Bauges, de la Chartreuse et du Pilat.

Les questions auxquelles le projet s'intéresse concernent l'évaluation de la ressource forestière et des services écosystémiques rendus par la forêt. Comment favoriser la mobilisation de la ressource ? Comment partager les connaissances entre chercheurs et acteurs ?

OUI-GEF a permis d'amorcer une réflexion collective entre parties prenantes et usagers de la forêt autour d'une gestion multifonctionnelle des forêts à l'échelle du territoire. Une première action a porté sur la création d'une plate-forme Bois Energie à l'intérieur du PNR du massif des Bauges, approvisionnée par du bois récolté localement et alimentant les chaufferies collectives du territoire. Une autre, orientée vers le bois d'œuvre, a montré comment le processus de construction de l'AOC Bois de Chartreuse, tout en valorisant économiquement une ressource en bois locale, a éclairé les valeurs « hors-marché » de cette ressource pour le territoire, et permis sa comparaison à des échelles plus larges dans les Alpes françaises (Bois des Alpes, Bois qualité Savoie).

Plusieurs outils pédagogiques ont été produits dans le cadre du projet :

Un géocatalogue réunit des informations sur les données produites par les chercheurs, et utilisées ou produites par les différents acteurs locaux. Il est accompagné d'un mode d'emploi des données adapté à des problématiques concrètes: construction d'une trame de vieux bois, élaboration d'un plan de câblage, construction d'un circuit court d'approvisionnement en bois énergie...

[Plus d'information ici](#)

Une grille d'analyse permet d'évaluer collectivement les fonctions d'une forêt donnée, en renseignant un ensemble d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux. Le diagnostic réalisé oriente le gestionnaire pour choisir des modalités d'exploitation appropriées.

[Plus d'information ici](#)



Un jeu pédagogique en ligne - Le jeu de bois – suit le parcours d'un copeau de bois, depuis sa mobilisation en forêt jusqu'à sa combustion, et vise à sensibiliser le grand public à la construction d'une filière durable de valorisation

[Plus d'information ici](#)

TREFFOR - Transition énergétique et mutations de la filière forêt-bois en région Nouvelle Aquitaine

L'**objectif** du projet TREFFOR est de mettre en évidence l'effet des dynamiques d'innovation (institutionnelles, technologiques et organisationnelles) au sein d'une filière régionale, sur un modèle de gestion et de mise en valeur de la ressource forestière dans les Landes. Les questions auxquelles il s'intéresse sont : La logique territoriale de la politique forêt-bois se renforce-t-elle au détriment de la logique nationale ? La perspective des développements technologiques issus de la bioéconomie annonce-t-elle une mutation du modèle industriel landais ? La demande de mobilisation de la biomasse conduit-elle à la recomposition/à l'extension du modèle sylvicole landais ?

Les **résultats** montrent qu'il est important d'organiser la diversité des trajectoires de développement d'une économie forêt-bois territoriale : ceci permet de gérer leur cohabitation et leurs interdépendances plutôt que d'imposer une dynamique de convergence. Il est également nécessaire de construire un horizon ré-

gional commun, à partir d'un diagnostic partagé des forces et des faiblesses pour définir l'ambition collective en matière de développement forêt-bois. La bioéconomie est en ce sens une voie potentielle mais risquée dans les Landes.

Le projet TREFFOR a été labellisé par le pôle de compétitivité Xylofutur. Il a contribué au montage de la chaire « Bioéconomie,

Forêts et Territoires » avec la fondation Bordeaux Université sur le thème de la bioéconomie forestière territoriale. Il a également permis un accompagnement de la fabrique de l'action publique en participant à la préparation du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB), ainsi qu'en co-pilotant le montage du projet Sylvapolis.



VOIR AUSSI...



[Voir la vidéo GT3 « Vers de nouveaux systèmes circulaires territorialisés »](#)

[Consulter la page dédiée au GT3 sur le site PSDR](#)

[Retrouver les posters et 4 pages finaux des projets du GT3](#)

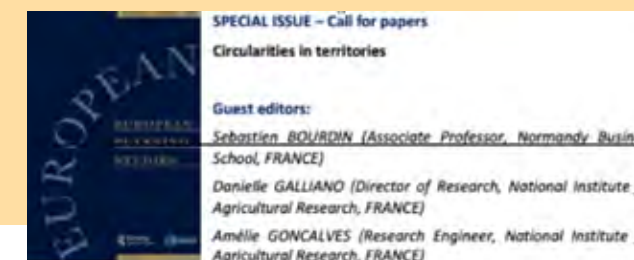
[Accéder aux productions des projets PSDR4](#)

POUR ALLER PLUS LOIN



Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires ?

Ouvrage numérique AgroParisTech & IADT issu du 8^e Colloque du réseau OPDE associé au Groupe transversal 3 du PSDR4, un livrable du projet PSDR INVENTER, dirigé par Sabine Nguyen Ba et Sylvie Lardon.



Circularities in territories : opportunities & challenges

Coordination Sébastien Bourdin, Danielle Galliano & Amélie Gonçalves, European Planning Studies, 2021

ENTRETIENS AVEC DES CHERCHEURS ET ACTEURS DU PROGRAMME PSDR4

Dans l'entretien « **Faire feu de tout bois sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité** » (projet Defiforbois) **Nathalie Korboulewsky** explique que la circularité dans les systèmes forestiers pourrait être vue comme le retour de la matière organique aux sols. On comprend, à travers l'entretien avec **Dominique Vergnaud**, « **L'alimentation, un trait d'union entre territoires ruraux et urbains** » (projet INVENTER) combien le sujet de l'alimentation peut fédérer des acteurs urbains et ruraux en faisant fi des frontières

administratives. L'entretien avec **Nathalie Corade**, « **Quand les circuits courts de proximité réévaluent la performance** » (projet PerfeCto), montre que l'étude des Circuits Courts de Proximité peut tout autant nous en apprendre sur l'alimentation que sur ce concept. Enfin, **Sébastien Bourdin** revient sur un exemple emblématique de transformation des déchets dans l'entretien « **Freins et leviers de l'économie circulaire. Le cas des méthaniseurs** » (projet DETECTE).

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[Nathalie Korboulewsky](#)



[Dominique Vergnaud](#)



[Natalie Corade](#)



[Sébastien Bourdin](#)



ENTRETIEN AVEC **NATHALIE KORBOULEWSKY**



FAIRE FEU DE TOUT BOIS SANS NUIRE À LA FERTILITÉ DES SOLS ET À LA BIODIVERSITÉ

PROJET DEFIFORBOIS

Directrice de recherche à INRAE, elle passe beaucoup de temps dans les forêts, à commencer par celles de la région Centre-Val de Loire où est implanté son laboratoire. Et pour cause, elle s'intéresse tout particulièrement au fonctionnement de l'écosystème forestier et à ses évolutions dans le contexte du changement climatique et de nouvelles pratiques en matière d'exploitation du bois. Le projet qu'elle a co-piloté se penche sur les effets de la mécanisation induite par la promotion

du bois énergie. Si l'approche emprunte principalement aux sciences biotechniques, Nathalie Korboulevsky est la première à l'admettre : l'apport des sciences humaines et sociales est tout aussi précieux pour éclairer la manière d'accompagner les professionnels dans l'adoption de pratiques qui n'hypothèquent ni la compétitivité de la filière forêt-bois ni la résilience des forêts au changement climatique.

A quel enjeu a répondu le projet Defiforbois ?

Ce projet s'intéresse tout particulièrement aux pratiques utilisées par les professionnels de la filière bois énergie, dans la région Centre - Val de Loire. Il faut savoir que les coupes y sont réalisées à plus de 90% dans des peuplements de feuillus, et que, effectuées par arbres entiers, elles laissent au sol une très faible proportion de bois et de résidus (petites branches et feuilles). Résultat : faute de retours au sol de biomasse, la fertilité des sols peut s'en trouver réduite tandis que des habitats utiles à la biodiversité peuvent être insuffisants.

Naturellement, il ne s'agit pas d'empêcher l'exploitation du bois énergie. Les besoins en plaquettes forestières pour alimenter les chaufferies biomasses augmentent depuis une dizaine d'années, et il devrait en être ainsi encore dans le contexte de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. La question est donc de savoir comment récolter du

bois énergie sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité.

Les besoins en plaquettes forestières pour alimenter les chaufferies biomasses augmentent depuis une dizaine d'années, et il devrait en être ainsi encore dans le contexte de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. La question est donc de savoir comment récolter du bois énergie sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité

Comment en êtes-vous venue au projet Defiforbois ?

Je ne suis pas à proprement parler à son origine. L'idée en revient à ma collègue Isabelle Bilger. Cela étant dit, je m'y suis associée d'autant plus volontiers que je m'intéresse depuis une dizaine d'années au fonctionnement de l'écosystème forestier, et notamment à ce qui a trait à la durabilité des pratiques au regard de la fertilité des sols. A partir de 2010, la promotion du bois énergie a donné lieu à de nouvelles pratiques consistant à mécaniser la coupe d'arbres (des feuillus,

pour l'essentiel). Des pratiques adoptées d'autant plus rapidement qu'en plus de

paraître rentables, elles améliorent les conditions de travail des professionnels confortablement installés dans leurs machines.

Seulement, d'un point de vue environnemental, la question se pose de savoir si ces pratiques n'entraînent pas un appauvrissement des sols en exportant de la forêt une plus grande quantité de biomasse : les troncs, mais aussi les branches et jusqu'aux feuilles, qui auparavant restaient sur place, permettant un retour de nutriments au sol, mais aussi

la préservation d'un habitat favorable à la biodiversité. Nous avons donc voulu vérifier que cette pratique était bien durable au sens fort du terme, qu'on pouvait la généraliser ou l'adapter.

Ma collègue et moi avons commencé par intégrer un consortium de chercheurs qui travaillaient sur ces questions depuis plusieurs années déjà, au niveau national. Nous avons pu ainsi échanger avec des partenaires privés qui s'intéressaient à ces pratiques et souhaitaient a priori les adopter. L'intérêt du projet PSDR a donc été de décliner le programme de recherche à l'échelle d'une région, non sans en devenir le premier contributeur : sur la vingtaine des chantiers étudiés, onze l'ont été dans le cadre de Defiforbois.

Comment s'est déroulé ce dernier ?

La première année a été consacrée à l'état des lieux des pratiques et de la sensibilité des sols afin de sélectionner avec le concours des professionnels des peuplements représentatifs pour réaliser une évaluation

des coupes par arbres entiers pour la production de plaquettes forestières. Au cours des deux années suivantes et sur chacun des chantiers sélectionnés, nous avons entrepris d'évaluer la sensibilité du sol à l'exportation accrue de biomasse, quantifier les exportations de biomasse et de nutriments. Concrètement, nous avons procédé à des analyses chimiques et minéralomasses des stocks d'éléments nutritifs du sol, et des bois ; à des mesures dendrométriques ; à une quantification des résidus laissés après coupe.

Quels résultats mettriez-vous en avant ?

En quantifiant précisément les exports de biomasse et d'éléments nutritifs lors de coupes de bois énergie, nous avons pu formuler des recommandations concrètes et adaptées aux spécificités régionales, pour préserver les éléments minéraux et la matière organique du sol comme, par exemple, laisser davantage de menus bois en forêt en découpant l'extrémité du houppier et en évitant de prélever les très petites tiges et laissant sur place les bois morts préexistants.

Quel transfert de connaissance envisagez-vous ?

En réalité, tout au long de Defiforbois, nous avons interagi avec les professionnels participants au projet en discutant des résultats et en pointant les bonnes pratiques. Si certains enseignements sont extrapolables au plan national ou à d'autres

régions, d'autres résultats et outils issus du projet ont été volontairement établis pour le territoire régional et répondent aux spécificités de la région Centre-Val de Loire.

Et parmi les outils destinés aux professionnels, que mettriez-vous en avant ?

Nous en avons conçu plusieurs qui, à défaut d'être encore opérationnels, sont prometteurs. Le plus novateur est un outil d'aide à la décision sur support numérique développé à l'attention des propriétaires, gestionnaires et entreprises d'exploitation de la région Centre-Val de Loire. Il permet d'évaluer le niveau de sensibilité de la parcelle et d'estimer les volumes de coupe à ne pas dépasser pour assurer le maintien de la fertilité des sols.

Cet outil se décline en trois modules : les deux premiers sont déjà utilisables, et permettent d'évaluer la faisabilité d'une coupe bois énergie par arbres entiers. Le 3e est encore en phase de développement – c'est un module de diagnostic sur la base des caractéristiques de la parcelle (de ses essences, du nombre d'arbres et de son sol), qu'il suffira à l'exploitant de préciser dans l'outil de façon à déterminer l'intensité de la coupe réalisable tout en préservant le sol et les habitats pour la biodiversité. J'espère qu'un autre projet PSDR contribuera à l'affiner.

En quantifiant précisément les exports de biomasse et d'éléments nutritifs lors de coupes de bois énergie, nous avons pu formuler des recommandations concrètes, pour préserver les éléments minéraux et la matière organique du sol

Au final, votre approche n'a-t-elle pas eu pour effet de faire primer les sciences biotechniques par rapport aux SHS qui, pourtant, auraient été précieuses pour éclairer la manière d'accompagner les exploitants dans l'adaptation de leurs pratiques ?

Je souscris à votre sentiment. Notre intention était bien d'intégrer davantage de chercheurs en SHS dans le projet. Des chercheurs de l'Université de Tours s'étaient manifestés en amont mais des obligations les ont contraints à y renoncer avant même le lancement de Defiforbois. Avec le recul, on ne peut que le regretter. Leur apport aurait été précieux. Mais je ne doute pas que d'autres opportunités se présenteront dans des projets futurs. Maintenant que nous avons identifié les aspects biophysiques et écologiques des coupes de bois énergie, nous pourrions nous pencher davantage sur des aspects plus socioéconomiques pour encore davantage rapprocher les recommandations aux acteurs de la filière et du territoire.

Parmi les notions convoquées, il y a celles de biodiversité, donc, mais aussi de résilience. Ces notions ont-elles été discutées préalablement ne serait-ce que pour s'assurer que les chercheurs aussi bien que les partenaires en avaient la même compréhension ?

Non, elles n'ont pas fait l'objet de discussions spécifiques. Manifestement, chacun en avait une claire compréhension, y compris de ce que les uns et les autres pouvaient y mettre, hormis peut-être, dans le cas de la biodiversité, un collègue qui n'avait pas le même angle de travail. Cela étant dit, je ne pense pas que cette notion ou

celle de résilience aient été sources de malentendus. En revanche, des acteurs ont pu craindre que la préservation de la biodiversité fût un frein à la pratique des coupes ; de même ont-ils pu craindre la recommandation d'une plantation d'essences exotiques. Des craintes sinon des réticences qui ont pu tendre parfois les discussions, mais rien que de plus normal.

Chercheurs ou professionnels, nous avons tous conscience de l'importance de la préservation des sols et des écosystèmes forestiers, tout en aidant le développement et l'adaptation des pratiques et de la filière. S'agissant de la forêt, il ne s'agit pas d'empêcher les exploitants de répondre à la demande croissante en bois énergie, pour autant cela ne peut se faire au détriment de la qualité des sols et de la biodiversité, car il en va de la pérennité de l'écosystème forestier dans le long terme et, donc, de leurs propres intérêts. C'est le rôle de ce genre de projet de faire émerger des solutions, et de guider vers des pratiques durables, réalisables et économiquement viables.

Vos préconisations n'en questionnent pas moins le modèle économique de la nouvelle pratique. Cet enjeu a-t-il

Chercheurs ou professionnels, nous avons tous conscience de l'importance de la préservation des sols et des écosystèmes forestiers, tout en aidant le développement et l'adaptation des pratiques et de la filière

d'ailleurs fait débat ? Je pose d'autant plus la question que, sauf erreur de ma part, elle n'est pas abordée dans vos documents de synthèse.

A défaut d'avoir été introduite par nous, chercheurs, la question était dans l'esprit des partenaires à commencer par le FCBA (institut technique chargé des secteurs de la forêt et du bois) qui souhaitait traiter de la viabilité économique des pratiques comme de nos recommandations. Avant même l'achèvement de Defiforbois, un projet a été lancé sur différentes procédures de coupe par les machines pour respecter

En l'espace de quatre ans, nous serons parvenus à décliner localement le programme national de recherche sur plus d'une dizaine de chantiers ; à obtenir des résultats significatifs ; à formuler des recommandations ; à concevoir des outils prometteurs ; à communiquer auprès d'un plus large public [...] Il y a peu d'exemples de projet ayant produit autant, et surtout en termes de transfert aux acteurs

les nouvelles recommandations, et en réaliser leur évaluation économique.

Au final, quel bilan dresseriez-vous de votre expérience de PSDR ?

En l'espace de quatre ans, nous serons parvenus à décliner localement le programme national de recherche que j'évoquais sur plus d'une dizaine de chantiers ; à obtenir des résultats significatifs ; à formuler des recommandations ; à concevoir des outils prometteurs ; à communiquer auprès d'un plus large public (au travers notamment de vidéos mises en ligne voir encadré). Si je me permets de rappeler tout ce chemin parcouru, c'est avant tout pour

témoigner de ma reconnaissance à l'égard des partenaires sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Il y a peu d'exemples de projet ayant produit autant, et surtout en termes de transfert aux acteurs, en finalement aussi peu de temps ! Pourtant, je le précise au passage, Defiforbois a été le premier projet PSDR mené dans la région Centre. Ma collègue et moi n'en avons donc pas l'expérience avant de nous y lancer. C'est dire si je suis reconnaissante aussi pour l'accompagnement assuré par l'équipe nationale PSDR.

Dans quelle mesure un tel bilan, qui mêle valorisation scientifique, des outils, de la communication, ne questionne-t-il pas les critères d'évaluation scientifique ?

C'est une question récurrente, qui ne se pose pas seulement aux projets PSDR. J'y suis confrontée depuis que je fais de la recherche ! Pour l'heure, nous ne sommes évalués que sur la base des résultats publiés dans des publications scientifiques, alors que, dans le même temps, on nous demande d'interagir avec des partenaires, de faire du transfert, de communiquer... Ce n'est pas tout : on nous évalue au titre d'une discipline, tout en nous demandant de faire de la trans- ou interdisciplinarité. Je passe sur tout

ce temps que nous devons consacrer à la recherche de financements pour nos projets, à en gérer les aspects budgétaires et administratifs (plus d'un tiers de notre temps y est consacré). Nous sommes donc beaucoup de chercheurs à demander à ce que les critères soient élargis au-delà des seuls résultats scientifiques. PSDR et nos tutelles s'y emploient de plus en plus en doublant l'évaluation scientifique d'une évaluation partenariale.

Ne s'agit-il pas aussi de reconnaître les formes d'expertises des partenaires eux-mêmes, qui concourent à de la recherche participative... Vous reconnaissez-vous d'ailleurs dans cette notion ?

Oui, de plus en plus. Certes, cela expose à des biais, mais à une large échelle, cela peut aussi déboucher sur des résultats intéressants.

Avez-vous l'habitude de travailler avec des acteurs de territoire aussi étroitement ?

Depuis que j'ai fait ma thèse, il y a de cela une vingtaine d'années, j'ai toujours travaillé avec des acteurs du territoire, différents selon les projets de recherche. J'ai toujours pratiqué de la recherche dite finalisée ou appliquée, sur la base d'un dialogue avec eux, en prenant en compte leurs propres questionnements pour essayer de leur apporter des réponses scientifiques et techniques, étayées par de la recherche quantitative et les faire

Nous sommes donc beaucoup de chercheurs à demander à ce que les critères soient élargis au-delà des seuls résultats scientifiques. PSDR et nos tutelles s'y emploient de plus en plus en doublant l'évaluation scientifique d'une évaluation partenariale

évoluer vers des pratiques durables. C'est dire si le programme PSDR correspondait aux types de démarche qui m'inspire.

Quelle en serait la valeur ajoutée de ce point de vue ?

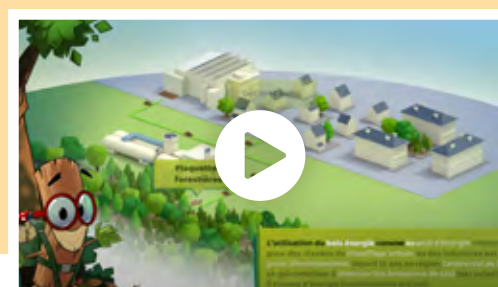
Si PSDR a changé quelque chose, c'est en élargissant le spectre d'interlocuteurs au sein de la filière bois et en les impliquant dans une démarche collective. Mes interactions se limitaient pour l'essentiel aux personnes, chercheurs et acteurs de la filière, impliqués dans le projet et aux ingénieurs forestiers de terrain. En plus de les associer plus étroitement à la conception du projet, Defiforbois m'aura permis de décliner le consortium que j'évoquais, à l'échelle régionale, avec la possibilité de faire d'autres choses, dans son prolongement.

Si PSDR a changé quelque chose, c'est en élargissant le spectre d'interlocuteurs au sein de la filière bois et en les impliquant dans une démarche collective



VOIR AUSSI...

LE PROJET DEFIFORBOIS



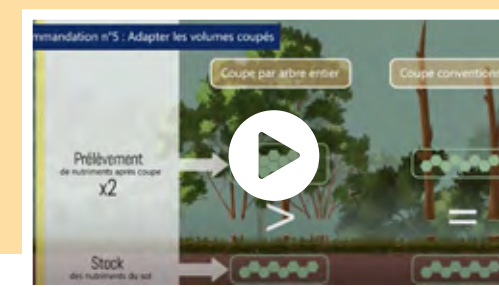
[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)



[Gestion durable des forêts
en Centre-Val de Loire :
6 recommandations aux acteurs](#)



ENTRETIEN AVEC **DOMINIQUE VERGNAUD**



L'ALIMENTATION, UN TRAIT D'UNION ENTRE TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS

PROJET INVENTER

Géographe de formation, Dominique Vergnaud, Directeur du Parc naturel régional Livradois-Forez, a une réelle appétence pour le développement local en milieu rural et pour la coopération sous tous ses aspects, y compris avec le monde de la Recherche. Il nous livre ici son expérience de co-

pilote du projet PSDR INVENTER qui visait à comprendre, à travers l'analyse des modes de gouvernance alimentaire, les dynamiques territoriales à l'œuvre dans les espaces ruraux et métropolitains où s'inventent les territoires de demain.

Qu'est ce qui dans votre parcours vous a conduit à prendre part à l'aventure PSDR ?

Après une maîtrise de géographie à l'université de Clermont-Ferrand, j'ai souhaité me spécialiser dans le domaine du tourisme. Cela me paraissait une approche très pragmatique des enjeux de développement local en espace rural. Cinq années passées au syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles (dans le Puy-de-Dôme) m'ont permis de mettre en pratique mes connaissances en matière de développement local, puis j'ai eu l'opportunité de partir sur un tout autre territoire, le Parc naturel régional (PNR) de Camargue. Cet espace bénéficie d'une image assez emblématique, mais constitue un territoire de contradictions et de tiraillements. Pendant dix années passées dans ce Parc, j'ai gagné en responsabilités et élargi mon champ d'intervention sur les enjeux de protection, de développement et d'aménagement. En 2012, j'ai opéré un retour aux sources, sur un territoire qui concilie à merveille les enjeux de développement et de préservation, en prenant la direction du PNR Livradois Forez.

De retour en Auvergne, j'ai renoué avec un univers familier, qui avait changé, certes, mais où j'avais des repères à la fois spatiaux et institutionnels. J'ai notamment repris contact avec le monde académique avec lequel j'avais pris soin de conserver des

J'ai repris contact avec le monde académique avec lequel j'avais pris soin de conserver des liens, non pas que cela était indispensable dans mes activités, mais pour entretenir un espace d'aération, utile pour prendre du recul

liens, non pas que cela était indispensable dans mes activités, mais pour entretenir un espace d'aération, utile pour prendre du recul. Les chercheurs et les praticiens évoluent dans des mondes différents et je trouve intéressant de se réinterroger régulièrement sur nos pratiques. Bon, quelquefois de manière exacerbée du côté de la Recherche mais cela a le mérite de nous apporter un regard différent. Au-delà de la proximité géographique du pôle d'enseignement et de Recherche clermontois, cela relève aussi d'un intérêt personnel et professionnel. Lorsque Sylvie Lardon, co-pilote du projet PSDR INVENTER, m'a sollicité pour initier la

construction d'un projet PSDR, j'ai répondu oui, sans trop savoir où j'allais mettre les pieds. Même si d'autres agents du Parc avaient déjà vécu l'expérience PSDR, pour moi c'était une première.

Même si le sujet de l'alimentation n'était pas une priorité pour moi, investiguer ce nouveau champ thématique m'a plu. À cette époque, je m'intéressais davantage à l'évolution des politiques territoriales, notamment sur la manière de mieux cerner la position des Régions avec la réforme territoriale qui était imminente, celles des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et in fine celle que le Parc pourrait prendre. L'enjeu pour nous était l'acquisition par le syndicat mixte du Parc de nouvelles compétences mutualisées comme le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Dore, le Schéma

de cohérence territoriale (SCoT), etc. Cependant, lors de la première audition, la question de l'organisation territoriale n'a pas été retenue. La Région Auvergne nous a demandé de revoir notre copie et d'axer le projet davantage sur le sujet de l'alimentation. Mais pour rester ouvert à une approche globale, Sylvie et moi avons décidé d'ajouter un volet ANALYSER au projet, non prévu au départ. Cela s'est concrétisé à travers la conduite de jeux de territoire sur les périmètres du PNR Livradois-Forez et du PETR du Grand Clermont, tous deux partenaires institutionnels du projet. C'est au cours des jeux de territoire que le PETR du Grand Clermont s'est rapidement positionné sur la dimension alimentation tandis que nous, le PNR Livradois-Forez, avons souhaité appréhender les questions territoriales dans leur ensemble avant de cheminer petit à petit vers l'alimentation.

Quel rôle avez-vous eu dans le projet ?

Certes, j'imaginai qu'être co-pilote impliquait d'avoir un rôle prépondérant dans les moments d'échange, pour autant, Jérôme Prouhèze, partenaire du projet au titre du PETR du Grand Clermont s'est également fortement mobilisé dans ces instances.

Au début du projet, j'ai exprimé le souhait de formaliser l'engagement du Parc et individuellement de chacun des partenaires, le Grand Clermont, la Chambre d'agriculture, etc., à travers une convention de partenariat. Cela pour m'assurer que le comité syndical, notre instance de décision au Parc, ait connaissance de l'implication de celui-ci dans un projet partenarial de Recherche. Ce qui a eu le mérite de clarifier notre engagement et d'informer les élus.

Au cours du projet, j'ai ensuite été plus fortement mobilisé dans les comités de pilotage, Sylvie m'a régulièrement associé dans la programmation des séminaires chercheurs-acteurs liés au PSDR INVENTER, ainsi que dans des colloques de Recherche (Colloque sur Les Outils Pour Décider Ensemble notamment). J'ai été moins présent à l'échelle des volets de recherche ou de valorisation si ce n'est avec ma fonction de directeur du Parc, à travers ma participation au Jeu de territoire par exemple.

Et ensuite, comment s'est déroulé le projet ? Quels débouchés du projet vous ont plus particulièrement marqué ? Je retiens principalement deux faits marquants.

D'abord, l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT), aujourd'hui piloté par le PETR du Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez. Tôt ou tard, nous aurions pu aboutir à un PAT mais je reste convaincu que, sans le projet INVENTER, il aurait été différent. Le cadre de réflexion offert par ce projet et le travail réalisé en partenariat avec le Grand Clermont nous ont conduits quasi-naturellement à élaborer un PAT

Tôt ou tard, nous aurions pu aboutir à un Projet Alimentaire Territorial (PAT) mais je reste convaincu que, sans le projet INVENTER, il aurait été différent. Le cadre de réflexion offert et le travail réalisé en partenariat avec le Grand Clermont nous ont conduits quasi-naturellement à élaborer un PAT conjoint, même si cela a donné lieu à débat

conjoint, même si cela a donné lieu à débat.

Par la suite, le PAT a été coordonné par Etienne Clair, Responsable du pôle Développement économique au PNR Livradois-Forez, en accord avec notre répartition des rôles et nos niveaux d'intervention respectifs entre PSDR et PAT. Une fois lauréat, le PAT a suivi son propre rythme de travail. Mais, nous aurions très bien pu le mettre en œuvre indépendamment du monde de la Recherche. Ce qui aurait été dommage, à mon sens. D'abord, c'est une manière de reconnaître ce que les chercheurs nous ont apporté à travers le programme PSDR, à savoir, leur contribution aux principes du PAT commun et le travail d'observation et d'analyse critique sur la phase de construction du PAT. Ensuite, je trouvais pertinent que les chercheurs du projet, et d'autres, puissent apporter leurs regards sur la phase de mise en œuvre. C'est pourquoi j'ai soutenu leur intégration dans la gouvernance du PAT, ce qui a rapidement été acté. L'équipe en charge de l'animation du PAT a proposé la création d'un Conseil Scientifique, devenu depuis un Comité de Chercheurs dédié au PAT. Même si l'organisation reste encore perfectible, l'objectif de maintenir le lien entre la Recherche et la mise en œuvre d'une politique territoriale a été atteint.

Quant aux objectifs du projet INVENTER, est-ce que vous considérez qu'ils ont été atteints ?

Expérimenter et conduire des projets de Recherche en lien avec nos domaines d'intervention - protection, préservation, développement, en passant par l'aménagement et les politiques d'éducation - fait partie des grandes missions du Parc. Je trouvais intéressant d'impliquer le Parc dans une démarche de Recherche-Action sur les thématiques du projet. Même si, pour être franc, nous n'avions pas d'objectifs clairs fixés dès le départ. L'engagement se basait sur des critères assez subjectifs mais finalement, ce fut une intuition qui nous a donné un temps d'avance sur le sujet de l'alimentation ! Initialement, cette thématique avait été pressentie mais sans plus de conviction et je ne suis pas sûr que nous l'aurions abordée de la même manière sans le concours du projet INVENTER. Ce fut une bonne surprise.

Mon engagement initial dans le projet se basait sur des critères assez subjectifs mais finalement, ce fut une intuition qui nous a donné un temps d'avance sur le sujet de l'alimentation !

Sur le plan de la coopération, je fais partie de ceux qui pensent qu'on a toujours plus à gagner en coopérant qu'en travaillant seul. Si cela vaut pour la coopération entre chercheurs et acteurs c'est vrai aussi pour la coopération entre territoires. En soi, bâtir une démarche de coopération concrète sur l'alimentation, telle qu'un PAT, est un résultat satisfaisant du projet PSDR. Qui plus est, cela nous donne des points d'accroche pour coopérer avec des territoires voisins ou limitrophes sur un sujet concret, sans partir d'une feuille blanche. C'est un tremplin pour créer d'autres formes de collaboration. D'ailleurs, ce n'est pas anodin si l'alimentation compte parmi les grandes thématiques d'un contrat de réciprocité que nous avons signé en 2020 avec la métropole de Clermont.

Justement, j'allais y venir ! Vous avez commencé à parler des apports de ce projet sur vos propres projets de coopération. Qu'en est-il des apports et éventuellement les difficultés que vous avez rencontrées ? Au niveau de vos activités professionnelles ? Et au niveau de votre structure ?

Au point de vue personnel, cela revient à ce que j'exprimais tout à l'heure, le lien à la Recherche est une forme d'aération de l'esprit, d'interrogation régulière sur nos pratiques et nos actions. C'est toujours enrichissant de confronter les points de vue et je ne refuse jamais le débat, surtout si cela titille un peu (rire). Entretenir pendant près de 5 années des relations avec des enseignants-chercheurs et une diversité de partenaires à la fois hétérogènes et complémentaires nous a permis d'échanger sur beaucoup de sujets.

J'ai déjà parlé des points positifs. Maintenant, si je mets l'accent sur un point de questionnement, je dirais qu'en tant que Directeur, cela m'a aussi montré mes limites et je me demande s'il est pertinent, pour ce type de projet, de faire appel à un co-pilote en position de Direction ? Nous en avons souvent discuté avec Sylvie. Le Parc est une organisation de 49 personnes avec des chargés de mission, des responsables de pôle qui ont une expertise et une autonomie dans leur domaine de compétence. Or, c'est bien le Directeur du Parc, à titre professionnel et personnel, dans sa culture du développement, des politiques territoriales et non spécialiste du sujet de l'alimentation qui venait contribuer au projet de Recherche-Action et non la structure toute entière. Sinon, pour apporter les réponses il aurait fallu mobiliser 6 chargés de mission car quelquefois je ne les avais pas. Il se trouve que les deux dispositifs, PSDR et PAT, à un moment donné, ont eu des liens étroits. Autant sur le projet PSDR je pouvais apporter un regard critique dans les réflexions qu'il pouvait y avoir, autant, sur les questions plus pragmatiques, liées au PAT, je n'avais pas la main. Il ne s'agissait pas de m'affranchir mais je ne pouvais pas prendre la place du responsable du dossier sur la question. Même si je suis Directeur du Parc, une structure directement concernée, je m'en suis tenu à mon rôle et j'ai vu que cela pouvait constituer une limite. Non pas une limite que je regrette, mais une limite normale car pour moi il était clair que s'agissant du PAT, cela se trouvait hors de mes responsabilités. En conclusion, dans un projet de Recherche-

Dans un projet de Recherche-Action tel que celui-ci, je me demande s'il ne serait pas plus judicieux de choisir comme co-pilote non pas un Directeur de Parc mais plutôt un Responsable de pôle ou un chargé de mission aguerri sur une thématique donnée, qui ait à la fois la légitimité de représenter la structure et une légitimité sur des aspects plus opérationnels

Action tel que celui-ci, je me demande s'il ne serait pas plus judicieux de choisir comme co-pilote non pas un Directeur de Parc mais plutôt un Responsable de pôle ou un chargé de mission aguerri sur une thématique donnée, qui ait à la fois la légitimité de représenter la structure et une légitimité sur des aspects plus opérationnels, qui s'inscrivent directement dans sa mission ou dans le projet qu'il suit. Il y a sans doute des avantages et des inconvénients dans les deux façons de s'organiser.

Au niveau du Parc, je réitère le fait que le projet INVENTER a eu une vraie plus-value sur le sujet de l'alimentation. Pour en avoir souvent discuté avec lui, je sais que, rétrospectivement, Etienne Clair et moi avons une analyse différente de la manière dont le PAT a émergé. Tandis que pour lui le PAT a une origine locale, pour moi il part plutôt d'une convergence du travail réalisé avec le PETR du Grand Clermont dans le projet PSDR. Etienne s'est emparé de la question du PAT parce qu'une communauté de communes voulait s'allier au Parc pour en élaborer un. Mais nous sommes tous deux arrivés à la conclusion que bâtir un PAT sur une communauté de communes, alors même que le projet PSDR dans lequel nous étions

partenaire avec le Grand Clermont nous interrogeait sur l'alimentation à l'échelle globale, n'était pas envisageable. D'autant plus que le PETR du Grand Clermont s'était déjà positionné pour candidater à l'appel à projets. Je considère donc que le dispositif PSDR a été un lieu d'échange qui a permis d'aboutir à la décision de porter un PAT conjointement et maintenant de le porter avec le Grand Clermont.

A vous entendre, je comprends que ce n'est pas tant les outils produits dans le projet que l'expérience elle-même, qui vous a apporté. Selon vous et d'après cette première expérience PSDR, comment capitaliser sur ces apprentissages ? Qu'est-ce qu'il faudrait encore creuser ou améliorer dans le dispositif ?

Ce dispositif, permet de mobiliser des moyens pour la Recherche et nous savons combien cela est compliqué. En tant qu'acteur, nous n'avons pas de contrepartie financière et ce n'est pas ce que je demande. En revanche, je n'ai pas perçu, dans la dimension partenariale PSDR, la possibilité pour les acteurs de participer aux logiques de coopération, qu'elle soit internationale, transnationale ou interrégionale dans le but de se confronter, sur d'autres territoires, à des préoccupations comparables. Or, je crois que le volet coopération devrait

être conçu dans ce sens dans un projet de Recherche-Action et l'afficher plus clairement et dès le départ pour que les circuits financiers permettent à chacune des parties prenantes du collectif, que ce soient des chercheurs, des institutions ou des associations, de bénéficier d'un volume financier affecté à ces démarches de coopération. Afin que nous n'ayons pas, chacun, à justifier ou à prendre en charge ces dépenses.

Si je comprends bien ce que vous voulez dire, ce dispositif qui mêle des chercheurs et des acteurs pourrait constituer un moyen pour le collectif d'aller à la rencontre d'autres territoires dans le but de se mettre lien avec d'autres réseaux ou démarches dans un objectif de comparaison, c'est bien cela ?

Oui, c'est tout à fait cela. Pour moi la dimension coopération est hyper importante. Aller voir ce qui se fait ailleurs, pas forcément loin, nous permettrait de capitaliser de l'expérience. Dans le projet INVENTER il y avait 3 champs d'investigation : au sein de la région, en France et à l'étranger. Les acteurs partageront d'autant plus les résultats des travaux s'ils sont intégrés dans une dynamique de coopération. Pour faciliter cela, il faudrait que le programme lui-même permette au collectif d'acteurs-chercheurs de bénéficier de moyens communs pour le faire.

Dans les programmes Leader, un volet coopération est « imposé » ce qui permet, dès le départ, de réfléchir à la manière de traiter la question de la coopération. Par exemple, il s'agirait d'identifier, au cours

Les acteurs partageront d'autant plus les résultats des travaux s'ils sont intégrés dans une dynamique de coopération

des 5 années du projet PSDR, les territoires d'investigation prioritaires et la manière dont on pourrait coopérer avec d'autres territoires, à l'international, à l'échelle nationale ou sur des territoires voisins. Territoires pas nécessairement concernés par la problématique initiale mais qu'on serait en mesure d'entraîner.

Depuis le projet PSDR et le lancement du PAT, le sujet de l'alimentation a fait du chemin dans les politiques publiques et on constate aujourd'hui que l'agglomération de Vichy, les EPCI du Grand Clermont et du Parc, veulent aussi traiter ce sujet de manière plus opérationnelle. Bien sûr des politiques publiques existent pour cela, c'est souvent elles qui impulsent le changement. Mais l'ambition d'un projet de Recherche-Action pourrait être d'anticiper des hypothèses de coopération pour avoir un effet d'entraînement plus large sur les acteurs.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **INVENTER**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

« **LES PLAQUETTES DE TRADUCTION DES INITIATIVES ALIMENTAIRES** » ÉLABORÉES DANS LE PROJET

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Nguyen Ba S. et Houdart M., 2020 dans
le Cahier Technique PSDR4](#)



[Télécharger les plaquettes de traduction](#)

LE PROJET **ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND CLERMONT ET DU PNR LIVRADOIS-FOREZ**

[Voir le site du PAT](#)

[Voir le site du PNR Livradois-Forez](#)

[Voir le site du Grand Clermont](#)



ENTRETIEN AVEC **NATHALIE CORADE**



QUAND LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ RÉÉVALUENT LA PERFORMANCE

PROJET PERFECTO

Maître de conférences en économie à Bordeaux Sciences Agro, où elle est responsable de la spécialisation « Agricultures, Proximité et Territoires d'Ici et d'Ailleurs » de la formation d'ingénieur agronome, elle s'intéresse depuis maintenant une dizaine d'années aux circuits courts dans la région Aquitaine. Elle témoigne ici de la manière dont le projet PerfeCTo lui a

offert l'opportunité d'évaluer la performance de ces circuits tant au niveau des exploitations que des filières et des territoires. Performance ? Une notion qui ne va pas de soi, appliquée à un domaine qui entend a priori se soustraire d'une agriculture productiviste, mais dont elle justifie l'usage.

Comment en êtes-vous venue à vous saisir de cette thématique des circuits courts et de proximité (CCP), qui étaient il y a encore quelques années, un phénomène en émergence, peu étudié par les chercheurs ?

Pour ce qui me concerne, c'est une histoire relativement ancienne puisque j'ai commencé à m'y intéresser à partir des années 2010. Étant formatrice à Bordeaux Sciences Agro, je suis a priori en lien avec les acteurs de terrain. Mais jusqu'alors, je travaillais sur un tout autre domaine : la viticulture, dans ce qui n'était pas encore la Région Nouvelle Aquitaine, comme levier de développement territorial. En 2012, j'ai été sollicitée par les Chambres d'agriculture de la Dordogne et de l'Ariège qui voulaient mieux comprendre les circuits courts alors en plein essor et savoir comment elles pouvaient en accompagner les promoteurs. C'est comme cela que j'en suis venue moi-même à m'y intéresser. En 2013, avec mon collègue Bernard Del'Homme, maître de conférences en gestion, nous avons participé à un programme Casdar, baptisé Sentinelle, porté par ces deux Chambres. L'objectif était d'élaborer une méthode pour l'évaluation de la durabilité territoriale

de ces circuits courts, à l'attention des Chambres d'agriculture.

Ayant le sentiment d'avoir fait le tour de la question vinicole, j'ai eu envie de poursuivre l'exploration du phénomène, consciente que le travail réalisé avec les Chambres était loin d'avoir épuisé le sujet. Entre 2012 et 2016, la Région Aquitaine s'est à son tour saisie de la thématique avec l'ambition de mettre en place un Observatoire régional des circuits de proximité (voir encadré) avec le concours de la Chambre régionale d'agriculture. J'ai été invitée à nourrir cet observatoire au travers de plusieurs études ; l'une sur les aides de la Région en faveur des circuits courts d'Aquitaine, une autre sur les raisons qui pouvaient dissuader des agriculteurs à s'y mettre à leur tour, etc. Nous avons avancé ainsi, pas à pas. Au fur et à mesure de nos avancées, nous nous sommes rapprochés de collectivités territoriales d'Aquitaine et de Gironde : le Pays du Médoc, la communauté de communes de l'Estuaire, etc., qui étaient désireuses d'accompagner le développement de ces initiatives, en veillant à les « durabiliser ». Une dynamique de recherche-action, qui

s'est traduite pour moi par des interventions dans des séminaires, aux côtés d'acteurs territoriaux : les Chambres d'agriculture, des organismes comme Agro-Bio, des services de collectivités... Il y eut ainsi une montée en puissance.

Comment en êtes-vous venue à porter le projet PerfeCTo, dans le cadre de PSDR4 ?

Je savais qu'une 4^e édition de ce programme allait être lancée. J'ai donc proposé à mes interlocuteurs de s'associer pour répondre à l'appel à projet, en en proposant donc un sur ces CCP.

Quelle valeur ajoutée attendiez-vous de ce programme au regard de ce que vous aviez déjà produit sur le territoire ?

Jusqu'ici, j'avais enchaîné des études, en réponse à la demande des acteurs socioéconomiques, et en y associant des étudiants, mais sans forcément de cohérence d'ensemble. PSDR nous permettait de faire de la véritable recherche-action, de surcroît dans la durée. J'ajoute que jusque vers le milieu des années 2010, peu de chercheurs étaient encore mobilisés sur les CCP, en

Aquitaine, hormis quelques géographes à Pau. PSDR était donc aussi l'occasion pour la région de rattraper son retard au plan de la recherche par rapport à d'autres régions - la Bretagne, la région Rhône-Alpes ou même le Languedoc-Roussillon - et de structurer un réseau de chercheurs en travaillant sur pas moins de six Pays, en guise de terrains d'étude, couvrant cinq départements de l'ex-région Aquitaine. Des collègues se sont dits intéressés. Nous n'étions pas nombreux, à peine une huitaine. Mais c'était suffisant pour impulser une dynamique.

A vous entendre, on perçoit une démarche de recherche quasi militante...

Militante ? Je ne suis pas sûre que c'est ainsi que je me percevais alors. En réalité, je trouvais juste dommage qu'on ne prête pas plus attention à un phénomène qui prenait de plus en plus d'ampleur. Je ne voulais pas que nos futurs ingénieurs agronomes passent à côté alors que, de

PSDR nous permettait de faire de la véritable recherche-action, de surcroît dans la durée

toute évidence, ils seront demain amenés à accompagner le développement des CCP, ne serait-ce que pour éviter aux agriculteurs de commettre des erreurs dans leur démarche de conversion. Car je voyais bien que ces CCP pouvaient donner lieu aussi à un certain angélisme. Alors était-ce du militantisme ? Non, je ne le pense pas. Je crois être restée dans la posture du chercheur qui veut juste comprendre le sens et les potentialités de nouvelles pratiques, prévenir d'éventuels écueils. Si militantisme il y eut de ma part, c'est auprès de mon école, pour qu'elle se saisisse de la question !

Pour autant, vous n'avez pas prétendu étudier le phénomène de manière exhaustive, mais pris le parti de l'étudier sous l'angle de la « performance ». Comment en êtes-vous venue à y entrer au prisme de cette notion qu'on n'associe pas spontanément à cet univers des CCP... ?

(Sourire). Pour avoir participé à de nombreux séminaires, réunions et autres tables rondes avec des acteurs socio-économiques (les agricultures, les Chambres d'agriculture, les collectivités, ...), force m'a été de constater qu'à chaque fois que j'évoquais les circuits courts, la question qui m'était systématiquement posée était précisément de savoir en quoi ils étaient performants et donc dignes d'intérêt. On veut bien y aller, me disait-on en substance, mais à condition que ce soit « performant ». C'était leur mot. J'aurais pu faire observer qu'il y avait quelque chose de surprenant à exiger des CCP de l'être alors que de toute évidence nombre d'exploitations agricoles classiques, dont

on attend qu'elles soient performantes sinon productives, mettent la clé sous la porte... Mais plutôt que de contester cette injonction à la performance qu'on adressait aux circuits courts, je me suis dit « chiche ! » : travaillons sur cette question de la performance, étant entendu qu'il ne s'agit non pas tant de l'évaluer que de caractériser les conditions de possibilité dans le cas des CCP.

Comment vous y êtes-vous pris avec vos collègues ?

Quand on prétend évaluer quelque chose, ici la performance, il s'agit d'abord de savoir

Plutôt que de contester cette injonction à la performance qu'on adressait aux circuits courts, je me suis dit « chiche ! »

de quoi on parle, comment les premiers intéressés, les acteurs envisagent la chose. La première étape a donc consisté à aller à leur rencontre.

Sachant que ces acteurs sont multiples : vous vous êtes intéressés aux exploitants, mais aussi aux représentants des filières et aux acteurs du territoire...

En effet, nous avons fait d'emblée l'hypothèse que la performance des CCP ne se limitait pas seulement aux exploitations, qu'elle devait être envisagée aussi à l'échelle des filières et des territoires dans lesquels elles se déploient. Il s'agissait pour nous de créer un outil d'évaluation de la performance des CCP à destination des agriculteurs, mais aussi des gestionnaires de filières et des organismes professionnels

Nous avons fait d'emblée l'hypothèse que la performance des CCP ne se limitait pas seulement aux exploitations, qu'elle devait être envisagée aussi à l'échelle des filières et des territoires dans lesquels elles se déploient

agricoles (OPA), des collectivités territoriales et des territoires de projet (PNR, Pays). Nous avons pour cela distingué quatre familles de critères de performance : la création et la répartition de valeurs (marchandes et non marchandes) ; les emplois et les installations ; les modèles alimentaires et agricoles ; enfin, le bien-être social.

Parmi les résultats, un ne manque pas de surprendre : la plupart des acteurs évoquent la performance économique et sociale (à travers la création d'emplois), mais pas dans sa dimension environnementale...

Effectivement. Nos entretiens étaient pourtant conçus de façon à permettre aux acteurs de s'exprimer sur l'ensemble de ces dimensions, y compris celle-ci. En fait, et nous en avons été nous-mêmes très surpris, si l'économique est mis en avant, de même que le social, fût-ce dans une moindre mesure, en revanche, la dimension environnementale n'est pas évoquée. Est-ce parce qu'elle est implicite ? Les acteurs l'auraient-ils intégrée au point qu'elle leur paraît évidente ? Ou est-ce au contraire un impensé, un angle mort ? Nous n'avons pas de réponse à ce stade. Pour autant, nous ne renonçons pas à en trouver une, fut-ce en poursuivant la démarche de recherche au-delà de l'échéance de PSDR4.

Ce faisant, ne mettez-vous pas au défi d'évaluer la performance d'un projet

comme le vôtre dès lors qu'il se poursuit au-delà de la durée d'un PSDR ? Pour le dire autrement, votre démarche n'illustre-t-elle pas le fait que la performance de la recherche devrait être soumise à des critères d'évaluation qui ne sont pas forcément ceux à laquelle on la soumet ordinairement ?

Comment ne pas souscrire à 100% à ce que vous dites là ! A sa façon, PerfeCTo illustre le propre de tout projet de recherche : il part d'une question pour finalement déboucher sur d'autres questions. La recherche ne consiste en rien d'autre que cela et c'est à mon sens ce qui en fait l'intérêt. Certes, on est en droit d'en attendre des résultats, mais elle ne saurait pour autant se limiter à cela.

Si PerfeCTo a permis de répondre à certaines questions initiales, il a permis aussi d'enrichir la connaissance sur d'autres aspects que nous n'avions pas prévus. Par exemple, nous n'avions pas envisagé de traiter des rapports entre producteurs et consommateurs. Au final, nous avons recueilli des résultats qui les éclairent. Beaucoup des producteurs interrogés ont témoigné de la manière dont les circuits courts modifiaient leur relation aux consommateurs. Et sans doute est-ce quelque chose à prendre en considération car cela participe aussi de la performance, sinon de la capacité des circuits courts à faire bouger les lignes.

Un autre acquis de PerfeCTo est la

diversité des facteurs qui conditionnent la performance. Deux circuits courts relevant d'une même filière mais localisés à deux endroits différents ne produiront pas les mêmes résultats. Mais, après tout, il n'en va pas autrement pour les exploitations agricoles.

Un autre acquis de PerfeCTo est la diversité des facteurs qui conditionnent la performance. Deux circuits courts relevant d'une même filière mais localisés à deux endroits différents ne produiront pas les mêmes résultats

Voilà une belle illustration, ce me semble, de la manière dont des pratiques qu'on soumet à des critères de performance peuvent en retour re-questionner la notion même de performance. Abordée au prisme des CCP, celle-ci apparaît sous un autre jour, en manifestant d'autres dimensions...

L'usage de cette notion n'a cessé de susciter des réserves. A chaque fois qu'on la convoquait à propos des CCP, nous avons été contestés aussi bien par les chercheurs que par leurs promoteurs. Les uns et les autres considèrent que la performance d'un CCP relève de l'oxymore. C'est un mot à réserver au monde des entreprises commerciales. Ces réactions ne s'observent pas qu'en France. J'ai pu constater que la notion suscitait les mêmes réticences en Belgique, où je suis intervenue pour une présentation de PerfeCTo. Mes interlocuteurs se sont dits littéralement choqués !

Et bien moi, je persiste et signe. Parler de performance est une manière de prendre les acteurs territoriaux à leur propre jeu. À défaut d'en parler explicitement, ils nous

demandaient de vérifier si ces circuits courts « marchaient », sous-entendu « rapportaient »...

Mais si nous avons assumé l'usage de cette notion, c'est précisément pour sortir d'une vision qui tend à l'associer à des règles et des normes définies une fois pour

toute. Les critères d'une performance se coconstruisent et peuvent évoluer dans le temps, suivant le contexte. La performance n'a rien d'universel, d'uniforme. Elle peut revêtir des dimensions variées selon les acteurs, les contextes. Parmi les promoteurs du CCP, la quête de profit est loin d'être la motivation première.

Parler de performance est une manière de prendre les acteurs territoriaux à leur propre jeu. À défaut d'en parler explicitement, ils nous demandaient de vérifier si ces circuits courts « marchaient », sous-entendu « rapportaient »...

A se demander si un des principaux résultats de votre projet n'a pas été de replacer cette notion de performance au centre de la réflexion, sans l'enfermer dans l'acception courante qu'on peut en avoir, mais au contraire contester l'apparent monopole que des disciplines et des professions peuvent exercer sur elle.

Parfaitement. J'irai donc jusqu'à dire qu'il s'est agi pour nous de la réhabiliter.

D'ailleurs, il est un domaine il est utilisé en tout autre sens, de surcroît positif : je veux parler des arts, où on parle de performance artistique...

Exactement ! C'est bien la preuve que c'est une notion plus riche qu'on ne le pense.

Un mot sur vos interlocuteurs, acteurs de territoire : on ne manque pas d'être surpris par leur nombre et leur diversité entre les Chambres d'agriculture, les services de collectivités, des organismes professionnels... C'est de prime abord une bonne nouvelle : la preuve que les CCP suscitent l'intérêt et la curiosité bien au-delà des producteurs et des consommateurs. Mais n'y a-t-il pas un risque d'institutionnalisation de ces alternatives, de retour à un excès d'intermédiation et d'aller donc à l'encontre du but recherché (la désintermédiation la relation entre producteurs et consommateurs) ?

En réponse à cette question, je mettrai en avant un autre résultat non anticipé de PerfeCTo, à savoir le fait que les CCP empruntent deux voies possibles pour se développer. Soit ils se développent au sein de filières de production, structurées et organisées – en référence à des règles propres, dans une logique de diversification pour des agriculteurs en circuits longs. Soit ils s'en extraient totalement pour proposer une offre alternative, en refusant

jusqu'aux labels de qualité ou d'origine, qui sont il est vrai des marqueurs des filières longues – ils mettent alors en place leur propre formation, leur propre dispositif d'accompagnement à l'installation, pour se défaire des contraintes des dispositifs classiques. Pour eux, les CCP est une cause, un combat contre un modèle de production institué au sein de filières. Il est clair que ce parti pris de s'extraire d'une filière pour proposer une offre alternative rend la démarche plus difficile. Dès lors, et pour en revenir à votre question, ces intermédiaires qui se positionnent sont des passages obligés pour permettre à ces projets de voir quand même le jour. Même s'ils peuvent donner l'impression de réintroduire de l'intermédiation, ces acteurs sont essentiels : issus le plus souvent de collectivités territoriales, ils émergent à l'occasion de Projets alimentaires territoriaux (PAT), qui peuvent être utiles au développement des CCP.

Un mot sur le contexte de crise sanitaire, dont on dit qu'il a donné une nouvelle impulsion aux CCP. Confirmez-vous ce constat ?

Le fait est, et la chercheuse que je suis ne peux d'ailleurs que regretter qu'un virus comme la Covid-19 ait contribué en l'espace de quelques jours à l'essor de ces CCP plus que je ne peux prétendre l'avoir fait en dix ans de recherche ! Pour le coup, il aura été plus performant que moi. Dans le même temps, la période de confinement a confirmé ce qu'on pressentait, à savoir : la fragilité d'un modèle construit sur des circuits longs. Cela étant dit, force est aussi de constater la tendance à revenir à la « normale », dès la levée du confinement.

Nous sommes motivés à l'idée de poursuivre l'aventure. Entre nous, on s'appelle d'ailleurs les PerfeCTo !

Une situation d'urgence ne suffit donc pas à l'évidence à pérenniser les CCP. Il y a encore à travailler sur la manière de les installer dans la durée, même si leur durabilité n'est plus à démontrer.

Permettez-moi de clore cet entretien par une question indiscrète : vos travaux de recherche ont-ils convaincu la citoyenne que vous êtes de recourir à ces CCP ?

(Sourire). Oui, la citoyenne que je suis pratique les circuits courts, mais pas autant que je le souhaiterais ! Sans militantisme aucun, j'y suis venue en commençant par adhérer à l'Amap créée au sein de l'école. Une expérience qui a contribué à m'éduquer, c'est le mot, aux CCP, à faire évoluer ma consommation de fruits et légumes, en me faisant renoncer notamment à manger des tomates en hiver !

Pour autant, je ne suis pas restée en Amap, tout simplement parce que la formule n'était pas adaptée à mon mode de vie. J'ajoute que j'ai des ados qui à leur âge sont encore adeptes des produits de marques ! Je me garde donc d'être dans le jugement moral et préfère défendre le principe d'un pluralisme agricole et alimentaire. Bref, on peut s'approvisionner auprès de producteurs locaux (ce que je continue à faire), tout en continuant à aller en grande surface. Nos modes de vie sont ainsi faits qu'ils nous obligent à des solutions de compromis, pour commencer.

Quelle suite envisagez-vous au plan de la recherche ?

Je suis très attachée à ce projet de recherche, au point de vouloir le poursuivre avec l'équipe que je suis parvenue à structurer à cette occasion. Certes, on est encore peu nombreux, mais nous sommes motivés à l'idée de poursuivre l'aventure. Entre nous, on s'appelle d'ailleurs les PerfeCTo ! (Rire).



VOIR AUSSI...

LE PROJET PERFECTO

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

[Voir la restitution du projet](#)



[Voir la bande-dessinée](#)

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ



[Cliquez-ici](#)



ENTRETIEN AVEC **SÉBASTIEN BOURDIN**



FREINS ET LEVIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. LE CAS DES MÉTHANISEURS

PROJET DECTECTE

Parmi les géographes, il présente un profil on ne peut plus original puisqu'il a fait le choix d'intégrer une école de management, l'EM Normandie, il y a près d'une dizaine d'années (2012) pour y enseigner le développement durable et territorial. Par ailleurs doyen délégué de la faculté du campus de Caen depuis 2019, ses recherches portent sur l'efficacité de la politique de cohésion, l'intégration économique dans l'Union européenne et l'économie circulaire. Autant de centres d'intérêt qu'il a pu approfondir, à commencer par celui pour

la circularité, dans le cadre du projet DETECTE, qui porte une attention toute particulière à la contribution des méthaniseurs, non sans s'attacher à comprendre les freins et leviers à leur déploiement, en mettant au jour les jeux d'acteurs. Au-delà des acquis en termes de connaissances scientifiques et d'outils opérationnels, il témoigne ici de la manière dont l'expérience a contribué à booster son réseau d'interconnaissance tant dans le monde de la recherche que des acteurs territoriaux de sa région.

Si vous deviez, pour commencer, rappeler l'enjeu de DETECTE ?

DETECTE est un acronyme pour Développement Économique Territorial, Économie Circulaire et Transition Énergétique. Un vaste sujet s'il en est que nous avons proposé d'appréhender à travers le cas de la méthanisation : en plus d'être une des alternatives possibles à l'usage d'énergie fossile, elle offre l'intérêt de pouvoir s'inscrire dans une économie circulaire, en valorisant la biomasse constituée par les déchets verts pour la production de nouvelles ressources : de la chaleur, de l'énergie électrique, du biogaz... sans oublier le digestat utilisable en guise d'engrais, qui illustre bien cette circularité par un retour au sol.

Le projet a été lancé en 2015, soit bien avant l'adoption de la Loi relative à la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire (intervenue en 2020), qui encourage notamment le développement de la méthanisation. A l'époque, la France comptait peu de

méthaniseurs. Parmi ceux qui avaient déjà vu le jour, certains avaient rencontré des difficultés, non pas tant pour des raisons techniques que d'acceptabilité sociale et de gouvernance territoriale. L'objectif du projet était donc d'analyser aussi finement que possible les facteurs de réussite et de blocage, de mettre au jour les leviers de déploiement mais aussi les freins à ce déploiement.

L'objectif du projet était d'analyser aussi finement que possible les facteurs de réussite et de blocage, de mettre au jour les leviers de déploiement mais aussi les freins à ce déploiement

On en vient à un des premiers intérêts de votre démarche qui a consisté à partir d'exemples de projets de méthaniseurs, non seulement concrets, mais encore illustrant la diversité des cas de figure, tant au regard de la taille et du portage (les uns étant initiés par des collectivités, d'autres par des agriculteurs, etc.), que de leur issue, certains ayant échoué...

En effet, nous ne voulions pas nous restreindre aux seuls projets ayant vu effectivement le jour. Nous souhaitons comprendre pourquoi certains n'avaient pas abouti. Nous ne voulions pas non plus nous limiter au cas le plus répandu, à savoir : des unités à la ferme, mises en place par une exploitation pour ses propres besoins, et qui ne posent donc pas de problème en termes d'acceptabilité (elles sont en

général de petite taille). Il nous semblait intéressant d'analyser les plus gros projets associant plusieurs exploitations (soit de la méthanisation collective) et susceptibles de se heurter à l'hostilité de riverains. Nous avons aussi l'intuition que le profil du porteur de projet pouvait peser sur sa réussite : selon qu'il s'agit d'un collectif d'agriculteurs, d'une entreprise

spécialisée dans la méthanisation ou bien d'une collectivité territoriale, le projet a plus ou moins de probabilité de réussir ou d'échouer. Une intuition qui s'est vérifiée. Nous avons pu constater que les projets portés par des collectifs d'agriculteurs étaient moins enclins à se préoccuper de l'acceptabilité sociale, à s'inscrire dans une démarche de démocratie participative (et ce n'est pas leur reprocher que de dire cela). A contrario, les projets portés par les collectivités sont plus facilement acceptés, les maires des communes concernées assumant un rôle d'intermédiaire. Quant à ceux portés par des entreprises spécialisées, ils bénéficient d'une bonne maîtrise des aspects administratifs, mais pâtissent du fait que ces entreprises sont généralement extérieures au territoire, peu connues localement, et donc source de défiance chez les riverains.

On mesure à vous entendre la diversité des parties prenantes, entre les agriculteurs, les collectivités, les

entreprises, les citoyens et, donc, l'enjeu de gouvernance. Mais qu'en est-il du chercheur ? Quel positionnement peut-il, doit-il adopter ? Comment s'insère-t-il dans la dynamique ?

C'est une question qu'il lui faut se poser ! Pour ma part, je m'en tiens à ce qu'il est convenu d'appeler la neutralité axiologique, suivant laquelle le chercheur doit adopter une position la plus neutre possible. Certes, il existe des chercheurs engagés. Ce n'est pas mon parti pris. Comme disait Coluche, « je ne suis ni pour ni contre, bien au contraire ! ». La neutralité axiologique permet d'échanger aussi bien avec les promoteurs d'un projet que ses détracteurs. Quand dans mes entretiens semi directifs, des citoyens ou associatifs m'exposent des arguments allant à l'encontre d'un projet de méthanisateur, je n'ai pas à leur objecter des arguments contraires, encore moins à mettre en doute leur argumentaire. Mon rôle est d'être dans une écoute aussi neutre que possible, sans exclure non plus de me mettre à leur place pour bien saisir la portée de leurs arguments voire assumer parfois une forme de compassion comme lorsque les agriculteurs m'expliquent le temps que prend le montage d'un projet d'installation dans leur exploitation, ce qu'il leur en coûte en termes de paperasserie. Il faut savoir en effet que six à huit ans peuvent s'écouler entre le moment où le projet est décidé et celui où il peut enfin voir le jour. On imagine les motifs de découragement

Certes, il existe des chercheurs engagés. Ce n'est pas mon parti pris. Comme disait Coluche, « je ne suis ni pour ni contre, bien au contraire ! ». La neutralité axiologique permet d'échanger aussi bien avec les promoteurs d'un projet que ses détracteurs

qui peuvent saisir ceux qui le portent. Je pense à cet égard à un projet en particulier, porté initialement par une quarantaine d'agriculteurs qui ne se sont plus retrouvés que vingt-cinq, les autres ayant renoncé entretemps.

« Compassion » avez-vous dit. En quoi est-elle soluble dans la neutralité axiologique ?

(Sourire). Sans doute le terme est-il excessif. Le plus important est de suspendre ses propres convictions ou jugements de valeur. A cet égard, la neutralité axiologique est fort utile pour déjouer les risques de dépréciation de ce qu'il est convenu d'appeler le syndrome Nimby. Pour mémoire, cet acronyme (Not In My Backyard) désigne la tendance pour des riverains à approuver un projet tant qu'il ne voit pas le jour dans leur voisinage immédiat... Il n'est pas rare, y compris dans des publications scientifiques, de le voir stigmatiser a priori, au prétexte qu'il trahirait la défense d'intérêt particuliers au détriment de l'intérêt général, ou la difficulté des citoyens à accepter le changement. En réalité, quand on pousse l'analyse, en prenant le temps d'entendre ces citoyens, force est d'admettre que la réalité est plus complexe, que d'autres considérations entrent en ligne de compte dans les réticences manifestées par ces citoyens à l'égard d'un projet de méthanisation ou de toute autre nature.

On comprend encore à vous entendre que le chercheur que vous êtes n'était donc pas intervenu en position de surplomb, avec la prétention d'éclairer les parties prenantes, à la lumière de votre expertise. Dans quelle mesure cette posture vous a-t-elle amené à reconnaître l'existence d'autres formes d'expertises sinon de savoirs que celle de l'universitaire, tant du côté des entreprises que des collectivités, des agriculteurs et des habitants eux-mêmes ?

Ce que vous décrivez là est précisément la posture que j'ai souhaitée adopter car, oui, les acteurs du territoire, les porteurs de projet, les parties prenantes, qu'elles y soient favorables ou pas, avaient aussi un savoir, une expertise qu'il me fallait prendre en considération sans pour autant ne lui reconnaître que des vertus...

Pouvez-vous préciser ?

Cette expertise peut être mobilisée au nom d'intérêts discutables. Je pense à ce responsable associatif qui a réussi à faire capoter un projet alors que, renseignement pris, il se trouvait être un promoteur de l'énergie nucléaire – à ses yeux, la méthanisation comme les autres énergies alternatives lui faisait manifestement une concurrence préjudiciable. En disant cela, je ne veux pas sous-estimer l'importance d'un savoir autre qu'académique. D'autant que les universitaires peuvent aussi se prévaloir d'un savoir scientifique pour combattre des projets de méthanisation, tout en se gardant d'afficher leur intention... Je pense à ce professeur d'université qui, quoique spécialiste de cryogénie, est intervenu à chacune de nos réunions publiques pour

faire entendre un discours critique, en abusant de son statut de « sachant », se présentant en expert de la méthanisation. C'est typiquement la posture que je récuse en tant que chercheur. L'intérêt du travail entrepris dans le cadre d'un projet comme DETECTE est de mettre au jour les discours en présence, non pour les juger, mais parce qu'ils font partie d'un contexte qu'il faut prendre en considération pour comprendre les freins, les situations de blocage.

Quels étaient vos propres rapports aux territoires étudiés ? Les connaissiez-vous tous ?

Originaire de l'ex-Haute-Normandie, j'ai migré en... ex-Basse de Normandie. Ce qui a été un vrai atout pour la conduite des projets relatifs à la Normandie (à Moyaux, Vire et dans l'aire urbaine de Caen, pour le département du Calvados ; Gravigny, pour celui de la Manche). Des relations de confiance existaient déjà aussi bien avec les porteurs de projets, lesquels peuvent a priori craindre un regard critique du chercheur, que les détracteurs. Il a juste fallu faire preuve de pédagogie en amont du projet de recherche, dissiper des malentendus quant à mon positionnement, rappeler cette neutralité axiologique que j'évoquais, quand bien même connaissais-je déjà les parties en présence.

En revanche, je ne connaissais pas les cas étudiés en Bretagne (St Gilles du Mené) et en Pays de la Loire (l'agglomération de Laval). Ils ont été investis par d'autres collègues, tout comme moi, régionaux de l'étape.

Précisons que vous êtes enseignant-chercheur à l'École Management Normandie. Dans quelle mesure avez-vous traité des projets de méthanisation au prisme des enjeux de management ?

Votre question est pour moi l'occasion de préciser mon statut au sein de cette école : j'y suis effectivement enseignant-chercheur, mais au titre de géographe, ce qui, j'en conviens, est plutôt inattendu et probablement unique dans l'univers des écoles de management ! Toujours est-il que j'y vois plusieurs avantages : d'abord l'opportunité de me confronter aux sciences de gestion et à la littérature sur le management de projet. Je doute que j'y serais venu spontanément si j'intervenais seulement au sein de l'université. J'ai pu ainsi découvrir à quel point les projets de méthanisation n'étaient finalement pas si différents de ceux qu'on peut porter au sein d'une entreprise. Les problématiques sont similaires. A l'évidence, ces projets sont aussi affaires de management : de

prendre conscience que management et aménagement ont parties liées, mais encore qu'un management n'a de sens que s'il était ancré territorialement, autrement dit, tout sauf hors-sol...

Absolument ! C'est d'ailleurs une de nos conclusions. Pour qu'un projet territorial de méthanisation réussisse, il faut du management de projet, de la gouvernance, etc. Mais il faut encore prendre en compte les spécificités locales. Dans la littérature scientifique, on parle de place based policy i.e. de politique territorialisée. Ce n'est pas parce que le projet a réussi (ou échoué) à un endroit qu'il connaîtra la même issue, transposé tel quel ailleurs. À chaque territoire, ses spécificités et, donc, ses conditions de réussite. Cela ressort clairement de la typologie que nous avons établie.

Voici une anecdote rapportée par un maire, pour illustrer ce propos : le maire s'était fait accompagner par un cabinet spécialisé dans la gouvernance des projets d'énergie.

Pour qu'un projet territorial de méthanisation réussisse, il faut du management de projet, de la gouvernance, etc. Mais il faut encore prendre en compte les spécificités locales

ressources aussi bien humaines que techniques.

J'ajoute un autre intérêt du fait d'être rattaché à une telle école : celui d'avoir pu me connecter à un réseau d'entreprises grâce auquel j'ai pu accéder à des acteurs, utiles pour les besoins de DETECTE.

En sens inverse, le géographe que vous êtes n'a-t-il pas permis de faire

Lequel cabinet s'était borné à faire des copier-coller d'un document relatif à un projet mené dans une autre collectivité, dont le nom figurait d'ailleurs encore dans le rapport qui lui avait été remis pour sa propre commune. Vous pouvez deviner l'issue de la démarche. Bref, si l'approche territorialisée du management de projet nous enseigne quelque chose, c'est de ne pas pratiquer le copier-coller !

Quels sont néanmoins les enseignements susceptibles d'être capitalisés au profit de projets lancés dans d'autres régions ? Malgré les spécificités locales, on imagine que des résultats sont transférables...

Oui, bien sûr. De manière générale, on n'observe pas de problème d'acceptabilité dès lors que 1) le projet est intégré à l'exploitation ; 2) la population est correctement informée ; 3) la collectivité soutient le projet ; 4) le porteur ou les porteurs bénéficie(nt) d'une notoriété locale ; 5) le territoire est tourné vers les énergies renouvelables. A contrario, le projet se heurte à des freins quand 1) la population a le sentiment de ne pas avoir été consultée ; 2) il n'y pas de soutien manifeste de la collectivité, etc.

Reste des spécificités qui justifient une certaine vigilance. C'est tout l'enjeu du travail de synthèse et de valorisation que nous avons réalisé et mis en discussion avec les partenaires - des entreprises, l'Ademe, la Chambre d'agriculture... - de façon à parvenir à un guide « de la transition écologique à la transition territoriale », sur la base de fiches actions (voir encadré).

Un mot encore sur votre souci d'incarner les projets à travers des témoignages vivants d'acteurs.

De manière générale, on n'observe pas de problème d'acceptabilité dès lors que 1) le projet est intégré à l'exploitation ; 2) la population est correctement informée ; 3) la collectivité soutient le projet ; 4) le porteur ou les porteurs bénéficie(nt) d'une notoriété locale ; 5) le territoire est tourné vers les énergies renouvelables

En effet. Nous avons réalisé des vidéos (voir encadré), pour donner à voir et entendre des témoignages d'élus et de responsables de projet, qui ont pu témoigner en toute transparence des difficultés qu'ils avaient rencontrées, de ce qui les avait motivés et avait permis à l'unité de méthanisation de voir le jour. Rien de tel qu'une vision incarnée du projet pour donner à d'autres l'envie d'emboîter le pas.

Était-ce la première fois que vous participiez à ce genre de dispositif ? Qu'est-ce qui vous a vous-même motivé à répondre à cet appel à projet mêlant chercheurs et acteurs de territoire ? En quoi a-t-il transformé le géographe que vous êtes ?

C'est effectivement la première fois que je participais à ce type de dispositif. Et vous ne croyez pas si bien dire en allant jusqu'à parler de « transformation ». Jusqu'alors, la valorisation des outputs des projets de recherche auxquels j'avais participé s'était limitée aux connaissances scientifiques. Les résultats n'avaient pas vocation à servir directement aux acteurs territoriaux. DETECTE m'a enfin donné l'occasion d'une valorisation partenariale. Pour autant, l'exercice n'est pas simple. Au début, ce fut même difficile ! Il faut un temps d'adaptation avant d'interagir

Quand PSDR4 a été lancé, je débutais dans le monde de la recherche. Cinq ans plus tard, je pense pouvoir dire que je suis devenu un chercheur confirmé et pas seulement parce qu'entre-temps, j'ai été habilité à diriger des recherches. J'en suis aussi redevable à ce projet qui aura boosté ma carrière en enrichissant mon réseau

avec des acteurs territoriaux et faire en sorte que la recherche ait des retombées opérationnelles. Au final, j'ai acquis la conviction qu'elle ne gagne rien à en rester à un niveau stratosphérique, qu'elle peut être utile aux acteurs, a fortiori quand elle est menée avec eux, dans le souci de faire vraiment avancer le Schmilblick (si je puis m'autoriser cette seconde référence à notre grand humoriste), aussi bien au plan de la connaissance que de la transition énergétique.

Au-delà de cette double caractéristique (de la recherche-action et interdisciplinaire), je retiens aussi l'intérêt d'un croisement de plusieurs projets d'une même édition PSDR. En plus de co-piloter DETECTE, j'ai été coresponsable d'un groupe transversal. Il s'agit, dans le jargon PSDR, d'un dispositif destiné à permettre à des équipes travaillant sur des thématiques connexes, d'échanger sur les bonnes

pratiques, que ce soit sur la conduite d'un entretien, la valorisation... C'est une autre particularité du PSDR, qui a été pour moi une source d'autres enrichissements et apprentissages.

Une autre particularité étant aussi de faire confiance à de jeunes chercheurs...

Exactement. Quand PSDR4 a été lancé, je débutais dans le monde de la recherche. Cinq ans plus tard, je pense pouvoir dire que je suis devenu un chercheur confirmé et pas seulement parce qu'entre-temps, j'ai été habilité à diriger des recherches. J'en suis aussi redevable à ce projet qui aura boosté ma carrière en enrichissant mon réseau, en m'offrant l'opportunité d'entrer en relation avec de nombreux collègues que je connaissais pour les avoir lus, mais sans avoir pu encore échanger avec eux de manière informelle. Ce qui n'a pas de prix.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **DECTECTE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

LES FREINS ET LEVIERS AU DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHANISATION SUR UN TERRITOIRE

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Bourdin S., 2020 dans le Cahier Technique
PSDR4](#)

[Consulter les synthèses du projet](#)

5

Les démarches
partenariales
de PSDR4



L'implication des acteurs dans les projets est une condition sine qua non des programmes PSDR. Inscrite dans leurs principes fondateurs, la relation chercheur-acteur n'a cessé d'évoluer. Dans un esprit d'expérimentation et de réciprocité, elle s'est construite, renforcée puis instituée dès PSDR3 par la généralisation du co-portage des projets par un binôme

chercheur-acteur et une participation des partenaires à la co-production de valorisations opérationnelles. A partir de PSDR4, une année supplémentaire a été dédiée à la valorisation et incluse dans le temps des projets. Aucun autre programme de Recherche ne consent à un tel effort en matière de valorisation.

UNE POSTURE DE PARTENARIAT RÉFLEXIVE

Les projets PSDR4 viennent de se terminer. Du recul et un pas de temps plus long seront nécessaires pour analyser plus précisément leurs différents impacts (social, économique, environnemental ou politique). Aujourd'hui, il est possible d'identifier l'implication des acteurs à différentes étapes de développement des projets, puis d'élaborer une typologie générale des démarches partenariales à l'œuvre dans PSDR4.

Présents tout au long du Programme PSDR4, de nombreux acteurs - en moyenne une dizaine de représentants de structures partenaires par projet - **se sont impliqués à différentes étapes et de différentes manières dans leur réalisation.** Si certains partenaires participent au processus depuis la co-conception jusqu'à l'intégration des résultats dans leurs propres activités professionnelles, d'autres collaborent de manière plus ponctuelle, en n'intervenant que sur une ou deux phases bien pré-

cises du projet. Les acteurs institutionnels, de la valorisation et de la formation, jouent ainsi un rôle primordial dans l'activation des ressources et des outils produits, dans le portage ou le financement. **Les partenaires-acteurs sont les plus impliqués :** administrativement engagés, ils font partie du consortium initial et œuvrent à sa conception puis à sa réalisation, en apportant expertises et connaissances du terrain ou des publics cibles. Les acteurs des territoires et les acteurs publics sont, quant à eux, l'objet véritable des recherches, mais ils constituent également les publics cibles des produits finaux de la recherche, qui leurs sont destinés.

• UNE TRAJECTOIRE DE CONSTRUCTION DES PROJETS EN DIFFÉRENTES ÉTAPES

Si les projets de recherche PSDR diffèrent par leurs objectifs,

leurs thématiques, leurs méthodes et leurs productions, en revanche ils reposent tous sur **une implication active des partenaires**. Pour chacun d'entre eux, le travail commence avant même la mise en œuvre de la recherche. En interne, une étape préliminaire consiste à **cadre le projet et définir des règles de fonctionnement** : constituer le consortium initial, identifier les partenaires et leurs besoins en connaissances par des réunions de groupe, identifier et sélectionner les questions (de recherche et d'action) importantes à traiter et choisir les terrains d'étude, puis co-construire la problématique avec les partenaires-acteurs et identifier des partenaires institutionnels, de la valorisation ou de la formation susceptibles de porter le projet ou de jouer un rôle clé dans les différentes étapes de son développement.

Une fois le projet retenu par le Conseil Scientifique national et les comités de pilotage locaux, et le financement ainsi acquis, s'ensuit la préparation de **la phase de terrain et la construction de la méthodologie d'étude avec les partenaires-acteurs**. Il est nécessaire de définir les méthodes adaptées aux territoires choisis, tels que des entretiens ou des questionnaires, la cartographie ou l'analyse spatiale, mais également la mobilisation de bases de données nationales ou territorialisées ou encore le recours aux démarches participatives pour cerner les enjeux du territoire et l'écosystème d'acteurs. La préparation de la phase de terrain repose ainsi sur une implication de toutes les entités présentes, pendant l'ensemble du processus ou seulement certaines de ses étapes, ainsi que sur une discussion approfondie avec les acteurs de terrain et une immersion dans leurs activités.

Vient ensuite la phase de terrain proprement dite, où il s'agit de déployer la méthodologie préparée en amont, et durant laquelle, bien souvent, les membres du projet s'immergent sur le terrain d'étude (observations, enquêtes, mise en œuvre de protocoles, expérimentations, etc.). Cette longue étape nécessite de nombreux allers-retours entre les résultats trouvés, leur interprétation, un travail bibliographique (littérature scientifique, rapports, documents institutionnels, lois et règlements, etc.) et leur validation auprès des acteurs de terrain. La production de connaissances et la valorisation des résultats finaux se réalisent à travers des sorties scientifiques mais également des ressources actionnables ou des outils opérationnels à destination de l'action et la décision, vus plus haut (chapitres 2, 3 et 4).

Pour certains projets, en plus de produire des connaissances nouvelles et situées, il s'agit également **d'accompagner une dynamique territoriale ou de projets de territoire** à travers des démarches participatives, comme la mise en place de jeux sérieux (type [Jeu de territoires](#)) ou du montage d'ateliers de prospective par exemple. Le travail peut aussi viser à mobiliser des acteurs pour faciliter les apprentissages entre pairs et faire évoluer les pratiques professionnelles, par exemple par le partage d'outils et de méthodes, la création de groupes d'échange de pratiques entre accompagnateurs des collectifs agricoles et chercheurs, ou d'apprentissage organisationnel dans le but de favoriser la mise en œuvre effective d'innovations ou de modèles de transition. Les données recueillies lors de ces ateliers peuvent constituer du matériau supplémentaire et utile à l'analyse et à la production de connaissances. D'autant que les ateliers participatifs, eux-mêmes, peuvent faire l'objet de

recherche et donner lieu à la production d'outils d'accompagnement ou de guides méthodologiques notamment.

Le travail de valorisation commence par la traduction des résultats à destination des acteurs de terrain ou des responsables de politiques publiques. Il commence bien avant l'obtention de l'ensemble des résultats, et peut se dérouler parallèlement à la construction des connaissances. Pour rendre plus percutants et utilisables les outils ou ressources produites certains projets ont organisé des ateliers-test. Il s'agit de faire appel à des acteurs « témoins », directement ciblés comme destinataires finaux (end-users) des productions et de les mettre en condition réelle d'utilisation afin de confronter l'outil en construction aux réalités et aux besoins du terrain. Le retour permet de mieux calibrer, ajuster ou de rendre plus ergonomique les outputs produits par exemple. Une autre modalité de co-construction consiste à faire appel à des acteurs « intermédiaires », de la valorisation (type centres de ressource) ou de la formation (type enseignement agricole) pour leurs compétences pédagogiques, leurs regards critiques ou leur capacité à extraire et traduire les résultats de la Recherche en outils opérationnels afin de modifier le format des résultats pour mieux les adapter aux publics cibles (fiches synthétiques, format vidéo, jeu pédagogique ou interactif, par exemple). Une hypothèse, suivie dans la plupart des projets PSDR, consiste à impliquer les partenaires-acteurs au plus tôt dans le processus de recherche ainsi que dans le processus de valorisation afin de rendre les résultats actionnables et plus opérationnels.

La dernière étape est celle de l'ouverture vers de nouveaux réseaux, avec l'élaboration de méthodes et d'outils génériques et accessibles. Elle marque la mobilisation des acteurs institutionnels, de la valorisation ou de la formation capables de s'emparer et porter ces productions dans leurs réseaux locaux, au sein de leurs filières. Elle permet également parfois d'étendre leurs impacts au sein de nouveaux secteurs non ciblés au départ. Cette phase peut se réaliser à travers l'organisation de séminaires de restitution, ou inter-terrains, permettant de valoriser les analyses comparatives et la production de livrables opérationnels, pour favoriser les effets d'entraînement du projet sur le développement du territoire ou de la région, ainsi que pour éveiller la curiosité et l'intérêt d'acteurs socio-économiques variés. Elle peut aussi préfigurer de nouveaux projets, dans la continuité du travail réalisé, par l'identification de partenaires disposés à de futures collaborations.



• UNE TYPOLOGIE DES DÉMARCHES PARTENARIALES DE PSDR4

La trajectoire, volontairement simplifiée, décrite ci-dessus ne reflète qu'imparfaitement la réalité des relations partenariales dans les projets PSDR. Ces dernières, en effet, ne sont pas linéaires, mais présentent souvent des boucles de rétroaction et des retours multiples. De plus, elles se déroulent souvent en parallèle et non pas de manière successive. Afin de mieux en rendre compte, nous proposons une typologie des démarches partenariales, qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais offre un panel fidèle de ce qui a été pratiqué au sein des projets PSDR.

Étapes préliminaires à l'élaboration du projet

— Construction du partenariat (consortium initial) et production du préprojet entre chercheurs et acteurs

- Identification des chercheurs et des acteurs intéressés pour s'impliquer dans un projet commun. Ce sont en particulier des partenaires institutionnels, de la valorisation ou de la formation, susceptibles de porter le projet ou de jouer un rôle prépondérant dans une ou plusieurs étapes de son développement
- Mise en relation des questions posées par les acteurs locaux et des questions de recherche proposées par les chercheurs locaux au cours de forums acteurs-chercheurs et/ou de réunions de préprojets
- Co-élaboration d'une architecture de projet (problématique, thématiques, volets de recherche, responsables) et positionnement des différents partenaires dans cette architecture
- Traduction des questions d'action en questions de recherche et sélection des méthodes de travail en partenariat

- Définition des règles de fonctionnement et d'un planning prévisionnel de réalisation

Cadrage et dépôt du projet

— Mobilisation des partenaires pour co-construire le projet et l'adapter au contexte territorial

- Discussion sur la compréhension du contexte et des processus du changement
- Identification des besoins en connaissances des acteurs des territoires (partenaires, utilisateurs finaux, agriculteurs, etc.)
 - Ajustement de la problématique et précision des thématiques et des questions de recherche en fonction des attentes de chaque acteur

— Mobilisation des partenaires pour leurs connaissances du territoire et de ses acteurs

- Choix des terrains d'étude et identification des personnes à rencontrer ou à impliquer
- Mise en lien des responsables de volets de recherche avec des agriculteurs et/ou d'autres acteurs de terrain par les partenaires du projet
 - Réalisation d'un diagnostic territorial partagé ou échanges d'expertises sur les thématiques agricoles, écologiques ou d'occupation des sols par exemple
 - Mise en adéquation des attentes et des sorties opérationnelles possibles du projet
 - Projections sur des livrables plus ou moins calibrés mais que chercheurs et acteurs s'engagent à réaliser

— Finalisation de la méthodologie d'étude avec les partenaires-acteurs

- Définition des méthodes de recherche et des types d'outils correspondant aux questions posées, aux connaissances des chercheurs et aux terrains (cartographie, analyse spatiale, observation de paysage, simulation, ateliers collectifs, scénarios, construction et déploiement d'entretiens ou de questionnaires adaptés aux réalités des terrains, etc.)
- Définition de l'équipe et des porteurs du projet (recherche et partenariat)
- Ecriture du projet

Etape de lancement et de déploiement effectif du projet

— Préparation de la phase de terrain

- Travail en chambre : bibliographie de la littérature scientifique, de rapports, documents institutionnels, lois et règlements, bases de données, analyses statistiques ou économétriques

— Accompagnement des dynamiques territoriales

- Mobilisation des acteurs pour leur capacité à impulser une dynamique locale via des démarches participatives... Exemples : rendre discutables un enjeu local fort et identifier collectivement les leviers d'action mobilisables par les acteurs locaux, comprendre leur positionnement stratégique sur une thématique donnée par la mise en place d'un jeu de territoire, mettre en œuvre une démarche de construction participative ou faire remonter des problématiques des territoires et formaliser une réflexion collective via des ateliers locaux de prospective

- Mobilisation des acteurs pour faciliter les apprentissages entre pairs via des échanges de pratiques... Exemples : créer un groupe d'échange de pratiques entre accompagnateurs agricoles et chercheurs pour faire évoluer la pratique professionnelle, combiner ateliers de co-développement (pour résoudre des problèmes et faire évoluer sa propre pratique) et apports de la recherche (pour prendre du recul), organiser des ateliers de conceptions avec des agriculteurs, partager des apprentissages organisationnels pour mettre en œuvre la transition agroécologique

— Phase intensive de terrain

- Immersion des chercheurs et des partenaires sur le terrain (observations, enquêtes, mise en œuvre de protocoles, expérimentations, visites, voyage d'étude, etc.)
- Analyse des données statistiques consultables ou recueillies auprès d'acteurs (ateliers participatifs, entretiens, sondages, autres)
- Allers-retours entre les résultats trouvés, leur interprétation, l'analyse bibliographique et leur validation auprès des acteurs de terrain (organisation de restitutions, de débats, de discussions)
- Co-production de connaissances avec les partenaires de la recherche (retour d'expérience, appropriation et mise en action, etc.)



Etape de valorisation des résultats et outils produits

— **Elaboration d'outils opérationnels ou activation d'une ressource accessible par d'autres acteurs**

-Mobilisation des acteurs de la valorisation et/ou de la formation pour leurs compétences pédagogiques, leurs regards critiques et leur capacité à traduire les résultats de la Recherche en outils opérationnels. Exemples : mettre à l'épreuve des analyses au regard de partenaires-acteurs, afin d'extraire des éléments opérationnels à destination des publics cibles, capitaliser des pratiques et concevoir des guides méthodologiques à l'usage des acteurs du développement local ou de la transition agroécologique, contribuer à l'élaboration d'outils d'aide à la décision.

- Mobilisation des utilisateurs finaux pour calibrer des outils techniques et les confronter aux réalités et besoins du terrain (modélisation, logiciel, atelier de conception). Exemples : tester des outils co-produits auprès des porteurs d'initiatives, améliorer l'ergonomie de logiciels produits par confrontation direct avec des utilisateurs potentiels, enrichir des fonctionnalités, capitaliser sur les retours du terrain pour innover de façon continue, inclure les savoirs expérimentaux et ceux des chercheurs dans la construction et l'interprétation des modèles.

— Participation à l'essaimage, au changement d'échelle et à l'ouverture vers de nouveaux réseaux

- Mobilisation des acteurs pour leur capacité à porter et à transmettre/essaimer les résultats des projets dans leurs réseaux. L'élaboration d'une stratégie de diffusion est une étape importante, tout comme la définition d'outils permettant le suivi des effets de cette diffusion. Différentes opérations peuvent jaloner cette étape comme par exemple :
 - Organisation de séminaires de restitution des résultats du projet
 - Participation aux séminaires inter-terrains pour favoriser les analyses comparatives, la production de livrables opérationnels et préfigurer des méthodes et outils généralisables
 - Valorisation des effets d'entraînement du projet sur le développement du territoire ou de la région
 - Contribution des partenaires socio-économiques à la dissémination de l'innovation
 - Identification d'acteurs publics et privés pour de nouvelles collaborations

POUR ALLER PLUS LOIN :



Partenariat acteurs-chercheurs : Valoriser pour de nouvelles connaissances et dynamiques de développement des territoires.

Plate-Forme régionale Développement rural Rhône-Alpes, 2013. 230 p.

REPLAY DE LA TABLE-RONDE - SYMPOSIUM FINAL PSDR, 30 OCTOBRE 2020 « AGIR ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, ENSEIGNEMENTS DES PARTENARIATS EXISTANTS »

Dans cette table ronde, qui s'est déroulée le 30 octobre 2020 à l'occasion du Symposium final PSDR, quatre intervenants, experts en matière de partenariat, se fondent sur le programme PSDR, mais également sur des programmes d'actions publiques pilotés par le Réseau rural, pour apporter un éclairage sur les enseignements, les points forts et les faiblesses de différents dispositifs de recherche en partenariat.

Quels sont les enjeux et les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs en partenariat (diversité et spécificité) ?

- **Patricia ANDRIOT**,
Cheffe de projet ruralité à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, copilote du Réseau Rural National
- **Jean Philippe TONNEAU**,
Expert émérite au CIRAD et membre du Conseil Scientifique PSDR
- **Sylvie LARDON**,
Directrice de Recherche INRAE, Professeure à AgroParisTech et copilote du projet PSDR INVENTER
- **Dominique VOLLET**,
Directeur délégué, L'Institut Agro-Agrocampus Ouest, PSDR4 Grand-Ouest, et Président du Conseil Scientifique des Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR)

VIDÉOS ET PRÉSENTATIONS



Patricia ANDRIOT



Jean Philippe TONNEAU



Sylvie LARDON



Dominique VOLLET

PRÉSENTATION DU CAHIER TECHNIQUE PSDR4 « OUTILS ET RESSOURCES POUR AGIR ET DÉCIDER SUR LES TERRITOIRES »

De nombreuses et très diverses valorisations opérationnelles ont été produites dans le cadre de PSDR4 et dans les dispositifs pilotés par le Réseau Rural (PEI et MCDR), avec la volonté de progresser dans les démarches de production de connaissances ayant un impact sur l'évolution des pratiques et des organisations, ainsi que pour répondre aux enjeux de transition sur les territoires.

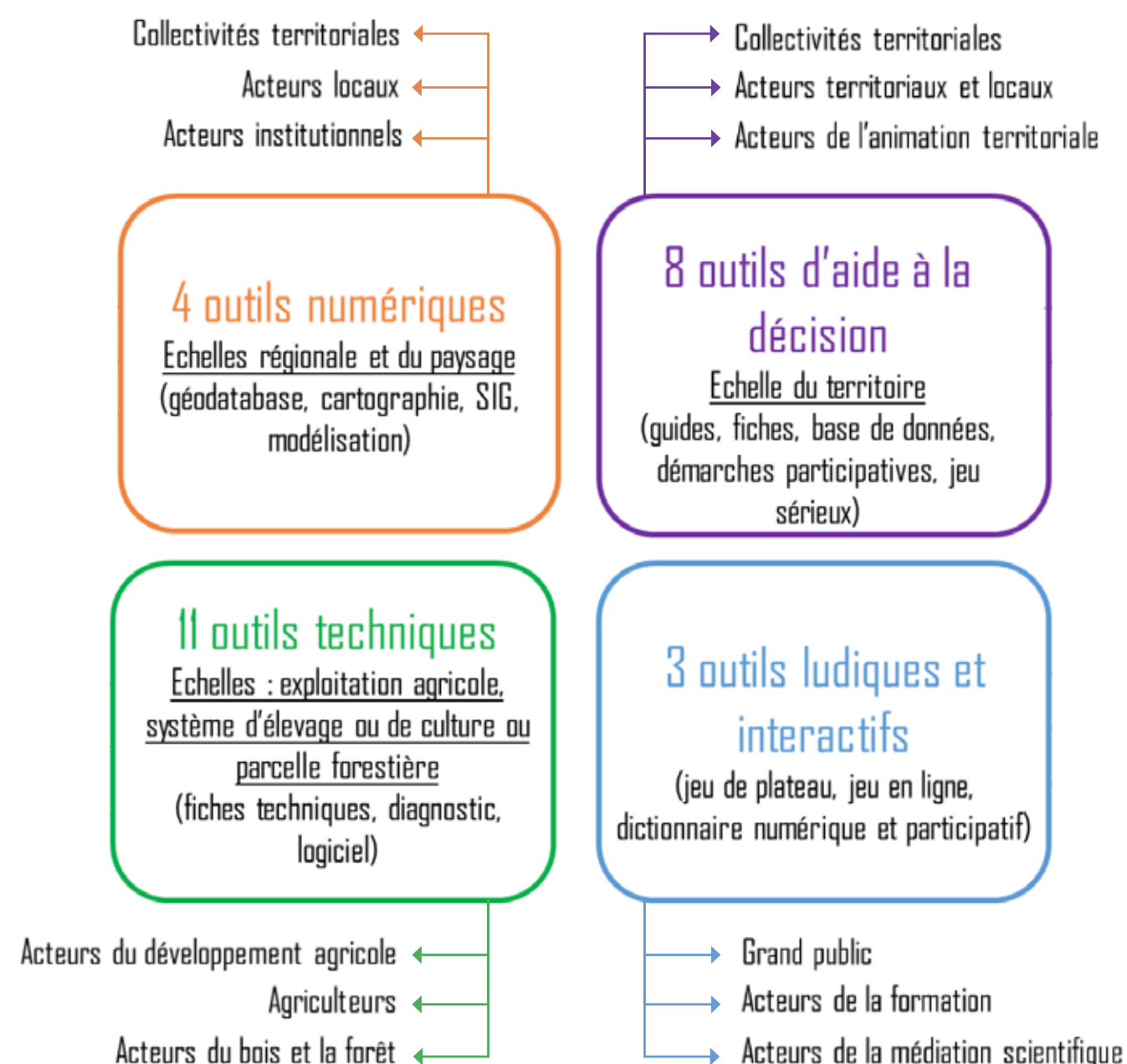


Le Cahier technique PSDR4 « Outils et ressources pour agir et décider sur les territoires » témoigne de la montée en puissance des exigences et des capacités de ces dispositifs à co-produire avec, pour et dans les territoires. Il comprend 26 fiches sur des outils et des ressources ludiques, techniques ou pédagogiques sélectionnées dans l'objectif de mieux orienter les stratégies de développement et initiatives locales, à partir de trois grandes interrogations :

- Quelles ressources pour accompagner la transition groécologique ?
- Quels outils pour gérer durablement des ressources sur les territoires ?
- Comment élaborer et accompagner les stratégies collectives ?

Ce Cahier s'adresse à un public diversifié (chargés de missions, agents de développement, élus, entreprises, formateurs, enseignants, étudiants, citoyens, etc.), qui exerce des activités dans différents domaines ; aussi bien l'alimentation que l'agriculture, la forêt, l'économie rurale, le développement local, le foncier, l'urbanisme ou le lien urbain-rural...

Au-delà de la classification thématique proposée dans le Cahier, le schéma ci-dessous résume les différents types d'outils et de ressources présentés, en fonction des publics concernés et des échelles d'action.



Types de ressources et d'outils dans le Cahier Technique PSDR4

REPLAY DU WEBINAIRE PSDR4 DU 7 AVRIL 2021 « OUTILS ET RESSOURCES POUR AGIR ET DÉCIDER SUR LES TERRITOIRES »

Début avril 2021 un Webinaire a été organisé par l'équipe nationale PSDR à l'occasion de la parution du Cahier « Outils et ressources pour agir et décider sur les territoires ». Il s'agissait de donner un aperçu de son contenu à travers des présentations, des témoignages d'acteurs et un éclairage scientifique sur le rôle des dispositifs en partenariat pour produire des outils et activer des ressources sur les territoires.

Les vidéos présentées ici sont extraites de ce Webinaire :

- **Présentation du Programme PSDR** par **André Torre**, Directeur des programmes PSDR
- **Présentation du Cahier Technique PSDR4** par **Frédéric Wallet**, Animateur national PSDR et **Sabine Nguyen Ba**, Responsable Valorisation du programme PSDR4
- **Témoignage de Laurent Joyet**, Directeur adjoint en charge du réseau Développement des Services Marchands à la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Co-pilote du projet PSDR-PEI SYAM
- **Témoignage de Morgane Laurent**, Animatrice à l'Atelier Paysan et coordinatrice de la MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural) Usage-R-E-s
- **Réaction et éclairage de Christophe Soulard**, Chef du département Action, transitions et territoires (ACT) d'INRAE

VIDÉOS ET PRÉSENTATIONS



André TORRE



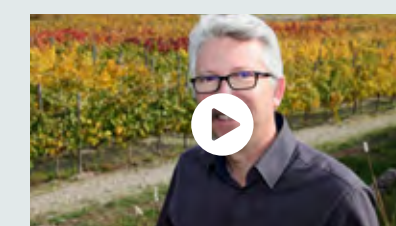
Frédéric WALLET et Sabine NGUYEN BA



Laurent JOYET



Morgane LAURENT



Christophe SOULARD

ZOOM SUR

INTERVENTION DE CHRISTOPHE SOULARD, CHEF DU DÉPARTEMENT ACTION, TRANSITIONS ET TERRITOIRES (ACT) D'INRAE



Géographe, ses thématiques de recherche portent principalement sur les questions agricoles et alimentaires liées aux villes. Il a travaillé plusieurs années dans les programmes PSDR précédents, portant une réflexion sur la manière dont la Recherche et les partenaires socio-économiques peuvent fonctionner et produire des résultats à bénéfices partagés. Christophe est actuellement Chef du département « Action, transitions et territoires » (ACT) à INRAE, qui vise la caractérisation des transformations des systèmes agricoles, alimentaires et de l'environnement, avec une particularité : mettre l'accent sur la compréhension des systèmes d'acteurs et leurs logiques, dans des optiques de

Éléments de cadrage sur l'interaction chercheur-acteur

Je commencerai par situer mon point de vue, qui est celui d'un chercheur. A mon sens, travailler en partenariat avec des acteurs divers relève d'une construction réfléchie, qui ne va pas de soi. En effet, dans une recherche en partenariat, chaque métier continue à fonctionner de manière séparée. Ainsi, produire des connaissances scientifiques peut se faire

avec plus ou moins d'interactions avec des partenaires, cela dépend des ambitions, des méthodes et des postures. Se faisant, chaque acteur continue à travailler dans son domaine, suivant ses normes, ses codes et ses impératifs. Cependant, l'interaction entre recherche et action peut apporter un bénéfice supérieur, inédit, à condition de la co-construire au fil du projet. Il ne s'agit pas d'une interaction simple problème/solution, ni d'une reprise directe de résultats scientifiques pour

transition vers la durabilité et de développement territorial. Son intervention s'est organisée en 3 points : après une introduction dressant les éléments de cadrage sur l'interaction chercheur-acteur, le propos se poursuit par une analyse de la diversité des outils issus des recherches PSDR et présentés dans le Cahier Technique PSDR4. Pour terminer, Christophe Soulard s'est livré à un commentaire sur les particularités et les résultats de la coopération entre chercheurs et acteurs du développement, illustré par les deux exemples venant d'être présentés dans le Webinaire, à savoir, le projet SyAM et le projet MCDR Usager.e.s. Les propos ci-dessous sont issus de son intervention.

s'en servir dans l'action. En général, des résultats scientifiques ne sont pas produits dans ce but et ne seront pas utilisables directement. Pourtant, la complexité des problèmes actuels nécessite de bénéficier à la fois des connaissances venant de la recherche et de celles venant d'autres sphères, en les articulant et en agissant pour trouver des solutions adaptées à ces situations.

Pour réussir ce pari, des dispositifs particuliers ont été pensés. PSDR en est un exemple emblématique. Ce programme de recherche vise à poser des questions sur des sujets qui interpellent des acteurs du monde socio-économique. Il a pour ambition à la fois de produire des connaissances scientifiques et d'interagir avec des acteurs qui ont des problèmes à traiter en fonction de leurs activités. Dans le Cahier Technique « Outils et Ressources pour

« La complexité des problèmes actuels nécessite de bénéficier à la fois des connaissances venant de la recherche et de celles venant d'autres sphères, en les articulant et en agissant pour trouver des solutions adaptées à ces situations complexes. »

agir et décider sur les territoires » et le Webinaire associé, nombreux sont les exemples de résultats de ce type de programmes en partenariat.

Pistes pour une catégorisation des outils présents dans le Cahier Technique PSDR4 : qu'entend-on par « outils » ?

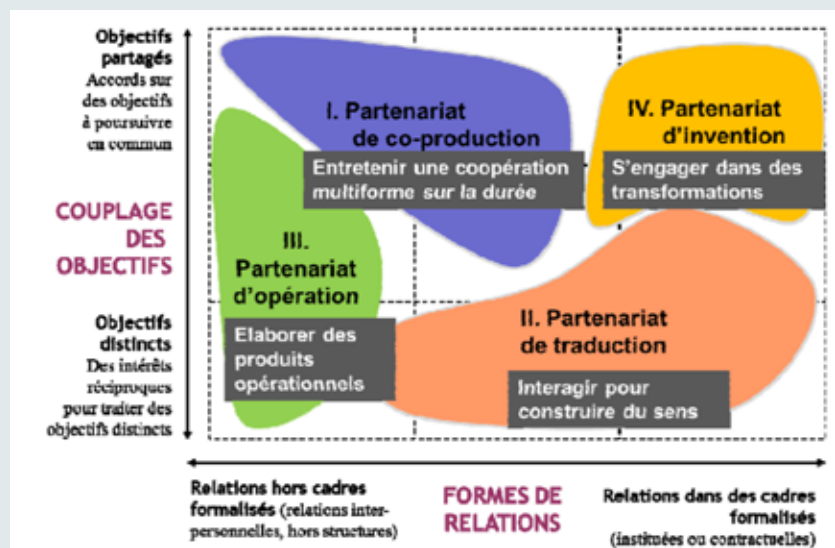
Dans le Cahier Technique et le Webinaire associé, le mot « outils » recouvre une diversité de catégories différentes. Voici quelques pistes de catégorisation que j'ai identifiées :

- Les **outils directement opérationnels** (diagnostic, outils d'évaluation, de simulation, etc.). C'est là le sens le plus évident, celui de l'instrument. En réalité, pour passer d'une recherche à un outil opérationnel, un important travail d'ingénierie est nécessaire, qui suppose une continuité entre la recherche et le transfert. Ce type d'outil est emblématique d'un **partenariat d'opération**.

- Les **outils de mise en forme des connaissances** (dictionnaire, synthèse bibliographique) sont une pro-

duction plus traditionnelle dans la collaboration avec la recherche, qui permet de réfléchir au sens donné à une situation complexe. C'est ce que j'appelle le **partenariat de traduction**.

- Assez novateur et que l'on retrouve bien dans le Cahier Technique, le **partenariat de transformation**, où il ne s'agit pas simplement de connaître et d'outiller mais de changer les acteurs. C'est vrai aussi pour les chercheurs qui ressortent transformés de ces situations. Au-delà des outils, il s'agit d'opérer la **création d'un écosystème d'innovation** ou d'un milieu innovant qui permet de faire vivre les transformations.



Configurations stylisées des relations partenariales au sein du département SAD de l'INRA (Source : Marc Barbier, Christophe-Toussaint Soulard, Brigitte Remy. Mission Part'Dev. 2011)

Commentaires sur les particularités et les résultats de la coopération entre chercheurs et acteurs du développement illustrés par les projets PSDR SyAM et MCDR Usager.e.s

Les deux témoignages présentés à ce webinaire rendent compte d'une certaine articulation entre recherche et action. Tandis que le projet SyAM illustre ce qu'on appelle dans notre jargon une dynamique d'hybridation des connaissances, la MCDR Usager.e.s, relève d'une dimension de recherches en partenariat que je qualifierais de « bricolage ». Bricolage au sens noble du terme, c'est-à-dire ce qui désigne la capacité à inventer des adaptations, des ajustements et à opérer des arrangements. Dans les deux cas, l'analyse un processus d'hybridation des connaissances comporte 3 étapes :

L'hybridation par adaptation d'un concept à un contexte nouveau

L'hybridation par construction d'un outil support

L'hybridation par diffusion auprès d'un public plus large.

L'hybridation par adaptation d'un concept à un contexte nouveau

Un concept est mobilisé par la recherche puis adapté et appliqué à un contexte réel permettant d'en ques-

tionner la pertinence. Ce processus conduit à la construction d'une définition opérationnelle.

Au départ SyAM est un concept qui vient de la recherche américaine, pointant sur la disparition ou l'invisibilisation de l'agriculture du milieu (missing middle ou silent middle). En effet, on constate de plus en plus soit de très grandes exploitations, soit de très petites, voire des micro-fermes, alors qu'au milieu les formes moyennes tendent à disparaître. Ce concept nouveau, qui vise à combiner circuit-court et circuit long, est mobilisé dans la recherche et retravaillé dans le contexte français. Même s'il n'y a pas de définition unique, le projet PSDR a permis de dégager des principes de mise en œuvre, d'équité, de création de valeur, de triple performance, etc.

Usager.e.s fait suite au projet Usages auquel la recherche a participé, ce qui n'a pas été explicitement mentionné dans le témoignage de Morgane Laurent. Je suppose, connaissant certains chercheurs qui ont participé à ce projet, que la réflexion sur l'innovation et notamment l'innovation par l'usage n'est pas complètement étrangère à leur présence. On voit tout l'intérêt à se référer à ce concept également travaillé dans la recherche pour en faire ici une action de développement.

■ **L'hybridation par construction d'un outil support**

Dans le cadre de ces partenariats, un outil support peut être conçu, qui est ensuite approprié puis intégré dans les pratiques des partenaires.

Dans le cas de SyAM, la construction d'un outil support a été réalisée en s'appuyant sur des cas concrets : des filières existantes dans les territoires étudiés. Le guide d'accompagnement est le fruit de cette rencontre entre l'analyse d'un concept et des situations réelles, et propose une série de composantes avec des descriptifs divers. Il existe mille façons de se servir de ce guide. Dans un esprit complémentaire, le jeu SyAM facilite l'appropriation des joueurs, en contextualisant le sujet dans leur propre situation afin qu'ils puissent visualiser concrètement ce que pourrait être un SyAM pour eux.

Dans le cas d'Usager.e.s, l'inventaire des innovations chez les paysans réalisé par l'Atelier Paysan permet de produire en continu et de renouveler les connaissances sur des innovations concrètes. Il se traduit par des fiches outils, très travaillées, comme l'a montré Morgane Laurent. C'est grâce à ces fiches outils que l'on met à disposition des connaissances situées, concrètes qui viennent des usagers eux-mêmes. D'autres initiatives peuvent venir se greffer à l'approche innovation. Cela révèle le bricolage des connaissances dans le sens de repérer, valoriser, faire fructifier des actes créatifs des paysans eux-mêmes qui innovent pour accomplir leur métier.

■ **L'hybridation par diffusion auprès d'un public plus large**

Les questions qui se posent dans ce type de situations concernent la diffusion des productions dans des cercles plus larges.

Dans les deux initiatives, nous sommes en présence d'acteurs compétents qui, grâce aux projets, maîtrisent une notion, un concept et ses principes de mise en œuvre. Pour autant, comment diffuser auprès d'autres acteurs qui n'ont pas effectué tout cet apprentissage ? Autrement dit, comment le cercle s'élargit-il au-delà des créateurs et créatrices des outils ? Dans quelle mesure les acteurs se saisissent-ils des outils produits ? Une question qu'on doit toujours se poser est : ces outils, par qui sont-ils utilisés ? et pour quoi faire ?

Dans le cas du projet d'Usager.e.s, il s'agit d'innovations dans le machinisme, les bâtiments, qui renvoient à des changements systémiques de type agroécologique. Ce qui conduit à se demander : comment ces innovations matérielles aident-elles à penser plus globalement les transitions des systèmes ? Ces outils

rendent-ils effectivement les acteurs plus autonomes pour penser ces systèmes ? Comment fonctionnent les coordinations entre réseaux de développement présents dans les projets MCDR ? C'est un point intéressant pour la montée en puissance des actions et l'élargissement de la diffusion des outils produits.

Enfin je conclus mon propos par des remerciements à l'équipe nationale PSDR pour m'avoir donné l'occasion de prendre connaissance et commenter cette production très originale et très travaillée du programme PSDR.

ENTRETIENS AVEC DES CHERCHEURS ET ACTEURS DU PROGRAMME PSDR4

Pour comprendre l'évolution des démarches partenariales PSDR nous vous invitons à lire les entretiens réalisés avec **Daniel Roybin** (animation PSDR Rhône-Alpes), qui récapitule « **25 années d'expérience dans l'animation régionale PSDR** »,

Claude Janin (projet SAGACITE), qui révèle comment « **Apprendre l'intelligence collective en marchant** » et **Laurent Hazard** (projet ATARRI), qui croit en « **Une transition agroécologique chemin faisant** ».

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[Daniel Roybin](#)



[Claude Janin](#)



[Laurent Hazard](#)



ENTRETIEN AVEC **DANIEL ROYBIN**



ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE 25 ANNÉES D'EXPÉ- RIENCE DANS L'ANIMA- TION RÉGIONALE PSDR

PSDR RHÔNE-ALPES

Un des pionniers des programmes Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) anciennement Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP), Daniel Roybin, est aujourd'hui Animateur du programme PSDR Rhône-Alpes et Chargé de mission Partenariat Agriculture à INRAE auprès des Présidents des Centres de Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et de Lyon Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes. Spécialiste des questions d'interactions entre chercheurs

et acteurs des territoires, il a œuvré pendant plus de 25 années à impliquer toujours plus les acteurs dans le programme PSDR. De génération en génération et dans une démarche d'amélioration permanente, il a fait avancer les principes de valorisation des résultats de recherches pour et par les acteurs, et inscrit sa démarche partenariale dans l'ADN du programme.

Dans votre parcours, qu'est-ce qui vous ont donné l'occasion de vous intéresser au partenariat chercheurs-acteurs ?

Dès le début de ma carrière initiée en 1983, j'ai fait de la question du partenariat mon cœur de métier. D'abord au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Alpes du Nord, dispositif expérimental de Recherche Développement monté dans les années 80 entre l'INRA et la profession agricole des Alpes du Nord (Savoie, Haute-Savoie, Isère). Il s'intéressait aux questions de développement agricole, de filières de produits sous signe de qualité (AOP, IGP) et avait pour ambition de mieux comprendre la diversité des exploitations agricoles et leur fonctionnement. Au sein du GIS, je construisais des passerelles entre l'INRA et les structures de développement agricole des Alpes du Nord.

En 1990, fraîchement recruté à l'INRA, j'ai poursuivi mon implication dans le GIS, à bonne école puisqu'en lien avec le département Sciences pour l'Action et le Développement (rebaptisé en 2020

« Durant toutes ces années, j'ai appris à tisser des liens entre chercheurs et acteurs du développement, à affiner la notion de valorisation et à créer les conditions favorables à la production de connaissances scientifiques et opérationnelles, dites « actionnables » pour les acteurs du développement »

« Action, transitions et territoires » -ACT-) dans des projets centrés sur l'approche système et les démarches partenariales. Enfin, j'ai poursuivi mes activités en tant qu'animateur du Conseil Scientifique du GIS, auprès des deux présidents successifs, Claude Béranger puis Bernard Hubert, deux Directeurs scientifiques de l'INRA particulièrement investis et actifs sur ces questions.

Durant toutes ces années, j'ai appris à tisser des liens entre chercheurs et acteurs du développement, à affiner la notion de valorisation et à créer les conditions favorables à la production de connaissances scientifiques et opérationnelles, dites « actionnables » pour les acteurs du développement.

Quelle fut votre rencontre avec le programme PSDR ?

J'ai croisé sa route en 1996, dès la première génération du programme qui s'appelait alors Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP). J'y ai pris part d'abord en tant que membre/porteur d'un projet. En effet, dans les années 80 et 90, nous étions en plein boom de l'approche système à l'INRA. A cette époque, je travaillais dans le GIS Alpes du Nord et nous avons porté un projet DADP entre 1996 et 2000 sur le développement de cette approche en Rhône-Alpes, une des régions pionnières à tester le programme.

À la fin de la première programmation DADP, en 2000, Claude Béranger, en lien

avec Michel Sébillotte pour développer le programme, m'a demandé de prendre appui sur l'expérience partenariale menée au sein du GIS pour revoir le dispositif d'animation du programme DADP en Rhône-Alpes. Voilà comment j'ai démarré l'animation de DADP-2 qui est devenu en cours de route PSDR2 ! J'ai pu me rendre compte, lors des premières réunions, combien les partenaires régionaux (Région, DRAAF, Chambre d'agriculture) et le monde de la Recherche étaient chacun dans leurs tours d'ivoire et que peu de constructions communes reliaient les deux parties. Or, il fallait convaincre la Région, qui n'acceptait de se réengager dans une nouvelle génération du programme qu'à condition que les projets traduisent effectivement cette notion de partenariat.

Comment pourriez-vous expliquer votre rôle dans le programme ? A quels moments votre action est-elle particulièrement importante pour contribuer à la réussite des projets ?

Je suis très présent au cours des projets

Le Point de vue de Daniel Roybin sur des expérimentations d'animation qui s'inscrivent dans l'ADN du programme PSDR...

A l'époque, dans les années 2000, nous étions deux animateurs, l'un relevant de l'INRA et l'autre de la Région. Certaines modalités d'animation testées en Rhône-Alpes dans le cadre de PSDR2, ont été amplifiées dans PSDR3 puis instituées ou généralisées à l'échelle nationale.

Le rôle d'animation commence **en amont de la construction des projets via l'organisation de forums chercheurs-acteurs ou d'ateliers-écoles** qui visent à créer de l'échange, de la discussion et du débat pour déboucher sur une construction partagée des projets entre acteurs des territoires et chercheurs intéressés.

La montée en puissance de l'implication des acteurs dans les projets

Nous avons proposé la notion de double portage d'un projet PSDR, co-piloté à la fois par un responsable scientifique, mais aussi par un référent acteur. La notion de référent acteur a été expérimentée en Rhône-Alpes dans PSDR2 mais n'existait pas forcément dans d'autres régions. Le double portage a été généralisé à l'échelle nationale à partir de PSDR3.

La montée en puissance de la « valorisation »

Auparavant, nous parlions plutôt de diffusion des résultats : il fallait faire connaître les résultats des projets. Dans PSDR2, nous avons tenté une expérimentation de « valorisation ». L'idée était de travailler sur la (ré)appropriation des résultats par les acteurs du développement, au-delà de la simple diffusion. Sur 3 ou 4 projets pilotes, nous avons mobilisé les résultats pour voir comment les acteurs pouvaient s'en emparer. Cela pouvait prendre la forme d'un guide par exemple. La « valorisation » opérationnelle est montée en puissance progressivement dans les programmes PSDR. D'abord soutenue dans PSDR3 sous forme de volets de valorisation, elle a été exigée dans PSDR4 à travers une année dédiée à la valorisation et comprise dans le temps des projets.

(sourire). Je définis ma mission d'animateur par la facilitation et l'accompagnement des projets.

En amont, j'accompagne chaque projet dans sa construction et je participe, non pas à toutes les réunions parce qu'elles sont nombreuses, mais à intervalles réguliers, je suis présent. J'organise des ateliers-écoles entre chercheurs et acteurs à l'aide d'un guide de questionnements : un à destination des chercheurs et un autre pour les acteurs. Ce guide comporte des

questions sur le partenariat, la valorisation, les attentes des uns et des autres, ce qu'ils souhaitent faire ensemble et les raisons qui les poussent à participer. Ce qui amène les membres du projet à mieux le formuler et à se projeter plus concrètement.

Dans la phase de réalisation des projets, je participe aux comités de pilotage, aux réunions de travail, pour donner des coups d'inflexions, proposer un appui si nécessaire et créer des ponts avec d'autres projets également.

« La valorisation est un maillon (faible) qui mérite d'être accompagné »

La valorisation est un maillon (faible) qui mérite d'être accompagné. C'est pourquoi j'accorde une attention toute particulière à ces actions. La valorisation est aussi bien une démarche que des livrables et elle ne peut se faire naturellement. En tant qu'animateur, j'interviens dans l'appui et le soutien de ces démarches. A la naissance du projet, j'amène les chercheurs et les acteurs à réfléchir à ce vers quoi ils veulent aller, le type de livrables qu'ils sont prêts à construire, le type de résultats qu'ils pourraient obtenir. C'est un exercice d'anticipation très difficile car les recherches n'ont pas encore débuté. Tandis que du côté Recherche, l'exercice consiste à se projeter dans ce qu'on pourrait obtenir, je demande aux acteurs de penser à la façon dont ils pourraient s'en servir, comment s'en emparer, se réapproprier ces résultats. Finalement, j'aide à construire le design de futures productions.

« Nous avons l'habitude de dire qu'à l'entrée du tunnel, les chercheurs s'emparent des questions des acteurs et opèrent une déconstruction pour en faire des questions de recherche. Je considère qu'un même exercice doit être fait, à la sortie du tunnel : déconstruire les résultats de recherche pour les reconstruire sous une forme permettant la (ré)appropriation et l'utilisation de ces résultats par des acteurs du développement »

Est-ce que selon vous, cela implique d'anticiper le consortium initial, par exemple d'identifier, en amont des projets, les partenaires à même d'accompagner ces livrables jusqu'à l'utilisateur final ?

Le partenariat n'aura de sens qu'en gardant en tête les différents attendus et les différentes fonctions que pourraient jouer chaque partenaire. S'il est vrai que la notion de terrain a toujours fait partie de l'ADN des projets PSDR et si tous les projets PSDR sont ancrés territorialement, s'agissant de « valorisation », pour ma part, ce que j'attends des partenaires est une capacité à formuler les besoins des futurs utilisateurs, pour eux-mêmes bien sûr, mais aussi au-delà. Chez ces partenaires, je recherche la capacité à se réapproprier les résultats de recherche, ce qui suppose un exercice de déconstruction. Nous avons l'habitude de dire qu'à l'entrée du tunnel, les chercheurs s'emparent des questions des acteurs et opèrent une déconstruction des questions des acteurs pour en faire des questions de recherche. Je considère qu'un même exercice doit être fait, à la sortie du tunnel : déconstruire les résultats de recherche pour les reconstruire sous une forme permettant la (ré)appropriation et l'utilisation de ces résultats par des acteurs

du développement. Tout en y associant des résultats plus empiriques.

In fine, je demande à ces partenaires d'être capables de porter les livrables opérationnels, co-construits avec les chercheurs et auxquels ils ont bien souvent contribué, au-delà du projet. C'est le meilleur moyen, selon moi, de faire perdurer les livrables opérationnels au-delà du projet PSDR. C'est ambitieux et cela ne fonctionne pas à tous les coups.

Pour revenir à votre question initiale, cela implique par exemple de mobiliser des centres de ressources, des centres de formation en mesure de porter les livrables et d'accompagner leur utilisation à l'issue du projet, mission qui me paraît capitale. Le centre de ressources Cap Rural en est un exemple historique en Rhône-Alpes. Partenaire du programme PSDR2, il a joué un rôle important dans l'expérimentation des questions de « valorisation ». Peu expérimenté en termes de partenariat avec le monde de la Recherche, je me rappelle des premiers retours d'Anne Carton, la directrice de Cap Rural, qui se

En ce qui me concerne, j'ai l'intime conviction que le projet aura d'autant plus de réussite et d'impact que ce sont les acteurs du développement eux-mêmes qui font la valorisation

demandait « mais qu'est-ce que vous voulez faire avec nous ? » (Sourire). Après avoir testé le dispositif et après de nombreux

apprentissages réciproques, Cap Rural est devenu un partenaire majeur de la valorisation des programmes PSDR en Rhône-Alpes. Ils ont d'ailleurs créé une mission de valorisation des recherches qui fait maintenant partie intégrante de leur structuration.

Par ailleurs, au sujet du consortium initial, veiller à intégrer des réseaux d'acteurs dans les projets, comme le réseau TRAME, celui des Chambres d'Agriculture ou encore Vivea (la formation des agriculteurs) est primordial dans la constitution du consortium des projets si l'on veut que les futurs résultats nourrissent les dynamiques de développement.

Comment votre métier d'animateur régional PSDR a-t-il évolué au fil des générations ?

Il a fallu me démarquer dans ma carrière professionnelle, car au départ, je réalisais moi-même les valorisations. Les 20 premières années, je construisais et mettais en œuvre les actions de valorisation entre chercheurs et acteurs du développement. En revanche, à partir du moment où je suis devenu animateur, j'ai estimé qu'il n'était plus de mon ressort de réaliser et porter la valorisation des projets mais que c'était bien aux partenaires des projets, eux-mêmes, de le faire. J'ai compris qu'il ne fallait pas faire « à la place de... ». Je ne me définis pas comme responsable de la valorisation PSDR. C'est mon approche car chaque région a expérimenté des formes différentes. En ce qui me concerne, j'ai l'intime conviction que le projet aura d'autant plus de réussite et d'impact si ce sont les acteurs du développement

Un projet qui, à mon sens, a réellement laissé une empreinte dans le programme, est celui autour du « panier de biens et services ». Il est pour moi assez emblématique

eux-mêmes qui font la valorisation. C'est la meilleure manière pour qu'ils se réapproprient les résultats puis les diffusent ensuite naturellement dans leurs réseaux.

Quant à moi, ma posture est d'accompagner ces démarches, j'ai un rôle de facilitateur dans le montage et dans le déroulement des projets et j'agis pour que la valorisation se construise effectivement. Je suis garant de la bonne mise en œuvre des processus de partenariat et de valorisation au sein des projets, de leur gouvernance et aussi des apprentissages collectifs nécessaires.

Au-delà des outils, des ressources et des valorisations, il y a aussi des apprentissages qui se font entre les partenaires chemin faisant. Comment les capitaliser ou les valoriser ?

Si chaque nouvelle génération comporte son lot de nouveaux entrants, certains collectifs ont pu poursuivre leurs travaux à travers plusieurs générations du programme. Les apprentissages réciproques par lesquels ils sont passés leur ont donné envie de renouveler l'aventure. Par ailleurs, le programme PSDR en Rhône-Alpes a été pris en exemple par le Conseil Régional pour développer d'autres programmes de recherche en partenariat dans la région. L'expérience acquise dans PSDR a pris une valeur de référence en

matière de construction et d'interaction entre chercheurs et acteurs.

Auriez-vous un exemple marquant de projet, de valorisation ou de partenariat que vous pourriez nous détailler ? Pourriez-vous nous dire en quoi il est emblématique du programme PSDR ?

Un projet qui, à mon sens, a réellement laissé une empreinte dans le programme, est celui autour du « panier de biens et services » (voir encadré). Composé du couple de chercheurs Amédée Mollard (Directeur de recherche INRA – Université Pierre Mendès France, Grenoble) et Bernard Pecqueur (Professeur à l'Institut de Géographie Alpine – Université Joseph Fourier, Grenoble) et en partenariat avec des Parcs Naturels Régionaux, des Chambres d'Agriculture et des Communautés de Communes, il est pour moi assez emblématique.

Partant de notions assez conceptuelles sur des questions de rente de qualité

C'est un exemple de relation tissée entre chercheurs et acteurs des territoires, avec des apprentissages inscrits dans la durée

territoriale, dans les forums organisés en amont du projet, les hypothèses avancées par les chercheurs ont trouvé un écho aux questions que se posaient les acteurs en Région. Un collectif de réflexion s'est monté puis des séminaires de travail et au fil des années, le concept a été enrichi et une démarche de type « panier de biens

L'évolution du programme PSDR vers le programme TETRAE est en phase avec le monde actuel [...] Associer les acteurs de la société civile pour qu'ils participent, coopèrent et donnent leurs avis, devient une nouvelle manière de travailler sur les territoires

et de services » s'est co-construite.

Cela a produit des résultats de recherche originaux et la démarche s'est déployée auprès des acteurs. Dans sa phase finale, deux années ont été consacrées à la création d'un coffret pédagogique. Des explications et des argumentaires sur la notion de « panier de biens et services » et l'illustration de cette notion sur des territoires d'expérimentation ont été compilées sur un support DVD. Cela outillait aussi les acteurs de terrain en termes de trame d'enquête et d'outils visuels pour accompagner les territoires dans ce type de réflexion. Finalement, le coffret pédagogique constitue un produit assez complet avec de la sensibilisation, de la formation et de l'outillage pour accompagner ces démarches dans les territoires.

Le projet a marqué la Région bien au-delà des terrains d'observation puisque l'approche et les outils ont diffusé dans d'autres régions de France et même dans d'autres pays : Maroc, Tunisie, etc. Plus récemment, un guide PSDR « Valoriser les ressources territoriales » s'inscrivant dans la continuité du projet « panier de biens et de services » a été traduit en portugais et diffusé au Brésil en partenariat avec le gouvernement de l'Etat de Santa Catarina. C'est un exemple de relation tissée entre chercheurs et acteurs des territoires, avec des apprentissages inscrits dans la durée.

Il illustre combien les fruits des projets comme le concept, l'idée, l'outillage ont une capacité à vivre indépendamment du projet et à marquer le développement. Le projet a aussi eu de l'influence dans la manière de penser le développement et de créer des synergies au niveau des politiques locales.

Quels sont les nouveaux défis à relever dans la nouvelle programmation TETRAE ? Que faudrait-il encore creuser ou améliorer dans le nouveau dispositif ?

L'évolution du programme PSDR vers le programme TETRAE est en phase avec le monde actuel. De plus en plus, les dynamiques territoriales mettent en jeu des défis qui se situent à la jonction des dispositifs participatifs (différent de la question du partenariat) et de l'inclusion de nouveaux acteurs. Associer les acteurs de la société civile pour qu'ils participent, coopèrent et donnent leurs avis, devient une nouvelle manière de travailler sur les territoires.

Les collectifs citoyens sont des partenaires d'une autre nature que les Chambres d'agriculture, les PNR, Vivea ou Cap rural. Cela vient compléter le panel de ce qui existait auparavant et va profondément bousculer les pratiques de Recherche. Dans des recherches qui se veulent partenariales, participatives, il est désormais impératif d'intégrer cette nouvelle composante.

Si Michel Sébillotte voyait le programme PSDR4, qu'est-ce qui le surprendrait ? Par rapport à ce qui a été imaginé il y a 25 ans, qu'est-ce qui s'est réalisé ?

Pas facile de parler à la place de Michel Sébillotte... (rire). Si le pari et les hypothèses initiales n'avaient pas été bonnes, le programme se serait effondré, or il a tenu la route dans le temps. Le programme a été conçu comme un processus expérimental, ce n'est pas allé de soi !

Le dispositif DADP a d'abord été testé sur trois régions pilotes. Dès le départ, il avait pour ambition d'ancrer les recherches régionalement. Un diagnostic régional visait à identifier les enjeux majeurs puis à les transformer en questions de recherche spécifiques. Malheureusement, dans le déroulement des projets ensuite, bien souvent, la co-construction restait faible. Dans une vision très descendante, les chercheurs produisaient des résultats qu'il fallait ensuite communiquer et diffuser auprès des acteurs de la région. Mais s'agissant d'une expérimentation, le but était d'améliorer le dispositif chemin faisant. **De génération en génération, des éléments ont été ajoutés et d'autres abandonnés pour arriver à un programme plus si éloigné du prototype imaginé par Sébillotte il y a 25 ans.** Si je regarde derrière moi, cela a pris du temps... ! Les pratiques et les interprétations de DADP à PSDR ont été différentes selon les régions, le programme laissant à chacune d'elles une certaine souplesse pour s'adapter au contexte régional tandis que certains acquis ont pu être harmonisés à l'ensemble du programme.

Michel Sébillotte insistait sur une réflexion préalable aux projets, sur l'intégration des questions de développement régional, sur la nécessité d'une production scientifique exigeante et sur l'attention à porter aux résultats pour qu'ils soient utilisables et actionnables par les acteurs du territoire. Si je regarde le programme PSDR4, je dirai que nous y sommes progressivement parvenus. **Si Michel Sébillotte insistait, à juste titre, sur les phases amont des projets, il avait en revanche, de mon point de vue, sous-estimé l'importance et l'exigence du partenariat pendant le déroulement du projet,** ce qui a conduit les acteurs à s'impliquer assez peu dans la réalisation des projets de la première génération. C'est pourquoi, dans DADP-2, nous avons demandé la présence systématique d'un ingénieur chargé de construire les liens entre recherche et action dans les projets pour assurer des synergies vives tout au long du projet. Mais cela n'a pas été accepté. Je pense que Michel Sébillotte n'a pas assez appuyé sur l'importance du partenariat dans la durée. Cela explique, à mon avis, pourquoi ce qu'il avait imaginé a pris autant de temps à se réaliser.

Il s'agit aussi de faire appel aux utilisateurs plus tôt dans le processus de recherche et de valorisation, dans une vision plus large qu'aujourd'hui. C'est un pari difficile car nous avons affaire à des collectifs souvent peu structurés et qui ne sont pas nécessairement voués à durer dans le temps. Dans le programme PSDR4,

certains projets travaillaient déjà avec des collectifs citoyens, mais cela restait une exception. Il faut maintenant parvenir à renforcer leur présence. Je pense que le programme TETRAE est en capacité de le faire, à travers des dispositifs tel que les Agro-living labs par exemple.

VOIR AUSSI...

LE PROGRAMME **PSDR EN RHÔNE-ALPES**



[Voir le site du Programme PSDR Rhône-Alpes](#)

LE PROJET **PSDR3 « PANIER DE BIENS ET DE SERVICES »**



[Découvrir le projet](#)



ENTRETIEN AVEC **CLAUDE JANIN**



APPRENDRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE EN MARCHANT

PROJET SAGACITÉ

Il a une expérience des collectivités territoriales pour avoir été élu. Mais c'est en tant que chercheur, au laboratoire PACTE de l'Université Grenoble Alpes, qu'il témoigne ici. Les deux casquettes, estime-t-il ne sauraient être convoquées en même temps. Il est vrai que pour être partenariale, la recherche n'en exige pas moins que chacun (chercheurs et acteurs du territoire) tienne son rôle. Même quand il s'agit de promouvoir de l'intelligence collective, comme ce fut le cas avec le bien

nommé projet SAGACITÉ, qui s'est fixé pour ambition de doter les acteurs de systèmes agricoles, agro-alimentaires ou forestiers, des moyens d'évaluer leurs marges de manœuvre, d'identifier des leviers d'innovation face à des évolutions qui semblent s'imposer à eux sur fond d'incertitude (la mondialisation, la dérégulation de la politique agricole commune, le changement climatique) ou pour les dynamiques de changement qu'ils souhaitent impulser.

Qu'est-ce qui vous a motivé à répondre à cet appel à projet PSDR4 ?

Ce n'est pas la première fois que je participe à un projet PSDR. J'ai fait partie des dispositifs précédents, DADP 1 et 2, à d'autres titres que celui de porteur de projet. Pour ce qui concerne PSDR4, nous y avons vu, avec notre partenaire Cap Rural, l'opportunité de poursuivre ce que nous avons entrepris dans le cadre de PSDR3 (projet IngéTerr voir encadré).

Jusqu'alors, en réponse à des sollicitations de collectivités ou d'acteurs de la formation, de la fonction publique territoriale, nous avons travaillé sur l'ingénierie territoriale. Il ne s'agissait pas à proprement parler de recherche-action ; nous étions plus en observation d'expériences pour analyser les liens entre cette ingénierie et les dynamiques de développement autour de spécialités, comme la châtaigne d'Ardèche en AOC ou des productions artisanales (textiles notamment). En était ressortie l'importance de l'ingénierie dite « assemblée », consistant pour des

animateurs professionnels à faire travailler des acteurs ensemble ; elle était d'autant plus efficace que les acteurs eux-mêmes avaient l'habitude d'analyser la situation et de trouver des solutions collectives, bref, d'être dans une démarche d'intelligence collective. De là la proposition du projet SAGACITÉ qui, dans le prolongement de ce travail, permettait de capitaliser sur celle-ci en développant une méthodologie et des outils adaptés, de façon à permettre aux acteurs de mieux évaluer les marges de manœuvres dont ils disposent pour s'adapter à un changement qui leur tombe dessus - le changement climatique ou celui lié à la fin des quotas laitiers en l'occurrence. Etant entendu que même par rapport à ces défis, on peut impulser des changements qui permettent non seulement de s'adapter mais encore d'infléchir le cours des choses.

En somme, vous êtes redevable à PSDR de vous avoir permis d'explorer plus avant les modalités de cette intelligence collective ?

Oui, en changeant néanmoins de point de vue : tandis que le précédent projet avait permis d'aborder les dynamiques au prisme d'une ingénierie territoriale, SAGACITÉ nous a permis de prendre le

de suggérer l'action en connaissance de cause, la capacité à analyser, à comprendre. Autant de vertus nécessaires à cette démarche d'intelligence collective que nous souhaitons valoriser.

SAGACITÉ nous a permis de prendre le contre-champ, en entrant dans le projet à partir de collectifs, sans préjuger du territoire dont ils relevaient, lequel peut se jouer des frontières administratives des collectivités territoriales

contre-champ, en entrant dans le projet à partir de collectifs, sans préjuger du territoire dont ils relevaient, lequel peut se jouer des frontières administratives des collectivités territoriales.

Un mot sur le nom de votre projet PSDR4, SAGACITÉ. Quel acronyme cache-t-il ?

Aucun ! S'il est de coutume de choisir un acronyme évocateur pour chaque projet PSDR, nous avons échoué à en trouver un qui fasse sens. Nous nous sommes donc rabattus sur ce mot qui a le mérite

Le mot innovation suscite des réserves chez des académiques... Il figure pourtant parmi ceux que vous convoquez.

Oui, c'est un autre mot clé de notre vocabulaire. S'il fallait préciser le sens qu'on y met, je dirai que l'innovation a à voir avec la capacité à sortir du cadre dans lequel on est, à questionner le milieu dans lequel on vit, la manière dont on exerce son activité, pour éventuellement changer de système de valeurs... C'est dire si elle ne saurait se réduire à une dimension purement technique.

L'innovation a à voir avec la capacité à sortir du cadre dans lequel on est, à questionner le milieu dans lequel on vit, la manière dont on exerce son activité, pour éventuellement changer de système de valeurs...

Etant entendu que sortir du cadre ne se décrète pas tout seul. Cela suppose de s'inscrire dans cette intelligence collective...

Oui, sachant aussi que cette sortie du cadre est précisément conditionnée à l'existence d'une démarche d'intelligence collective. Laquelle ne peut être définie à l'avance : elle ne peut procéder que par allers-retours, de manière itérative. Dis autrement, nous ne sommes pas dans un processus linéaire d'innovation selon des étapes précises, connues à l'avance. L'intelligence collective relève plus du mouvement brownien, les acteurs en présence interagissant au gré des opportunités qui se présentent. C'est en cela qu'elle est propice à l'émergence d'idées innovantes qu'aucun des acteurs en présence n'aurait pu imaginer seul.

Quels outils avez-vous mis en place pour créer les conditions de cette intelligence collective ?

Nous avons pris le parti de ne pas définir préalablement un protocole de recherche à appliquer à la lettre. Mais pour parvenir à produire de la connaissance et assurer une cohérence au projet sur l'ensemble de nos terrains d'action (une demi-douzaine), nous avons procédé de manière collaborative entre chercheurs et avec les acteurs qui le souhaitaient, à la constitution d'une boîte à outils dans laquelle chacun pourrait puiser selon ses besoins. Parmi ces outils : une cartographie des acteurs ;

une frise chronosystémique donnant à voir les trajectoires territoriales ; une analyse du métabolisme territorial.

Ensuite, sur chacun des terrains, a été mis en place un « groupe de réflexivité », réunissant outre deux/trois chercheurs, des acteurs de terrain (selon le cas : des associations, des collectivités, parfois des entreprises), et les partenaires qu'ils étaient susceptibles d'associer à la démarche.

Enfin, pour prendre du recul, nous avons organisé chaque année ce que nous appelions un « inter-terrain » : deux jours, durant lesquels nous nous retrouvions tous sur un des terrains d'étude. Trois en tout ont été organisés successivement sur les Monts du Beaujolais, dans la Drôme, enfin en Chartreuse. Nous approfondissions à cette occasion des réflexions sur des questions conceptuelles, à la lumière des résultats obtenus sur chaque terrain ; nous en profitions aussi pour échanger sur les expériences et les apports de chacun.

Encore un mot sur ces terrains d'étude. Quels critères ont présidé à leur choix ?

Nous avons choisi deux types de terrain : des terrains où les changements de mode de production et d'échanges sont impulsés par les acteurs en réponse au changement de contexte (BioVallée et Vivre Bio en Roannais ; Monts du Beaujolais voir encadré) ; des terrains où ils sont imposés, en l'occurrence par la fin de la

gestion administrative des quotas laitiers (le Sud-Isère où prime une production standardisée et commercialisée en filière longue ; la Chartreuse où cohabitent filières longues et production de qualité ; la Savoie qui compte aussi une filière fromagère voir encadré).

Ce choix ne s'est pas fait suivant une démarche descendante, mais à partir des attentes formulées par des acteurs de terrain et des chercheurs. Les uns et les autres avaient été invités par les animateurs du PSDR Rhône-Alpes [SAGACITÉ a été lancé avant la fusion avec l'Auvergne] à adresser des lettres d'intention précisant sur une demi page, les problématiques sur lesquelles ils voulaient travailler. Une cinquantaine de ces lettres sont ainsi remontées du terrain. Leurs auteurs ont été réunis à l'occasion d'un premier séminaire au cours duquel ils ont été répartis entre différents ateliers en fonction des préoccupations communes qui s'étaient dégagées de ces lettres - rien n'empêchant aux participants de passer d'un atelier à l'autre dès lors qu'ils se sentaient finalement plus concernés par sa thématique. Pour notre part, nous avons au titre de notre laboratoire, PACTE, exprimé notre volonté de travailler sur l'intelligence collective. Au cours de ce même séminaire, des acteurs de terrain avaient manifesté leur souhait de travailler collectivement (mais sans parler explicitement d'intelligence collective) sur la question des quotas laitiers, d'autres encore sur la qualité alimentaire. C'est ainsi que les équipes se sont constituées, dans une logique de co-construction et de volontariat.

Au final, quels sont les enseignements de ce projet que vous mettriez en avant ?

J'en distinguerai deux catégories : les enseignements tirés des terrains et d'autres du projet pris dans son ensemble, même si les deux sont étroitement liés.

Pour ce qui concerne les premiers, les résultats sont on ne peut plus variables d'un terrain à l'autre. Par exemple, dans le Roannais, une association de producteurs et consommateurs a travaillé sur la qualité alimentaire à travers notamment le développement du bio. Etant déjà engagée dans des partenariats, elle a pu rapidement évaluer ses marges de manœuvre, les alliances et les partenariats possibles. Aujourd'hui, des actions ont été mises en place pour installer des maraîchers (une vingtaine l'ont été depuis une dizaine d'années) ou créer un espace test avec la collectivité. Aujourd'hui, l'association est force de propositions pour le projet alimentaire territorial (PAT).

On touche là à un enseignement clé de l'intelligence collective : celle-ci n'est pas un but en soi ; son rôle est de permettre à des acteurs de monter en capacité de façon à infléchir une trajectoire territoriale préjudiciable ou de s'y engager plus facilement.

Autre exemple : le parc naturel de la Chartreuse où l'enjeu était de rapprocher des acteurs - deux coopératives et des organismes techniques relevant de deux territoires différents (le parc est à cheval sur la Savoie et l'Isère). Le collectif ainsi constitué a progressé en termes d'interconnaissance : concrètement, les personnes ont appris à se connaître,

à identifier ce que les uns et les autres faisaient, à mettre au jour les contraintes de leurs contextes respectifs, les leviers qu'ils pouvaient actionner. Aujourd'hui, des pistes de réflexion ont été dégagées pour rapprocher les coopératives, qui jusque-là évoluaient chacune dans sa vallée ; les échanges, ont permis de mieux connaître l'histoire des fromages en Chartreuse. Les acteurs ayant pu mieux prendre la mesure de leur ancrage dans le patrimoine du territoire, ils sont désormais convaincus de l'intérêt de travailler à faire reconnaître une spécificité fromagère.

Voici un 3e et dernier exemple, qui illustre, lui, que le succès n'est pas toujours au rendez-vous. En Sud Isère, des agriculteurs voulaient travailler à la spécification d'un fromage local pour être moins dépendants du marché global, dans la perspective de la fin des quotas laitiers. Mais le projet s'est heurté à l'emprise de la filière laitière industrielle. Un temps plus important pour comprendre le contexte local et évaluer les marges de manoeuvre aurait sans doute permis au collectif d'être mieux armé pour situer sa démarche dans ce contexte de filières longues et établies.

Un enseignement clé de l'intelligence collective : celle-ci n'est pas un but en soi ; son rôle est de permettre à des acteurs de monter en capacité de façon à infléchir une trajectoire territoriale préjudiciable ou de s'y engager plus facilement

Qu'en est-il de la valorisation des résultats ?

Nous finalisons des guides pour la conduite du changement en intelligence

collective. Un premier a d'ores et déjà été publié : intitulé le Renard, il se présente à la manière d'un outil de navigation (voir encadré). Ce mot de navigation n'est pas anodin : de notre point de vue, conduire le changement, c'est plus naviguer dans des contextes changeants qu'élaborer des plans d'actions en amont, à appliquer à la lettre.

Nous comptons aussi produire des guides complémentaires sur les aspects plus méthodologiques, comme la frise que j'évoquais tout à l'heure sur le métabolisme territorial. Des vidéos ont été réalisées sur quatre terrains différents pour incarner SAGACITÉ, à travers des témoignages d'acteurs et de chercheurs (voir encadré). Enfin, nous venons de codiriger un ouvrage sur la mise à l'épreuve de l'intelligence collective dans des territoires ayant chacun leurs particularités : Intelligence Collective – Penser, Décider, Agir ensemble sur les territoires (codirigé avec Pierre-Antoine Landel, éditions Chronique Sociale, 2021).

D'autres productions ont été réalisées dans les terrains. Par exemple dans le Roannais vient d'être publié un ouvrage

collectif « Le changement par le menu » (voir encadré), auquel ont contribué aussi bien les chercheurs que les acteurs, et qui se présente à la manière d'un « livre de

De notre point de vue, conduire le changement, c'est plus naviguer dans des contextes changeants qu'élaborer des plans d'actions en amont, à appliquer à la lettre

cuisine » : il propose de vraies recettes qui permettent de faire des plats de qualité à un prix abordable. Il est aussi l'occasion de présenter les cuisiniers, les agriculteurs, les acteurs en général, qui ont contribué à la réalisation de ces recettes. Toutes sortes de cuisiniers : du lycée agricole de Roanne jusqu'à celui du restaurant gastronomique « Trois Gros », en passant par des restaurateurs et bistrotiers comme les Dézingués sur la place du marché de Roanne ou « Entrepotes », tiers-lieux roannais.

Justement, si vous deviez formuler des conseils en la matière ?

Il n'y a pas de l'Intelligence collective sans au moins trois conditions, toutes indissociables : d'une part, des interactions entre les différents types d'acteurs ; d'autre part, une production collective de connaissances et de savoirs à la fois expérientiels et conceptuels. Trop souvent, les démarches d'intelligence collective mettent l'accent sur la dimension managériale – c'est effectivement nécessaire, mais pas suffisant. Enfin 3e condition : l'action – une intelligence collective sans action n'est que de l'instruction collective, ce qui est nécessaire mais encore une fois pas suffisant, étant entendu que l'action permet d'enrichir l'intelligence collective par un retour d'expérience.

Quid de la valorisation au plan de la formation ?

Vous faites bien de l'évoquer, car il s'agit d'un autre axe de valorisation. La valorisation est faite à travers des modules conçus par nous à l'intention des étudiants. Il s'agit, par exemple, de cours dans le lycée agricole de Roanne Chervé, lequel s'est engagé par ailleurs dans un projet Casdar sur l'agriculture bio, ou d'interventions dans les universités des enseignants-chercheurs membres du projet.

Dans quelle mesure cette intelligence collective questionne le positionnement du chercheur : on devine, qu'il ne peut rester en surplomb, en tant que « sachant »...

La plupart des chercheurs impliqués dans SAGACITÉ, comme d'ailleurs en général les chercheurs spécialisés dans le développement territorial, sont aguerris à la collaboration partenariale. Un tel développement territorial ne saurait être qu'un simple objet scientifique : il ne peut que se concevoir in situ, avec des acteurs. C'est dire s'il oblige le chercheur à revoir sa propre posture. J'ai été moi-même acteur de territoire, maire d'une commune pendant vingt ans, président d'une communauté de communes pendant treize ans - en 2014, j'ai renoncé à me représenter, considérant qu'il fallait renouveler le personnel politique. Pour autant, je me suis bien gardé de mobiliser ces deux casquettes en même

Une intelligence collective sans action n'est que de l'instruction collective

De manière générale, des territoires où les acteurs sont acculturés à l'intelligence collective sont plus à même de s'adapter à des situations de crise

temps et dans les mêmes lieux. Je n'en revendique pas moins ce caractère hybride. J'y reviens dans l'ouvrage sur la mise à l'épreuve de l'intelligence collective sur les territoires, que j'évoquais. Ce caractère « hybride » est insuffisamment souligné par la littérature produite à partir de partenariats acteurs-chercheurs – trop souvent, elle suggère une nette distinction entre les deux alors qu'en réalité il existe aussi bien des acteurs-chercheurs que des chercheurs-acteurs. Ils contribuent à faire en sorte que la mayonnaise prenne, en assumant un rôle d'interface.

Rappelons que **SAGACITÉ a été lancé avant la crise sanitaire. Dans quelle mesure cette approche d'intelligence collective résiste-t-elle à un tel contexte, avec tout ce qu'il implique en termes de confinement et de distanciation spatiale ?**

C'est vrai qu'une telle crise confronte à des contraintes supplémentaires, notamment au regard d'un aspect important de la démarche : le présentiel. L'intelligence collective à partir de virtuel rencontre vite ses limites ; on perd la richesse des interactions qui se produisent au-delà des échanges formels, au travers des ressentis, de l'ambiance du lieu où on se trouve ensemble. Soit ce qu'on appelle le domaine de l'implicite. Les spécialistes de la pédagogie parlent, eux, d'interactions froides (celles qui se font sur la base de savoirs formalisés) versus

les interactions chaudes (celles qui relèvent des relations humaines, de ce qui s'échange implicitement). L'imposition d'un mode d'échange virtuel ne disqualifie pas pour autant l'intelligence collective. Elle doit juste nous rendre plus vigilant, nous inciter à mettre à profit les moindres assouplissements des contraintes sanitaires, pour remettre en relation les acteurs, organiser des rencontres en coprésence.

Cela étant dit, je reste persuadé que l'intelligence collective peut être aussi une manière d'aborder ces situations de crise, ne serait-ce qu'en prenant le temps d'échanger autour de nos expériences personnelles, de solliciter des connaissances extérieures pour mieux appréhender la situation, anticiper des évolutions. Ne négligeons pas non plus le poids des acquis : le fait d'avoir fait l'expérience d'une démarche d'intelligence collective prépare à la confrontation à ce genre de situation. En voici une illustration fournie par l'initiative Vivre bio : l'interconnaissance qu'elle a permise de développer entre les collectivités, des consommateurs, des agriculteurs, des transformateurs et des distributeurs en vente, avec des réseaux déjà organisés les a rendus plus réactifs dans la localisation de la chaîne de production et de diffusion alimentaire. De manière générale, des territoires où les acteurs sont acculturés à l'intelligence collective sont plus à même de s'adapter à des situations de crise.

Et faire preuve de plus d'agilité en somme ?

Oui, et nous touchons-là à un précieux effet de l'intelligence collective.



VOIR AUSSI...

LE PROJET SAGACITE



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

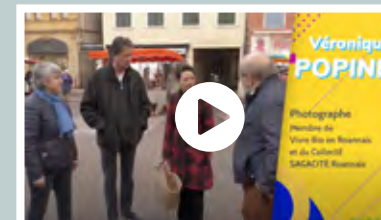
L'OUTILS DE NAVIGATION POUR QUALIFIER ET SE SITUER DANS UNE DÉMARCHE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE



[Télécharger le guide](#)

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Carton A., Janin C., 2020 dans le Cahier
Technique PSDR4](#)

LES TERRAINS D'ÉTUDE DU PROJET SAGACITE



LE PROJET PSDR3 INGETERR

[Découvrir le projet](#)



ENTRETIEN AVEC **LAURENT HAZARD**



UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE CHEMIN FAISANT

PROJET ATA-RI

Directeur de Recherche à INRAE au département Sciences pour l'Action et le Développement (rebaptisé en 2020 « Action, transitions et territoires », ACT), il poursuit au sein de l'UMR AGIR (pour AGroécologie, Innovations et teRritoires) des travaux de recherche consistant à associer les acteurs de la transition agroécologique dans des démarches de co-conception, non sans questionner les modalités de la transition elle-même. La perspective qu'il propose, celle de l'agroécologie, ne consiste pas à désigner des objectifs à atteindre, mais plutôt à développer une approche pragmatique « chemin-faisant », attachée à

prendre en considération la singularité et la complexité de chaque situation, sur fond d'incertitude. Illustration à travers le projet ATA-RI, qui s'inscrit bien dans cet esprit, avec à la clé des résultats opérationnels obtenus grâce à une dizaine d'études de cas. Au vu du degré d'implication des acteurs du territoire à la recherche collaborative, à commencer par les agriculteurs et les éleveurs dans les expérimentations, Laurent Hazard instruit le débat autour de l'indemnisation des parties prenantes, autres que les chercheurs.

Comment le projet ATA-RI a-t-il vu le jour ?

Tant au sein de mon équipe de recherche que du côté des institutions académiques, nous étions déjà engagés dans des partenariats de recherche avec l'ambition de faire mieux connaître l'agroécologie. Mais nous intervenions chacun sur des terrains différents. Nous avons vu dans l'appel à propositions PSDR l'opportunité de croiser les enseignements que nous tirions de nos travaux respectifs, en disposant du temps et de moyens de les capitaliser, de mener une réflexion plus transversale y compris sur ce que recouvrait exactement la transition agroécologique.

Si vous deviez définir cette agroécologie qui, sauf erreur de ma part a émergé en dehors du monde académique et en marge de l'agriculture conventionnelle (en France, elle a été promue par Pierre Rabhi) ?

L'agroécologie est à la confluence de mouvements sociaux et de pratiques alternatives (en France, elle est effectivement redevable à l'engagement d'un Pierre Rabhi), mais aussi d'approches scientifiques empruntant à l'écologie et à l'agronomie, tous animés de la volonté de se passer d'intrants chimiques et de produits phytosanitaires.

Depuis, elle est encouragée par les pouvoirs publics. Est-ce ce qui vous a incité à vous y intéresser à votre tour ?

Non, nous avons commencé pour notre part à nous y intéresser avant que le ministre de l'agriculture Le Foll ne lance le programme en faveur de l'agroécologie en France. Depuis une vingtaine d'années, nous manifestions, avec d'autres chercheurs, l'envie de trouver des modèles alternatifs à une agriculture intensive, les uns y entrant au prisme de la réduction de l'usage des

intrants de synthèse et de l'énergie (la réduction de la consommation d'énergies fossiles), d'autres par la question de

cultures ; des systèmes d'élevage ovin-lait ; des exploitations bovin-lait en cours de conversion à l'agriculture biologique ; la

L'intérêt d'ATA-RI est d'avoir permis de progresser dans la production de connaissances et d'outils, en travaillant à la fois à l'échelle régionale et celle des territoires, à travers pas moins d'une dizaine de cas d'études

l'autonomie décisionnelle des agriculteurs. Des projets de recherche ont été mis en place dans le cadre du programme Casdar. L'intérêt d'ATA-RI est d'avoir permis de progresser dans la production de connaissances et d'outils, en travaillant à la fois à l'échelle régionale (en procédant à une veille territoriale Agroécologie dans la région Midi-Pyrénées en plus d'un portail d'analyse, d'un dictionnaire Agroécologie et d'un blog) et celle des territoires, à travers pas moins d'une dizaine de cas d'études : des exploitations agricoles de grandes

mise en place d'une filière territorialisée légumes secs ; des châtaigneraies, etc. (voir encadré).

Revenons-en au mot transition qui, dans le sens où vous l'entendez, éclaire sur l'esprit de votre démarche et la manière dont vous affrontez la complexité, la diversité et l'incertitude des situations... En fait, nous étions quelques chercheurs à préférer le mot transformation. Car qui dit transition pense spontanément à une trajectoire consistant à aller d'un état A

Si la transition agroécologique a un sens, il faut garder à l'esprit qu'elle est nécessairement une affaire d'apprentissage, de changement dans notre mode de pensée et nos manières de faire

à un état B, comme si celui-ci pouvait être anticipé. En réalité, si beaucoup de chercheurs ont travaillé à définir le point B, ils ne se sont pas préoccupés du chemin à emprunter pour l'atteindre... Si donc la transition agroécologique a un sens, il faut garder à l'esprit qu'elle est nécessairement une affaire d'apprentissage, de changement dans notre mode de pensée et nos manières de faire. Le chemin emprunté et la destination sont appelés à co-évoluer en se confrontant à la singularité, la complexité et l'incertitude de chaque situation. Reconnaître cette co-évolution, c'est reconnaître le fait qu'il n'existe pas un chemin mais des chemins et qu'il n'est pas possible de les connaître avant de les découvrir.

Une chose est sûre en revanche : on ne peut plus continuer à produire comme on le fait. Il nous faut trouver des moyens de faire autrement. L'intérêt de l'agroécologie est de donner des principes, à commencer par celui de composer avec les processus naturels, les potentialités locales, etc. Plutôt, donc, que de définir des recettes toutes faites, des innovations technologiques standard, il nous a paru plus pertinent de travailler in situ.

C'est là que le mot anodin d'« accompagnement » affiché dans l'acronyme d'ATA-RI prend tout son sens... On doit en effet comprendre que la transition agroécologique ne repose pas uniquement sur des innovations

technologiques, mais suppose aussi des moyens d'accompagner les premiers concernés, les agriculteurs, dans l'adoption de pratiques agroécologiques...

En effet. Non que ces agriculteurs ne seraient pas déjà accompagnés dans leur démarche d'innovation. Ils le sont par des conseillers agricoles, des animateurs de collectifs. Mais force a été de constater un certain désarroi chez eux comme chez des enseignants de lycées agricoles. Plutôt que de formuler d'entrée des préconisations, de transposer des recettes toutes faites à partir d'un diagnostic, nous avons pris le parti de prendre le temps d'observer, de repérer ce qui était mis en place par les acteurs eux-mêmes.

Et alors ?

Les résultats nous ont quelque peu déçus. Y compris dans le cas de ce qui a été mis en place par le ministère de l'Agriculture, avec les GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental) – ceux-ci sont partis du postulat qu'il suffirait de faire interagir les agriculteurs, dans une démarche d'intelligence collective, pour permettre une montée en compétence. Ce qui n'est pas totalement faux. Mais c'est omettre la dimension très singulière du développement personnel des agriculteurs, qui est en jeu, et qui empêche en conséquence de réduire l'accompagnement à un processus de socialisation au sein d'un collectif. Aussi la

question est de savoir comment parvenir à articuler le projet propre à un agriculteur et son bien être personnel, à un projet collectif, lequel peut être tout autant source d'inspiration, mais aussi de pression et d'imposition de nouvelles normes qui ne seraient pas co-construites. Quand bien même des agriculteurs se connaissent-ils, ils n'ont pas nécessairement envie de s'aligner dans un même et seul projet.

Qu'est-ce que cela implique-t-il au plan disciplinaire ? On devine le nécessaire élargissement des disciplines mobilisées jusqu'à y compris celles du champ de la socio-psychologie. Mais est-ce le cas ?

Vous ne croyez pas si bien dire ! Les collègues avec lesquels j'ai l'habitude de travailler relève des sciences biotechniques. Je suis moi-même généticien. ATA-RI aura donc été l'occasion d'élargir le panel à des chercheurs relevant plus des sciences humaines et sociales. Entre autres exemples, je pense à Camille Berrier, qui a entrepris dans le cadre d'une conversion professionnelle (elle était à l'origine responsable RH à l'INRA), de faire une thèse sur la redéfinition des normes professionnelles au sein de groupes d'éleveurs, dans une double perspective psychosociologique et de science de gestion (après un Master en socio-cognition). Par ailleurs, des collègues agronomes y sont venus dans une certaine mesure en se saisissant de la question du bien-être chez des agriculteurs « contraints » par leur coopérative laitière à se convertir au bio (probablement y seraient-ils venus un jour, mais manifestement pas si tôt). Ils ont pu ainsi montrer le poids de considérations plus psychologiques, liées à la prise de

risque que cette conversion impliquait. Dans ce cas-ci, la dynamique collective s'est révélée positive : des entretiens réalisés avec des agriculteurs en phase de conversion (voir encadré), il ressort que l'apport principal du collectif résidait non pas tant dans la mise à disposition de moyens techniques que dans la possibilité qu'il offrait de recueillir des avis extérieurs : les agriculteurs ont ainsi le sentiment de se sentir moins seuls, au moment de prendre des décisions importantes.

Qu'en est-il de l'intérêt qu'aurait une approche historique, consistant à replacer la transition agroécologique dans une trajectoire intergénérationnelle, ne serait-ce que pour mettre au jour la manière dont les agriculteurs puisent dans des savoir-faire transmis par les « anciens » ?

Autant le reconnaître, c'est une dimension que nous n'avons pas étudiée. Cela étant dit, la piste que vous suggérez retient la version positive de l'histoire. Pour notre part, ce que l'on observe, par rapport à un futur proche dans la succession, c'est des conflits entre les fils et les filles qui s'appêtent à reprendre l'exploitation de leurs parents pour y introduire des méthodes différentes (l'agroécologie, donc). Des parents qui ont fait le choix d'une agriculture intensive ne vivent pas nécessairement bien cette remise en cause, par leurs propres enfants. Du moins était-ce encore le cas il y a une dizaine d'années. Depuis, ces conflits tendent à s'estomper, reconnaissons-le. Maintenant, ce qu'on observe, c'est qu'en prévision de la transmission, des agriculteurs entreprennent, les années précédant la

retraite, de mettre leur ferme à l'heure de pratiques plus durables, que ce soit de l'agriculture bio ou de l'agroécologie, désireux qu'ils sont de transmettre une exploitation viable à leurs enfants ou à un/e jeune agriculteur/trice.

Dans quelle mesure votre projet a-t-il relevé d'une recherche participative ?

Il en a relevé au sens où nous ne nous sommes pas bornés à évaluer les résultats d'expérimentations qui avaient déjà été menées. Nous avons été aux côtés des transformateurs pour les aider, tester des solutions innovantes (dans une logique de recherche-action). Si nous avons rejoint des expérimentations en cours de route, nous avons participé à d'autres dès leur démarrage. Ce qui n'est pas sans accentuer la prise de risque pour le chercheur et ce à tous les niveaux : on ne produit pas la même connaissance selon qu'on observe des expérimentations ou qu'on participe à leur déroulement. Il n'en va pas autrement pour une recherche sur le moteur à explosion : selon que vous vous bornez à en observer le fonctionnement en soulevant le capot d'une voiture, ou à le démonter pour le remonter pièce par pièce, vous

On ne produit pas la même connaissance selon qu'on observe des expérimentations ou qu'on participe à leur déroulement

comprendrez différemment les choses, à commencer par la nécessité, dans le second cas, de numéroter les pièces une à une pour pouvoir remonter le moteur, soit des savoirs pratiques qui concourent

à rendre la connaissance produite plus opérationnelle. J'estime que c'est un risque que le chercheur se doit d'assumer quitte à ce que dans certains cas, son activité de recherche semble relever davantage d'une forme de militantisme.

Quelle valorisation envisagez-vous au plan de la formation ?

C'est un enjeu majeur. Des discussions que nous avons eues avec des élèves de lycée agricole, en BTS, il ressort qu'ils en sont encore pour beaucoup à penser qu'ils vont construire leur légitimité sur leur apport technique. En réalité, le travail qu'ils auront à faire portera davantage sur les enjeux organisationnels, l'évolution des représentations quant à ce que doit être un travail bien fait en matière agricole. Jusqu'à y compris la notion du propre. Pour beaucoup, une prairie « propre », c'est une prairie d'où aucune brindille ne dépasse de l'herbage et où il n'y a qu'un type d'élevage. Moi-même, je reconnais avoir eu du mal, au début de ma carrière, à me détacher de cette vision du « propre » et du « sale » lorsque j'arpentais les prairies d'éleveurs bio ou des cultures agroécologiques. Heureusement, les représentations évoluent... Reste encore un travail pédagogique à faire, y compris auprès des nouvelles générations, pour faire admettre les agroécosystèmes dans leur diversité, paraîtraient-ils désordonnés. Concrètement, nous allons intervenir dans les lycées agricoles, en licence pro, pour pouvoir commencer à transférer des façons de faire, et travailler à l'alignement des pratiques sur les valeurs. Beaucoup trop d'agriculteurs en sont encore réduits à perpétuer un modèle dont ils ne sont plus fiers, qui heurte leurs valeurs...

Beaucoup trop d'agriculteurs en sont encore réduits à perpétuer un modèle dont ils ne sont plus fiers, qui heurte leurs valeurs...

A ce stade, ne convient-il pas de revenir à cette notion d'innovation pour souligner qu'elle doit être envisagée en un sens large, et non seulement dans une dimension technique ou technologique...

De fait, la mise en œuvre de pratiques agroécologiques nécessite de mobiliser une diversité de connaissances et de développer de nouveaux savoir-faire. Le projet engage une transformation technique des systèmes, mais également de la façon de penser l'innovation. Laquelle peut consister à valoriser des pratiques marginales. En voici un exemple : les croisements inter-races dans les troupeaux laitiers, une pratique considérée jusqu'alors comme « hors norme » pour ne pas dire farfelue par les spécialistes de la sélection animale, et qui passait en conséquence sous le radar des institutions en charge de l'agriculture. Pourtant, pour être intervenu aussi comme généticien, j'ai pu mesurer à quel point les éleveurs étaient en capacité de trouver des solutions génétiques originales pour gérer les compromis entre lait et viande en brisant le tabou du troupeau de race pure, spécialisée, et constitué d'animaux homogènes. Malheureusement, les dispositifs de transferts de la recherche vers

La mise en œuvre de pratiques agroécologiques nécessite de mobiliser une diversité de connaissances et de développer de nouveaux savoir-faire

la société privilégient le plus d'innovation technologique en référence à la grille TRL censée produire des brevets à même de se traduire en retombées monétaires. Les innovations sociales, organisationnelles, celles qui vont permettre d'accompagner les transformations de la société, ne sont pas considérées comme elles le devraient au prétexte qu'elles seraient plus difficilement monétisables. Ce que nous ne pouvons que regretter.

Vous avez parlé de « transformation ». Je me risque donc à la question : qu'en est-il pour le chercheur que vous êtes ? Etes-vous sorti transformé de ce projet ATA-RI ?

Transformé ? Oui, au sens où j'en suis ressorti avec une autre compréhension des problématiques que nous voulions traiter et de nouvelles méthodes. Au départ, j'étais parti dans l'idée d'une recherche participative pour déboucher sur des solutions opérationnelles. Au fur et à mesure que j'ai avancé dans le projet, j'ai acquis la conviction que la transition agroécologique doit davantage participer d'un processus démocratique puisque, après tout, elle touche à des enjeux aussi majeurs que l'alimentation dont nous voulons pour nous et nos enfants, mais aussi l'avenir de nos campagnes. Des choix qui, y compris lorsqu'ils touchent à la technique, nécessiteraient non pas un débat ou un contrôle citoyen, que davantage d'interactions avec la société

Au fur et à mesure que j'ai avancé dans le projet, j'ai acquis la conviction que la transition agroécologique doit davantage participer d'un processus démocratique

car, au final, ce dont il est question, c'est de la société de demain dont nous voulons, de ce qu'il y aura dans nos assiettes, de notre alimentation, donc, mais aussi de notre santé. Des enjeux trop importants pour être laissés au bon soin des seuls experts. Pour moi, l'enjeu est donc de réfléchir à la manière dont la transition agroécologique – et c'est sur quoi je travaille désormais – peut s'inscrire dans l'agenda du débat démocratique...

Ce que vous dites-là ne manque pas de me remettre en mémoire l'ouvrage de Michel Callon et alli, Agir dans un monde incertain (Seuil, 2001), qui a pour sous-titre : « Essai sur la démocratie technique » J'ignore si c'est une de vos références, une chose est sûre, votre réflexion en illustre parfaitement l'enjeu...

Effectivement, cet ouvrage fait partie de mes références ! Les travaux de Michel Callon ont été depuis toujours une source d'inspiration.

Si vous deviez tirer un bilan, quels en seraient les points forts, les points d'amélioration ?

Du côté positif, je mettrais tout d'abord en avant le niveau de financement tout sauf anecdotique pour de la recherche partenariale, ce qui est à mettre

indéniablement au crédit de PSDR. En plus d'être conséquents, ces financements sont faciles à réorienter en fonction de l'évolution du projet. Rien que de plus indispensable compte tenu de sa durée. Là encore, c'est à mettre au crédit de PSDR car cela tranche avec la pratique ordinaire consistant à exiger des chercheurs des rapports annuels dans lesquels ils doivent justifier le décalage entre les résultats intermédiaires et ce qu'ils avaient annoncé dans la mouture initiale de leur projet. Comme si le propre de la recherche n'était pas de déboucher sur des résultats inattendus ! Entre le début et la fin d'un projet, la situation peut avoir tout simplement changé. Il me semble donc plus pertinent d'expliquer vers quelles pistes nouvelles on souhaite s'orienter et de préciser comment on compte réaffecter les ressources financières. La proximité que nous avons avec les financeurs (INRAE et la Région Occitanie) était de ce point de vue très appréciable. J'ajoute la territorialisation de la recherche, qui est au cœur du dispositif PSDR : elle est d'autant plus précieuse qu'elle concourt à une relocalisation (en l'occurrence ici une localisation) de pratiques agricoles alternatives. Autre motif de satisfaction : l'intérêt manifesté par nos partenaires régionaux ; cela tranche également avec

La territorialisation de la recherche, qui est au cœur du dispositif PSDR, est d'autant plus précieuse qu'elle concourt à une relocalisation de pratiques agricoles alternatives

ces rapports scientifiques qu'on nous commande, mais sans qu'on en connaisse les retombées sur le terrain, la manière dont les collectivités territoriales, leurs services s'en saisissent, faute d'échanges directs avec eux.

Bref, si je devais souligner un point, c'est la fluidité des relations entre chercheurs, partenaires et financeurs. Quelque chose d'assez peu fréquent, notamment au regard des projets européens.

Dès lors qu'on prétend faire de la recherche collaborative, les acteurs territoriaux devraient être indemnisés pour le temps passé quand bien même profitent-ils de retombées à travers des outils opérationnels conçus à cette occasion

Et les points d'amélioration, quels seraient-ils ?

Le principal concerne les acteurs locaux invités à s'investir dans la recherche, à titre bénévole. Or, dès lors qu'on prétend faire de la recherche collaborative, ces acteurs devraient être indemnisés pour le temps passé quand bien même profitent-ils de retombées à travers des outils opérationnels conçus à cette occasion.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **ATA-RI**

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir la page dédiée sur le site PSDR Occitanie](#)

[Voir les productions](#)

LES GRANDES LIGNES ET RÉSULTATS CLÉS DU PROJET



[Consulter les résultats](#)

LES ÉTUDES DE CAS DU PROJET ATA-RI

[Consulter les fiches](#)

LES PRODUCTIONS OPÉRATIONNELLES DU PROJET ATA-RI

[Découvrir les productions](#)

[Dictionnaire d'agroécologie \(DicoAE\)](#)

[Logiciel Capflor®](#)

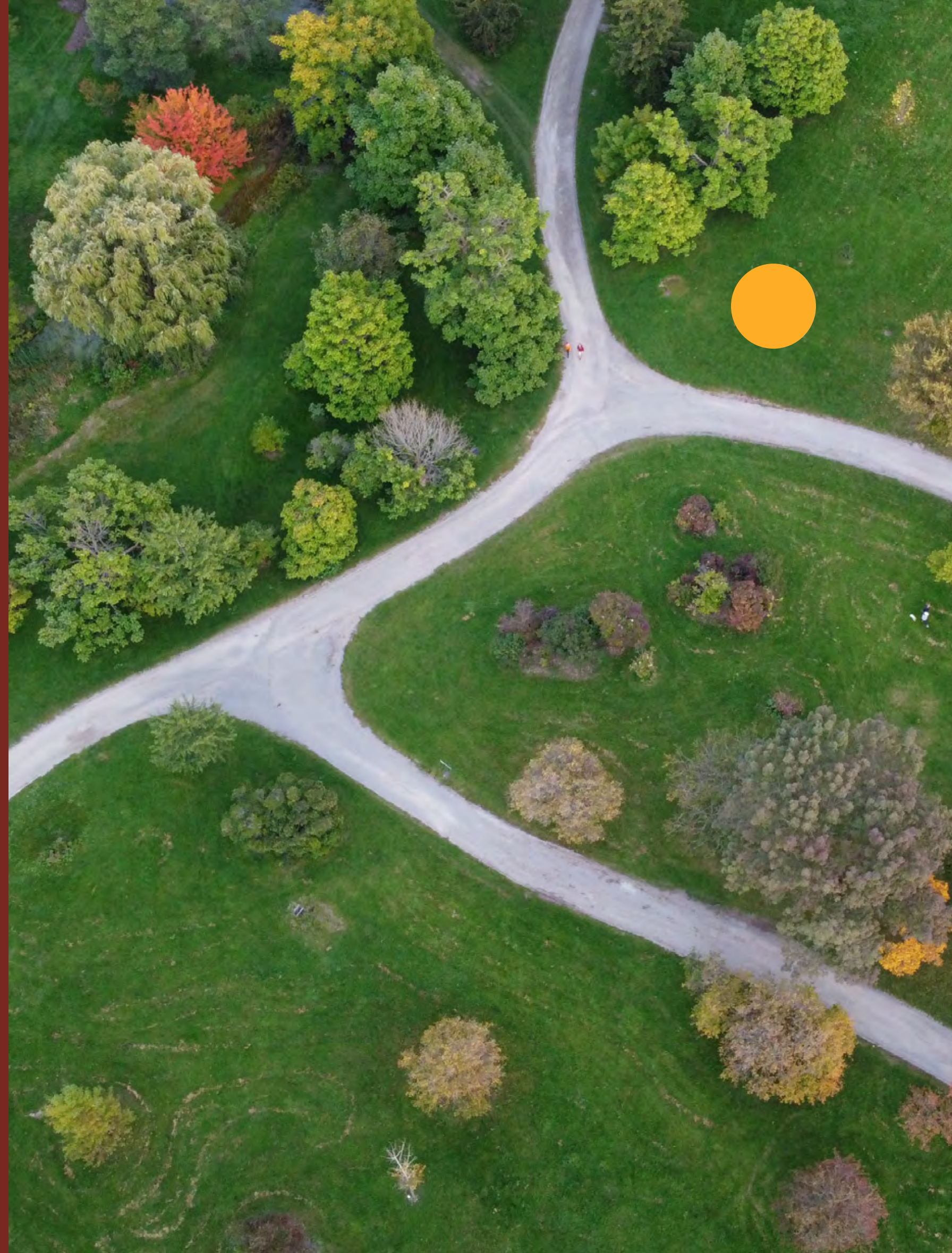
LES 8 VIDÉOS DE LA SÉRIE « PORTRAITS D'ÉLEVEURS EN CONVERSION À L'AB »



[Voir les vidéos](#)



Conclusion générale



Cet ouvrage vient conclure de fort belle manière le programme PSDR 4, soulignant l'ensemble des acquis et des résultats et les transformations qu'il a pu permettre.

Si le programme porte le numéro 4, c'est qu'il est la 4ème édition d'une lignée de programmes dédiés au Développement Régional. Cette lignée porte une marque de fabrique et avait été pionnière dans les façons de conduire de la recherche et de produire des connaissances.

Ces façons de faire de la recherche se résument en quelques mots :

- **Pluridisciplinarité.** En effet, de nombreuses disciplines sont conviées à travailler ensemble sur les thématiques du programme et en particulier au sein de chacun des projets soutenus, une collaboration entre les sciences dites biotechniques et les sciences humaines et sociales est recherchée et stimulée ;

- **Valorisation opérationnelle.** Fortement enrichis par les acquis et l'expérience de la recherche-action, les programmes PSDR ont l'ambition de produire des outils opérationnels permettant le transfert des résultats de la recherche au plus près des utilisateurs ;

- **Partenariat avec les acteurs de terrain.** Pour que ces outils répondent aux attentes, les acteurs de terrain, les praticiens, sont associés tout au long des projets de recherche et en sont de réels partenaires ;

- **Définition conjointe des objectifs avec les collectivités territoriales.** Enfin, puisqu'il s'agit de porter des ambitions de développement régional, les collectivités territoriales et tout particulièrement les Régions sont partenaires du programme dans la définition des objectifs où il s'agit de trouver un équilibre entre une cohérence nationale des thématiques et leurs déclinaisons et pertinences locales. Les collectivités territoriales sont aussi les partenaires financiers du programme, dont le budget de fonctionnement (hors salaires publics) est financé à parts égales entre les organismes publics de recherche et les Conseils Régionaux.

Ce retour sur les propriétés de ces programmes ne doit surtout pas faire oublier qu'il s'agit de programmes de recherche dont la mission première est la production de connaissances. Et en conséquence, une attention particulièrement forte dans PSDR 4 a été donnée à la production de publications scientifiques, aidée en cela par l'exigence du Conseil Scientifique qui a travaillé au niveau national à la sélection initiale des projets, à leur suivi in itinere et à leur évaluation finale.

PSDR 4 était en cohérence avec les ambitions du document d'orientation de l'Inra 2025 et avec les orientations prioritaires d'Irstea, les deux principaux organismes de recherche finançant le programme, aujourd'hui rassemblés au sein d'INRAE. Cette cohérence est particulièrement visible sur le champ des thématiques de PSDR 4, puisque l'on y retrouve fortement la transition agroécologique (qui correspond à l'axe #3perf du document Inra2025), la sécurité alimentaire du local au global (#global), mais aussi l'alimentation et la gestion durable des ressources (#food).

Ce type de programme, combinant le niveau national et le niveau régional, pose un certain nombre de défis que l'organisation, la gouvernance et l'animation du programme ont relevé. Soulignons plus particulièrement quatre défis :
Face à ces défis, PSDR 4 a apporté des réponses efficaces au travers de son organisation, des projets conduits et de son animation.

- **(a) Assurer une production scientifique de qualité.** Comme déjà souligné plus haut, ceci est essentiel car c'est la mission première des organismes de recherche, mais c'est aussi ce qui garantit la qualité des outils opérationnels issus des projets ou encore ce qui permet de faire le lien avec l'international. En effet, la démarche scientifique impose que le contexte des connaissances soit en permanence mobilisé et que la publication scientifique assure la visibilité internationale des résultats.

- **(b) Démarches participatives situées :** comment monter en genericité ? La richesse de PSDR est de travailler au plus proche des acteurs, des professionnels et des citoyens. Cette caractéristique se retrouve de façon croissante dans différents dispositifs et démarches de recherche et d'innovation. C'est par exemple le cas des Groupes Opérationnels du PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation) dédiés à l'Agriculture. C'est aussi le cas pour les 24 Territoires d'Innovation sélectionnés par le Gouvernement français en 2019. C'est enfin le cas pour l'ensemble des dispositifs de type Living Lab. En étant situés, ces dispositifs permettent de capturer l'ensemble des éléments qui sont en tension localement, de mobiliser les connaissances de l'ensemble des acteurs et de maximiser la valeur applicative des résultats. Mais en faisant cela, on augmente la dépendance aux conditions locales de la connaissance produite. Il devient dès lors majeur d'extraire de cette connaissance située ce qui a une valeur générique, sur les différents processus humains, sociologiques, biologiques et biophysiques mobilisés. L'appartenance des projets situés à un programme national est garante de ce processus.
- **(c) Comment concilier les temps** de la recherche et les temps de l'action ? Étant conduits en étroite collaboration avec les acteurs et avec les collectivités territoriales et affichant l'ambition de production d'outils opérationnels, les projets et les chercheurs qui les conduisent sont

contraints de concilier les temps courts de la demande d'application et le temps long de la recherche qui est imposé par l'analyse des données produites, par leurs confrontations à la connaissance disponible et aux regards des pairs lors de la publication scientifique dans des revues internationales. On ne peut ni allonger le premier, ni raccourcir beaucoup le second. La conciliation vient alors de la connaissance mutuelle des acteurs du programme, de la prise en compte des contraintes et objectifs de chacun. Le fait qu'il s'agisse du 4ème programme d'une même lignée a permis à PSDR 4 de tenir cette tension dans un esprit partagé, l'ensemble des partenaires habitant un espace commun de valeurs et d'objectifs.

— **(d) Comment transformer les connaissances en expertise et appui aux Politiques Publiques ?** De façon croissante tout au long des programmes PSDR successifs, on a vu monter la demande que les connaissances scientifiques produites servent aux politiques publiques locales, qu'il s'agisse d'une expertise en amont, d'une conception d'instruments de politiques publiques ou parfois d'un éclairage ex post sur une politique publique mise en œuvre localement. Ceci est une demande nouvelle au cours de PSDR 4, qui rejoint la tendance au niveau national. Le processus est complexe et s'inspire utilement des actions de « Science-based policies » (Hacker et al, 2020¹ ; Backhaus, 2019²) ou d'« Evidence-based policies » (Hooper et al, 2019³).

Un Conseil Scientifique. Le Conseil Scientifique, présidé par Roberta Capello, a assuré l'encadrement national du programme et ceci s'est exercé depuis la sélection initiale des projets et leur suivi au fil des ans, avec rigueur et exigence. Le suivi in itinere repose sur l'évaluation des rapports d'activités que chaque projet doit produire à destination de la coordination du programme. Au long de PSDR 4, une attention particulière a été portée à la production scientifique, en veillant à avoir des productions en quantité, en qualité et en diversité. Même si c'est ce que les chercheurs savent faire le mieux, cette vigilance a permis d'assurer une production scientifique forte dans les revues scientifiques internationales. Et ceci s'est accompagné de nombreuses autres productions à destination des publics d'utilisateurs, depuis des fiches descriptives, à des jeux sérieux ou des documents pédagogiques.

L'animation de l'ensemble du programme. Cette animation doit assurer le décloisonnement des projets et favoriser les discussions croisées. C'est le gage de l'identification et de la formalisation des éléments génériques issus des différents projets. Pour ce faire, trois thèmes transversaux ont été identifiés à l'issue de la sélection des projets, au moment de la mise en marche des différents projets : (i) lien rural-urbain, (ii) transition

¹ Hacker J., Artmann S., Kumm S., 2020. *The Role of Academies in Science-based Policy Advice: The Case of Biomedicine and the Life Sciences.* *European Review* 28, 6-10 Article Number: PII S1062798719000243

² Backhaus T., 2019. *Acknowledging that Science Is Political Is a Prerequisite for Science-Based Policy.* *Integrated Environmental Assessment and Management* 15, 310-311

³ Hooper P., Foster S., Giles-Corti B., 2019. *A Case Study of a Natural Experiment Bridging the 'Research into Policy' and 'Evidence-Based Policy' Gap for Active-Living Science.* *International Journal of Environmental Research and Public Health* 16, Article Number 2448

agroécologique, (iii) circuits et circularité. Fortement suivis par le Conseil Scientifique et avec un investissement constant de l'équipe d'animation, ces thèmes transversaux ont favorisé la production de connaissances scientifiques nouvelles, que l'on retrouve dans les pages de cet ouvrage. L'énoncé de ces thèmes souligne l'originalité du positionnement de PSDR et aussi l'actualité de son action. En effet, ces sujets ont pris une importance croissante dans l'agenda agricole et dans les attentes sociétales au cours des 5 années écoulées. Ainsi la transition agroécologique est aujourd'hui totalement inscrite dans l'innovation, le développement et les politiques publiques régionales, nationales et européennes, alors qu'elle était encore thème de débat en 2016 bien qu'inscrite dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt construite par Stéphane Le Foll. De même, la question des circuits de matières et de la circularité qui figure aujourd'hui au cœur de la stratégie nationale et européenne de la bioéconomie commençait seulement à émerger en 2016. Elle figurait effectivement dans le rapport du SCAR (Standing Committee for Agricultural Research) de 2016 (Mathijs et al, 2015⁴).

Cette animation au niveau national s'est doublée d'une animation en région, avec des moyens humains dédiés. Même s'il y a eu des hétérogénéités entre régions du fait notamment du nombre de projets retenus et soutenus dans chaque région, cette animation en région a été forte. Soulignons à titre d'exemple la forte animation en Région Midi-Pyrénées, devenue Occitanie, avec de nombreux événements à destination des professionnels, des acteurs locaux et de la société.

Les approches inter-régionales. Pour relever ce défi des recherches situées capables de produire des éléments de connaissances génériques, l'organisation initiale de PSDR 4 et l'animation mise en œuvre tout au long se sont attachées à favoriser les approches inter-régionales et les croisements d'expériences et de résultats. Ceci s'est voulu encore plus ambitieux que les projets interrégionaux, qui ont pu être mis en place de façon concertée entre régions, comme ce fut le cas déjà dans les programmes précédents pour les régions du Grand-Ouest où Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes ont fonctionné de façon commune. Même si des résultats effectifs ont été enregistrés dans le rapprochement de projets, encouragés en ceci par les thèmes transversaux, force est de constater que cela reste compliqué dans les faits. Les coûts de transaction que cela engendre restent forts, et peut-être supérieurs au bénéfice qu'ils engendrent. Ce point mérite clairement d'être reconsidéré pour le programme suivant.

Les projets ont été conduits sur 5 ans. Ceci est une durée longue par rapport aux durées moyennes des projets de recherche selon les modalités de financement les plus courantes. Ceci a plusieurs incidences et a été assorti de conditions de réalisation. La première incidence de projets longs est qu'il est difficile, dès le début, de prévoir dans le détail toutes les actions qui seront conduites au fil des années. Il est donc indispensable de prévoir une souplesse dans la réalisation et une démarche agile, mais sans que ceci ne conduise à des déviations par rapport à l'objectif initial. Une fois encore, le suivi très rigoureux par le Conseil Scientifique a rendu possible à la fois l'agilité et l'atteinte

⁴ *Sustainable Agriculture, Forestry and Fisheries in the Bioeconomy - A Challenge for Europe*, édité par B. Kovacs et coordonné par E. Mathijs.
https://scar-europe.org/images/SCAR-Documents/4th_SCAR_Foresight_Exercise.pdf

des objectifs pour la plupart des projets retenus. La seconde conséquence majeure de projets et de programmes longs est la création d'une communauté scientifique et d'une communauté d'acteurs. Ceci est particulièrement remarquable pour les programmes PSDR, communauté qui s'est enrichie et qui a une culture et des valeurs communes fortes, ce que le Symposium final d'octobre 2020 a bien mis en avant. Les temps de regroupement au national ou en régions y contribuent également. Parmi les conditions de réalisation posées dès le début, figure l'importance des valorisations multiples, destinées à une gamme de publics. Trop souvent dans les programmes et les projets de recherche, les valorisations et en particulier celles à destination des utilisateurs se trouvent différées au-delà de la fin du projet, ce qui conduit à les diluer dans d'autres activités et à en réduire la visibilité. L'animation du programme, sous la vigilance des tutelles, a imposé que les valorisations multiples soient partie intégrante du déroulement du programme et des projets et qu'une part significative du temps et des moyens de la dernière année de PSDR 4 lui soient consacrés. Bien que profondément perturbé par la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020, une grande partie du prévisionnel a pu être conduite.

Une discussion de chaque projet avec les régions. Ceci constitue une originalité forte du dispositif PSDR d'être construit, instruit et conduit avec les Régions partenaires qui le cofinancent. Le suivi des projets par les régions concerne à la fois les modalités administratives et financières de leur déroulement, le contenu scientifique et technique des actions conduites et la valeur et pertinence des résultats. Cette modalité favorise la prise en

compte des attentes mais aussi des contraintes des régions, et favorise la valorisation des résultats. L'analyse du dispositif montre une diversité des situations quant aux interlocuteurs régionaux. Ainsi selon les régions, c'est soit le Vice-Président Recherche, soit le Vice-Président Agriculture qui est le principal interlocuteur régional pour le déroulement et le déploiement de ce programme.

L'ensemble du travail conduit au long de PSDR 4 a produit nombre d'enseignements pour la suite, définissant tout à la fois des enjeux et des modalités pour le programme suivant.

Le premier de ces enseignements est l'importance d'avoir un tel programme, comme lieu particulier de dialogue avec les collectivités locales, reconnaissant par cela la qualité des interactions vécues au cours du cycle précédent, mais aussi soulignant l'importance croissante du fait régional en France et dans la dynamique de construction européenne. Tout en revendiquant la filiation avec les programmes précédents, il nous est apparu nécessaire de faire évoluer le nom, pour mieux identifier les enjeux du prochain programme. L'acronyme retenu est Tetrae tandis que le titre déployé du programme est « Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement ».

Ce titre souligne trois dimensions qui sont aussi trois ambitions, identifiées comme fruits de PSDR 4. La première ambition est celle du champ couvert. En s'inscrivant dans les domaines de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, Tetrae ambitionne de couvrir l'ensemble de ce nexus, avec une attention particulière à la tension qui existe entre les différentes

composantes de ce champ et donc aux possibilités qui s'ouvrent de les concilier. Ce nexus incarne la tension, et donc un certain équilibre, entre des biens privés et des biens communs, dont les politiques au niveau national comme au niveau régional doivent être les garants.

La seconde ambition est celle des transitions. Il existe des transitions fortes dans chacune des composantes de ce nexus, qu'il s'agisse de changements dans les modes de production, dans les comportements alimentaires, ou encore dans la prise en compte de l'environnement. Les transitions sont aujourd'hui très marquées, dans l'ensemble de nos régions, comme à l'échelle de l'Europe et du Monde.

La troisième de ces ambitions est la réaffirmation du travail dans et avec les territoires. Tout en assurant une recherche située, le programme veut également accompagner les transformations et les initiatives qui sont prises dans ces régions, pouvant aboutir à de véritables territoires à mission, sur le modèle des entreprises à mission, comme le propose H. Pillaud dans son ouvrage 'Cultivons l'avenir ensemble'. Ceci n'est possible que dans une démarche de co-construction.

La conduite de ce nouveau programme de recherche impose de garder voire d'accroître l'ambition de productions scientifiques de haut niveau. Outre qu'il s'agit de la mission première des organismes de recherche, la production scientifique est aussi la voie la plus directe et la plus efficace pour rendre visible au niveau international les positionnements de recherche et les hypothèses qui y sont testées. Ici, ce sont les trois ambitions

citées précédemment qu'il convient de rendre visibles. Et c'est aussi une façon de s'inscrire dans de grands mouvements internationaux de la recherche.

En effet, pour atteindre ces objectifs, nous avons aujourd'hui la possibilité de nous appuyer sur les cadres méthodologiques consolidés liés aux démarches participatives situées et tout particulièrement celui des Living Labs. Dans une production récente, Mc Phee et al (2021⁵) soulignent les spécificités de ces dispositifs participatifs dans le domaine des systèmes agricoles et alimentaires, identifiées à partir de nombreuses expériences internationales. Ce travail montre que les démarches de Living Labs ont pour objectifs d'accroître la durabilité et la résilience des systèmes agricoles et alimentaire, que l'innovation se fait via les processus biotechniques, l'amélioration des pratiques de management et les process, et que les Living Labs contribuent à la production de connaissances mais aussi de réseaux de production de connaissances. Mc Phee et al (2021) soulignent également que les participants au sein de ces dispositifs sont nombreux et divers, à la fois dans leurs activités et rôles, leurs intérêts et leurs valeurs, ce qui engendre des schémas de gouvernance complexes. Souvent pilotés par le secteur public ou des institutions académiques, les Living Labs en agriculture mobilisent fortement la recherche et, à l'échelle mondiale, de façons plus diverses, les politiques locales.

⁵ McPhee C., Bancarz M., Mambrini-Doudet M. Chrétien F., Huyghe C., Gracia-Garza, J., 2021. *The Defining Characteristics of Agroecosystem Living Labs. Sustainability* 13, 1718. <https://doi.org/10.3390/su1304171>

Dans l'abondante littérature relative aux processus participatifs, il est largement souligné l'importance de la co-construction avec les bénéficiaires, directs et indirects, des résultats de la recherche et des processus d'innovation. Il est impératif donc, dans le cadre de Tetrae de renforcer cette dimension. Ceci devra passer par une acculturation de l'ensemble des acteurs et partenaires des projets à cette démarche. Mais ceci va également sans doute imposer une nécessaire évolution de l'accompagnement par le Conseil Scientifique et de l'animation de l'ensemble du programme. Ces nouvelles modalités restent largement à définir et le seront avec les Collectivités territoriales.

Christian Huyghe

Directeur Scientifique Agriculture INRAE

Cécile Détang-Dessendre

Directrice Scientifique Adjointe Agriculture INRAE

REMERCIEMENTS

Un grand merci...

À **Sylvain Allemand** qui a su dialoguer avec les chercheurs PSDR4, faire partager les acquis de son expérience de journaliste et mettre ses compétences et son professionnalisme au service du projet éditorial.

À **Alice Pruvost** pour la réalisation des infographies et la touche esthétique donnée à l'ensemble de l'ouvrage numérique, qui permet de présenter une production finalisée, ergonomique et agréable à lire.

Aux pilotes et à tous les participants/membres des projets PSDR4 et en particulier à celles et ceux qui ont réservé un accueil favorable à **Sylvain Allemand** et à **Sabine Nguyen Ba** pour la réalisation des entretiens qui composent cet ouvrage.

Aux membres du Conseil Scientifique PSDR, qui ont travaillé avec enthousiasme et persévérance depuis la sélection des projets jusqu'à l'évaluation finale du programme.

À **celles et ceux qui ont œuvré dans l'animation de PSDR4 au niveau régional et au niveau des Groupes Transversaux** pour l'énergie consacrée à mobiliser et leur engagement dans la réussite de PSDR.

À **toutes celles et ceux qui sont intervenu(e)s dans les évènements PSDR** (Symposium final, Webinaire PSDR4, etc.) et qui apparaissent d'une manière ou d'une autre dans cet ouvrage.

Merci également à **INRAE**, par l'intermédiaire de **Christian Huyghe** et **Cécile Détang-Dessendre**, pour leur soutien et confiance renouvelée dans le programme PSDR4.

Enfin, nous souhaitons remercier **les partenaires financiers INRAE, les 10 Régions impliquées dans le programme PSDR, ainsi que l'Union Européenne**, dont les logos apparaissent ci-contre.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



INRAE



l'Europe
s'engage
en France



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Région
BRETAGNE



Centre-
Val de Loire
www.centre-valde Loire.fr



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Région
Île de France



RÉGION
NORMANDIE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



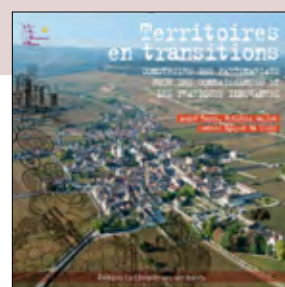
Région
PAYS DE LA LOIRE

VOIR AUSSI...

OUVRAGES



Outils et ressources pour agir et décider sur les territoires, Le Cahier Technique PSDR4
Coordination André Torre, Frédéric Wallet et Sabine Nguyen Ba, PSDR4 et Réseau rural national, 2021, 62 pages.



Territoires en transitions - Construire des partenariats pour des connaissances et des pratiques innovantes
Coordination André Torre, Frédéric Wallet et Sabine Nguyen Ba, Ed. La librairie des territoires, 2017, 131 pages.



Partenariats pour le développement territorial
Coordination André Torre et Dominique Vollet, Ed. Quae, 2016, 244 pages.

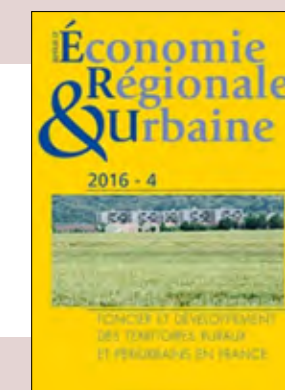
NUMÉROS SPÉCIAUX



Circularities in territories: opportunities & challenges
Coordination Sébastien Bourdin, Danielle Galliano & Amélie Gonçalves, European Planning Studies, 2021

Foncier et développement des territoires ruraux et périurbains en France

Coordination Alain Gueringer, Abdelillah Hamdouch et Frédéric Wallet. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, n°4, 2016



Développement territorial : contribution des disciplines agronomiques

Coordination Jacques Caneill, Didier Picard et André Torre, Ed. Cah. Agric., vol.23 n°2, 2014

Aide à la décision pour le développement territorial : de nouveaux enjeux pour la recherche

Coordination Nathalie Bertrand et Frédéric Wallet. Revue Science Eau & Territoires, n°13, 2014, 73 pages



CRÉDITS

Page 21

Portrait de Frédéric Wallet
© Christophe de Heaulme

Page 27

Vue aérienne d'un territoire © Dim Hou

Page 30

Paysage de grande culture et zones urbanisées
© Ch. Maitre (INRA)

Page 32

Frange urbaine © Jimmy Desplanques

Page 48

École Polytechnique, Route de Saclay, Palaiseau
© Artur Alves

Page 58

Coexistence de mondes agricole et urbain
© Christopher Moreno-Stokoe

Page 60

Portrait de Lise Bourdeau-Lepage
© Guillaume Voiseau

Page 64

Saint Basile en Ardèche Village de la Drôme
© Sabine Nguyen Ba

Page 66

Balles de foin

page 77

Diversité de légumineuses
© Betty Subrizi

Page 81

Concours des pratiques agroécologiques
Prairies et Parcours
© Sabine Nguyen Ba

page 87

Abeille butinant une fleur de tournesol
© David Clode

page 92

Les friches industrielles des vallées de l'Orne
et de la Fensch

page 98

Valorisation de l'herbe dans les systèmes
d'élevage caprin
© Marc Schulte

page 104

Elevage mixte dans le Livradois-Forez
(Puy-de-Dôme)
© Sabine Nguyen Ba

page 110

Fleurs de pois
© Eugenia Romanova

Page 111

Culture de haricot

page 112

Melons locaux vendus par le producteur
dans un marché de plein-vent
© Sabine Nguyen Ba

page 115

Transport de bois
@ Robert Larsson

page 119

Marché de producteurs
© PETR Grand Clermont

page 126

Route forestière
© Geran de Klerk

page 133

Coupe de bois mécanisée
© Wim Van

page 139

Panier de légumes © PETR Grand Clermont
Etale de fromage acceptant la monnaie
locale du Puy-de-Dôme
©ADML63

page 145

Vente de légumes dans un marché
de plein vent
© Christian Mackie

page 151

Paysage rural
© Ricardo Gomez Angel

page 153

Poignée de mains
© Charles Deluvio

Page 156

Discussion entre différents acteurs
© PSDR Occitanie

page 159

Outils

page 178

Outil de navigation collective
© Hanna Balan

page 184

Prairie fleurie
© Kristine Cinate

POUR ET SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Elaboré dans les années 90, c'est un programme de Recherche précurseur, porteur de méthodes novatrices impliquant les acteurs de terrain sur les questions de développement régional. Conçu pour répondre à la complexité des problèmes contemporains, il s'est affiné, amélioré au cours des générations. Il est aujourd'hui, plus que jamais, en phase avec les problématiques des territoires et les nouvelles manières de faire de la Recherche.

Des fonds de vallée du Grand-Ouest à la Savoie et ses fromages, des pâturages du bocage Bourbonnais aux filières agro-alimentaires du Gers. Des espaces ruraux isolés où l'attractivité du territoire est une question de pérennité aux aires urbaines peuplées qu'il faut alimenter. De la parcelle agricole ou forestière aux territoires agri-urbains... nous vous invitons à suivre les développements et les résultats du Programme PSDR4.

Et si vous partiez à la découverte des enjeux des 10 grandes régions françaises qui ont participé au programme à travers les analyses de chercheurs, les initiatives d'acteurs et les paroles d'habitants ?

COMPOSITION DE L'OUVRAGE

Des infographies et des vidéos pour comprendre les origines du programme PSDR et le déroulement particulier de PSDR4

Des entretiens exclusifs (18) avec des personnalités qui incarnent le programme PSDR4 (chercheurs, acteurs, animateurs)

Des synthèses sur les thématiques transversales du programme :

- Lien rural-urbain
- Transition agroécologique et territoires
- Systèmes alimentaires et forestiers, circuits et circularités
- Démarches partenariales

Des milliers de références, d'outils et de ressources, sous des formats variés (vidéos, logiciel, jeux, fiches, guides, articles, ouvrages, etc.)

Pour en savoir plus : www.psdr.fr

Pour citer ce document : Torre A., Wallet F., Nguyen Ba S., 2022. Produire ensemble des connaissances pour l'avenir des territoires : Le Programme Pour et Sur le Développement Régional. INRAE, PSDR, ISBN 2-7380-1444-5 — Code EAN 978 273 8014443

